

Mémoires. Empire, organisation politique de la ...

Christian Friedrich L. Senfft von Pilsach



MEMOIRES

DU

COMTE DE SENFFT.



MÉMOIRES

DU

COMTE DE SENFFT

ANCIEN MINISTRE DE SAXE.

EMPIRE.

ORGANISATION POLITIQUE DE LA SUISSE.

1806—1813.

AVEC PORTRAIT.



LEIPZIG
VEIT & COMP.
1863.

A LOUISE.

O vous, compagne de ma vie, dont l'amitié est mon plus cher trésor, qui avez embelli tous les bons moments de mon existence et partagé toutes mes peines; vous, dont l'esprit éminent a entretenu l'activité de mon âme, et dont l'imagination riche et brillante a souvent fait éclore mes idées, à qui je dois enfin la meilleure partie de mon être, recevez l'hommage de ces souvenirs dont le récit fut entrepris par votre désir. Cette occupation a charmé un séjour rempli d'amertume que j'aurais vivement souhaité pouvoir adoucir pour vous. Vous ne retrouverez dans ces mémoires

que les principaux événements de notre vie commune: vous y verrez des erreurs que vous m'avez pardonnées, des mécomptes que vous avez prévus, et si votre nom ne s'y rencontre que rarement, vous savez qu'en écrivant les lignes qui suivent, votre pensée n'a pu me quitter un seul instant.

Constance, en Mai 1814.

Senfft.

PREFACE.

Le comte de Senfft, envoyé de Saxe à Paris de 1806 à 1809, puis ministre à Dresde jusqu'en 1813, plus tard conseiller intime et ministre d'Autriche, mourut à Inspruck, en Tyrol, dans la plus profonde retraite, le 17 février 1853.

Il a dédié ces mémoires, écrits en 1814, à son épouse, femme d'un esprit distingué et supérieur, morte en 1836.

Le récit des événements qui se sont passés sous ses yeux de 1806 à 1813 est suivi de la relation des faits concernant l'organisation de la Suisse, organisation confiée au comte de Senfft après qu'il eut quitté le service de la Saxe pour passer à celui de l'Autriche. Il légua le manuscrit de ces mémoires à un ami, et c'est par la bonté de cet ami noble et désintéressé, que cette œuvre est aujourd'hui publiée. L'estime que la simple lecture des souvenirs de M. le comte de Senfft a fait naître en nous, nous a imposé le devoir de les faire paraître sous une forme digne de leur auteur.

En livrant ces pages au jugement du public, nous croyons enrichir l'histoire contemporaine, moins peut-être par des éclaircissements nouveaux touchant les grands événements qui eurent lieu en Saxe et dans le reste de l'Allemagne pendant la période indiquée plus haut, événements déjà suffisamment connus, que par un grand nombre de détails concernant des caractères et des circonstances qui forment un tableau intime et intéressant de la cour de Dresde, de la politique et des ressorts secrets du gouvernement saxon à cette époque.

Les fausses appréciations auxquelles le caractère et les actes de M. de Senfft furent si longtemps en butte, vues trop légèrement adoptées par l'opinion publique, ont dû faire place dans ces derniers temps à des témoignages unanimes d'estime rendus de toutes parts à la conduite noble et patriotique de l'ancien ministre de Saxe. La franchise et l'authenticité incontestable de ces mémoires fera disparaître les doutes qui pourraient encore subsister. Il est, du reste, dès maintenant constaté, que la politique du cabinet saxon, à l'époque dont il s'agit, (politique représentée principalement par M. de Senfft,) fut toujours également dévouée à la cause de l'honneur et de l'indépendance nationale de l'Allemagne.

Les grandes vertus du Roi Frédéric-Auguste, sa probité et sa justice, sont dignement reconnues dans ces mémoires. L'ambition de l'Empereur Napoléon s'y trouve parfois jugée avec liberté, mais toujours avec retenue et modération.

Ce qui cependant, avant tout, semble devoir assurer à cette publication un accueil honorable, c'est que l'on y rencontre partout l'expression d'un caractère noble et élevé, et que chaque page porte l'empreinte incontestable de la vérité.

Leipzig, en septembre 1863.

Veit et Comp.

ÉPOQUE

DE

1806 à 1813.

M. de Senfft fut nommé ministre plénipotentiaire de l'Electeur de Saxe à la cour de France en février 1806. Agé alors de trente-deux ans, ses connaissances, son application, sa facilité pour le maniement des affaires l'avaient fait remarquer dans les emplois d'administration et de judicature. Il avait fait quelques voyages en Italie et en Danemark et des séjours auprès des missions de Saxe à Ratisbonne et à Rastadt. Son mariage lui donnait des relations de famille avantageuses et des perspectives de fortune. Ces circonstances, jointes à la réputation d'une parfaite intégrite et d'un dévouement sincère pour son pays, déterminèrent le choix qu'on fit de lui pour le poste de Paris.

Elevé sans guide, M. de Senfft avait acquis les connaissances élémentaires avec lesquelles on ne se trouve étranger dans aucune carrière, mais il n'avait point fait de l'histoire cette étude approfondie qui en fait l'école des hommes d'état. Depuis 1789, la révolution française avait absorbé presque tous les intérêts de la politique extérieure des états; et l'ascendant que la France avait pris sur le continent depuis les dix dernières années, paraissait réduire cette politique à un raisonnement très-simple, dicté, suivant les différents points de vue qu'on adoptait, soit par l'égoïsme, soit par l'amour du bien général et de l'indépendance. On avait presque cessé d'apercevoir cette multitude de ressorts qui fait de cette science l'une des études les plus compliquées et les plus difficiles. C'est ainsi que dans les cabinets d'une puissance de troisième

ordre qui, depuis quarante ans, n'avait poursuivi aucune vue d'ambition, l'art diplomatique, vrai domaine du génie qui suppose une connaissance aussi profonde qu'étendue des hommes et des choses, s'était confondu avec la connaissance générale des affaires et de la société. Le comte de Bunau, ministre de Saxe à Paris, mort en janvier 1806, était peut être depuis M. de Stutterheim, dont il était l'élève, le seul de ses compatriotes qui eût saisi cet art dans sa véritable étendue. L'étude de ses dépêches aurait pu être utile à son successeur qui n'en profita pas assez.

La Saxe professait le système de la neutralité dans les querelles étrangères à ses intérêts directs. C'était là la teneur des instructions de tous ses agents diplomatiques; mais ce n'était plus cette neutralité ferme et courageuse, appuyée par la dignité que M. de Stutterheim avait su donner au langage du cabinet saxon, et qui, encore après la mort de ce ministre, arrêta en 1790 le feu de la guerre prêt à s'allumer entre les deux grandes puissances voisines: c'était la neutralité prussienne, système inventé par l'égoïsme et le mépris des liens sacrés qui unissent la nation germanique, et suivi par la peur et la politique avare et étroite des petits états. La Saxe, le Hanovre et la Prusse même, avaient offert à l'époque du congrès de Rastadt le contraste scandaleux d'un langage patriotique qui refusait à la force toute concession injuste, suivi d'un abandon impie de la cause de la commune patrie lorsqu'il fut question de la défendre. Dès lors ce système qui, en 1796, n'avait encore paru que celui d'une timidité prévoyante, portait le caractère de la lâcheté qui mérite et appela les malheurs. Cependant la Saxe n'était liée par aucun traité vis à vis de la cour de Berlin. Elle s'était bornée „à remettre entre les mains de celle-ci en 1796 pour être transmise au gouvernement français, une déclaration de neutralité qui certes n'était plus obligatoire en 1799.“ Néanmoins on y adhéra encore pendant la guerre qui fut terminée par le traité de Lunéville. Tandis qu'on manquait ainsi à tous les devoirs imposés aux membres de l'empire germanique, on crut encore, par un casuisme tel qu'il signale souvent



la faiblesse, montrer du respect pour ce lien et sauver sa conscience en refusant d'abord de recevoir à la cour de Dresde le chargé d'affaires de France, qui ne fut reconnu dans son caractère public qu'après la paix de Lunéville. La politique prussienne, décolorée de plus en plus par l'occupation du Hanovre en 1803, entraîna encore la Saxe dans sa marche vacillante en 1805. L'armée saxonne fut réunie aux troupes prussiennes qui s'avancèrent vers la Franconie; mais, croyant trouver sa sûreté en se cachant à soi-même les suites de ce qu'on faisait, l'on se garda bien de s'expliquer avec le cabinet de Berlin sur ses vues ultérieures, et l'on prétendit ne donner que pour la défense des frontières, un corps de troupes qui, en cas de guerre entre la Prusse et la France, n'aurait plus pu s'empêcher de suivre le mouvement de l'armée prussienne. La révolution française avait eu ses partisans en Saxe comme ailleurs. Les hommes susceptibles d'un enthousiasme républicain étaient bientôt revenus de leurs illusions; l'insolence du directoire exécutif et l'abaissement de l'Allemagne, trahie par ses noms les plus illustres, qui ne rougissaient pas de briguer à Paris la faveur du plus vil des gouvernements, avaient révolté tous les cœurs généreux; un petit nombre était encore retenu par l'admiration et les espérances que pouvait inspirer le général Bonaparte, Premier Consul. La France, sous l'Empereur Napoléon, ne comptait plus d'autres amis en Allemagne que les ambitieux de la classe des avocats et des gens de lettres, qui n'avaient jamais vu et aimé dans la révolution que le renversement d'un ordre des choses où leurs pareils ne se trouvaient pas assez favorisés; quelques intrigants disposés à se vendre, soit à prix d'argent, soit pour des places ou du crédit, à un système auquel aucun homme de cœur ne voulait s'attacher; cette foule enfin qui applaudit toujours au succès et qui aime à narguer l'opinion des rangs supérieurs de la société. Depuis qu'en 1807 et dans les années suivantes la funeste influence de l'Empereur, ne ménageant ni la prospérité du pays ni l'honneur du gouvernement, froissa tous les intérêts et blessa tous les sentiments chers à la nation, il ne lui est resté

de partisans en Saxe que les plus mauvais citoyens parmi les trois classes que nous venons de caractériser, et un petit nombre de niais qui croyaient aux assurances publiques de l'amitié de Napoléon pour le Roi, et s'en trouvaient flattés. Quelques-uns subjugués par la crainte, ne se permettaient plus de pensée contraire au système que la force imposait au gouvernement. Les hommes en place s'y soumettaient par nécessité, et il y en eut qui, tout en détestant le joug, crurent possible de profiter des chances que les circonstances semblaient ouvrir, pour l'agrandissement et la consolidation de l'état.

Il est temps de terminer cette digression et de revenir au printemps de 1806. Le comte de Bunau, ministre de Saxe à Paris, avait passé pour tenir au système politique français, et le cabinet de Saint Cloud professait de la bienveillance et de l'estime pour lui. Il avait de la capacité et des connaissances; mais ses mœurs crapuleuses lui avaient fait perdre la considération publique. Livré au mépris, il méprisa les hommes et leur opinion, et ne sut plus accorder son suffrage qu'à l'ascendant de la force et à cette supériorité qui s'acquiert souvent dans la politique par un machiavélisme conséquent. Il était ainsi partisan-né du gouvernement impérial de France.

M. de Senfft arriva à Paris à la fin d'avril 1806. Ses opinions politiques, très prononcées dans le sens contraire au système français, étaient connues à Dresde. Néanmoins M. Durant, ministre de France, homme sage et honnête, avait fait valoir dans ses rapports la réputation d'intégrité, ainsi que l'estime et la confiance publiques dont le nouvel envoyé jouissait dans sa patrie.

Ses premières audiences n'eurent rien de remarquable.

M. de Talleyrand avait le portefeuille des affaires étrangères. Ce ministre, qui posséda si éminemment l'art de la société, et qui en a si souvent usé avec succès, tantôt pour en imposer à ceux qu'on voulait détruire, en leur faisant perdre contenance, tantôt pour attirer à lui ceux dont on voulait se servir, fit à M. de Senfft un accueil assez froid.

Il ne lui parla dans leur première conversation que de son prédécesseur, homme d'honneur, disait-il, qui avait possédé l'estime et la bienveillance de l'Empereur; et il lui remit de la part de Sa Majesté Impériale une boîte à portrait destinée à la veuve de M. de Bunau. M. de Senfft eut de la peine à pénétrer chez Mme de Talleyrand dont la froide sottise n'invitait pas à y retourner. M. de Talleyrand ayant à lui faire à la fin d'août de la même année une ouverture dont il sera parlé dans la suite de ce récit, il lui fit l'observation qu'il l'avait trop peu vu jusque là. Mais ce ne fut que depuis sa sortie du ministère après la paix de Tilsit, que M. et Mme de Senfft, celle-ci toujours portée par l'impulsion de son cœur du côté de la fortune, d'où tant d'autres sont tentés de se retirer, se rapprochèrent davantage de M. le prince de Bénévent à qui ce mouvement n'échappa point, et avec lequel leurs relations n'ont jamais varié dans les retours de faveur et de disgrâce qu'il a éprouvés dans la suite. La grâce de son esprit et le charme de son commerce ont toujours conservé pour eux le même attrait.

La paix de Presbourg avait repoussé l'Autriche loin de l'Italie et même de l'Allemagne. La Prusse avait conclu le 7 février à Paris, par l'intermédiaire de M. d'Haugwitz, le marché de sa lâcheté, en acceptant la cession du Hanovre qu'elle avait naguère prétendu protéger, et dont le souverain légitime n'avait point renoncé à ses droits. On préparait la ruine de cette puissance, mais il fallait en finir avec le midi de l'Allemagne. Les petits souverains de ce pays, se voyant abandonnés par le chef de l'empire, hors d'état désormais de les protéger, et apercevant de loin l'orage qui éclata sur eux le 12 juillet, accoururent en foule à Paris pour le conjurer. Leurs vains efforts ne servirent qu'à avilir davantage le nom allemand et à inspirer en France pour la nation ce mépris qu'il a fallu laver par tant de sang. M. de Senfft reçut le 17 juillet par le comte de P.... la première copie de l'acte de la Confédération du Rhin qu'il communiqua au marquis de Lucchésini. Ce ministre dont les soins avaient tant contribué à faire

entrer sa cour dans tous les desseins de la France, était traité depuis le mois de juin avec un froid marqué. On lui faisait mystère des négociations qui préparaient la Confédération du Rhin, et où l'on disposait des états héréditaires du prince d'Orange. On eut soin de lui faire découvrir indirectement ce qui se traitait avec lord Lauderdale au sujet de la restitution de l'électorat de Hanovre. M. de Lima, ambassadeur de Portugal, ami jovial de M. de Talleyrand, et le baron de Dalberg, homme d'un esprit fin et aimable, aimant par goût l'intrigue et le commérage diplomatique, furent employés à faire au ministre de Prusse ces confidences dont le fonds même n'avait peut-être pas d'autre but que de l'alarmer. On voulait pousser à bout la Prusse qu'on méprisait et à laquelle on ne pardonnait pas le moment d'inquiétude causé par ses armements en 1805. On commença par faire perdre contenance au ministre qui, depuis trois ans, avait mis son ambition à entretenir la bonne intelligence entre sa cour et la France. Réduit à désespérer des dispositions si longtemps favorables du gouvernement de Napoléon, et blessé dans ce que son amour propre avait de plus cher, son crédit auprès du cabinet des Tuileries et l'amitié de M. de Talleyrand; enfin léger de principe comme il l'était, il changea lui-même de système, et, cherchant à faire sa paix avec le parti opposé à la France qui commençait à prendre le dessus à la cour de Berlin, il entraîna le comte d'Haugwitz dans la même direction. C'est ainsi que la défense de l'Allemagne septentrionale se trouva placée entre les mains de ceux qui, après avoir tant de fois trahi cette cause, ne s'en firent les champions que pour la perdre par leur manque de caractère, de mesure et de prévoyance. M. de Lucchésini joignait à une instruction rare, à un esprit délié et étendu, à une conversation nourrie et piquante, une bonhomie qui, dans tous les rapports sociaux et domestiques, rendait son commerce singulièrement doux et attachant. Un manque absolu de dignité et de vérité dans le caractère, la faiblesse enfin de se prêter souvent aux vues intéressées des siens, obligent ceux qui l'aiment comme

particulier, à souscrire, quoiqu'à regret, à l'arrêt sévère que l'histoire doit prononcer contre l'homme public. L'Empereur Napoléon n'eut pas plutôt aperçu la direction nouvelle où s'était laissé pousser M. de Lucchésini, qu'il demanda son rappel et indiqua l'envoi du général de Knobelsdorff à sa place comme un moyen d'assurer les relations amicales entre les deux cours en mettant plus de simplicité et de confiance dans leurs communications diplomatiques. Ce changement eut lieu au mois d'août; mais la Prusse avait pris son parti et regardait dès lors comme inévitable le coup qu'on allait lui porter. M. de Lucchésini reçut avec assez peu de fermeté celui qui le frappait personnellement. L'Empereur ayant atteint son but, le traita bien dans son audience de congé, et lui témoigna qu'il le reverrait volontiers au même poste, quand les conjonctures qui avaient exigé son éloignement seraient passées. M. et Mme de Senfft crurent devoir consacrer à M. et Mme de Lucchésini dans ces derniers moments tous les soins de l'amitié, et ils sont toujours restés en rapports avec eux, depuis qu'après la négociation infructueuse de Charlottenbourg, le marquis est allé à Lucques où Mme de Lucchésini l'avait précédé, et où ils se sont attachés l'un et l'autre à la cour de la princesse Elisa, sœur de l'Empereur Napoléon.

Le général Vincent, envoyé par la cour de Vienne avec une commission relative à l'échange des prisonniers, était chargé des intérêts politiques de l'Autriche, qui lui ont également été confiés depuis à Varsovie pendant la campagne de 1807, ainsi qu'à l'intéressante époque des conférences d'Erfurt. Il attendait à Paris l'arrivée du nouvel ambassadeur, laquelle n'eut lieu qu'après la déposition de la couronne impériale d'Allemagne. Lorrain d'origine, cette homogénéité nationale si puissante sur le cœur des Français était singulièrement favorable aux relations que M. de Vincent avait à entretenir, tandis que son esprit, à la fois sage et ferme, lui acquérait une juste considération. L'Empereur, intéressé alors à ménager l'Autriche, se livrait quelquefois à des mouvements de confiance dans ses entretiens avec lui. C'est ainsi que

le 17 juillet, M. de Senfft se trouvant chez M. de Vincent au retour d'une audience que ce dernier avait eue à Saint Cloud, reçut de lui l'avis important que la Saxe ferait bien de se garder de se laisser entraîner par la Prusse qui courait à sa perte; que l'Electeur n'avait rien de mieux à faire que de déclarer son indépendance et sa neutralité et de la soutenir en attachant à son système les petits états voisins; que cette attitude politique serait reconnue par la France sans que celle-ci exigeât l'annexion de la Saxe à la Confédération du Rhin. M. de Senfft saisit avec chaleur cette idée, dans l'exécution de laquelle il crut voir un moyen d'arrêter la fougue prussienne, malheureusement excitée alors dans un moment où rien n'était prévu ni préparé, et où il importait surtout de gagner du temps et de faire différer la guerre. Il transmit le même jour à sa cour la teneur de sa conversation avec le général Vincent dans une dépêche chiffrée qu'un courrier prussien emporta jusqu'à Leipzig. L'avis donné par M. de Senfft n'éveilla pas même l'attention du cabinet de Dresde. On se croyait engagé vis à vis de la Prusse par la promesse de concourir avec elle à la défense du Nord de l'Allemagne; on voulut se flatter que tout s'arrangerait par la voie des négociations; enfin le comte de Loss, homme intègre et plein d'honneur, mais faible et entraîné par les passions de ceux qui l'entouraient et qui partageaient l'esprit de vertige des salons de Berlin, était trop prévenu pour s'arrêter à une pensée venant de Paris, et qui lui parut être une trahison envers la Prusse, tandis que cette puissance aurait pu de cette manière être encore arrêtée au bord de l'abîme vers lequel elle se précipitait.

Plus tard, au mois d'août, pendant que le cabinet français, dans ses négociations directes avec la cour de Berlin, reprochait à celle-ci d'avoir conçu le projet de former une Confédération du Nord de l'Allemagne d'après le modèle de la Confédération du Rhin, la proposition insinuée à Paris par le général Vincent fut faite officiellement par M. Durant à Dresde où elle resta également sans effet. M. de Talleyrand la renouvela à M. de Senfft au commencement de sep-

tembre; mais il était trop tard: la Saxe était occupée par une armée prussienne et les troupes de l'Electeur s'y étaient jointes. L'Empereur partit de Paris. On écrivait à M. de Senfft que la Saxe n'avait aucun sujet de guerre avec la France, et que ses troupes n'agiraient pas hors de son territoire. C'était le langage qu'il avait à tenir, et d'après lequel il ne put songer à quitter Paris lorsque le général de Knobelsdorff et M. de Wallburg, ministre de Hesse, en partirent. Des bruits vagues et contradictoires se répandirent d'abord à Paris sur les premiers événements de la guerre aux bords de la Saale. Ce fut un soir, au théâtre français, que la lecture d'un bulletin communiqué par le Prince-Archichancelier de l'Empire apprit à la fois au ministre de Saxe et au public, le commencement des hostilités, la bataille d'Iéna et la marche de l'Empereur sur Berlin. Six mille Saxons faits prisonniers avaient été renvoyés en prenant l'engagement de ne plus servir contre la France, et avec une clause honteuse qui admettait le cas que leur souverain leur pût ordonner de violer une pareille promesse. Cette circonstance a toujours inspiré à M. de Senfft de l'éloignement pour M. de Funk, alors officier dans l'état-major-général, et qui, ayant assez de lumières pour en comprendre la valeur, lui parut principalement responsable de la signature du corps des officiers saxons.

Ces événements ne laissaient pas de doute sur la tournure que les choses allaient prendre en Saxe; il n'y avait donc aucun mérite à la détermination que prit M. de Senfft d'attendre à Paris le développement ultérieur des circonstances et les ordres de l'Electeur. Néanmoins on lui en sut gré, et c'est de là qu'a daté pour lui la bonne opinion et la confiance de son souverain. Le comte Léopold de Beust et son frère, le comte Charles, ministre à Paris, avaient mandé par ordre du Prince-Primat, leur maître, l'un au comte de Hohenthal, ministre des conférences du Roi, l'autre au comte Marcolini, que l'Empereur avait témoigné à son passage à Aschaffenbourg: „que l'Electeur de Saxe le trouverait bien disposé pour lui s'il ne quittait pas ses états; mais qu'en

partant de Dresde, il se ferait considérer comme l'ennemi personnel de Sa Majesté Impériale." Ces lettres avaient fait impression sur le comte Marcolini naturellement porté par crainte à se jeter dans les bras du plus fort. Néanmoins, à la nouvelle du désastre d'Iéna, le sentiment du comte de Loss et de tous les membres de la famille électorale paraissait l'emporter, et les voitures de la cour étaient déjà chargées pour se retirer d'abord à Budissin et de là en Bohême. Cependant M. de Thielmann, capitaine des hussards, envoyé auprès de l'Empereur avec une commission purement militaire du général Zeschwitz, commandant des troupes saxonnes, avait été chargé par Napoléon à son quartier général de Mersebourg d'un message verbal pour l'Electeur; celui du major Funk, dépêché du champ de bataille d'Iéna, enfin la proclamation que le grand-duc de Berg venait de faire à Langensalza pour tranquilliser les habitants de la Saxe, firent changer toutes les dispositions, et l'on passa en un instant de la crainte et de l'horreur à la confiance et même à la pensée illusoire que l'on ne se trouverait pas en état de guerre avec la France. On se décida à rester; l'Electeur envoya l'un de ses aides de camp à Wittenberg avec une lettre pour l'Empereur, dans laquelle il protestait de ses sentiments pacifiques, de plus le général Zeschwitz eut ordre de quitter l'armée prussienne avec le reste de ses troupes. Ce point obtenu, les apparences de neutralité s'évanouirent bientôt: le général Hédouville parut avec le corps d'armée destiné au prince Jérôme, et après lui arrivèrent M. de Thiard, chargé du commandement militaire, et M. Dumolard, intendant de l'arrondissement de Dresde avec plusieurs collègues entre lesquels le pays fut réparti. On s'empara d'une partie des caisses publiques, on prit les chevaux de plusieurs régiments de cavalerie, on enleva l'artillerie de l'arsenal de Dresde, on mit la main sur le mobilier que le ministre d'Angleterre, M. Wynn, avait laissé dans son hôtel et que les autorités françaises firent vendre sans avoir égard aux réclamations de quelques créanciers saxons. Enfin la cour prit le parti d'envoyer un

négociateur à Berlin. Le choix tomba sur le comte de Bose, grand-chambellan, qui n'avait joui jusque-là que d'une sorte de reflet de la faveur du comte Marcolini. C'était un courtisan sentimental qui, avec de bonnes intentions, une vanité crédule et de l'enflure dans le langage, manquait entièrement de cet essor de caractère et de ce tact qui garantissent les hommes d'une trempe plus forte, dans les moments même les plus critiques, de tout ce qui est plat et avilissant. L'opinion générale n'accordait au comte de Bose ni talents, ni connaissances, ni habitude des affaires; le public le vit donc dès lors à regret chargé des intérêts les plus importants de l'état. Il partit pour Berlin sans pleins pouvoirs; on croyait encore faire valoir la prétendue neutralité de la Saxe. On apprit bientôt que c'était d'un traité de paix, d'une contribution et de l'accession à la Confédération du Rhin qu'il s'agissait. La pensée d'être obligé de fournir un contingent dans la guerre contre la Prusse répugnait aux sentiments de l'Electeur. M. de Thiard eut ordre de lui demander une audience et de poser catégoriquement la question, si Son Altesse Electorale voulait être l'alliée de l'Empereur ou non? Le comte de Loss opinait pour écarter par une réponse ferme toute participation à la guerre contre la Prusse; M. de Marcolini l'emporta à force d'instances, et la honte du gouvernement saxon fut prononcée. On envoya pleins pouvoirs au comte de Bose. Un million de francs fut mis à sa disposition pour M. de Talleyrand, et cinq cent mille francs pour M. Durant, qui se donnait du mouvement pour les affaires de la Saxe; ces sommes furent acceptées, mais un nouvel incident vint troubler la marche de la négociation. Une dépêche de M. Wynn, tombée entre les mains du gouvernement français, portait que le comte de Loss avait tenu, dans une conversation confidentielle avec le ministre d'Angleterre, à l'époque où l'Electeur écrivait à l'Empereur pour l'assurer de ses dispositions amicales, un langage qui, trois jours avant, aurait pu être celui d'une conférence officielle, excusant la marche nouvelle que devait suivre son souverain, et exprimant des sentiments que les circon-

stances n'avaient pu changer en un instant. On pouvait demander l'éloignement d'un ministre contraire au nouveau système que la Saxe devait adopter; mais on voulut que le renvoi du comte de Loss portât le caractère le plus avilissant pour cette cour, celui d'un désaveu public et formel de tous les sentiments dans lesquels elle avait naguère abondé, et c'est précisément ce dont la lettre interceptée de M. Wynn fournissait l'occasion. Elle fut saisie; le comte de Bose fut mandé auprès de l'Empereur qu'il trouva courroucé, accusant l'Electeur de trahison; le ministre se confondit en phrases, en aveux de désespoir et d'attendrissement; le monarque s'adoucit et M. de Bose crut avoir sauvé son maître. Il écrivit au comte de Loss sur les circonstances qui exigeaient sa retraite; sans le prévenir, il manda les mêmes détails au comte de Marcolini. Le premier tarda d'un jour à rendre compte de cette affaire à l'Electeur, délai qui ne saurait être attribué qu'à l'espoir d'un retour de fortune en faveur de la cause de sa conviction, tandis qu'il ne pouvait se flatter en aucune façon de conserver sa place dans les circonstances nouvelles; on en fit un crime au comte de Loss. Agé de soixante-dix ans, et après trente ans d'un ministère sans reproche du côté de l'honneur et du zèle, son congé lui fut signifié de la manière la plus sèche et la plus dure.

La mesure de l'abaissement était comblée: il était désormais prouvé que la peur avait pris le dessus sur tous les autres sentiments. Néanmoins la marche de la négociation s'arrêta encore; le comte de Bose crut remarquer qu'on attendait que l'Electeur se fût humilié personellement. Après quelques hésitations, il proposa un voyage à Berlin qui fut sur le champ résolu. L'Empereur venait de partir pour Posen et l'Electeur ne vit que M. de Talleyrand. Enfin M. de Bose fut mandé au quartier général impérial, et la paix fut signée à Posen le 11 décembre 1806.

On s'occupait à Dresde du choix d'un nouveau ministre des affaires étrangères, et les vues du Roi se portaient sur le comte de Schönfeld, alors envoyé à Vienne et le plus ancien dans la carrière.

M. Demoûtier, chargé d'affaires de France, déclara que M. de Bose conviendrait le mieux à son maître, et sa nomination fut décidée.

Quand M. de Senfft apprit la démission du comte de Loss par une dépêche du comte de Hopffgarten, ministre de l'intérieur chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, son premier mouvement fut de donner la sienne d'un poste où il allait dorénavant servir un système opposé à celui qu'il avait professé par conviction. Il proposa à Mme de Senfft d'aller vivre aux bords du lac de Genève dans une retraite que leur imagination avait souvent rêvée. Des rapports de famille pénibles les détournèrent alors de cette détermination qu'ils ont bien des fois regretté de ne pas avoir suivie.

La teneur du traité de Posen parut d'abord dans la gazette de Liége sans caractère d'authenticité, et M. de Senfft, qui n'en avait encore reçu aucune connaissance officielle, saisit cette circonstance dans son premier rapport adressé au comte de Bose, pour faire, en énonçant quelques doutes sur l'authenticité de l'article liégeois, la critique des conditions du traité. Il releva, par le parallèle des droits exclusifs accordés aux diverses Confessions chrétiennes dans les constitutions récentes de la Hollande et de la Suisse, sous le prétexte d'un principe contraire adopté par la confédération Rhénane, l'atteinte portée aux engagements qui liaient le souverain vis à vis des états saxons par rapport aux droits politiques des catholiques, droits qu'on aurait vus sans répugnance, disait-il, établis sur un pied d'égalité par un arrangement de gré à gré.[a] Il dit son sentiment sur l'inconvenance de faire marcher des troupes contre la Prusse dans la même guerre où cette puissance avait été l'alliée de la Saxe. Il se montra sensible à la cession d'une lisière de la Thuringe dans laquelle la terre de Neuheiligen qui lui appartenait par Mme de Senfft, allait être comprise, mais qui fut depuis réalisée ailleurs. En exhalant ainsi son

---

[a] M. de Senfft professait alors la religion protestante qui était celle de son pays et de sa famille. Il est rentré dans le sein de l'église catholique en 1819 avec sa femme et sa fille unique.

déplaisir sur la marche que venait d'adopter son gouvernement, il en faisait peut-être trop pour un fonctionnaire qui continuait à servir ce gouvernement, sans en faire assez pour maintenir sa fidélité aux principes qu'il avait professés jusqu'alors. On fut blessé à Dresde de ses remarques, mais on ne les releva point. On s'imaginait à tort qu'elles étaient provoquées par le désappointement de n'avoir point été appelé au ministère à la place du comte de Bose; pensée qui ne s'était jamais présentée à son esprit.

M. de Senfft eut, peu après cette époque, un plaisir très vif par la nomination de M. de Bourgoing au poste de Dresde. Il avait connu ce ministre à Copenhague en 1801. Envoyé l'année suivante en Suède, la publication de son discours au Roi à sa première audience, où il avait développé la tendance monarchique du gouvernement consulaire, lui avait attiré une disgrâce dans laquelle il gémissait à Paris, s'efforçant de fournir par le fruit de ses travaux littéraires à l'entretien de sa famille, auquel sa petite pension ne pouvait suffire. Une bonhomie rare, une simplicité de cœur touchante et une disposition éminemment bienveillante, jointes à un grand fonds de gaîté et de courage, formaient les traits de cet heureux caractère. Avec une instruction très étendue et une activité infatigable, il n'avait ni le goût sûr et l'esprit de critique qui font le grand écrivain, ni le tact et la mesure d'une homme d'état. M. de Senfft le revit avec plaisir à son arrivée en France et ils se lièrent intimement pendant les neuf premiers mois de son séjour à Paris. Ce fut un soir qu'étant malade au lit, il vit entrer chez lui M. de Bourgoing qui avait forcé sa porte, et qui vint se jeter à son cou. A peine pouvait-il proférer le sujet de sa joie. Il venait de recevoir sa nomination que M. Maret, son ami, avait obtenue de l'Empereur à la suite d'une action d'éclat au combat d'Ostrolenka qui avait mérité à Armand de Bourgoing la croix de la légion d'honneur. Ce bon fils avait dit au ministre, en passant par Varsovie: „je périrai ou j'obtiendrai la grâce de mon père.“ Ce mot eut la récompense qu'il

méritait, et jamais joie ne fut plus pure et plus vivement sentie que celle de cet heureux père.

Le départ de M. de Bourgoing pour son nouveau poste fut précédé de celui de M. de Senfft, qui reçut l'ordre de rejoindre la partie du corps diplomatique de Paris, qui avait suivi le quartier général de Napoléon et qui était alors rassemblé à Varsovie. Arrivé à Dresde au mois de mars 1807, il apprit que l'on venait de donner un nouveau rendez-vous à Berlin aux diplomates de la confédération. C'est là qu'il alla rejoindre M. M. de Beust et de Winzingerode, ministres du Prince-Primat et du Roi de Wurtemberg. M. de Globig, qu'on avait envoyé à Varsovie en attendent l'arrivée de M. de Senfft, en revint peu après. M. de Talleyrand, qui voulait écarter de son voisinage le foyer du commérage diplomatique, n'avait jamais eu l'intention de se rendre à Berlin; il retint auprès de lui à Varsovie le général Vincent et le baron de Dalberg, et la préférence accordée à ce dernier et motivée par l'amitié personnelle de M. de Talleyrand, excita vivement la jalousie des ministres des autres cours. M. de Gagern, ministre du duc de Nassau, que les affaires avaient fait rester à Varsovie quelque temps de plus que les autres diplomates allemands, repassa par Berlin en retournant à Wiesbaden. Il avait été l'un des signataires de l'acte de la Confédération Rhénane, et se trouvait mêlé à toutes les intrigues d'alors. Ne manquant ni d'idées ni d'une certaine hardiesse qui fait souvent réussir dans une position subalterne, il avait acquis du crédit auprès de M. de Talleyrand qui se servait de lui pour ses affaires d'argent avec les princes d'Allemagne. Ce fut par ce moyen que les princes de Schwarzbourg, de Waldeck, de Lippe et de Reuss obtinrent à Varsovie leur admission à la Confédération du Rhin. L'Empereur a dit depuis qu'il avait été trompé à leur égard, que s'il avait su ce qu'il en était, jamais il n'aurait consenti à leur accession. Il faut dire ici que M. de Talleyrand, tout en profitant de sa position pour augmenter sa fortune par des moyens quelquefois peu délicats, ne s'est jamais laissé engager,

même par les motifs d'intérêt les plus puissants, à favoriser des plans qu'il pouvait regarder comme destructeurs pour le repos de l'Europe. C'était lui sans doute qui avait le plus fait dans le principe pour l'asservissement de l'Allemagne, et ayant préparé par une politique artificieuse l'immense prépondérance de la France sur le continent, il s'était ôté lui-même les moyens d'arrêter l'ambition insatiable de celui qui gouvernait ce colosse de puissance. Néanmoins, au risque même de déplaire au maître, il s'opposa toujours aux projets qui, au milieu de la paix, tendaient à engager la France dans de nouvelles guerres interminables. C'est par ce motif qu'il refusa constamment son appui aux intérêts de la nationalité polonaise. Une somme de quatre millions de florins, offerte à Varsovie par les magnats pour obtenir son suffrage en faveur du rétablissement de leur pays, leur fut restituée après être restée déposée pendant plusieurs jours entre les mains du baron de Dalberg. Considérée sous ce point de vue, sa retraite du ministère après la paix de Tilsit fut très honorable. L'Empereur voulait des instruments parfaitement soumis; il en trouva qui servirent aveuglément ses volontés et qui, renchérissant sur ses velléités les plus démesurées, ne firent qu'entretenir chez lui le vertige qui couvrit l'Europe de ruines et l'entraîna lui-même à sa perte. Mais toutes les fois qu'il consulta M. de Talleyrand, il trouva chez ce diplomate la même modération dans les vues, la même sagesse dans les conseils; l'opinion prononcée de ce ministre au sujet des affaires d'Espagne, en lui attirant une nouvelle disgrâce, marquera toujours glorieusement sa place dans l'histoire.

M. de Globig avait été envoyé à Varsovie avec la mission de faire des représentations contre l'admission implicite des maisons de Schwarzbourg et de Reuss à la ligue du Rhin, et d'obtenir au moins la réserve des droits de la couronne de Saxe sur leurs possessions. Le Roi n'avait point voulu demander à la France la réunion d'aucun des territoires voisins de ses états. M. de Bose avait négligé d'accueillir les propositions que fit en janvier le chancelier de Kitelhardt,

envoyé par les princes de Schwarzbourg pour réclamer la protection de la cour de Dresde. Mais quand il sut que cet envoyé, rendu à Varsovie, y avait obtenu des espérances, il cria à la trahison, et voulut revendiquer les états des ces princes comme une dépendance de la Saxe. M. de Globig avait à peine débuté à Varsovie, qu'il reçut l'invitation d'aller attendre M. de Talleyrand à Berlin, et dut partir sans s'être acquitté de sa protestation. M. de Senfft n'en fut pas plutôt instruit, qu'il envoya un courrier à Varsovie avec les mémoires dont M. de Globig avait été chargé, et qu'il accompagna d'une lettre très pressante pour M. de Talleyrand qui lui répondit „que la question relative aux droits de la Saxe sur une partie des domaines de la maison de Schwarzbourg demeurait entière“ et qui fit prendre à cette maison, par un article séparé de son traité d'accession, l'engagement de s'arranger avec la cour de Dresde au sujet de ces droits. Ce succès consola M. de Senfft du reproche que lui fit le comte de Bose d'avoir envoyé sa lettre au ministre français sans l'avoir précédemment soumise à l'approbation de sa cour. Un pareil délai aurait fait perdre le moment décisif avant la conclusion du traité d'accession de Schwarzbourg. Quand aux princes de Reuss, il ne s'agissait que de réserver des droits de succession éventuelle sur leurs possessions, et il n'en fut plus question dans la suite.

Le public de Dresde était singulièrement frappé de terreur au printemps de 1807. Une révolution de système arrivée à une cour aussi paisible ne pouvait pas manquer de produire cet effet. Plusieurs individus en avaient été atteints. La famille du comte de Loss avait partagé la disgrâce de son chef; son fils, maréchal-intendant des palais et jardins, sans perdre sa place ni être exilé, avait défense de paraître à la cour. Le Roi effrayé, M. de Marcolini dominé par la peur, le comte de Bose ébahi de crainte, d'admiration et de reconnaissance sentimentale pour l'Empereur et de confiance pour ses protestations d'amitié, communiquaient leurs dispositions à tout le monde. Les

propos tranchants de M. Dumoûtier, chargé d'affaires de France, menaçaient tous ceux qui s'étaient prononcés dans un sens opposé à la France. Il avait inventé le fantôme d'une correspondance en chiffres entre Mme de Senfft et sa vieille amie Mme de Bischoffswerder, épouse divorcée du défunt général prussien de ce nom, et dont les filles étaient placées à la cour de Berlin; femme aimable qui se faisait chérir par la douceur de son commerce et la grâce singulière de son esprit. On accabla de toutes parts M. de Senfft de conseils timorés. La vivacité de Mme de Senfft inspirait de l'inquiétude, et ce ne fut pas sans appréhension qu'on la vit le rejoindre à Berlin. Les dispositions des esprits étaient bien changées, lorsque M. de Senfft revit Dresde en 1810. Le temps avait adouci les premières impressions, la modération du caractère de M. de Bourgoing avait rendu le courage aux plus timides, les événements de l'an 1809 avaient donné l'impulsion à une sorte de réaction contre la France, et il s'était fait un revirement général dans la disposition des esprits. Les déclamations du comte de Bose étaient couvertes de ridicule, et la vénération même qu'on portait généralement au Roi était altérée; on se sentait humilié du caractère de servilité que le ministre avait su donner à l'attachement de ce prince à l'alliance française, et la haine nationale avait repris son ancien essor.

Berlin présentait à l'époque dont nous parlons un spectacle bien différent. Tout était couvert de deuil; mais l'orgueil national se Roi dissait contre le malheur, et la régénération de ce peuple, qui a depuis si héroïquement vengé la honte des journées d'Iéna et de Prenzlow, se préparait dès lors. Mais les dispositions de la société de Berlin n'étaient pas alors exemptes d'injustices, d'erreurs et même de ridicules. On se refusait à croire aux succès les plus avérés des armes françaises, et en prétendant attribuer les victoires de l'Empereur *au hasard*, on oubliait que savoir profiter des hasards est l'apanage du génie, et les laisser échapper, celui de l'ineptie ou du moins de la médiocrité. M. et Mme de Senfft furent bien accueillis par leurs anciens amis; néanmoins



la manière de voir souvent fausse de ceux-ci, leur aigreur contre le gouvernement saxon, quoique justifiée à un certain point par les circonstances, mettait quelque gêne dans ces rapports. Le souvenir du célèbre historien Jean Müller restera à jamais lié pour eux à celui de ce séjour. Esprit supérieur, cœur bienveillant, mais caractère souvent faible, son optimisme l'entraîna alors à des erreurs qu'il a payées par une mort prématurée. Justement blâmé par les Berlinois du changement subit de ses sentiments sur la politique du moment, son commerce n'en était pas moins d'un grand intérêt, et il jaillissait de sa conversation des traits de lumière sur l'histoire du passé comme sur les événements du jour.

Le général Clarke[a] était pendant la guerre de Prusse gouverneur-général de Berlin et de la Marche de Brandebourg. Il fut chargé de faire les honneurs de la ville au corps diplomatique que M. de Talleyrand avait envoyé l'attendre à Berlin jusqu'au moment de son retour à Paris. Il n'eut autre chose à faire que d'écouter ces diplomates sur des intérêts qui étaient hors de sa compétence, de leur communiquer les nouvelles des succès des armées françaises, et de célébrer enfin ces victoires par des *Te deum*, des dîners et des toasts. Le général Clarke, qui a marqué dans la diplomatie par sa mission à Florence et par sa négociation avec les lords Yarmouth et Lauderdale en 1806, a été certainement l'un des hommes les plus intègres du gouvernement impérial de France. Avec du goût, de l'esprit et les formes de la meilleure compagnie, il aimait à faire remarquer l'ancienneté de la famille irlandaise dont il descend. Il était sujet aux accès d'une humeur bourrue mais jamais malfaisante. Il avait des connaissances et de l'aptitude au travail, mais il manquait quelquefois de ce calme d'une tête froide qui ne se laisse point accabler sous le poids des affaires, et son âme n'était pas de la trempe qu'il aurait fallu pour soutenir toujours les mouvements nobles et justes de son cœur

[a] Depuis comte de Lunebourg et plus tard duc de Feltre, ministre de la guerre sous l'empire et sous la restauration, mort en 1821.

contre les volontés absolues de son maître. M. de Senfft fut avec lui à Berlin, et depuis à Paris, sur un pied d'amitié et de confiance auquel il dut en 1809 la satisfaction de soustraire le fils aîné de Mme la duchesse d'Esclignac, fait prisonnier en Espagne, à la rigueur des lois portées contre les Français pris les armes à la main. Il fit entrer ce jeune homme dans un régiment étranger au service de la France, après lui avoir donné asile pendant deux mois dans sa maison. M. de Senfft fit encore à Berlin une connaissance qui servit de lien entre lui et le gouverneur-général. C'était le docteur Harbauer, alsacien, médecin du prince d'Orange, et que le général Clarke, marié en Alsace, avait retrouvé à Erfurt, emmené avec lui et chargé depuis du secret de la poste, emploi dont il s'acquitta avec tant de discrétion, de ménagement et de délicatesse, qu'il mérita l'estime et la reconnaissance générale. C'était d'ailleurs une bonne tête, homme de résolution et d'une société agréable. Il suivit le général Clarke à Paris où il eut une grande vogue pour son art, et où il s'attacha beaucoup à la maison de M. de Senfft auquel il a rendu des service essentiels. Lors du départ de celui-ci, il accepta une place à Saint-Pétersbourg, d'où il est revenu en France après s'être marié dans l'été de 1812.

On a déjà nommé parmi les diplomates alors réunis à Berlin le comte de Winzingerode, ministre des affaires étrangères du royaume de Wurtemberg. On ne peut s'empêcher de déplorer qu'avec de l'élévation dans les sentiments et des moyens qu'il a, du reste, utilement employés pour son souverain, le caratère de cet homme d'état ait été compromis dans l'opinion par quelques erreurs et surtout par des circonstances malheureuses. Il se faisait remarquer par une vanité qui avait été nourrie dans sa jeunesse par dès succès de boudoir et qui se trahissait plus tard par une représentation un peu théâtrale et par la bouffissure diplomatique de la monarchie wurtembergeoise. Il reparut à Paris en 1809, en qualité de ministre de Westphalie, après avoir été supplanté dans la faveur du Roi de Wurtemberg par le comte de Taube, son protégé, et disgrâcié

pour avoir voulu soutenir le comte de Truchsen-Waldbourg, qu'il aimait avec tendresse, dans une dispute de préséance avec ce même comte de Taube.

Le comte Charles de Beust, Saxon d'origine, avait quitté le service de sa patrie en 1775 pour se livrer à des spéculations d'exploitations de mines et de fabriques chimiques dans les Pyrénées. Il avait joué depuis à Paris un rôle d'aventurier devenu plus qu'équivoque pendant la révolution. Le Prince-Primat, qui employa plus tard M. de Beust, a dû ses infortunes surtout à la fatalité d'un coup-d'œil portant toujours à faux et sur les hommes et sur les choses, et qui l'a entraîné dans une suite d'erreurs graves en rendant inutiles et vaines tant de qualités brillantes et de bonnes et nobles intentions. C'est ainsi que ce prince se trouva déchu vers la fin de sa carrière d'une réputation sur laquelle l'Allemagne avait fondé autrefois de grandes espérances. Il avait revêtu M. de Beust du titre de son ministre, titre qui couvrait mal les relations avec la police de Paris dont on l'accusait hautement. D'une activité infatigable pour rendre de petits services comme pour parvenir à ses petites fins, M. de Beust était d'ailleurs pétri de ridicule, et ne contribua pas peu à avilir dans l'opinion la diplomatie allemande, par les formes grotesques et surtout par la bassesse qu'il mettait dans ses rapports avec les autorités françaises.

Il n'était resté à Berlin du corps diplomatique accrédité à la cour de Prusse que les ministres d'Espagne, de Portugal, de Bavière, ainsi que le baron de Binder, chargé d'affaires d'Autriche. Celui-ci, homme spirituel, dont la causticité ne ménageait guère son prochain, a été depuis ministre plénipotentiaire à Copenhague et à Stuttgard et a tenu dans l'opinion un rang distiñgué parmi les diplomates autrichiens. M. de Corréa, ministre de Portugal, n'était connu que par les extravagantes déviations de la vérité qu'il se permettait dans ses récits. C'est lui qui a inventé l'idée de miner le Tage pour la défense de Lisbonne. Le général Pardo, représentant de l'Espagne, et plus tard ministre du Roi Joseph à Saint-Pétersbourg,

où il est mort, se rendait remarquable par l'étrange abus qu'il faisait de sa connaissance approfondie de la langue grecque en composant des odes à l'honneur du Prince de la Paix. Le chevalier de Bray, ministre de Bavière, est connu de tout le monde: des connaissance très variées, de la facilité, un commerce sûr, de l'esprit de conciliation, tels sont les titres qui lui ont déjà valu et qui lui vaudront sans doute encore de nombreux succès. M. de Senfft l'avait connu à Ratisbonne en 1796, encore sans fortune, soutenu par l'agrément et la complaisance qu'il apportait dans la société. Il s'était attaché depuis au bailli de Flaxlanden qu'il suivit à Rastadt et à Saint-Pétersbourg. Nommé ministre en Russie, il fut refusé par Paul Ier qui avait pris de l'humeur contre sa cour et contre sa personne au sujet des affaires de l'ordre de Malte en Bavière, pour lesquelles M. de Bray avait été employé. Il fut à Berlin fort en crédit auprès de la feue Reine qui lui retira ses bonnes grâces quand il fut obligé de virer de bord en prenant parti pour la France lors de la guerre de 1805. Il avait épousé à Berlin Mlle de Löwenstern, Livonienne bien née, jolie et riche. Il y rechercha avec succès la facile bienveillance de M. Maret et sa positition au service de la Bavière est assurée par l'amitié de M. de Montgelas.[a]

M. de Senfft reçut à Berlin, au mois de mai, l'avis d'une maladie grave dont sa belle-mère, la comtesse de Werthern, avait été atteinte à Kiel; elle demanda à voir sa fille, et M. de Senfft profita de la permission qu'il avait obtenue d'aller passer huit jours dans une terre près de Leipzig, pour accompagner sa femme dans un voyage dont la piété filiale lui imposait l'obligation, et dont il revint au terme indiqué par son congé. Le comte de Bose prétendit trouver de l'irrégularité dans ce voyage; mais certes il y avait au moins de la pédanterie à la relever.

Enfin la paix fut signée à Tilsit, et l'Empereur Napoléon vint à

---

[a] M. le comte de Bray a été sous la restauration ministre de Bavière à Paris et depuis accrédité à Vienne en la même qualité. Retiré de ce poste depuis 1831, il est mort l'année suivante.



Dresde jouir de son triomphe et des empressements des princes allemands qui y accoururent en personne ou y envoyèrent leurs ministres. M. de Senfft eut ordre de s'y rendre le 17 juillet. Il n'eut aucune part à la convention du 22 de ce mois, par laquelle la cession de plusieurs districts de la Saxe en faveur du royaume de Westphalie fut déterminée et le Roi mis en possession du duché de Varsovie avec l'obligation de le gouverner d'après la constitution donnée par l'Empereur, et sous la réserve des créances prussiennes que ce souverain garda à sa disposition. Ce séjour de l'Empereur et principalement ses longs entretiens avec le Roi sur la route de Bautzen à Dresde et de Dresde à Meissen, achevèrent de river les fers de la Saxe en ajoutant le prestige de l'ascendant personnel à la terreur dont le Roi était frappé depuis la bataille d'Iéna. M. de Senfft revint à Paris au commencement d'août. La fin de ce mois fut marquée par le mariage du Roi de Westphalie qui suivit de près le voyage de Fontainebleau. M. le prince de Bénévent, nommé vice-grand-électeur, venait de céder le ministère des affaires étrangères à M. de Champagny, en conservant la charge de grand-chambellan. L'ennui que donnait à l'Empereur le travail de son successeur valut à M. de Talleyrand un retour de faveur au mois d'octobre de cette même année, où les fonctions d'archichancelier d'état, qui lui furent provisoirement confiées, parurent lui donner de nouveau une part directe aux affaires politiques. Ce fut à cette époque qu'il fit nommer au poste de résident à Varsovie M. de Serra, presqu'inconnu à M. de Champagny et peu aimé de M. Maret qui avait eu jusques-là la principale influence dans les affaires de Pologne.

Appréciant l'intérêt du moment, M. de Senfft prit une maison à Fontainebleau où il passa, sans y paraître fixé, presque tout le temps du séjour de la cour qui ne finit que le 17 novembre. La plupart des ministres étrangers suivirent plus ou moins cet exemple. On faisait de mauvais dîners chez M. de Champagny, et de temps en temps des dîners fort agréables suivis quelquefois de bals improvisés

chez Mme de la Rochefoucauld, dame d'honneur de l'Impératrice; on passait les soirées chez Mme Maret ou chez M. de Talleyrand, et l'on ne voyait la cour que les jours d'audience diplomatique ou de spectacle, et aux bals auxquels l'élite de la société de Paris était invitée. Ce fut dans l'une de ces occasions que le grand-maréchal du palais ayant prié à dîner le corps diplomatique avec Mmes de Metternich et de Celle, et ayant répondu à M. de Senfft qui lui faisait remarquer le matin au palais l'oubli de l'invitation de Mme de Senfft, „qu'il manquait de place" celui-ci répliqua par un refus sec pour lui-même. Séparés au même instant par la foule, il reçut une heure après un billet d'invitation pour Mme de Senfft et d'excuse sur la réponse donnée dans un moment de distraction. Ayant demandé à dîner dans l'intervalle à M. de Talleyrand, il ne put accepter, et reçut dans une visite du soir de nouvelles protestations qui eurent au moins pour résultat qu'il n'eut jamais depuis à se plaindre de M. le maréchal Duroc. La présence de Mme la princesse de la Tour, que M. et Mme de Senfft voyaient beaucoup à Paris et qui vint passer quelque temps à Fontainebleau, répandit du charme sur ce séjour monotone que M. Rehberg, artiste plein de goût et d'une société agréable, habitant Rome, mais établi cet hiver-là dans leur maison à Paris, vint encore partager avec eux.

En voilà assez sur la vie sociale à cette mémorable époque où l'orage éclata sur le Portugal par la déclaration que l'Empereur fit à M. de Lima à l'audience diplomatique du 14 octobre, „que la maison de Bragance avait cessé de régner"; où, après des tirades contre l'Angleterre adressées dans cette même audience au ministre de Danemark et au député de la ville de Brême, tous les deux voisins de l'ambassadeur d'Autriche, il dit à l'un et à l'autre qu'il regardait comme son ennemi tout gouvernement qui tolérait chez lui un ministre anglais, phrase qui fit rappeler le prince de Stahremberg et éloigner M. Adair de Vienne; époque enfin où le traité de partage du Portugal et la



cession de la Toscane préludèrent à la catastrophe qui frappa l'année suivante les Bourbons d'Espagne.

On traitait en même temps des affaires importantes pour l'Allemagne. On avait appelé à Paris des députés du nouveau royaume de Westphalie, et on leur avait communiqué le projet de la constitution de cet état tel qu'il a été publié peu après dans le journal de l'Empire. M. de Senfft eut connaissance de cette pièce par l'un de ses amis, et y ayant trouvé l'article qui mettait dans la dépendance de la Westphalie les États des princes d'Anhalt, de Schwarzbourg, Lippe et Waldeck, il fit sur le champ de fortes représentations contre cet article en tant qu'il concernait la maison de Schwarzbourg, et remit une note pour faire valoir les droits de sa cour sur les possessions de ces princes. Il obtint par cette démarche que cet article fut rayé à la rédaction définitive de l'acte constitutionnel. Il ne put parvenir à obtenir de sa cour une décision favorable relativement aux discussions élevées avec les princes de Schwarzbourg qui aspiraient à faire cesser les rapports de dépendance d'une partie de leurs états vis à vis de la couronne de Saxe. Les complications auxquelles cette dépendance donnait lieu, semblaient en effet incompatibles avec la nouvelle position de ces princes comme membres souverains de la Confédération du Rhin, et comme ils étaient prêts à la racheter par des cessions territoriales, M. de Senfft proposa alors un arrangement qui, en enclavant complètement leurs possessions dans les frontières du royaume de Saxe, aurait réalisé pour celui-ci des avantages politiques et administratifs d'une grande importance. Cette idée ne fut point goûtée à Dresde; et le différend, provisoirement réglé par le retour de la confiance mutuelle quand M. de Senfft fut parvenu au ministère, est demeuré interminable pour le fonds, malgré les soins d'une commission nommée depuis de part et d'autre pour arranger les points en discussion.

La mission de Saxe fut chargée alors d'une autre commission qui n'eut pas plus de succès et ne pouvait guères en promettre. La convention

du 22 juillet indiquait le chiffre de la population comme base des cessions à faire par la Saxe en échange de l'acquisition du cercle de Cottbus. Le comte de Bose s'apercevant de la perte qu'on allait faire en revenus par cette transaction, prétendit avoir reçu la promesse verbale de M. de Talleyrand „qu'on aurait égard à cet objet" dont on n'avait plus pu faire mention dans la convention même, lorsqu'il fut relevé par le ministre saxon au moment de la signature après le départ de l'Empereur. On fondait sur cette promesse la demande d'une compensation de soixante mille écus de revenu annuel, et on proposait comme moyen d'indemmité la cession d'Erfurt et de son territoire sur lesquels ou faisait valoir d'anciennes prétentions. M. de Senfft ne put jamais faire reconnaître le principe de cette indemmité, et nous verrons ailleurs, comment l'espoir de l'acquisition d'Erfurt fut frustré au moment où l'on croyait y toucher. Il réussit mieux dans ce qu'il entreprit de son chef. En voici encore un exemple.

Le duc de Saxe-Cobourg était au nombre des princes allemands qui vinrent à Fontainebleau dans l'automne de 1807. Il était accompagné du baron de Dankelman et fut bientôt suivi de son ministre, M. de Kretschmann, ambitieux subalterne dont l'audace soutenue par un talent peu commun pour les affaires, aspirait, après avoir arrondi sa fortune, à s'élever jusqu'à la réputation d'un homme d'état. Il arriva avec le projet tout fait d'une constitution pour le duché de Cobourg, modelée d'après celle du royaume de Westphalie et portant l'introduction du Code Napoléon dans les états de son maître. Il s'était fait écouter par M. Maret et M. de la Bernardaire, quand M. de Senfft fut averti de ses vues par la loyauté du baron de Dankelman qui sacrifia en cette occasion sa position personnelle au devoir de déjouer des menées dangereuses. M. de Senfft en parla fortement à M. de Champagny, en lui représentant l'inconvenance de laisser prendre à la maison de Cobourg l'initiative d'un changement des institutions sociales en Saxe. Le ministre des relations extérieures entra dans ses raisons; M. Maret et M. de la



Bernardaire revinrent de la première impression que les idées de M. Kretschmann avaient faite sur eux; celui-ci ne trouva plus d'accueil nulle part, et le coup, qui aurait pu faire planche pour des changements toujours funestes quand ils se font par une influence étrangère, fut ainsi détourné. M. de Senfft s'expliqua sur cette affaire avec le duc de Cobourg qui lui sut gré de le débarrasser des intrigues de M. Kretschmann; mais celui-ci eut encore assez de crédit pour faire renvoyer quelque temps après M. de Dankelman, que le comte de Bose plaça depuis en qualité de résident de Saxe à Danzig.

Le grand-duc de Wurzbourg était venu à Paris sur l'invitation de l'Empereur qui affectait de lui témoigner de l'amitié. Il fut du voyage de Fontainebleau où l'aménité de son caractère et la dignité simple de ses manières, qui ressortaient singulièrement dans l'intérieur de cette cour, le firent chérir de tout le monde. Il avait auprès de lui le comte de Wolkenstein, Tyrolien, homme plein d'honneur et de sens, enfin digne ami d'un tel maître. Ce prince avait recherché en 1803 la princesse Auguste, fille de l'Electeur de Saxe. Arrivé à Dresde, sur le point de conclure, des difficultés survenues au sujet de ses indemmités et qui lui faisaient craindre une forte diminution de revenu, l'engagèrent à retirer sa demande. Cette démarche dictée par sa délicatesse n'en piqua pas moins au vif la cour de Saxe. Cependant le grand-duc venait de régler avantageusement pour lui en 1807 ses différends avec la Bavière sur la possession de Wurzbourg, et se voyant enfin une existence assurée, il crut devoir revenir à un engagement qu'il ne regardait pas comme rompu. Le comte de Wolkenstein vint annoncer à M. de Senfft l'intention de son maître de demander au Roi de Saxe la main de la princesse sa fille, et le pria de la part du grand-duc de transmettre une lettre écrite à cet effet, en l'assurant que l'Empereur, auquel ce prince avait parlé de sa démarche, lui en avait témoigné son approbation. M. de Senfft rendit compte de cette commission par courrier au comte Marcolini qui lui répondit, 'que Mme la princesse Auguste

était déterminée à ne pas changer d'état, et témoigna sa surprise de ce que le refus d'un plus grand mariage, qui avait été motivé par la même raison, eût pu laisser subsister aucun doute sur les dispositions de Son Altesse Royale. C'est ici le lieu d'éclaircir les différents bruits auxquels le prétendu éloignement de la princesse de Saxe pour le mariage a donné naissance. M. de Senfft a été à portée de constater que la supposition d'un mariage secret avec quelque personnage subalterne de la cour n'a aucun fondement. Il avait été question dans l'été de 1806 d'un mariage avec le prince Maximilien, frère du Roi, et toute la famille royale, fort unie dans son intérieur, se portait pour ce parti. Les dispenses étaient obtenues; mais la princesse, qui avait d'abord paru s'y prêter, détournée soit par le peu d'agréments personnels de son oncle et la différence d'âge, soit par la pensée de devenir veuve un jour sans être la mère du successeur au trône, finit par demander avec beaucoup de larmes qu'on lui rendît le consentement qu'elle avait donné. Néanmoins il est positif qu'on était très disposé à accéder aux propositions faites par M[me] la princesse Thérèse pour l'Empereur son frère au printemps de 1807, et que cette négociation ne fut rompue que par déférence pour l'Empereur Napoléon qui, consulté d'après les conseils timorés du comte de Bose par une lettre du Roi que le colonel Funk lui remit en route après son départ de Tilsit, répondit en arrivant à Dresde, „qu'il ne lui paraissait pas que ce mariage convînt pour le moment.“ Il parla alors au Roi de l'idée de marier la princesse au prince Jérôme et de lui assurer la succession de la Saxe. „Réuni à la Westphalie, ajouta-t-il, cela ferait un beau royaume.“ Le Roi, plein de probité, opposa à cette dernière proposition les droits de ses frères et de ses neveux; il n'hésita pas en même temps à laisser voir ses scrupules sur la validité du premier mariage du prince Jérôme, et l'Empereur, faisant sur le champ abstraction de son projet, lui déclara qu'il n'en serait plus question. Le mariage autrichien manqué, comme l'avaient été ceux d'Espagne et de Wurzbourg, donna assurément un certain dépit à la

princesse. Elle supporta cependant ces désagréments avec une force d'âme et une égalité d'humeur que son attachement pour ses parents et le sentiment de l'ascendant qu'elle commençait à prendre dans leur intérieur, lui rendirent plus facile à soutenir. C'est là ce qui donna lieu de croire à quelque motif caché qui n'a jamais existé. Le Roi lui-même se montra dans la suite persuadé de la répugnance de sa fille pour un changement d'état, et il l'attribuait sans doute soit à la tendresse filiale, soit à quelque sentiment religieux. Mais il ne fut plus question de mariage depuis la proposition du grand-duc de Wurzbourg, à l'appréhension près que le bruit public fit naître au moment du divorce de l'Empereur.

Revenu à Paris, M. de Senfft reçut vers la fin de l'année l'avis que le Roi, qui venait de faire un voyage en Pologne d'après le désir qu'en avait témoigné l'Empereur Napoléon par l'organe de M. de Bourgoing, avait résolu d'envoyer une députation de trois sénateurs du duché porter à Sa Majesté Impériale l'expression renouvelée de la reconnaissance nationale et de la sienne. C'était pour le ministre de Saxe en France le moment de réfléchir à la marche qu'il fallait tenir pour ne pas voir échapper à son influence ces nouveaux compatriotes trop disposés à prendre des allures indépendantes, et dont les intrigues pouvaient compromettre les intérêts et la dignité du Roi. Calculant à cet égard l'effet des relations sociales sur des hommes qui en général tiennent à l'éclat extérieur, il jugea que, pour être sûr d'eux, il était nécessaire que sa maison ne laissât rien à désirer, qu'aucune comparaison ne pût être faite à son désavantage, et qu'elle réunît la meilleure compagnie de Paris ainsi que les hommes en place de premier ordre. Il exécuta ce plan en faisant des sacrifices que la modicité des appointements attachés alors à sa place rendait nécessaires, et il le fit sans en faire valoir l'importance, comme il l'aurait pu et dû faire. Mais il réussit pendant tout le temps de son séjour à Paris, non seulement à prévenir toute déviation et jusqu'au moindre manque d'égards de la part des Polonais, mais aussi à se

concilier leur considération et leur attachement à un point auquel ce peuple, toujours jaloux de ceux qui le gouvernent, accorde rarement ces sentiments à un étranger. Il est vrai que M. de Senfft, attiré vers eux par goût autant que par calcul politique, leur a constamment porté un intérêt actif et sincère. La justice de leur cause et ce qu'il y a d'héroïque et de beau dans leur dévouement pour le nom de leur patrie, l'avaient toujours frappé, et il s'est longtemps flatté de trouver dans la résurrection de la Pologne et dans sa réunion avec la Saxe, un moyen de grandeur pour celle-ci et la possibilité de délivrer un jour l'Allemagne des indignes fers dans lesquels l'Empereur Napoléon la tenait enchaînée. Nous verrons ailleurs comment ces espérances furent trompées; mais celle de voir un jour réparer cette grande et première injustice qui a flétri la politique de notre siècle, et de relever la barrière si nécessaire entre de grands empires de nature entièrement hétérogène, ne s'éteindra jamais dans les cœurs généreux.[a]

M. le comte Stanislas Potocki et M. M. Dziatinski et Pierre Bielinski arrivèrent à Paris au mois de janvier 1808. M. de Senfft conservait un souvenir reconnaissant de l'accueil que, fort jeune encore, il avait trouvé dans la maison du premier à Dresde et à Rome. Ce souvenir aurait dû faire la base simple et naturelle de leurs rapports. Mais M. Potocki prit un ton cérémonieux; et cherchant à gagner de petits avantages en fait d'étiquette sans y réussir, il mit M. de Senfft malgré lui en garde contre ses prétentions. Des

---

[a] La cause polonaise s'est entièrement dénaturée depuis 1831. Cette entreprise, aventureuse sans doute et inconsidérée, mais illustrée par de glorieux faits d'armes, a mis au grand jour le défaut d'union et de confiance dans les chefs qui a de tout temps signalé le caractère de la nation et la rend incapable d'exécuter de grands desseins. Depuis cette époque, l'émigration polonaise cherchant partout à exciter des troubles, se mettant avec ardeur au service de tous les partisans du désordre, et ne reculant ni devant le crime ni devant l'abus hypocrite des ressorts de la religion, s'est effectivement constituée l'ennemie de l'ordre social en Europe.

(Note de l'auteur.)



manières distinguées, un grand usage du monde, des connaissances étendues et variées, un goût exquis, de l'éloquence naturelle, une conversation agréable et nourrie, enfin un fonds de bienveillance dans le caractère, qualités que possède éminemment M. le comte Potocki, ne sauraient compenser l'absence de tout ce qui tient à la trempe des âmes fortes et qui seul peut commander l'estime et fixer la confiance. Une vanité puérile, une façon de penser mesquine en fait d'intérêts pécuniaires, une tiédeur de courage que l'ambition même ne peut échauffer, et une jalousie toujours alarmée, donnent souvent du ridicule à un homme doué de tant d'avantages brillants.

La députation polonaise fut admise à l'audience de l'Empereur le 24 janvier. M. de Senfft avait obtenu après quelques discussions avec M. M. de Champagny et de Ségur, de se trouver à cette audience et de nommer à Sa Majesté Impériale les personnes composant la députation, laquelle lui fut présentée comme telle par M. le prince de Bénévent faisant les fonctions d'archichancelier d'état. Le discours de M. Potocki fut parfaitement convenable. L'Empereur leur parla près d'une heure avec peu d'interruption, et M. de Senfft rendit à sa cour un compte très détaillé de l'audience. Il a regretté plus tard de ne plus avoir en sa possession les papiers qui contiennent les détails de cette conversation. L'Empereur fit l'éloge du Roi; il appuya sur l'avantage d'avoir un souverain choisi autrefois par la nation et professant la même religion qu'elle. Il exhorta les Polonais à être tranquilles et à éviter de donner ombrage à leurs voisins, surtout à la Russie. Il marqua sa désapprobation à l'égard de la condescendance que le maréchal Davoust avait mise à laisser passer un bataillon prussien par un district de la Pologne; le territoire de la Confédération du Rhin, dit-il, est un „pucelage", personne ne doit passer dessus. En recommandant la modération dans les propos qui pourraient alarmer les voisins, il parla des dames polonaises; „les femmes, chez vous, comptent plus que les hommes", ajouta-t-il, et les trois

députés, dont deux au moins pouvaient s'appliquer ce propos (le troisième, M. Bielinski, était veuf), se gardèrent de le relever.

Cette députation présenta des plaintes sur l'épuisement du duché de Varsovie à la suite des efforts et des sacrifices de la dernière guerre, sur l'embarras des finances, la difficulté de faire face à la dépense qu'exigeait l'administration et surtout l'entretien de l'armée, sur les frais qu'occasionnait la présence de trente mille Français sous les ordres du maréchal Davoust, occupation stipulée par la convention de Dresde; enfin la députation fit des représentations contre la rigueur avec laquelle on exigeait des propriétaires le paiement des créances hypothéquées sur leurs terres, et que l'Empereur s'était réservées par la même convention, comme ayant appartenu au gouvernement prussien. Ces différents points furent l'objet de quelques mémoires et de plusieurs entretiens avec M. de Champagny. Enfin ce ministre annonça à M. de Senfft et aux députés polonais les résultats du travail qu'il avait soumis à l'Empereur au sujet des intérêts du duché. Ce monarque était disposé à prendre à sa solde huit mille hommes de l'armée du duché, mais ces huit mille hommes devaient continuer néanmoins à compter comme faisant partie des trente mille que le Roi s'était engagé à entretenir, mais que le duché s'obligerait à tenir au complet ainsi que la légion de la Vistule et les deux régiments de lanciers formés au service de la France pendant la guerre de 1807, et dont l'un faisait partie de la garde impériale. La France se chargeait de bonifier les frais de l'entretien du corps d'armée du maréchal Davoust à partir du 17 septembre 1807, jour où le Roi de Saxe était entré en possession du duché. Plusieurs créances de l'Empereur sur le gouvernement polonais, dérivant d'avances faites en denrées et en effets militaires cédés pendant la guerre, devaient être réglées en admettant des diminutions à l'avantage du trésor de Varsovie.

Enfin l'Empereur offrait de céder au Roi, pour vingt millions de francs payables dans l'espace de quatre ans, les créances prussiennes évaluées, d'après l'état qui en avait été dressé, à quarante millions de

capital et quatre millions d'intérêts arriérés. L'état de ces créances ne fut pas mis sous les yeux du ministre de Saxe à Paris ni des députés; M. de Champagny leur dit qu'il était entre les mains de M. Daru, intendant-général de la grande armée, alors à Berlin; on convint qu'il s'y trouverait peut-être des non-valeurs; mais que, sur la totalité, il devait toujours y avoir un avantage considérable pour le trésor du duché, indépendamment de celui de faire passer ces créances des mains d'un souverain étranger dans celles du gouvernement qui, tout en veillant sur leur rentrée, pouvait mettre des ménagements paternels dans leur perception. M. de Senfft rendit à sa cour un compte exact de ces propositions. Il avait le droit de supposer, ainsi que les députés polonais, qu'on songerait à Dresde à se procurer des notions précises sur les créances ci-devant prussiennes, soit par des recherches dans le duché même, soit en obtenant l'inspection de l'état de M. Daru par la mission de Saxe à Berlin. La réponse du comte de Bose fut l'ordre pur et simple de conclure et de signer. M. de Senfft reçut cet ordre immédiatement après le départ de l'Empereur pour Bayonne et le transmit à M. de Champagny, qui répondit en invitant le ministre de Saxe ainsi que les députés polonais à venir le joindre pour terminer cette affaire. Telle fut la part que M. de Senfft eut à l'origine de cette transaction, dont on a mis depuis tous les inconvénients sur son compte, et par rapport à laquelle sa conscience l'acquitte de tout reproche.

Avant d'entreprendre la récit de ce fameux voyage de Bayonne, il convient de rappeler quelques traits de la vie sociale de l'hiver précédent. Les cercles du soir étaient fréquents aux Tuileries. L'Empereur et l'Impératrice, sortant des appartements intérieurs, paraissaient d'abord dans la salle du trône dont les portes étaient fermées. Celles-ci s'ouvraient après que L.L. M.M. avaient fait le tour des personnes présentes, et on passait dans la salle de concert. Après la musique ou le ballet, l'Impératrice et les princesses formaient leurs parties de jeu dans une pièce intérieure attenante à la salle du trône où l'on allait leur faire la

révérence. L'Empereur parcourait ordinairement pendant ce temps toutes les salles. Le souper était servi dans la galerie de Flore sur de petites tables où les dames se plaçaient au hasard; celles de l'Impératrice et des princesses étaient formées par invitation. Après le souper tout le monde étant réuni dans la salle du trône, L. L. M. M. causaient encore pendant quelques moments. Les portes s'ouvraient quand elles s'étaient retirées, et l'empressement avec lequel les appartements se vidaient alors avait l'air d'une fuite. Le seul avantage que l'étiquette pût donner dans ces réunions, était celui de se trouver dans la salle du trône au commencement de la soirée pour le moment de l'entrée de L. L. M. M. Les princes français, les grands dignitaires, les ministres, les grands officiers civils et militaires, les grands croix de la Légion d'honneur y entraient ainsi que leurs femmes, les dames du palais et les dames des princesses qui étaient de service. Le même droit n'était point contesté aux princes et princesses de la Confédération du Rhin, au corps diplomatique et aux ambassadrices. On voulut cet hiver-là en exclure les femmes des ministres de second rang. On fit un soir difficulté de laisser entrer Mmes de Senfft et de Celle arrivées ensemble un peu tard; on s'en désista cependant et elles passèrent. L'embarras du chambellan de service avait trahi le projet conçu par l'humeur maussade de M. de Rémusat, premier chambellan. M. de Senfft s'assura de l'opinion du grand maréchal du palais et de celle de M. de Ségur, grand-maître des cérémonies, qui lui furent favorables. M. de Champagny ne soutenait que faiblement les ministres étrangers. Enfin au cercle suivant les huissiers de la salle refusèrent l'entrée aux dames arrivées de très bonne heure; M. de Senfft déclara alors ne pas vouloir entrer lui-même, le droit du corps diplomatique devant avoir pour les dames le même effet qu'avait celui des ministres et grands officiers de l'empire français. Il s'en expliqua vivement avec M. de Rémusat qui voulut tenir bon; mais ayant fait réclamer par le chambellan de service la décision de



M. le prince de Bénévent, grand chambellan, les portes furent ouvertes; l'affaire parut une chicane du premier chambellan, qui agissait sans l'aveu de l'Empereur, et il n'en fut plus question. Les collègues de M. de Senfft lui surent gré alors de la fermeté avec laquelle il avait soutenu leurs droits communs. Les années suivantes, la salle de spectacle des Tuileries étant achevée, presque tous les cercles qui eurent lieu en présence de l'Empereur furent précédés du spectacle, comme à Saint-Cloud et à Fontainebleau, et il ne fut plus question des entrées de la salle du trône.

Le séjour que fit à Paris le duc Guillaume de Bavière, beau-frère de la Reine de Saxe et du Roi de Bavière, fut remarquable par l'avilissement dans lequel ce prince, doué d'ailleurs de moyens et rempli d'orgueil, se jeta volontairement par l'emploi de petites menées dans des vues d'un intérêt sordide, et par des intrigues dirigées en partie contre le chef de sa maison pour obtenir la réalisation de son apanage en domaines. Les qualités aimables de la duchesse ne purent racheter le ridicule des allures mesquines d'une famille d'un si grand nom, les manières niaises du prince Pie, leur fils, et la mauvaise grâce de la princesse Elisa leur fille. Le mariage de cette dernière avec le prince de Neuchâtel fut conclu à cette époque, et le choix fut déterminé surtout par la laideur de la future, soit que Mme Visconti eût désiré quelqu'un qui ne pût lui donner de l'ombrage dans les affections du prince, soit que celui-ci se crût en effet plus assuré de quelque bonne volonté de la part d'une princesse dont les avantages personnels n'encourageaient pas de hautes prétentions, comme il le dit à l'Empereur qui le pressait de se marier en lui proposant différents partis, entr'autres l'aimable princesse Amélie de la Leyea, mariée depuis à M. Tascher, neveu de l'Impératrice Joséphine. Au moins le prince de Neuchâtel réussit-il dans ce sens-là, car non seulement le duc de Bavière alla avec le plus grand empressement au devant de cette alliance, mais encore la princesse elle-même ne demanda pas mieux que de sortir d'une existence pénible et accompagnée de toutes les privations

dans la maison paternelle. Elle ne connut rien au-dessus de son bonheur; elle fit de Mme Visconti son amie intime et sut faire entièrement oublier, dans sa nouvelle position, celle pour laquelle elle était née. Douée de beaucoup d'esprit naturel, elle se forma bientôt à la vie de Paris et finit par tenir sa place dans le monde avec bonne grâce.

Le prince Guillaume de Prusse arriva vers la fin de l'année à Paris où il resta jusqu'au mois de septembre suivant. Une figure agréable, des manières nobles et simples ajoutèrent à l'intérêt qu'inspirait sa position. Il était accompagné du célèbre voyageur Alexandre de Humboldt dont la gloire littéraire l'avait fait porter par l'opinion d'un public trop facile à croire à l'universalité du talent, à cette mission dont on espérait en Prusse des résultats fort importants. Il s'y trouva bientôt peu à son aise, et se retira des salons diplomatiques vers les cabinets des savants et vers les laboratoires de chimie de Paris. Le prince Guillaume fut alors réduit aux conseils du ministre de Prusse, M. de Brockhausser, dont le manque de mesure et la pédanterie, fruits de l'école du comte de Herzberg, étaient faites pour l'égarer, s'il n'eût été dirigé par son tact naturel. Rien ne pouvait atténuer alors les malheurs de son pays et l'abaissement de la maison, mais il conserva du moins sa dignité personnelle dans toutes les transactions de cette funeste époque. Ce prince emporta le suffrage universel de la société de Paris et y eut tous les succès de son âge. L'inclination que prit pour lui la princesse de Ponte-Corvo, depuis princesse royale de Suède, fut de ce nombre. M. de Senfft fut traité par lui avec politesse, mais avec une froideur à laquelle il fut sensible; cependant pour être juste, il ne pouvait s'en plaindre de la part du frère du Roi de Prusse, en considérant la marche que sa cour avait suivie dans la guerre de 1806 et la plaie récente de la perte du duché de Varsovie, circonstances aggravées par le caractère d'aigreur qu'avaient pris les relations diplomatiques entre Berlin et Dresde, grâce au zèle servile du comte de Bose qui renchérissait sur tout ce qui pouvait marquer un dévouement exclusif à la France et l'oubli complet des



rapports précédents, pendant que M. de Triollaz, ministre du Roi à Berlin, suivait les directions de son chef avec pédanterie et sans aucun ménagement.

Deux personnes du corps diplomatique avec lesquelles M. de Senfft avait entretenu de fréquentes relations quittèrent Paris vers cette époque. M. Belluomini, ministre-résident de la princesse de Lucques, fut appellé en 1808 à remplir dans sa patrie le ministère des finances et de l'intérieur. M. de Senfft avait fait sa connaissance chez le marquis de Lucchésini. Un goût commun pour les sciences naturelles et surtout pour la chimie les avait liés, et il regretta ce collègue qui réunissait beaucoup de sens et un excellent jugement à une instruction solide et très variée.[a]

M. de Thummel, ministre d'état du duc de Saxe-Gotha, se trouvait en rapports naturels avec la mission de la cour de Dresde; il était d'ailleurs connu de M. de Senfft depuis leur séjour commun à Berlin en 1807. Il s'était fait envoyer à Paris à la poursuite du titre grand-ducal que la maison de Gotha, blessée de l'espèce de primauté accordée à celle de Weimar par le traité de Posen, se flattait d'obtenir en faisant valoir le culte personnel que le duc professait pour l'Empereur Napoléon et la neutralité qu'il avait eu la sagesse de garder en 1806. La maison de Gotha avait acquis par la sage et douce administration dont le pays avait joui sous le long règne du feu duc Ernest, des finances prospères, de la confiance et de la considération. Elle s'était placée vis à vis des autres maisons ducales dans une attitude de supériorité non contestée; tandis que celle de Weimar illustrée par les talents éminents dont elle avait su s'entourer, mais d'ailleurs moins grave dans ses allures et moins rangée dans son administration, lui inspirait une vive jalousie. Ces dispositions s'étaient maintenues à cette cour à côté

---

[a] A la suite des changements survenus en Italie en 1815, M. Belluomini reprit son ancienne profession de médecin; il est mort à Lucques peu d'années après.

de la bizarrerie du caractère et de la conduite du duc régnant. M. de Thummel avec des formes et en langage grotesques, gagnait l'affection de ceux qui étaient en relations avec lui par la simplicité vraiment aimable de son caractère, jointe à un tour d'esprit original et à de la chaleur dans l'imagination. Il avait le goût de la dépense comme un enfant; et étant du nombre de ces diplomates qui croient se rendre maîtres des ressorts politiques en cultivant la société de tous ceux qui entourent les hommes en place, il prodiguait l'argent de son maître à quelques intrigants et l'employait à donner des fêtes à de grandes et de petites dames avec lesquelles au moins il s'amusait chemin faisant; mais il partit d'ailleurs sans avoir rien obtenu pour le chimérique projet de sa cour.

M. de Senfft venait de s'établir dans une maison de campagne à Cernay, dans la vallée de Montmorency, lorsqu'à la fin d'avril 1808 il reçut l'invitation de se rendre à Bayonne. Il se mit en route au bout de deux jours, et, traversant rapidement le beau pays qui s'étend entre Paris et Bordeaux, les bords de la Loire, le point intéressant où, en approchant des rives de la Dordogne près de Cubzac, on voit tout le luxe d'une végétation méridionale succéder aux campagnes fertiles mais monotones du Poitou et de l'Angoumois, et le lierre aux grandes feuilles couvrir les ruines fameuses du château des quatre fils d'Aymon, enfin ces tristes Landes dont la culture réclame de grands encouragements, il arriva à Bayonne le 5 mai, lendemain du jour où Ferdinand VII, tombé dans les piéges du général Savary, y avait fait son entrée. Les députés polonais le suivirent de près et l'on s'occupa bientôt des affaires du duché qui furent terminées par deux conventions signées le 10 mai, dont l'une concernait les troupes à mettre à la solde de la France, et l'autre les objets de finances et principalement la cession des créances prussiennes, dites depuis créances de Bayonne. Les conditions furent en tout conformes aux propositions rapportées plus haut, et il n'y eut que quelques légers changements dans la rédaction qui

furent faits sur les observations des négociateurs. M. de Senfft avait reçu de sa cour de doubles pleins pouvoirs, l'un où se trouvait son nom suivi de ceux des députés, l'autre contenant ceux de ces derniers seulement. On lui laissait la liberté d'employer l'une ou l'autre pièce, mais en témoignant le désir que ce fût la dernière, pour écarter toute apparence d'une participation de la Saxe à la transaction dont il s'agissait. On lui ordonnait cependant de diriger en tout cas la négociation jusqu'à sa conclusion. Il ne produisit à Bayonne que le plein pouvoir où il n'était point nommé, et M. de Champagny le pressant cependant de signer, il s'y refusa en s'en rapportant à la lettre des pleins pouvoirs. Il était surtout jaloux d'éviter toute apparence d'un intérêt personnel, et il n'eut en effet aucune part aux cadeaux que reçurent les députés polonais à leur départ de Paris.

Il voulut faire valoir en cette occasion l'alternat des titres et des signatures; mais on lui opposa le principe établi de n'accorder cette marque d'égalitié à aucune des cours royales de la Confédération du Rhin, et l'application qui en avait été faite dans la convention de Dresde du 22 juillet 1807, dont M. de Senfft n'avait point eu connaissance jusqu'alors. Il n'y avait rien à répliquer à cette objection. Le jour de la dernière lecture de la minute des conventions, M. M. Dziatynski et Bielinski ayant demandé à M. de Senfft un éclaircissement sur un article, et celui-ci s'étant écarté avec eux pour leur en donner l'explication, il vit M. Potocki parlant avec vivacité, mais à voix basse, à M. de Champagny sur un passage de la convention qu'il tenait ouverte devant lui. Il s'approcha sur le champ et M. Potocki s'étant arrêté, il demanda à savoir s'il y avait quelque difficulté dans l'article dont on semblait occupé. M. de Champagny répondit que son interlocuteur avait désiré que, dans la stipulation portant cession des créances ci-devant prussiennes, le nom du gouvernement du duché fût substitué à celui du Roi. M. Potocki motiva son observation par l'appréhension qu'un des successeurs de Sa Majesté Saxonne pour-

rait se servir des termes de la stipulation pour soustraire les fonds cédés à l'usage de l'état auquel ils étaient destinés. Il n'échappa pas à M. de Senfft que l'imagination polonaise, toujours portée vers des changements dans le gouvernement, se préoccupait déjà d'une éventualité où la Pologne, séparée de la Saxe, passerait à une autre dynastie. Il observa que les propriétés et le revenu de la couronne étant fixés par la constitution, il ne pouvait paraître douteux que tout autre fonds, acquis par le Roi en qualité de grand-duc de Varsovie, n'appartînt au trésor de l'état; que l'intention de l'Empereur de venir au secours des finances du duché, exprimée dans la convention même, n'admettait pas d'autre interprétation; qu'au surplus, le gouvernement résidant dans la personne du Roi, un changement qui paraîtrait supposer une distinction quelconque à cet égard serait inadmissible; qu'enfin une pareille remarque ne semblait pas appartenir à des fonctionnaires munis des pleins pouvoir de Sa Majesté et n'agissant ici qu'en vertu de cette autorisation. M. Potocki chercha à s'excuser, et M. de Champagny prit à tâche de pallier ce que cette démarche avait d'équivoque. Mais le député polonais en conserva depuis de la gêne vis à vis de M. de Senfft qui se borna à rendre compte de cette circonstance au comte de Bose par une lettre particulière, lui abandonnant l'usage qu'il jugerait à propos de faire de cette communication selon les circonstances et pour le service du Roi.

Les députés polonais quittèrent Bayonne peu de jours après la signature de leur convention, et M. de Senfft se préparait à en faire autant, lorsque M. de Champagny lui témoigna que l'Empereur verrait avec plaisir qu'il restât tant que durerait le voyage. Le moment était trop intéressant pour ne pas profiter d'une pareille invitation.

Nous ne retracerons pas ici la série des transactions montrueuses et dégoûtantes qui firent consommer à Bayonne la spoliation de la dynastie espagnole, et que don Pedro Cevallos a rapportées avec fidélité dans son précis qui désormais pourra être lu sur le continent. On y verra la

fourberie unie à la violence, se servant des passions honteuses d'une mère dénaturée, de l'apathie d'un roi et d'un père livré aux seules fonctions animales les plus grossières, de la lâcheté enfin d'un indigne ministre, pour circonvenir et accabler l'inexpérience d'un jeune prince qui ne trouvait aucun appui dans la faiblesse de ceux qui l'entouraient. Il est certain que la gloire de l'Empereur Napoléon et sa vraie puissance, mesurée, non d'après la seule étendue territoriale de son empire, mais d'après la force morale bien plus grande que donne l'opinion, furent à leur apogée avant son entreprise contre l'Espagne. Un esprit de vertige s'emparant alors de lui et ne lui faisant plus envisager le sort du monde que comme un jeu livré à son caprice, et dont il s'amusait à mêler les cartes au hasard, lui inspira la pensée d'obtenir par la voie plus aisée en apparence de la fraude, ce royaume dont la conquête eût été facile par la force des armes appuyée du prétexte des intentions plus qu'équivoques que la cour de Madrid avait trahies par l'appel du Prince de la Paix à la nation espagnole en octobre 1806. Il jeta par l'insulte un défi à ce peuple généreux au lieu de profiter, pour le vaincre, de l'assoupissement où le tenait depuis longtemps l'inertie de son gouvernement. Cette grande faute qui, la première, provoqua une résistance heureuse parce qu'elle fut soutenue par la force morale de toute la nation, mina dès lors la puissance gigantesque de la France, créée par la révolution et portée par l'ascendant de l'Empereur jusqu'à l'asservissement presqu'entin du continent européen. Les hasards inouïs qui amenèrent les succès de l'an 1809, prolongèrent la durée de cet ascendant. Mais si la campagne de 1812 lui porta le coup mortel, c'est à l'Espagne qu'est due la gloire d'avoir préparé sa chute, et d'avoir maintenu le principe de l'indépendance des nations.

M. de Senfft exposa dans ses rapports à sa cour les faits arrivés à Bayonne à peu près tels que les présente l'écrit de M. de Cevallos. Il ne reste qu'à rappeler ici le tableau général du séjour de Bayonne et quelques traits qui caractérisent les principaux acteurs

de ce fameux drame. M. de Champagny, alors ministre des relations extérieures, avait les vertus de la vie privée; il a eu des amis et a su les conserver; père d'une nombreuse famille, son intégrité n'a jamais été soupçonnée. Mme de Champagny, femme respectable, livrée aux pratiques de la charité et de la plus haute dévotion, regardait les devoirs de la société auxquels sa position l'assujétissait comme un exercice de pénitence, et ne savait pas plus que son mari et ses enfants donner bonne grâce à sa maison, qui avec beaucoup d'hospitalité, n'offrait ni élégance ni agrément. M. de Champagny, comme homme d'état, ne manquait ni d'intelligence ni de conception. Il avait de la pénétration, des connaissances fort étendues, de la netteté dans les idées comme dans l'expression. Sans dignité dans les formes et sans rien d'engageant dans les manières, il mettait dans la conversation une mesure qui ne l'abandonnait jamais, tandis que rien n'échappait à son attention. Mais son esprit était entièrement subjugué par celui de son maître. Attaché à sa place et encore plus à la faveur, il n'y eut aucun caprice du pouvoir qu'il ne flattât; cherchant toujours à les prévenir et à renchérir encore sur les vues de l'Empereur, il ne rougit pas de prêter les tours machiavéliques que son esprit fertile savait inventer, aux injustices les plus criantes de ce règne. Aussi son ministère paraîtra-t-il aux yeux de la postérité marqué par trois crimes politiques d'une ambition effrénée qui, sans aucun avantage pour la puissance réelle de la France, portèrent à son comble l'indignation de l'Europe et poussèrent à bout le désespoir des nations opprimées, circonstances auxquelles l'Angleterre a dû son salut: on veut désigner par là le changement de dynastie en Espagne et la réunion au territoire français de la Hollande et des villes hanséatiques.

L'abbé de Pradt, évêque de Poitiers, depuis nommé archevêque de Malines, qui avait suivi la cour à Bayonne en qualité d'aumônier de l'Empereur, fut employé à l'œuvre d'iniquité qui s'y trama lorsqu'il s'agit de gagner aux vues du cabinet français le chanoine Escoïsquiz,

précepteur de Ferdinand VII et qui jouissait de la confiance de son ancien élève. Il réussit dans cette commission, et ce fut depuis son titre à la faveur. M. de Pradt servait le tyran pour s'élever; mais il l'abhorrait ainsi que la tyrannie à laquelle il aurait peut-être su résister, s'il était jamais parvenu dans le ministère à la place éminente à laquelle il aspirait. Son ambition était d'une trempe au-dessus du commun et s'élevait vers la vraie gloire qui était son idole. Il a failli sans doute, puisqu'il n'est pas permis de commettre le mal, même en vue du bien; mais au moins ses fautes eurent-elles des motifs élevés. La politique était sa passion; il avait publié à différentes époques des ouvrages qui en traitaient. Trop épris peut-être de quelques idées brillantes qui, n'étant point appuyées sur des bases assez solides pour entrer dans les plans des cabinets, ne méritaient que le nom de projets, et manquant en général de fixité dans ses principes, ses conceptions portaient néanmoins l'empreinte du génie. Une grande richesse d'imagination, une logique serrée et toujours éblouissante, plus de force et de facilité que de correction dans la diction, une conversation entraînante, des manières à la fois distinguées et insinuantes, tels étaient les moyens sur lesquels s'appuyaient ses espérances et son ambition. M. de Pradt eût pu atteindre son but avec un peu plus de modération et de prudence dans ses discours, et sous un règne moins contraire aux gens d'église et moins porté à choisir pour les places les plus élevées des instruments aveuglément soumis.

Il n'y avait parmi les Espagnols présents à Bayonne à cette époque, que peu d'individus qui se fissent remarquer. La plupart d'entre eux, cachant alors au fond de leur cœur l'aiguillon dont ils étaient stimulés, ont suivi depuis le chemin de l'honneur. Le duc del Parque, le duc de Medina Cœli, le duc de Hijar ont noblement payé leur dette à la patrie. Ce dernier prêtait au ridicule par ses prétentions aux faveurs de la muse tragique, tant comme poète que comme acteur. Le duc del Infantado, connu pour avoir été à la tête du mouvement qui avait placé

Ferdinand VII sur le trône, était le principal objet de l'attention et de la défiance du cabinet français qui, tout en cherchant à le gagner l'observait avec inquiétude. Il fut appelé à haranguer le Roi Joseph, le soir de son arrivée à Bayonne, au nom des Grands d'Espagne qui lui furent présentés. L'Empereur, présent à cette cérémonie et déjà irrité par les mouvements qui avaient éclaté à Madrid et qui se communiquaient aux provinces, crut remarquer dans le discours de M. de l'Infantado quelques termes équivoques sur la fidélité qu'on promettait au nouveau roi. Il releva ces expressions avec colère, et, éclatant en reproches violents contre le duc, il lui dit „que loin d'être un homme d'état, il n'était fait que pour la mollesse de la vie de Paris" où il avait été élevé et avait fait de longs séjours; il lui présagea „*la corde*", et l'accusa d'être, lui et les siens, l'auteur des troubles des paysans. „Que ne leve-zvous le masque, ajouta-t-il; allez vous mettre à la tête des rebelles, je vous accorde un sauf-conduit conduit, et vous donne ma parole impériale pour la sûreté de votre passage." Le duc ne se fia sans doute pas à cette sûreté, car il ne se déclara que lorsqu'il fut de retour en Espagne. On comptait davantage sur don Pedro Cevallos qu'on jugeait dépouillé de préjugés nationaux et qu'on croyait cosmopolite égoïste et corrompu. Il se montra à la même époque que le duc del Infantado fidèle à sa patrie et à son roi. Un petit nombre d'hommes insignifiants ou de dupes perdait son temps en vains discours dans les assemblées de la Junte appelée à délibérer sur la constitution. Les autres gardaient le silence et attendaient le moment où ils seraient en liberté d'agir. On fut fâché de voir parmi les premiers M. d'Azanza, depuis ministre des Indes et enfin seul ministre du Roi Joseph sous le nom de duc de Santa-Fé, homme éclairé et probe, mais faible, et qui désespéra trop tôt de la chose publique et se livra à l'ennemi. Le comte de Fuentes-Pignatelli qui aimait la France pour les coulisses de l'Opéra, flétrit le grand nom qui s'est éteint en lui, en se laissant employer par la cour de France pour appuyer de son crédit la cause du Roi Joseph en

Arragon. Parti pour cette mission du salon de l'Impératrice, il fut arrêté à Saragosse et mourut en prison.

Bayonne est située au confluent de la Niva et de l'Adour; la citadelle placée à la droite du fleuve, le faubourg du Saint Esprit entre les deux rivières, et la ville sur la rive gauche, sont réunis par un pont de bois. La ville est en général mal bâtie, les rues étroites et sales. Les allées marines sont une promenade superbe qui longe l'Adour. La contrée fertile, riante, coupée, surtout sur la rive gauche du fleuve, par une multitude de petites vallées remplies d'habitations éparses dont chacune a sa fontaine, son ruisseau, son bocage et son jardin; la riche vallée de la Nive, couverte de prés et de bois de la plus belle verdure; le voisinage de la mer, et enfin la vue des Pyrénées et des côtes de la Biscaye, varient à l'infini les aspects de cet heureux pays. Le rivage même offre de l'intérêt par la conformation de ses roches calcaires et par la multitude d'anses et de petits ports qu'on y découvre. Entretenant toujours jusqu'alors un commerce de cabotage très-animé avec les côtes voisines de l'Espagne, Bayonne ne présentait pas encore comme Bordeaux le triste spectacle d'un commerce déchu. Cependant le port n'était guères animé que par quelques corsaires qui échappaient de temps en temps à la vigilance des frégates anglaises stationnées pendant tout le temps du séjour de l'Empereur en vue de l'embouchure de l'Adour. La diversité des costumes et des usages espagnols, les traits variés des étrangers qui peuplaient momentanément cette ville, les nombreux équipages de forme antique qui parcouraient les rues et où se montraient les fleurs de lys unies aux armes de Castille et d'Aragon, formaient pour l'observateur un tableau piquant. Charles IV, et après lui le Roi Joseph, habitèrent l'ancien château de Bayonne; Ferdinand VII était logé dans la maison d'un négociant. L'Empereur demeurait au château de Marrac à un demi-quart de lieue de la porte d'Espagne, et M. de Champagny occupait une maison de campagne voisine. M. de Senfft en avait fait arrangez une attenante pour son habitation. Un escadron

de la garde polonaise, établie au bivouac dans un bois voisin, faisait le service du palais. La légion de la Vistule et le beau régiment des lanciers, commandé par le colonel Konopska, furent les premières troupes qu'on vit passer pour l'Espagne, et les lanciers exécutèrent plusieurs fois leurs brillantes manœuvres devant la terrasse de Marrac.

Dès leur arrivée à Bayonne, on avait annoncé à M. et Mme de Senfft les entrées particulières au palais, ce qui portait l'invitation de passer les soirées chez l'Impératrice, où se réunissaient, de neuf heures et demie à minuit, les personnes de la cour qui étaient du voyage. C'étaient les dames du palais, Mme de Montmorency et Mme Maret; la belle Mme Gazana, lectrice de l'Impératrice, le grand-maréchal du palais, le général Ordener, premier écuyer de l'Impératrice, les généraux Bertrand et Lebrun, fils de l'architrésorier; un jeune officier d'ordonnance polonais, nommé Chlapowski, que l'Empereur avait pris en affection et qui jouissait alors à la cour d'une faveur de chérubin; M. Charles de La Grange; M. M. d'Angosse, de Beauvret, de Bondy et quelques autres chambellans, écuyers et aides-de-camp; M. de Castellane, préfet des Basses-Pyrénées, homme plein d'esprit et d'originalité; puis assez régulièrement M. de Champagny, et enfin, de temps en temps, M. Maret, l'évêque de Poitiers et le prince de Neufchâtel qui ne faisait que de courtes apparitions. Les députés polonais furent admis au même privilége pendant leur séjour. Il n'y eut d'ailleurs aucun autre étranger que ce malheureux comte de Fuentès dont il a été fait mention plus haut, et M. de Lima, ancien ambassadeur de Portugal à Paris, revenu alors en France à la tête d'une députation portugaise, et avec lequel M. de Senfft demeura lié pendant le reste de son séjour en France. C'était un caractère aimable auquel on pouvait reprocher de la légèreté dans sa conduite politique, mais dont les manières nobles et aisées donnaient du charme à son commerce. Le comte de Beust, qui parut à l'improviste à Bayonne vers la fin du voyage, avec une mission du Prince-Primat, son souverain, fut admis à ces soirées les derniers jours, à force de sol-

licitations réitérées. M. de Rosencrantz, qui y était arrivé peu avant, pour remettre à l'Empereur les insignes de l'ordre de l'Eléphant, ne reçut point d'invitation pendant son court séjour. M. de Senfft revit avec un sensible plaisir cette ancienne connaissance et ne la trouva pas changée quant à la haine du gouvernement français que M. de Rosencrantz avait constamment professée lors de leurs précédentes réunions à Rastadt et à Dresde. Ce cercle eut d'ailleurs quelques accroissements passagers aux différentes époques de la présence du Roi Joseph qui amena avec lui de Naples son ministre, le marquis de Gallo, et de la grande-duchesse de Berg qui vint passer près d'un mois dans une jolie campagne aux bords de la Nive, près de Marrac, où elle fut déclarée Reine de Naples. Son époux ne parut point, étant malade les quinze jours qu'il y séjourna après son expédition de Madrid, où il n'avait trouvé que mécompte pour ses vues sur la couronne d'Espagne, et blâme de la part de l'Empereur pour sa conduite inconsidérée.

Les princes espagnols se trouvaient quelquefois chez l'Impératrice avant l'heure des entrées particulières; celles-ci attendaient alors leur départ dans un petit salon qui servait ordinairement à prendre le thé à onze heures. Ce fut là qu'à leur passage M. et Mme de Senfft leur furent présentés un soir par l'Empereur lui-même. L'impression de leur manière de saluer et de recevoir les présentations, qui était celle de tous les princes d'anciennes maisons, mise en contraste avec l'horreur de leur position, qu'ils ne paraissaient guères apprécier ni sentir encore dans toute son étendue, est un souvenir qui ne saurait s'effacer. Le Roi Charles IV, avec la Reine et leur inséparable don Manuel Godoy, n'allaient guères à Marrac qu'à l'heure du déjeûner de l'Empereur, dont le Roi s'arrangeait pour en faire son copieux dîner. Ce fut la veille du départ de ce prince pour Fontainebleau que, la société habituelle étant réunie chez l'Impératrice, le château fut alarmé par le bruit du feu, qui avait pris dans un magasin de foin près de la maison qu'habitait le Roi. L'Empereur accourut de ses appartements; tout le monde se porta autour de lui sur le perron;

son agitation était visible et s'exhalait en imprécations. Le prince de Neuchâtel et tous les aides de camp à cheval, allaient et venaient pour transmettre des ordres ou faire leurs rapports. On appréhendait quelque projet formé pour enlever la famille royale d'Espagne. L'Empereur demanda un cheval, qui lui fut amené; l'Impératrice, craignant pour lui quelque danger dans la foule, le conjurait de ne pas s'exposer. Enfin la flamme, dont on voyait distinctement toutes les variations, fut éteinte, et il fut prouvé que le hasard seul avait produit l'incendie.

Depuis le départ des princes espagnols, l'Empereur, auquel les scènes du mois de mai à Madrid et leurs suites donnaient beaucoup d'humeur, ne paraissait plus que très rarement dans le salon, et l'Impératrice quittait par moments l'assemblée pour aller trouver son époux. Le whist qui avait gravement occupé les premières soirées, fut remplacé par une macédoine quelquefois assez animée. L'Empereur y prit part une seule fois en tenant la main au vingt et un. Ayant encaissé un jeton de Mme de Senfft, qu'un de ses voisins voulut réclamer comme n'ayant pas été dû à la banque, il fit en le refusant cette réplique susceptible d'une application plus générale: „ce qui est bon à prendre, est bon à garder!"

Aucun des Espagnols rassemblés pour la junte ne paraissait aux soirées de Marrac. On les voyait fréquemment aux dîners de M. de Champagny. C'est là aussi que M. de Senfft fit la connaissance du marquis d'Aloma, parent de M. de Lima et commandant du corps auxiliaire portugais que le général Junot avait envoyé en France. M. d'Aloma était un homme aimable, ayant de la grâce et du trait dans l'esprit. Il avait été compromis dans des intrigues de cour et enfermé pendant plusieurs années dans une forteresse. Entraîné à cette époque hors de sa patrie, il fut sans doute forcé de contracter vis à vis du gouvernement français des obligations pécuniaires qui l'engagèrent dans la suite à se laisser employer contre son pays pendant la campagne du maréchal Masséna, et à accepter pendant la guerre de Russie le gouvernement momentané de Mohilew. Ses Portugais, en passant à Bayonne,

étaient d'une assez belle tenue et se firent remarquer par leur gaîté, leurs chants et les danses nationales que quelques-uns d'entr'eux exécutèrent avec beaucoup de grâce devant l'Empereur et l'Impératrice sur les pelouses de Marrac. L'heure du dîner était fixée entre huit et neuf heures; c'était celle que l'Empereur avait choisie pour jouir plus à son aise dans cette saison du plaisir de la promenade. Il faisait tous les soirs avec l'Impératrice et ses dames des courses en calèche qui se dirigeaient le plus souvent vers les bords de la mer, et ce goût creva plus d'un attelage en faisant rouler rapidement les voitures sur la plage sablonneuse. Quelquefois, l'Empereur à cheval poussait sa monture jusqu'à quelque distance du rivage, dans cet élément pour lequel il éprouva toujours tant d'attraits et qui n'a jamais reçu son joug. On ne saurait oublier, ayant été à Bayonne à cette époque, les transports de joie auxquels on se livra un instant à la cour de Napoléon, sur la fausse nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre, répandue en Hollande et annoncée par un courrier du Roi Louis. A en juger par les événements qu'amena depuis la régence en Angleterre, cette joie n'en eût pas été moins trompeuse si la nouvelle avait été fondée. L'Empereur semblait entièrement partager les espérances de paix qu'elle faisait naître, et il est difficile de décider, si l'on avait alors quelque motif de se flatter des dispositions favorables du prince de Galles, ou si l'on se faisait réellement illusion sur la nature de cette guerre toute nationale en Angleterre.

M. et Mme de Senfft firent de Bayonne, au mois du juin, une excursion à Oléron, Laruns, Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port et dans la vallée de la Nive en revenant par Cambo, course intéressante par la beauté des sîtes, la richesse du pays et la variété piquante des costumes et des mœurs des habitants, Béarnais et Basques. Peut-être aucun voyageur n'a-t-il remarqué à Laruns l'usage de la jeunesse des deux sexes de se rassembler le matin de la Saint-Jean, jour fameux, d'après la tradition locale, par la vertu des eaux puisées au moment du lever du soleil. On danse la gavotte sur la grande place au chant d'un

air assez mélancolique, et on parcourt ainsi les rues voisines. Les voyageurs furent singulièrement frappés de ce son lugubre qui, en les réveillant, leur parut annoncer un enterrement, mais qui, en se rattachant à son véritable objet, leur laissa de cette matinée un souvenir tout poétique. Ce fut le même jour, qu'allant au pied du pic du midi, dans la forêt de Gabas, d'où la marine marchande de Bayonne et de Bordeaux tire ses bois de mâture, ils rencontrèrent un détachement de la garde nationale du canton qui accourait pour protéger cette frontière, où les Aragonais venaient d'enlever quelques moutons. On apprit par eux à Bayonne la nouvelle de cette première hostilité commise par les Espagnols en France sur les troupeaux béarnais.

Ce séjour à Bayonne, sera sans doute marqué en noir dans les fastes de l'histoire, mais son souvenir conserve un intérêt très piquant et même quelque chose du coloris riant des localités, pour ceux qui n'ont point eu de rôle actif dans le drame politique qui s'y joua. Prolongée de jour en jour, dans l'espoir de voir s'éteindre, avant de retourner à Paris, le feu qui venait de s'allumer en Espagne, cette réunion arriva à son terme après avoir duré deux mois et demi. Ce fut le 17 juillet au soir, avant-veille du départ de l'Empereur, que le grand-maréchal du palais, nommé peu auparavant duc de Frioul, l'annonça à M. de Senfft dans le salon de l'Impératrice. On prit congé sur le champ, et tout le monde s'occupa des préparatifs du voyage, assez difficiles dans ce moment, où tous les moyens de transport étaient retenus pour le service de l'Empereur. M. et Mme de Senfft eurent de la peine à obtenir le lendemain, 18, six mules pour leur voiture. Leurs équipages suivirent, attelés de bœufs, et ne les rejoignirent qu'à Bagnères de Bigorre. D'autres personnes furent obligées d'attendre jusqu'après le départ de la cour. L'Impératrice devait passer quelque temps à Barèges; M. et Mme de Senfft s'y rendirent après s'être arrêtés un jour à Pau; mais n'ayant pas trouvé de logement, ils allèrent demeurer aux eaux de Saint-Sauveur, où le maréchal Lannes venait de leur faire place, et où ils passèrent quelques journées très agréables

avec M. et Mme Adrien de Montmorency. Le paysage est agreste, mais très beau, et des excursions à Gavarnie, à Cauterêts et au pic de Bergons, ajoutèrent à l'intérêt de ce séjour. On sut enfin que l'Impératrice avait renoncé au voyage de Barèges et avait suivi son époux à Bordeaux. Cette direction indiquait un prochain retour à Paris, et M. et Mme de Senfft se décidèrent à partir. Accompagnés de M. Charles de Luxembourg, ils montèrent au pic du midi, traversèrent le Tourmalet à cheval, et arrivèrent fort tard dans la nuit à Bagnères de Bigorre, séjour délicieux, où ils se reposèrent deux jours. Ils y rencontrèrent encore le comte de Beust, qui se retrouvait partout sur leur chemin, depuis la matinée où, retournant à Paris en juillet 1807, ils avaient assisté avec lui au lever du soleil à la montée de Kösen près de Naumbourg, et avaient déjeûné au milieu des ruines d'Auerstedt. Il traversèrent rapidement le Bigorre et l'Armagnac, ne s'arrêtèrent qu'un jour à Toulouse et arrivèrent dans la capitale avant l'Empereur, le 12 août 1808. Paris était occupé alors de l'exil de Mme de Chevreuse plus encore que des affaires d'Espagne, auxquelles cependant cet événement était lié. Cette femme aimable, richement douée de toutes les grâces personnelles, quoique sans beauté régulière, d'une imagination brillante, d'un tour d'esprit original, souvent romanesque et quelquefois bizarre, était dans la société comme un météore éclatant qui attire tous les regards. Adorée de sa famille et surtout de sa belle-mère, la noble duchesse de Luynes, sa maison était le rendez-vous de la bonne compagnie de Paris dont elle faisait l'ornement. A peine l'envie même osait-elle s'élever contre elle; ce n'est qu'à voix basse qu'on faisait remarquer en elle quelques faiblesses; on aurait craint de jeter une ombre trop forte sur une apparition que tout le monde considérait avec complaisance et chérissait comme un tableau favori. L'Empereur avait voulu qu'elle fût dame du palais. Il tenait à voir rangé dans la liste de ceux qui composaient sa cour, le nom de celle qui réunissait à Paris autour d'elle cette société dans laquelle s'étaient conservés la tradition des anciens usages, la fleur du bon ton, enfin le feu

sacré du bon goût d'autrefois. Mais ce fut moins l'ordre exprès du monarque, que les instances des siens, qui l'y firent consentir. Si Mme la duchesse de Chevreuse fut obligée de sacrifier une partie de sa liberté aux considérations de prudence qui prévalaient dans sa famille, elle sut au moins ne rien perdre au palais de l'indépendance de son esprit et de la franchise de son caractère; et aux Tuileries, au milieu des autres dames du palais, il était impossible de ne pas la remarquer. L'Empereur la nomma, avec trois autres dames du palais, pour faire le service à Fontainebleau auprès de la Reine d'Espagne. Elle se dit malade, et déclara à ses amis et sans doute à d'autres qui ne l'étaient pas, qu'elle ne voulait pas de l'emploi de geôlière. Mme de La Rochefaucould, blessée par la sécheresse qu'elle avait mise dans les formes de son refus et dans ses excuses, apprit ce propos d'une âme plus généreuse que prudente; et une jalousie excitée sans doute depuis longtemps et longtemps contenue, rapporta tout à l'Empereur qui prononça l'exil de Mme de Chevreuse dans une terre de la Tourraine, dont le séjour était presqu' impossible par suite du délabrement du château. On obtint avec peine pour elle la permission de demeurer à Tours. Plus tard elle eut celle d'aller prendre les eaux de Barèges pour sa santé menacée d'un mal de poitrine auquel elle a succombé dans l'été de 1813, dans la fleur de la jeunesse, et sans avoir revu ce Paris dont elle avait été l'idole. Ses amis s'honorèrent en avouant hautement leur amitié et en allant souvent la voir. Mme de Luynes, qui ne la quitta jamais, donna un exemple touchant de sensibilité et de dévouement.

L'attention publique fut bientôt détournée de ces détails de société par des intérêts plus graves pour le repos de l'Europe. Le Moniteur a rapporté parmi les pièces qui accompagnèrent le message au sénat, concernant la guerre d'Autriche, la conversation de l'Empereur avec l'ambassadeur de cette puissance à l'audience diplomatique du 15 août à Saint-Cloud. M. de Senfft, qui n'était séparé ce jour-là de M. de Metternich que par l'amiral Verhuel et M. de Dreyer,

ministre de Danemark, ne perdit pas une parole de l'Empereur et peu des réponses de son interlocuteur, qui eut le mérite peu commun de conserver dans cette importante occasion tout le sang-froid, l'aplomb et la mesure d'un homme d'état consommé. Tous les ministres étrangers, présents à cette remarquable scène, s'empressèrent d'en rendre compte à leurs cours. La dépêche de M. de Senfft, expédiée par la poste, fut peut-être remarquée dans le nombre; peut être aussi se rappelait-on comment il avait été placé, et, ne pouvant guères compter sur la mémoire de ses deux voisins, ce fut à lui que M. de Champagny s'adressa au nom de l'Empereur, en mars 1809, pour lui demander communication de son rapport sur cet entretien, par la comparaison duquel on voulait sans doute être sûr de ne pas trop s'éloigner de la vérité dans le précis qu'on allait publier. Celui-ci s'écarte souvent des paroles originales que M. de Senfft avait transmises, mais il s'accorde assez avec la vérité pour le fonds. Le Roi approuva que son ministre n'ait pas fait de difficulté pour cette communication.

La lettre du baron de Stein, alors ministre dirigeant en Prusse et oncle de Mme de Senfft, parut à cette époque. On eut peine à croire à l'authenticité de cette pièce, tant elle répondait peu au caractère de sagesse qu'on devait supposer à un homme d'état occupé de la grande pensée de rendre la liberté à sa patrie. M. de Senfft avait d'autant plus lieu d'en douter qu'elle annonçait un rapport de confiance avec le prince de Wittgenstein, et qu'il connaissait l'éloignement de M. de Stein pour cet homme décrié alors dans tous les partis. Cependant la lettre originale, produite au prince Guillaume de Prusse et à M. de Brockhausen, fut reconnue. On a su depuis qu'elle avait été écrite dans un moment d'irréflexion. En accumulant les persécutions sur la tête de M. de Stein, en lui faisant rompre toute mesure avec le gouvernement français, en exaltant ainsi toutes les passions de cette âme énergique, on donna, par l'adversité, une trempe encore plus forte à sa haine contre la tyrannie; et cette circonstance a sans doute eu une grande part

aux événements qui ont brisé les fers où gémissait l'Allemagne et dont l'Europe entière était menacée; événements que le génie de M. de Stein avait préparés en dirigeant, par quatre ans de travaux secrets, l'esprit national en Allemagne vers le but que sa vigueur a contribué à faire poursuivre dans les conseils de la Russie aussi bien que dans ceux de la Prusse.

L'Empereur Napoléon se borna, en août 1808, à dénoncer au Roi de Prusse la lettre interceptée de son ministre qui fut bientôt éloigné de ses fonctions. Il s'était retiré à Berlin, la cour étant encore à Königsberg; mais de nouveaux rapports parvenus en France sur son compte, et surtout les dépositions du prince de Wittgenstein, arrêté le même automne à Hambourg, provoquèrent ce fameux décret de Burgos du 1er janvier 1809, où M. de Stein, désigné en termes injurieux comme ennemi de la Confédération du Rhin, fut signalé pour être saisi partout où se trouvaient les armées françaises, et ses biens furent mis sous le séquestre. Il dut son salut à un avis que lui fit parvenir à Berlin le prince de Ponte-Corvo, alors commandant dans le Hanovre, et s'enfuit en Bohême. M. de Senfft lut le décret contre M. de Stein dans le Moniteur. Il lui sembla qu'il n'avait d'autre parti honorable à prendre dans cette circonstance, que d'avouer hautement l'intérêt qu'il y prenait, et, autant qu'il le pourrait, de tâcher d'être utile à la famille de celui qu'on persécutait. Il se décida à écrire à l'Empereur une lettre dans laquelle, exposant ses relations de parenté avec le baron de Stein, que Sa Majesté avait appelé dans son décret „*le nommé*“ Stein, il sollicitait la restitution des biens en faveur des enfants, et réclamait pour lui-même, en cas que cette mesure trouvât de la difficulté pour le moment, l'administration des terres, en vertu du droit éventuel de succession de Mme de Senfft, et afin de garantir ces propriétés de l'effet destructeur d'un séquestre judiciaire. Il consulta sur cette démarche M. de Champagny et M. le prince de Bénévent. Celui-ci y applaudit; le premier, au contraire, conseillait d'attendre le retour de l'Empereur, et de parler au lieu d'écrire. M. de Senfft négligea cet avis dilatoire qui était peut-être le meilleur.



Sa lettre, envoyée à M. de duc de Bassano et remise en route, resta sans effet. Peut-être encore eût-il mieux fait de réclamer le séquestre des terres auprès des souverains dans les pays desquels elles étaient situées. Il est cependant probable qu'il n'aurait pas réussi à la cour de Dresde qui, poussée par l'esprit servile du comte de Bose, fit séquestrer la seigneurie de Birnbaum, dans le duché de Varsovie, sur la simple connaissance que donna le Moniteur des intentions de l'Empereur, et sans en attendre la demande officielle qui ne lui fut jamais adressée. Les princes de Nassau se laissèrent presser pour mettre sous le séquestre la terre que M. de Stein possédait dans leurs états, et se vengèrent noblement du peu d'égards que M. de Stein leur avait marqué en plusieurs occasions, en mettant dans cette fâcheuse mesure tous les ménagements possibles et les procédés les plus délicats. Le séquestre de Birnbaum ne fut qu'une suite de dilapidations, genre tellement inhérent aux procédures de cette espèce en Pologne, que les efforts que fit M. de Senfft pour y rémédier pendant son ministère à Dresde, contrariés d'ailleurs par l'esprit difficile et chicaneur de M. de Troschke, *partener* et homme d'affaires de M. de Stein, n'eurent qu'un succès très imparfait. Il en eut davantage en France dans deux autres occasions que lui fournit la famille de M. de Stein de s'employer pour elle. Il reçut à Bayonne l'avis de l'arrestation du baron de Thun, président des états de la Poméranie suédoise et cousin de sa belle-mère. Le maréchal Mortier, sur l'accusation d'une correspondance suspecte avec la cour de Suède, l'avait fait conduire en France et il était enfermé au fort de Joux. Il protestait de son innocence, sa santé souffrait de six mois de prison; M. de Senfft fit valoir ces circonstances avec chaleur auprès du prince de Neuchâtel, et il eut la satisfaction d'apprendre au bout de quelques jours, par un billet du vice-connétable, que l'Empereur, à sa considération, accordait à M. de Thun la permission de se rendre à Paris. Il fut accueilli dans la maison de M. de Senfft et y resta environ dix-huit mois, au bout desquels il obtint en 1810 des passeports pour retourner chez lui.

Le second fait qu'il convient de rapporter ici pour rassembler tout ce qui a trait à cette famille, est d'une époque postérieure. Mme Marianne de Stein, doyenne du chapitre de Wallenstein en Hesse, était une personne d'un esprit remarquable; elle avait une tête forte mais très exaltée. Disgraciée de la nature, une vie éloignée du monde avait donné de la bizarrerie à son imagination comme à ses manières. Avec une grande simplicité dans le caractère, elle avait sur ceux qui l'entouraient, l'ascendant d'une âme d'un ordre supérieur; elle gouvernait seule et avec succès les affaires de son chapitre. Mme de Senfft la chérissait pour ses grandes qualités; elle était allée la voir à Hombourg lors de son premier voyage en France en 1806. Mais dès lors, son exaltation politique se manifesta; et, jointe à un dérangement physique, cette exaltation menaçait de la porter à quelque excès. Compromise à l'occasion des troubles qui éclatèrent dans le royaume de Westphalie pendant la guerre d'Autriche au printemps de 1809, elle fut arrêtée à Cassel, subit un interrogatoire où elle montra une rare fermeté de contenance, fut conduite à Mayence avec l'abbesse et une autre chanoinesse de son chapître, enfin fut séparée de ses compagnes et envoyée à Paris, escortée de gendarmes, pour être détenue dans une prison de la capitale. Elle avait trouvé moyen de prévenir sa nièce de sa position par deux lettres qui parvinrent à Mme de Senfft à Mayence. M. de Senfft courut aussitôt chez le ministre de la police. C'était alors M. le duc d'Otrante, le fameux Fouché, dont cette circonstance le rapprocha pour la première fois. Le nom de Fouché, autrefois révolutionnaire furieux, (il disait de lui-même qu'il avait eu la fièvre dans ces temps-là) était devenu sous le règne de Napoléon, celui d'un homme d'état et de génie. Esprit supérieur et courageux, il a su, seul de ses collègues, se montrer toujours au-dessus de ses fonctions et même de la faveur. M. de Talleyrand, qui était tout aussi supérieur par les lumières, ne le fut pas toujours autant par le caractère. Le duc d'Otrante reconnut que, dans la branche du gouvernement qui lui était commise, la plus grande faute est de faire

un mal qui n'est pas nécessaire à la sûreté de l'état; et ce grand principe, appliqué dans toute son étendue sous un règne despotique, toutes les fois que la volonté absolue de l'Empereur, à laquelle il a souvent osé opposer de la résistance, n'est pas intervenue d'une manière directe, ce principe a rendu son administration bienfaisante pour la France et l'a fait chérir particulièrement des classes les plus exposées à la persécution.

On n'avait au ministère de la police générale aucune connaissance de ce qui concernait Mme la chanoinesse de Stein. Cependant M. de Senfft, qui sollicitait pour elle la permission de demeurer chez lui sous sa garantie, reçut du ministre la promesse d'appuyer cette demande auprès de l'Empereur alors absent, et de faire en attendant ce qu'il pourrait pour adoucir la position de la prisonnière. Sa première destination, la Salpétrière, ayant été heureusement détournée, elle fut d'abord menée à la préfecture de police où M. et Mme de Senfft allèrent la voir, lui donnèrent une femme de leur maison pour la servir et lui procurèrent tous les soulagements dont ce séjour était susceptible. Au bout de quinze jours, il fut permis de la loger à Chaillot, dans une maison de santé soumise à l'inspection de la police, et où elle occupa l'appartement destiné au malheureux général Dupont, auquel l'Empereur venait de refuser ce soulagement. M. de Senfft obtint plus tard, à force de longues et pénibles sollicitations, la faveur de la sortir dans sa voiture et enfin celle de la recueillir dans sa maison, où elle demeura à la condition de ne paraître que dans l'intérieur de sa famille. M. Esménard, poète de beaucoup de talent, mais homme de plaisir, sans principes, qui s'était fait par besoin intrigant et instrument de la police et qui s'attachait aux pas des étrangers de marque et des membres du corps diplomatique, offrit à M. de Senfft ses services dans cette affaire, et en reçut quelques centaines de louis sous prétexte de prévenir par leur emploi les rapports défavorables de la police westphalienne qui auraient pu donner à l'affaire une tournure plus odieuse. M. de Senfft ayant été rappelé par la

suite en Saxe, Mme la chanoinesse de Stein l'y suivit de l'aveu de la cour de Westphalie et sous la garantie qu'il donna de la conduite de sa parente. Il se fit relever de son engagement en 1811, pour laisser à Mme la chanoinesse de Stein la liberté de se réunir, d'après son désir, avec Mme l'abbesse de Wallenstein à Diaz, où elle a vécu depuis. Dans toutes ces occasions, M. de Senfft ne crut remplir que son devoir de gentilhomme et de parent. Néanmoins il apprit dans la suite que M. de Bose avait représenté au Roi toutes ses démarches comme autant d'imprudences, et, sans lui en rien témoigner, on avait tremblé à Dresde de le voir compromis.

M. de Senfft passa pendant cet automne-là une semaine à Rambouillet. Le deuil de sa mère, décédée à Dresde le 30 novembre, et le soixante-quinzième anniversaire de sa naissance, l'empêcha une partie de l'hiver de fréquenter la société. Celle des étrangers à Paris venait d'être augmentée de plusieurs éléments intéressants. Mme de Tyskkiewicz, nièce du dernier roi de Pologne, était arrivée au mois d'octobre pendant le voyage d'Erfurt. M. et Mme de Senfft l'accueillirent comme compatriote avec un empressement auquel elle fut sensible. Elle n'a depuis jamais varié pour eux, et ses faiblesses, qui lui ont donné du ridicule aux yeux du vulgaire, et les erreurs qui ont nui à son bonheur, ont aussi peu porté atteinte à leur amitié pour elle qu'elles ont pu altérer le noble fond de son caractère. La nature l'avait douée d'une imagination ardente; et son éducation, en lui donnant l'habitude d'une dissipation frivole, avait fait naître chez elle un goût fougueux pour les plaisirs qui peut souvent entraîner à l'inconséquence et qui ne satisfait jamais. L'élévation de l'âme, la générosité de tous les mouvements du cœur, un vol surprenant dans les idées, l'essor d'un esprit qui ne se fatigue jamais, une grande égalité d'humeur produite par la force de l'âme qui sait dominer les plus vives émotions, voilà les qualités qui ont donné un grand intérêt à son commerce. Le culte passionné qu'elle rendait à M. le prince de Bénévent la lia étroitement avec Mme de Laval dont l'accueil plein de grâce et de charme rassemblait dans son modeste salon

de la rue Roquepine, autour de la table à thé servie par sa fidèle négresse Zoé, les esprits les plus aimables de Paris et surtout les admiratrices de M. de Talleyrand, Mme de Luynes, la duchesse de Fitz-James, Mmes de Bauffremont et de Jaucour, ainsi que ses anciens amis, le comte Louis de Narbonne et M. de Choiseul-Gouffier, digne arbitre et modèle du bon goût en France comme homme du monde et comme écrivain.

Le comte et la comtesse Kotschoubey, qui passèrent cet hiver à Paris, furent du nombre des étrangers qui ajoutèrent le plus à l'agrément de la société. Mme de Kotschoubey, femme charmante à laquelle sa douceur et sa grâce naturelle donnaient un attrait qui lui tenait lieu de beauté; son mari réunissant les formes les plus nobles à un mérite solide, à l'amour du bien, à un vif intérêt pour les connaissances utiles, et à une grande modération qui ne laissa jamais trop sentir en France son éloignement, d'ailleurs assez connu, pour le système politique de ce pays. M. de Kotschoubey offrait un point de comparaison et de contraste avec le manque de dignité et de caractère de M. de Romanzoff, qu'une ombre de négociation avec l'Angleterre fit séjourner cet hiver-là plusieurs semaines à Paris, et qui, avec de l'esprit et de l'amabilité, entouré d'honneurs et de marques d'attention de la part du gouvernement français, ne sut acquérir aucune considération et lassa même bientôt la curiosité du public. On releva, pour accumuler sur lui la défaveur des contrastes, jusqu'à son habit de velours bleu clair qui semblait choisi d'après celui que Gérard avait donné à M. de Talleyrand dans un portrait qui attirait tous les regards au salon du Louvre.

M. de Talleyrand réunissait fréquemment alors la société des étrangers dans sa petite maison de la rue d'Anjou Saint-Honoré, qu'il allait quitter pour l'hôtel de Monaco acheté de M. Cranfurt. C'étaient quelquefois des bals d'enfants, mais le plus souvent les voix de Mme Grassini et de Crescentini, le talent de Pel, ou des scènes déclamées par Talma et sa femme, par St. Prix et Lafond, qui donnaient un air de fête à ces soirées.

M. le prince de Bénévent, malgré la manière dont il s'était prononcé contre les affaires d'Espagne, avait eu un retour de faveur lors du voyage d'Erfurt, où il fut appelé. Il fut employé dans le cours de l'hiver à entretenir les relations avec M. de Metternich. M. de Champagny n'avait point suivi l'Empereur en Espagne, et l'on croyait que sa faveur baissait. Le public lui donnait pour successeur soit le général Clarke, soit le duc de Basssano, soit M. le duc de Vicence, ambassadeur en Russie, et très lié avec M. de Talleyrand, qui s'occupait même alors de servir de ses conseils ses amours avec Mme Conizi, amours traversées dans la suite par l'opposition que l'Empereur mit au divorce de cette belle. M. de Talleyrand se permettait les plaisanteries les plus piquantes sur M. de Champagny, et Mme la princesse de Bénévent en faisait l'objet de ses propos qui, pour n'être point spirituels, n'en étaient pas moins hors de mesure. Mais tout changea de face au retour de l'Empereur. M. de Talleyrand ne s'était guères modéré dans ses critiques sur l'expédition d'Espagne. Tous ses propos furent rapportés. On lui faisait un crime de s'être occupé avec le duc d'Otrante des éventualités que pouvaient amener les dangers auxquels on voyait exposée la vie de l'Empereur, et de s'être entendu sur le même objet avec le Roi de Naples. Le parti attaché à l'Impératrice et aux Beauharnais, toujours opposé à M. de Talleyrand, faisait servir en même temps ces accusations d'instrument à sa haine contre la famille Bonaparte. Les amours de la Reine de Naples avec le général Junot en 1807, quoique relevés avec malignité dans des lettres écrites alors au quartier général en Prusse, n'avaient rien ôté à cette princesse de la faveur de son frère. On ne troubla point, en 1808 et 1809, l'intérêt que lui inspirait M. le comte de Metternich; mais on crut lui porter un coup plus décisif en découvrant et aggravant une intrigue politique. L'orage éclata sur M. de Talleyrand qui perdit sa place de grand-chambellan avec toutes les marques de la disgrâce. La nullité même de la princesse de Bénévent n'échappa pas à la colère de l'Empereur; elle fut exclue des invitations de la cour, vit exiler à Bourg

en Bresse le duc de San-Carlos, objet de ses tendres préférences, et alla bientôt après cacher son ennui pendant quelques mois dans une terre qu'elle possédait en Artois. La nomination de M. de Montesquiou à la place de grand-chambellan fit plaisir au public comme le fait toujours une faveur qu'on sait n'avoir pas été briguée, et qui tombe en partage à des personnes placées par leur nom au-dessus de leur fortune et de plus estimées comme l'étaient M. et Mme de Montesquiou par les qualités de la vie privée et par la réunion de toutes les vertus. La surprise fut complète pour M. de Montesqiou qui en fut instruit par un billet du grand-maréchal qu'il reçut un matin à son réveil et qu'il voulut rendre en y voyant l'adresse du grand-chambellan, tant il était loin de croire que ce fût la sienne.

Le mois de janvier 1809 amena à Paris une ancienne connaissance de M. de Senfft dont le nom reviendra souvent dans ces mémoires. Le baron de Just, maître des cérémonies à la cour de Saxe, avait été l'un des habitués les plus intimes de la maison de la comtesse de Werthern, et avait acquis par là une sorte de familiarité chez M. et Mme de Senfft. Avec une extérieur lourd, des formes gauches et patelines et une manière de s'énoncer empesée, il avait un esprit logique et subtil, de la mémoire, et une connaissance exacte des usages; il possédait éminemment ce double talent d'un courtisan subalterne d'entrer facilement dans les idées des autres, et d'approfondir gravement les questions les plus minutieuses et les plus futiles. Dominé par un amour-propre en souffrance depuis quarante ans, dévoré d'une ambition qui n'avait abouti jusques-là qu'à le soutenir à Dresde à un degré de considération personnelle au-dessus du niveau de sa place, il nourrissait en lui un fiel caché et surtout une secrète envie des succès soutenus en partie par la naissance. Il avait appris à flatter, mais il ne louait jamais le mérite par suite d'une impulsion de son cœur. Tartuffe de principes et de patriotisme, se faisant illusion à lui-même sur ses sentiments, ces dispositions ne pouvaient manquer de le jeter dans le parti français, dont il fut d'abord ami secret, puis

apôtre avoué. Il avait été attaché depuis quarante ans au comte Marcolini qui, pénétrant la fougue de son caractère et sentant le danger de lui laisser gagner le dessus, sut toujours le tenir dans l'attitude de la dépendance, tout en le protégeant et en s'en servant. M. de Just sut mieux profiter de la candeur de M. de Senfft dont, en dépit d'une voix intérieure qui semblait l'éloigner de lui, il captiva trop longtemps la confiance, la faisant servir d'instrument à ses haines et à ses préventions, jusqu'à ce qu'il fût parvenu au terme de ses vues ambitieuses.

La santé du comte de Bose menaçait ruine dès l'an 1808, et il n'y a presque pas lieu de douter que l'un des principaux objets du voyage de M. de Just à Paris, voyage probablement concerté avec le comte Marcolini, n'ait été de recueillir et de rapporter à celui-ci des observations sur M. de Senfft, afin de pouvoir former d'avance le plan de la conduite à tenir son égard lorsqu'il serait appelé au ministère.

M. et Mme de Senfft accueillirent le baron de Just avec amitié et intérêt. Un point de départ commun, d'où résultait entre eux une certaine conformité dans la manière de voir et une grande facilité de se comprendre mutuellement, donnaient pour eux de l'attrait à son commerce et produisit une intimité parfaite de leur côté. Ils étaient d'ailleurs bien aises d'avoir en Saxe un témoin éclairé de leur position; et il leur fut en effet utile sous ce rapport-là en servant avec zèle et conviction leurs intérêts lorsque M. de Senfft demanda en avril 1809 une augmentation d'appointements qui lui fut accordée. Il est à remarquer que M. de Just évita constamment, pendant son séjour à Paris, de faire même allusion aux chances auxquelles la mort imminente du comte de Bose devait donner lieu pour M. de Senfft, et cette observation est sans doute l'argument le plus fort à l'appui de la conjecture qui vient d'être énoncée sur le but du voyage du baron.

M. de Just fut bien traité par l'Empereur et accueilli partout où M. de Senfft le présenta; mais il ne réussit en général que dans le corps diplomatique où il se retrouvait dans son élément, et n'eut guères de



succès dans la société française, si l'on en excepte la maison de M. de Montesquiou qui avait été ministre de France à Dresde en 1791, et chez lequel il se trouva bien à titre d'ancienne connaissance. Le Roi avait fait vers la fin de 1808 un second voyage à Varsovie. Les difficultés des finances de ce pays et surtout celles de l'entretien de l'armée allaient toujours croissant. On forma le plan d'une nouvelle organisation de celle-ci, et le général Fiszev, chef de l'état-major du prince Poniatowski, homme entendu, plein de zèle et d'une intégrité parfaite, mort depuis glorieusement au champ d'honneur dans les plaines de Moscou, fut envoyé à Paris pour mettre ce plan sous les yeux de l'Empereur, et concerter les moyens d'exécution. Il arriva au commencement de février. M. Daru fut chargé d'examiner son travail; ils eurent plusieurs conférences, et on rédigea un contre-projet. On proposa entre autres, pour soulager le duché de Varsovie, de faire entrer quelques régiments de l'armée polonaise en garnison dans les places prussiennes de l'Oder, occupées par la France, et où leur entretien tombait à la charge de la Prusse; mais le général Fiszev, jaloux de garder l'armée du duché disponible en entier pour le cas d'une campagne, eut l'idée de faire exécuter cette mesure en y destinant les troupes saxonnes qui étaient alors entretenues en Pologne aux frais de la Saxe, et de faire verser comptant par celle-ci dans le trésor de Varsovie la somme ainsi épargnée sur l'entretien de ces troupes. M. de Senfft, qui ne perdait par de vue cette négociation, trouva cet arrangement peu honorable pour l'armée saxonne et contraire à la dignité du Roi. Il s'y opposa fortement; ses représentations, exprimées tant à M. de Champagny qu'à M. Daru, firent tomber la modification proposée, et la mesure fut réalisée ainsi qu'elle avait d'abord été conçue pour les troupes polonaises. Si le général Fiszev fut alors contrarié par l'opinion de M. de Senfft, celui-ci eut dans la suite la satisfaction de voir justement apprécier l'intérêt vrai et ferme qu'il montra en toute occasion pour la personne comme pour la patrie du général. Ce dernier repartit de Paris au commencement de mars et

emporta des dépêches de M. de Senfft qui annonçaient à la cour de Dresde la guerre contre l'Autriche comme inévitable, d'après les observations qu'il avait été à même de faire, tant auprès de M. de Metternich qu'auprès de M. de Champagny, et qui l'avaient convaincu qu'on avait pris son parti de part et d'autre, et que l'on ne négociait plus qu'en vue de gagner quelqu'avantage sur son adversaire, soit pour lui donner l'apparence du tort, soit pour saisir l'opportunité du moment de l'exécution. Ces prévisions, confirmées par un aveu du prince de Neuchâtel qui dit à M. de Senfft au mois de février: „nous aurons la guerre avec l'Autriche; il faut que le système soit complété!" se trouvèrent justifiées les premiers jours d'avril où la guerre éclata. Le comte de Metternich ne quitta Paris qu'au mois de mai, après les premiers échecs que l'archiduc Charles avait éprouvés en Bavière. Mme de Metternich resta en France pendant cette guerre dans une retraite absolue, et M. et Mme de Senfft qui, seuls du corps diplomatique avec M. de Reigersberg, ministre de Wurzbourg et sa femme, se trouvaient rapprochés d'elle par leurs souvenirs et leur position, lui témoignèrent pendant cette époque les attentions et l'intérêt que leur inspiraient un attrait personnel autant que leurs sympathies politiques. Elle y répondit avec cette noblesse et cette profondeur de sentiment qui se cachait chez elle sous une apathie apparente. Ce fut au retour de la guerre d'Autriche, en janvier 1810, que le duc d'Abrantès, Junot, alors gouverneur de Paris, préludant à un état de démence dans lequel il est mort en 1813, s'avisa de faire à Mme de Metternich la fameuse scène où, ayant forcé sa femme à lui écrire pour lui demander un rendez-vous, il montra à Mme de Metternich, en présence même de Mme d'Abrantès, les lettres qui constataient les relations de cette dernière avec M. de Metternich. Mme de Metternich soutint cette incartade avec beaucoup de calme et de dignité; la découverte n'était peut-être pas neuve pour elle, et lui était sans doute au fond assez indifférente. Il mérite d'être remarqué que ce fut l'Empereur lui-même qui se donna, à un bal masqué du ministre des relations

extérieures du royaume d'Italie, le plaisir d'avertir le duc d'Abrantès des allures de sa femme, allures qu'il avait apprises par les rapports de la police. Ce fut aussi l'Empereur qui amena de la même manière le général Rapp à la découverte de relations plus scandaleuses encore; mais le général, étant protestant, eut au moins la ressource du divorce.

M. de Senfft avait reçu cet hiver-là la mission de négocier à Paris un traité de commerce pour faciliter l'importation des produits du royaume de Saxe dans le royaume d'Italie. Une semblable négociation pour le transit des toiles de Saxe envoyées en Espagne par la France, où elles était grevées d'énormes impôts, était en suspens depuis que l'Espagne en feu n'avait plus de relations commerciales avec la France, ni même avec ses propres colonies. Cette négociation avait d'ailleurs trouvé des obstacles dans la nature du système prohibitif en France, qui excluait tout commerce de transit par terre, le regardant avec raison comme nul en temps de paix, et ne jugeant pas à propos de changer les loi douanières pour le temps d'une guerre maritime. Cette affaire servit seulement à mettre M. de Senfft en relations avec M. Dégérando, alors secrétaire-général au ministère de l'intérieur, homme d'un esprit spéculatif et profond, et qui, marié à une dame allemande, Mlle de Rathsamhausen, originaire d'Alsace, a sans doute le plus contribué après M. Villers à faire connaître et apprécier en France la littérature de l'Allemagne, et s'est le plus occupé de la philosophie spéculative de l'école allemande. La tentative de régler les relations de commerce entre la Saxe et l'Italie, appuyée de l'exemple récent d'un traité conclu entre ce dernier royaume et la Bavière, parut d'abord promettre quelque succès. M. de Senfft eut plusieurs conférences avec M. M. Marescalchi et Aldini. Le premier, ministre des relations extérieures du royaume d'Italie, avait reçu pleins pouvoirs pour traiter avec le représentant de la Saxe. Mais M. Aldini, ministre secrétaire d'état, ancien professeur à l'académie de Bologne, homme d'une grande capacité et de beaucoup de connaissances, au reste

égoïste épicurien, mais jouissant seul de la confiance de l'Empereur en ce qui regardait les affaires d'Italie, devait être l'âme de cette négociation. Il l'ouvrit en demandant comme condition préalable que les intérêts commerciaux du duché de Varsovie fussent compris dans les pleins pouvoirs et les instructions de M. de Senfft. Celui-ci en fit son rapport à sa cour, qui consulta le ministère de Varsovie; la réponse tarda et l'affaire resta en stagnation. Peut-être eût-il été plus utile de la faire entamer d'abord par un agent du commerce à Milan, comme l'avait fait la Bavière, pour y concerter les moyens de surmonter les difficultés que toute négociation de ce genre devait rencontrer dans l'esprit de jalousie et d'exclusion qui fit toujours la base de la politique commerciale de l'Empereur Napoléon. M. de Senfft conçut cette dernière idée en arrivant au ministère en Saxe; mais des intérêts majeurs absorbant l'attention du moment, elle fut suivie trop faiblement pour produire un résultat.

M. Marescalchi se faisait aimer par son caractère débonnaire, facile et bienveillant. Sa maison, toujours ouverte, surtout aux étrangers, réunissait la société la plus nombreuse de Paris, mais ce n'était pas toujours la mieux choisie. Sa dépense en fêtes, en dîners, en tout genre de plaisirs luxueux était énorme, et absorbait bien au-delà de ses revenus et de son traitement. Il la portait donc en grande partie sur les comptes de frais de représentation qu'il se faisait rembourser par le trésor public. Les frais exorbitants de la construction d'une salle de bal jointe à son hôtel, frappa les yeux de l'Empereur qui en prit de l'humeur, raya cet article et maint autre encore, fit une forte semonce à son ministre, et l'obligea à restituer des fonds qu'il s'était déjà fait avancer par le trésor pour ses dépenses personnelles. Cette échauffourée se passa peu avant le départ de l'Empereur pour la guerre d'Autriche. La maison de M. Marescalchi fut réduite en conséquence à une moindre échelle, mais après avoir surmonté les premiers moments d'abattement, il n'en perdit rien de son caractère jovial.

M. et M[me] de Senfft allèrent s'établir les premiers jours de mai à

Sèvres, dans une maison de campagne située tout près de Bellevue et connue autrefois sous le nom de la folie Coislin. C'est dans cette charmante habitation qu'ils virent finir une époque de leur vie si riche en intérêts et en jouissances, époque où la ligne des devoirs était simple et ne présentait guères d'écueils, époque enfin dont le souvenir remplit le reste de leur carrière, et qu'il leur fut difficile de ne pas toujours regretter. Les cinq mois qu'ils passèrent encore à Paris après avoir quitté la campagne, dans l'automne de 1809, n'appartiennent déjà plus à cette période: absorbés par le séjour du Roi, par les préparatifs et l'attente de leur départ, ils commençaient déjà cette nouvelle époque, marquée par l'agitation, les mécomptes et les chagrins inséparables peut-être des grands projets, mais qui, par la fatalité de plusieurs circonstances, ont paru s'attacher particulièrement au ministère de M. de Senfft. Celui-ci a souvent comparé Paris à l'Olympe des poètes, dont les habitants, sujets comme le reste des mortels aux faiblesses, aux erreurs, et aux accidents du sort, planent cependant par leur position sur le reste du monde. Il est certain que le contact de tous les genres de culture et de développement de l'esprit, réunis dans cette grande ville comme différents rayons dans un même foyer, doit élever le point de vue et donner au coup-d'œil de celui qui sait en profiter, plus d'étendue et d'indépendance en matière de goût, ainsi que dans l'appréciation du mérite des hommes et de la valeur de leurs actions, appréciation si souvent obscurcie ailleurs par des préventions locales. Quant à l'opinion politique en France, le dégoût du manque de fixité avait depuis longtemps succédé à l'activité des passions. Les éléments moraux qui avaient produit la révolution n'existaient plus; il ne restait que les intérêts qu'elle avait créés: c'étaient les laves d'un volcan éteint. C'est sur ces bases que le despotisme le plus absolu a pu s'établir avec sûreté; ce sont elles qui lui garantirent l'obéissance aveugle du peuple le plus éclairé, le plus raisonneur et naguères le plus inquiet de la terre, pour l'exécution des desseins les plus gigantesques et les plus étrangers à l'intérêt national.

Il régnait d'ailleurs à cette époque une entière indifférence pour les succès de l'Empereur hors de France, au point que c'est à peine si on faisait attention à la manière imprudente dont le baron de Brockhausen manifestait ses vœux pour le succès des armes autrichiennes, et accueillait tous les bruits les plus défavorables à l'armée française et souvent les moins avérés. Il n'y eut à Paris, pendant cette guerre, d'impression un peu forte, que celle que produisit la bataille d'Aspern ou d'Essling. Le succès avait manqué à l'Empereur à la journée d'Eylau; mais celle du 4 juin 1809, si glorieuse pour les armes autrichiennes, fut la première où il vit un ennemi victorieux. Quoique celui-ci n'eût point su profiter de la victoire, les phrases des bulletins n'en imposèrent pas aux Parisiens sur l'issue du combat; mais ce furent les pertes nombreuses dont beaucoup de familles se virent atteintes, qui répandirent dans la capitale le sentiment d'une tristesse morne à la suite d'un événement dans lequel on aurait peut-être vu d'ailleurs avec une secrète joie le désappointement d'une ambition trop enhardie par ses succès passés. Ses fonctions le laissant pour le moment à peu près sans occupations, M. de Senfft avait désiré faire cet été-là un voyage de quelques semaines aux bords du lac de Genève, contrée favorite de ses souvenirs et de ses projets; la permission lui en ayant été refusée, le séjour de Sèvres ne fut interrompu que par deux excursions de peu de jours en Normandie, pays d'un aspect ravissant, et auquel sa belle culture a mérité le nom de jardin de la France.

Mme la duchesse d'Esclignac, qui était à Paris depuis deux ans pour solliciter la restitution de la succession de son père, le prince Xavier de Saxe, séquestrée par le gouvernement, vint demeurer à Sèvres chez M. et Mme de Senfft avec sa fille; ses deux fils, revenus successivement d'Espagne l'y rejoignirent plus tard. La présence de ces jeunes gens et l'heureuse humeur de leur mère, inaltérable au milieu des contrariétés, et qui faisait presqu'oublier la différence d'âge entre elle et ses enfants, égayait ce séjour qui était d'ailleurs animé par de fréquentes visites



des connaissances de Paris. M. de Lima avait introduit chez M. et Mme de Senfft son ami, M. Giambone, esprit paradoxal mais piquant, auquel Mme de Laval avait donné le sobriquet de brise-raison, et qui, ayant été riche, mais sans naissance, savait, réduit comme il l'était à des moyens de fortune extrêmement bornés, se maintenir dans la société par sa valeur individuelle, et par une attitude indépendante et même fière. M. de Pappenheim, ministre de Hesse, était parmi les collègues de M. de Senfft, l'un de ceux qu'il voyait et qu'il appréciait le plus à cause de son grand sens, de son jugement solide quoiqu'un peu sévère, et de ce coup-d'œil pénétrant que donne l'expérience de la vie pratique aux hommes doués par la nature du talent d'en saisir les résultats. On voyait souvent à Sèvres cette adorable princesse de la Leyva dont les vertus angéliques et les qualités aimables feront à jamais chérir la mémoire et regretter la perte, suite du funeste accident qui la rendit victime de sa sollicitude maternelle à l'incendie de la salle de bal du prince de Schwarzenberg en 1810. M. de Dreyer, ministre de Danemark, vieillard intéressant par ses souvenirs du temps de la révolution et par le tact acquis dans une longue routine diplomatique, avait toujours été lié avec M. de Senfft, et ne cessa de lui témoigner de l'amitié; mais de plus en plus renfermé dans ses habitudes domestiques et souffrant déjà de l'infirmité qui le conduisit au tombeau en 1811, il ne venait que rarement le voir. Enfin le moment de se séparer de toutes ses habitudes approchait.

Le Roi revint de Varsovie à Dresde peu avant le commencement de la guerre. Le comte Marcolini, l'esprit toujours frappé de chaque apparence de danger, avait déjà cru voir Dresde menacé par les Autrichiens, et avait entrepris de négocier à Vienne une espèce de sauvegarde en faveur de Mme la princesse Thérèse, sœur de l'Empereur. La réponse fut polie mais évasive, comme elle devait l'être avant la guerre déclarée, et la démarche, sans être formellement désavouée, n'eut pas l'approbation du Roi. Le prince de Ponte-Corvo vint prendre le commande-

ment de l'armée saxonne, qui combattit sous ses ordres à Linz et à Wagram, pendant que le roi fut obligé de fuir jusqu'à Francfort devant une poignée d'Autrichiens qui occupèrent la capitale et une partie du pays dégarni de troupes. Le Roi de Westphalie se donna des airs de reconquérir la Saxe en se promenant jusqu'à Dresde à la tête de quelques régiments westphaliens et hollandais, avec lesquels il se sauva des montagnes de Voigtland jusques vers la frontière de ses états à l'approche du corps du duc de Brunswick. Mais l'apparition du prince de Ponte-Corvo en Saxe eut des suites importantes pour les affaires militaires de ce royaume. M. de Low, ministre de la guerre en 1806, avait été renvoyé comme partisan du système prussien et en même temps que le comte de Loss, à la suite d'un rapport du comte de Bose, fondé, à ce qu'on a soutenu depuis, sur un malentendu qu'occasionna la ressemblance des deux noms. M. de Bose crut faire un coup d'état en faisant nommer à sa place, après la paix de Posen, un catholique, le général Cerrini, homme nul et dépourvu de toute capacité. Le colonel Funk, aide-de-camp du Roi, se lia alors avec le ministre des relations extérieures (ce titre fut adopté à l'imitation de la France au lieu de celui de ministre des affaires étrangères) et eut la principale influence dans les affaires qui concernaient l'armée. C'était un homme d'un esprit supérieur et étendu, réunissant un grand savoir à beaucoup de pénétration et aux formes du monde, enfin parlant et écrivant également bien. Son intégrité n'a jamais été suspectée et on ne lui a pas contesté le courage personnel. Mais avec une âme sans chaleur et une manière de voir étroite et mesquine en fait d'intérêts pécuniaires, il manquait absolument de résolution et de présence d'esprit; ce défaut rendait ses qualités inutiles dans l'action, et son caractère bilieux, son humeur hypocondre, enfin la violence qui l'entraînait par moments hors de toute mesure, détruisaient souvent ce que sa prévoyance avait savamment préparé. Un pareil caractère ne pouvait pas se soutenir longtemps dans une cour où il donnait trop souvent prise sur lui à ceux qu'il avait blessés ou à ceux dont l'ambition aspirait à le remplacer dans la faveur

ou dans l'influence. Le Roi, excellent juge du mérite dont il ne faisait cependant pas assez de cas, croyant toujours pouvoir s'en passer à l'aide du seul mécanisme du gouvernement, rendait pleine justice à celui de M. de Funk. Celui-ci envoyé d'abord à Varsovie après la paix de Posen, avait eu du succès auprès de M. de Talleyrand. Il en eut moins dans une mission au quartier-général à Schönbrunn dans l'été de 1809, où il s'embarqua dans un vain projet d'agrandissement pour la Saxe du côté de la Bohême. Mais il était fait pour la carrière diplomatique où son esprit observateur aurait pu devenir fort utile, et où M. de Senfft eut dans la suite la pensée de le faire entrer sans pouvoir y réussir, à cause des obstacles qu'il s'était créés lui-même dans l'esprit du roi, en excitant l'animosité du comte Marcolini. Il avait le caractère trop peu entreprenant et trop éloigné de l'esprit d'intrigue pour parvenir à faire adopter de grands. changements en Saxe. Aussi tout y était-il resté à peu près sur le même pied quant à l'organisation militaire. La campagne de 1807 avait fait distinguer quelques hommes de tête parmi les officiers subalternes; le colonel Thielmann s'était fait remarquer par la formation rapide d'un corps de troupes dans l'été de 1809. Mais pour produire des innovations plus considérables, il fallut à l'inertie du gouvernement une impulsion étrangère à laquelle on n'était toujours que trop disposé à se livrer.

M. de Funk était resté pendant la campagne à la suite du Roi. Ce fut une erreur de son amour-propre de croire qu'il pourrait jouer un rôle important là où il conduirait le Roi et son ministre; c'est par là même qu'il donna ombrage au comte Marcolini déjà brouillé avec M. de Bose, et qu'il provoqua de plus son ressentiment par de petites tracasseries qui blessaient les intérêts du favori. En attendant, d'autres s'emparèrent de la confiance du prince de Ponte-Corvo, firent renvoyer d'Autriche une foule d'officiers auxquels on ne trouvait plus assez de jeunesse et d'activité, et obtinrent enfin un mot du prince de Neuchâtel qui, malgré la gloire que l'armée saxonne avait acquise à Wagram,

en décida la réorganisation totale. Le principal faiseur fut M. de Gersdorff, chef de l'état-major saxon dans cette campagne. De joueur de profession, cet officier s'était depuis fait maquignon. Il possédait à un degré éminent les talents de commissaire des guerres et y réunissait les vertus qu'on attribue communément aux employés de cette classe. Maniant la parole et la plume sans goût, mais avec une facilité et une abondance extrêmes, laborieux et possédant une grande connaissance des détails de l'administration et même du négoce et de tous les genres d'entreprises, l'intrigue était son art et l'impudence son bouclier. Le Roi étant rentré dans sa capitale après l'armistice de Znaïm et la retraite du duc de Brunswick en Angleterre, on trouva bientôt moyen de miner le crédit de M. de Funk, devenu général, mais privé de son principal appui par la mort du comte de Bose. On s'entendit à cet effet avec le comte Marcolini, et l'on forma, pour préparer la nouvelle organisation de l'armée, une commission où l'on ne fit entrer M. de Funk que pour mieux déjouer ce qui pouvait venir de lui. Le général Gersdorff était l'âme de cette commission et savait diriger à son gré la vanité trop confiante du général Thielmann, homme de cœur et dont la valeur brillante était aimée du soldat comme du public. Le général Gutschmidt, avec le génie de son métier, en avait aussi toute l'insouciance. Le ministre de la guerre figurait assez mal dans cette commission, où l'on avait aussi fait entrer le lieutenant-colonel Langenau, jeune officier dont le mérite avait percé dans la guerre de Prusse et que le général Funk avait fait distinguer et charger d'une mission à Schönbruun en 1809. Seul de tous ceux qui l'entouraient, il avait de la force dans le caractère et de la grandeur dans les vues; mais les événements d'alors ne lui assignaient encore qu'un rôle secondaire, au-dessus duquel il ne tarda pas à s'élever. On fit des changements utiles à côté de beaucoup d'injustices particulières. La tenue de l'armée en devint meilleure; son esprit y aurait gagné davantage sans l'intrigue que le général Gersdorff y répandit. La dépense fut beaucoup augmentée par

de nombreuses pensions, de brillants uniformes et des appointements beaucoup plus élevés pour les grades supérieurs. On ne toucha pas au mode de recrutement qui, tout en donnant un peu trop de marge aux autorités locales et en admettant un trop grand nombre d'exemptions, protégeait cependant l'industrie et lui laissait les bras dont elle avait besoin; les militaires de leur côté n'avaient pas trop lieu de se plaindre de la composition de l'armée qui résultait de ce système, car dans un pays comme la Saxe, une noblesse nombreuse et pauvre fournissait toujours assez de sujets pour les grades d'officier.

L'ouvrage de la commission fut achevé et reçut la sanction du Roi au commencement de l'année 1810. Le général Funk eut une brigade de cavalerie dont le commandement le fixait en province. Le général Gersdorff devint chef et M. de Langenau sous-chef de l'état-major-général, qu'on créa pour suppléer à l'incapacité du ministre de la guerre et de ses bureaux. L'œuvre était consommée et le nouvel ordre tout établi quand M. de Senfft arriva en Saxe, et voilà pourquoi on a cru devoir rapporter ici de suite la série des circonstances qui amenèrent ces changements, mais auxquelles il n'eut aucune part. Le prince de Ponte-Corvo s'étant brouillé avec l'Empereur à la suite de la bataille de Wagram, revint à Paris au mois d'août. M. de Senfft le vit avec le sentiment que devait lui inspirer un chef que ses qualités brillantes avaient rendu l'idole de l'armée saxonne, à laquelle il avait su donner un mouvement et un enthousiasme merveilleux, et dont il faisait l'éloge avec chaleur et effusion, prétendant avoir dit à l'Empereur qu'à la tête de cent mille Saxons il ne craindroit pas de se mesurer avec sa puissance. Au reste cet homme ambitieux ne prenait pas la peine de cacher dès lors sa haine ardente contre Napoléon, fruit de l'envie dont les furies l'agitaient, qui l'a jeté plus tard dans la coalition, et qui a entaché son caractère et sa réputation. Les entreprises de ce même Bernadotte en Norwège sont dignes d'être comparées au partage de la Pologne, et, par la noble résistance des peuples, elles mériteraient presque de l'être à l'envahissement

de l'Espagne, moins les fourberies indignes qui ont signalé les événements de Bayonne.

Le comte de Bose mourut au commencement de septembre 1809, et il n'y eut de là à la nomination de M. de Senfft que l'intervalle nécessaire pour recevoir de Vienne, de M. de Champagny, la réponse affirmative à la lettre que le Roi lui fit adresser par le comte de Hopffgarten pour s'assurer de l'opinion de l'Empereur sur ce choix. Il ne se présentait guères alors d'autre alternative que de prendre cette détermination, à moins de confier le portefeuille aux mains du comte Marcolini, en remettant la gestion du ministère au baron de Just à titre de premier commis ou de directeur du département. Mais on ne s'arrêta point à cette idée que M. de Bourgoing avait conçue avec beaucoup de sagacité et de bienveillance pour M. de Senfft. Ce parti n'entrait pas dans la manière de voir du Roi, qui n'aimait pas M. de Just et ne voulait voir dans le comte Marcolini que son ami et son conseiller intime et confidentiel, mais non pas un ministre responsable. M. de Marcolini, qui chérissait le repos et ses aises, était tout aussi éloigné de cette idée; il n'aurait été possible de la réaliser qu'en faisant naître par M. de Champagny chez l'Empereur Napoléon le désir de conserver M. de Senfft au poste de Paris. Celui-ci négligea cette démarche qui lui aurait sauvé bien des peines. Il avait été loin de désirer le ministère. En 1808, souffrant impatiemment l'attitude humble que M. de Bose faisait prendre à la cour de Dresde, le peu de dignité de son langage et le mauvais goût des phrases adulatrices qu'il plaçait dans les lettres du Roi à l'Empereur, M. de Senfft avait souhaité de voir le ministre saxon prendre une retraite honorable, et de faire agréer à sa place le baron de Dalberg. Les moyens d'exécution manquèrent alors pour ce projet, et M. de Dalberg, ayant épousé depuis Mlle de Brignole, était trop attaché au séjour de Paris pour qu'on pût songer à lui renouveler la même proposition en 1809. Il désirait au contraire succéder à M. de Senfft dans le poste de Paris; mais l'opinion de celui-ci était changée à beau-

coup d'égards sur le compte de M. de Dalberg. En outre, M. de Senfft se faisait illusion sur le bien qu'il pourrait faire en se trouvant à la tête des affaires dans sa patrie, et sur le devoir qui en paraissait résulter pour lui de ne pas repousser les moyens d'accomplir ce bien qu'il avait rêvé. Il devait être pleinement détrompé.

On avait cru de loin que le comte de Bose jouissait d'un crédit tout puissant; mais en réalité son influence s'était bornée à asservir l'esprit de son maître sous le joug de l'Empereur des Français, soin que les circonstances et les dispositions mêmes du Roi avaient merveilleusement secondé. Ce prince, quoique né avec l'orgueil de la souveraineté, n'avait jamais su s'élever de l'esprit féodal aux sentiments d'un chef de nation et à la fierté d'une puissance. Avant la guerre de trente ans et pendant cette grande lutte, tout, en Allemagne, se rapportait à la commune patrie et aux grands intérêts nationaux; soit de la part de ceux qui, attachés au chef de l'empire, soutenaient la cause de l'unité; soit de la part de ceux qui, défendant une usurpation audacieuse et déjà consacrée par le temps, cherchaient à rompre les derniers liens qui faisaient reconnaître un pouvoir suprême en Allemagne. La révolte même portait, comme les guerres civiles de France et d'Angleterre, un caractère national de grandeur qui s'éteignit quand le but fut atteint. Depuis que l'usurpation, sanctionnée par la paix de Westphalie, eut cessé d'être un sujet contestation, le centre commun disparaissant presque aux yeux des individus, les différents états se concentrèrent de plus en plus en eux-mêmes, et le coup-d'œil de chacun, qui ne se portait plus sur rien de vraiment grand et de vraiment national hors du propre territoire, se rétrécit considérablement. L'effet de ce changement, qui a en général arrêté dans la nation l'essor des idées, et ravi au développement intellectuel son caractère d'indépendance, s'est surtout montré dans la politique. L'égoïsme qui formait le fond du caractère de la plupart des cabinets allemands, n'admettait aucune vue générale et s'acquittait envers l'empire par l'observation de quelques formes indifférentes, tout en mettant une

jalouse attention à ne pas laisser s'étendre les restes de la prérogative impériale. Les différents territoires réunis n'étaient plus l'Allemagne, et comme pays isolés, ils n'étaient rien. Cette double nullité les livra comme une proie facile à la tyrannie étrangère.

Le Roi, encore Electeur de Saxe, avait vu dans ses rapports avec l'empire germanique un moyen commode de déterminer sa politique par un raisonnement légal qui satisfaisait sa conscience. Libéré de cette dépendance habituelle, il crut la voir remplacée par la protection française et il courba volontiers la tête sous le joug de l'Empereur Napoléon. M. de Senfft avait attribué cette disposition à l'influence de M. de Bose, mais en s'exagérant la part de cette influence. Il avait conçu l'espoir d'élever une nouvelle puissance centrale en Europe, et de mettre en usage pour cet objet et les moyens de culture et de richesse qu'offrait encore la Saxe, et le germe de grandes entreprises futures qui semblait se manifester en Pologne. Il désespérait de la Prusse, qui marchait alors en tâtonnant, tant en politique qu'en administration, et ne semblait guères être en état de se relever de ses pertes et surtout de la honte de 1806. Il voyait la France unie à la Russie, et l'ascendant du génie de Napoléon sur l'Empereur Alexandre paraissait devoir durer longtemps; car qui pouvait prévoir alors cette politique insensée qui amena l'Empereur des Français à briser ce charme, garant de son pouvoir absolu sur le reste de l'Europe! Il ne restait donc, pour ne pas désespérer de la liberté des nations, qu'une ligue entre l'Autriche, la Suède et l'Angleterre contre la France et la Russie; coalition ayant pour principal ressort le soulèvement général de la nation polonaise, ainsi qu'une diversion bien dirigée de la part des Turcs, et combinée avec les succès des Espagnols et avec les dispositions des peuples allemands prêts à briser leurs fers.

Pour être fondé sur les véritables intérêts des puissances centrales de l'Europe, ce projet n'en était peut-être que plus chimérique. Il était lié dans l'esprit de M. de Senfft à l'idée de former avec soin en Saxe et



dans le duché de Varsovie de nombreuses gardes nationales qui, en permettant d'entretenir moins de troupes de ligne, auraient diminué la dépense de l'état et peut-être ses moyens d'agression, instruments d'une ambition étrangère; mais auraient infiniment augmenté ses véritables forces pour la défense des intérêts nationaux. Mais la nouvelle organisation de l'armée venant d'être achevée au mòment de son arrivée en Saxe, il fut impossible pour le moment de revenir sur cet objet, auquel l'établissement des gardes nationales devait être lié.

L'administration intérieure de la Saxe était heureuse et prospère depuis quarante ans sous le gouvernement du Roi, dont l'esprit d'ordre et de justice, la sagesse et la douceur avaient établi le crédit, soutenu les finances, fait fleurir le commerce, et entretenu enfin dans tout le corps de l'état cet accord des diverses parties qui fait le bonheur des peuples. Cette marche n'avait guères été altérée depuis le changement du système politique. A la vérité, les vingt-cinq millions de francs de contribution tirés du pays se faisaient sentir; les intérêts de l'argent s'étaient successivement élevés de trois à quatre, cinq et même six pour cent; le cours des papiers de l'état avait baissé en conséquence, mais le papier-monnaie, émis avec une sage modération et dont l'échange n'était jamais refusé, se soutenait au pair; une répartition bien entendue des charges de la guerre venait au secours des parties du pays et des individus qui souffraient immédiatement du passage des troupes, et l'on applaudissait avec raison à la sagesse d'un gouvernement qui avait si bien su alléger les fardeaux qui pesaient sur le peuple.

Néanmoins il restait beaucoup à désirer en Saxe. La lenteur de la marche des tribunaux était un ancien grief; mais c'était surtout depuis le ministère du baron de Gutschmidt, ancien avocat que son mérite avait porté à ce rang élevé, que toute l'administration avait pris une marche pour ainsi dire judiciaire: toutes les questions constituaient comme autant de procès entre les différents départements qui, composés chacun d'un grand nombre de conseillers, délibéraient gravement et ne

terminaient rien. Toutes les entreprises d'utilité publique, tous les changements ou établissements les plus nécessaires et les meilleurs, étaient arrêtés par la longueur de la discussion; les plans les mieux conçus dans l'origine, se trouvaient être, quand on était enfin tombé d'accord pour les adopter, bien moins mûris que dénaturés et surchargés de clauses et de détails qui en détruisaient l'effet. Il manquait un centre commun pour la délibération des affaires importantes, depuis que le conseil privé ou ministère des conférences, devenu étranger à la branche des finances, avait perdu dans les derniers temps, par la nature de sa composition, le poids et la considération qui lui appartenaient autrefois; et le Roi, habile lui-même dans la discussion par sa logique serrée, mais n'aimant pas à voir traiter les affaires dans des conférences qu'il était peu habitué à diriger, décidait les plus grandes mesures, il est vrai sur les rapports écrits des différents départements, mais seul avec un de ses ministres, en consultant seulement de temps en temps, et toujours en secret, quelque autre personne sur les questions qu'il ne trouvait pas suffisamment éclaircies. L'étrange complication de la machine gouvernementale, en faisant presqu'entièrement disparaître la responsabilité individuelle, ôtait tout aiguillon au talent qui ne pouvait guères espérer de voir ses conceptions couronnées de succès. Des abus se glissaient partout, et, protégés par des formalités sans nombre, ils pouvaient rarement être réprimés. L'esprit de la noblesse, qui remplissait en grande partie les tribunaux, y maintenait les principes d'intégrité dont le pays s'est honoré avec raison. Mais la corruption était répandue dans les bureaux, et, protégée par quelques-uns des conseillers, qui, sortis de la classe des avocats, souffraient par habitude le relâchement des principes parmi les subalternes, sans s'en rendre eux-mêmes coupables; tolérée par l'indolence des autres, elle étendait au loin son influence pernicieuse sur les affaires. M. de Senfft se flattait de porter remède à tant de maux en renforçant le conseil privé; en y faisant adjoindre, pour les délibérations d'un intérêt majeur, des membres des autres départements, et parti-



culièrement de celui des finances; en soumettant les fonctionnaires, dans les différentes branches de l'administration, à une responsabilité individuelle plus sévère; en faisant ériger enfin sur plusieurs points du pays des tribunaux chargés de diriger la police et l'administration judiciaire et de surveiller les autorités locales, soumises jusqu'alors au seul contrôle de l'autorité centrale de Dresde. Il regardait comme important de ne point toucher à l'organisation de ces autorités locales qui, par leur contact immédiat avec les habitudes du peuple, représentent pour lui le gouvernement, et dont la stabilité importe par cette raison pour le calme de l'opinion et la tranquillité publique. Son plan était simple, utile au pays, et n'occasionnait aucune nouvelle dépense. Il n'avait pas à la vérité cette connaissance parfaite du pays et des ressorts locaux dont dépend sa prospérité, connaissance qui échappe trop souvent aux hommes élevés au milieu des affaires, et qui est rare à trouver surtout chez les hommes d'état de la Saxe où tout se décidait, sans autre examen ni recherches locales, sur les rapports de l'autorité compétente, et où, trop souvent, la lettre avait plus d'importance que l'esprit. Les projets de M. de Senfft auraient pu, par conséquent, rencontrer des difficultés de détail qu'il n'avait pas prévues. Il savait de plus que le ministre de l'intérieur, homme de bien, mais routinier, jouissant d'ailleurs de peu de crédit auprès du Roi, entrerait difficilement dans ses vues. Mais il était loin de se faire une idée de la peine qu'avait le Roi lui-même à prendre une détermination quelconque, à moins qu'elle ne fût dictée par des considérations de légalité et de justice rigoureuse, ou commandée par la force impérieuse des circonstances. Jamais on ne vit réunis plus de pureté de cœur et d'abnégation de soi-même, un amour plus scrupuleux du devoir, un esprit plus appliqué au travail et plus libre de préventions, un jugement plus sain, une résignation plus parfaite aux maux envoyés par la Providence, plus de vertus enfin, et plus de pénétration et de connaissances, à une crainte aussi inquiète de toute responsabilité dont l'appréhension lui

ôtait, pour ainsi dire, la capacité de prendre une décision. De là ces ménagements pour les moindres objections, cette hésitation devant les moindres obstacles, cette léthargie qui glaçait tout, cet abandon de soi-même enfin, qui lui faisait chérir jusqu'au despotisme de l'Empereur, parce que ce dernier traçait d'une main de fer la route qu'il fallait suivre, et lui épargnait ainsi le tourment du choix.

De semblables caractères, qui aplanissent la voie au despotisme, sont plus communs qu'on ne pense; il faut apprendre à les connaître et à les traiter comme ils doivent l'être, si l'on veut savoir gouverner. Le Roi avait en Saxe l'influence que donne un règne de quarante ans; et on ne pourrait mieux peindre ce pays au moral qu'en le comparant à la ville pétrifiée des mille et une nuits. Le charme léthargique atteignait les meilleurs esprits dès qu'ils entraient en fonctions:

„Rigent membra"

Opinion publique, société, usages de cour, les instituts littéraires même et les académies, tout enfin participait à un certain point à cet état général, et M. de Senfft, loin d'être assez fort pour le conjurer, n'échappa peut-être pas lui-même à sa funeste influence. Ses meilleures pensées furent renfermées en lui-même, et s'il entreprit d'en mettre quelques-unes à exécution, ce ne furent que des fragments dont le succès imparfait put faire croire à de fausses mesures. Souvent sans doute il se trompa, souvent aussi il a trop écouté des hommes qui désiraient, pour divers motifs, quelques changements dans l'état, et s'attachèrent à lui dans l'espoir d'arriver à leur but; mais sa principale erreur fut de s'engager dans la lutte contre l'ascendant d'une fatalité pouvant être détournée par la force des circonstances, mais qui devait faire échouer les efforts d'un individu.

M. de Senfft reçut sa nomination et ses lettres de rappel dans la seconde semaine d'octobre 1809. Le baron de Dalberg lui avait témoigné son désir de lui succéder et lui avait demandé de l'appuyer. M. de Talleyrand soutenait sa démarche. Voyant que M. de Senfft

ne pouvait pas prendre l'initiative avant d'avoir été nommé lui-même, et impatient de réussir, M. de Dalberg avait choisi M. Bethmann, banquier de Francfort, comme intermédiaire, pour faire connaître son désir par M. Frege de Leipzig au comte Marcolini. Celui-ci se rappelait que M. de Senfft lui avait parlé en 1807 du baron de Dalberg comme d'une bonne acquisition à faire pour le service du Roi. L'ouverture de M. Frege fut donc bien accueillie, et M. de Senfft fut autorisé, par la dépêche même qui lui annonça son rappel, à entrer en pourparlers avec M. de Dalberg et à l'engager à le remplacer. On abandonnait néanmoins cette affaire à son appréciation, le laissant libre de n'y point donner de suite, s'il y voyait des inconvénients. Le baron de Dalberg avait de grandes qualités pour un poste diplomatique. Personne ne connaissait mieux la cour de France; il était au fait des affaires de Pologne et jugeait à merveille les ressorts et les caractères de ce pays. Mais M. de Senfft lui avait reconnu un esprit d'intrigue et un grand fond d'égoïsme; il était lié à la France par les intérêts de sa femme, par les siens et par les vues ambitieuses que pouvait lui faire concevoir la position du Prince-Primat, son oncle. Il était d'ailleurs étranger et catholique; et c'était beaucoup pour l'opinion en Saxe. Toutes ces considérations déterminèrent M. de Senfft à s'opposer à ce choix. Il indiqua ses motifs dans sa réponse au comte de Hopffgarten et les développa en détail dans une lettre particulière au comte de Marcolini. Il proposa en même temps pour le poste de Paris le comte Georges d'Einsiedel, alors ministre du Roi à Saint-Pétersbourg. Il n'avait été en rapport avec ce personnage que par une brouillerie qui avait eu lieu entre eux, étant jeunes gens; mais il estimait en lui une façon de penser élevée; il lui connaissait de la vivacité et du trait dans l'esprit, et il jugeait que ces qualités étaient faites pour lui assurer du succès à Paris, et que l'originalité des manières, l'anglomanie qu'on lui reprochait à Dresde, n'y feraient point de mal. Il savait enfin que M. de Einsiedel, dont l'attachement aux vrais intérêts de sa patrie

n'était pas douteux, avait acquis à Saint-Pétersbourg par ses procédés depuis 1807, l'amitié et la reconnaissance du général Savary, qui en faisait le plus grand éloge à Paris, ainsi que l'estime du duc de Vicence, qui avait succédé en Russie au général Savary; par conséquent ce choix devait être agréable à la cour de France. Au reste, M. de Senfft, se flattait qu'il serait facile, en lui donnant un bon sécrétaire, de suppléer à son manque d'application et à son peu d'exactitude dans la correspondance dont on se plaignait à Dresde. Ayant reçu l'ordre de se rendre le plutôt possible à son nouveau poste, et le comte d'Einsiedel ne pouvant arriver à Paris qu'au bout de quelques mois, M. de Senfft proposa de faire remplir dans l'intervalle les fonctions de la mission par le baron de Just, en le faisant porteur d'une lettre particulière du Roi à l'Empereur, et en lui donnant le rang de conseiller intime. Il écrivait en même temps à M. le duc de Cadore, qui était encore en Autriche, pour lui demander les volontés de l'Empereur relativement à la manière de remettre ses lettres de rappel. Cette lettre se croisa avec la nouvelle de la paix, conclue à Vienne le 14 octobre, et avec celle du retour de l'Empereur qui se rendit de suite à Fontainebleau. M. de Senfft vit le ministre des relations extérieures à son passage à Paris, et convint avec lui de son audience de congé, dont le jour fut fixé au mercredi, 20 octobre. Cette audience devait avoir lieu à Fontainebleau, où il comptait passer deux jours pour prendre congé de la cour. Il destinait huit jours de plus à l'arrangement de ses affaires à Paris, et pensait partir pour Dresde au commencement de novembre. Mais sur ces entrefaites, il reçut par un courrier l'avis que le Roi était en route pour Paris et l'ordre d'aller à la rencontre de Sa Majesté jusqu'à Mayence. Ce voyage, qui devint le signal de l'assemblée de rois que la fin de l'année réunit à Paris, avait été provoqué par la manière dont M. de Bourgoing s'acquitta de la commission reçue de la part de l'Empereur à son départ de Vienne, de témoigner au Roi son regret de n'avoir pas le temps d'aller le voir ou de s'aboucher avec lui en route. Le ministre de France

crut trouver dans les phrases qui lui étaient dictées le sens d'une invitation qui fut accueillie avec la soumission empressée devenue habituelle depuis le temps de M. de Bose. Quand M. de Senfft arriva à Fontainebleau pour annoncer le voyage du Roi, il s'aperçut aux mines allongées que produisait sa nouvelle, de la méprise de M. de Bourgoing. Mais il n'était plus temps de s'en dédire; le Roi devait être le 7 novembre à Mayence. M. de Senfft après être convenu de la remise de son audience de congé, partit aussitôt avec M[me] de Senfft, qui l'accompagna jusqu'à Sarrebruck, et fut rendu à Mayence le 6 novembre. Le Roi y arriva le lendemain pour déjeûner, et alla coucher le même jour à Kayserslautern. Il fit monter M. de Senfft dans sa voiture ce jour-là ainsi que le lendemain pendant une partie de la route; et n'ayant jusques-là échangé avec lui que des monosyllables dans les rares audiences qu'il avait eues à Dresde, il le mit dès lors à son aise par la confiance et l'abandon de son entretien.

Le comte Marcolini avait dû d'abord suivre le Roi à Paris, mais il avait été retenu par une indisposition ou plutôt par son amour du repos et peut-être par le désir de ne pas s'aventurer sur un terrain et dans un monde nouveaux pour lui. Sa Majesté était accompagnée du baron de Forel, capitaine des gardes-suisses et gouverneur des princes, neveux du Roi; c'était un vieillard plein de bienveillance et de probité, mais dont les facultés, naturellement bornées, étaient encore affaissées par l'âge. Parmi les autres personnes de la suite, M. de Gablenz, premier chambellan, était un homme de sens et de confiance, mais dépourvu de cet usage qu'on n'acquiert que par la connaissance de pays et d'objets divers. Son collègue, le comte de Bose, fils du défunt ministre des relations extérieures, jeune homme d'un caractère aimable, mais tout neuf dans le monde, était aussi peu fait que les deux aides-de-camp, le colonel Bowne et le colonel Pakosz, pour prendre sur lui aucun des soins relatifs au voyage et au séjour du Roi à Paris. Il n'y eut aucun arrangement, jusqu'au moindres détails, qui ne revînt à M. de Senfft par

suite du manque de savoir-faire et de facilité à s'orienter des autres personnes qui entouraient le Roi; et cette masse de minuties, absorbant son temps et lui ôtant toute liberté d'esprit, nuisit sans doute aux intérêts plus graves pour lesquels on aurait pu tirer parti de ce séjour. Il y avait encore à la suite de Sa Majesté, son confesseur, son premier médecin et M. Wandt, premier commis des affaires étrangères, homme de beaucoup de sens et de probité, qui fut véritablement dans la suite l'ami de M. de Senfft, mais dont les habitudes mécaniques dans les affaires avaient desséché l'imagination. Le Roi trouva à Kaiserslautern M. de C......., maréchal-des-logis du palais envoyé avec un inspecteur des postes pour faire les arrangements nécessaires au voyage de Sa Majesté qui se faisait aux frais de l'Empereur, quant aux chevaux de poste et aux gîtes, tandis que le Roi donnait partout de larges gratifications. Le comte de Montesquiou, grand-chambellan, était venu à la rencontre de Sa Majesté jusqu'à Hombourg, pour la complimenter de la part de l'Empereur, qui attendait son auguste allié à Fontainebleau, où la St.-Hubert devait être célébrée par une grande chasse et d'autres fêtes préparées pour l'arrivée du Roi. Mais ce prince, souffrant depuis la veille de son arrivée à Mayence d'un rhumatisme douloureux aux jambes, et empêché par là de faire de fortes journées, ne pouvait plus arriver au jour fixé. Rendu le soir à Sarrebruck avec M. de Montesquiou, qui fut toujours pendant le reste du voyage dans la voiture de Sa Majesté, le Roi écrivit à l'Empereur pour s'excuser de ce retard; M. de Senfft partit en diligence pour Fontainebleau où il remit cette lettre, et convint que le Roi irait droit à Paris, où l'Elysée-Bourbon était préparé pour le recevoir. Après avoir rencontré en revenant Mme de Senfft sur la route de Melun à Meaux, trajet qu'il dut faire la nuit à franc-étrier, par suite d'un accident arrivé à sa voiture, il rejoignit à Epernay le Roi qui s'était arrêté un jour à Metz pour se reposer. M. le prince de Bénévent, chargé de recevoir Sa Majesté, l'attendait à Meaux. On avait rendu à ce souverain sur toute la route les honneurs attribués par l'étiquette

impériale aux princes frères de l'Empereur; mesure assez remarquable, qui indiquait, comme la distinction des fauteuils placés à Erfurt pour les Empereurs seuls et des chaises données aux Rois de la Confédération, l'espèce de hiérarchie qu'on voulait établir pour ces derniers. Il n'y eut point d'entrée solennelle à Paris où l'on arriva le 10 novembre, à six heures du soir.

La chasse de la Saint-Hubert, le bal ordonné pour fêter l'arrivée du Roi, venaient d'avoir lieu à Fontainebleau, et l'Empereur avait déclaré le voyage terminé; il alla à cheval à Paris le même soir avec le grand-maréchal du palais, et descendit à l'Elysée, où il vint surprendre le Roi, retenu par son rhumatisme dans son cabinet. Après une demi-heure de conversation il sortit, et ne trouvant plus ses chevaux qu'on avait renvoyés, ni lès équipages qui n'étaient pas encore à leur poste, il attendit dans la petite galerie la voiture de remise qu'on avait envoyé chercher. Là, il se fit présenter par M. de Senfft les personnes de la suite du Roi, et entama avec lui, pendant un quart d'heure, la seule conversation suivie que les circonstances lui aient jamais fait avoir, pendant ses longues relations avec la cour des Tuileries. Il commença par lui dire: — „Vous avez donc le portefeuille, c'est bon! Vous avez des voisins dont il faut vous défier: la Prusse sera toujours votre ennemie, et ne sera jamais sincère; les Polonais sont difficiles à mener, ils ont des moyens, mais ils ont besoin d'être surveillés. Quant à la Saxe, la marche y est un peu lente, mais l'armée va bien, et par la nouvelle organisation dont on s'occupe, l'infanterie gagnera ce qui lui manquait.“ — Il s'occupa encore un moment des arrangements faits pour la maison du Roi. On lui avait donné six chambellans, M. M. de Bondy, Germain, Henri de Montesquiou, d'Andlow, de Lillers et de Meun; un préfet du palais, M. de Saint-Didier; et un écuyer, M. de Lalaing d'Audenarde. Le grand-chambellan continuait à faire les honneurs au Roi pour toutes les courses de curiosité. M. de Bondy dirigeait tout l'intérieur en se concertant avec M. de Senfft. Celui-ci s'entendait sur toutes les questions d'étiquette avec M. de Ségur, grand-

maître des cérémonies, qui lui répétait souvent, qu'ils s'occupaient ensemble d'une théorie toute nouvelle, celle d'une réunion de têtes couronnées dans la capitale de l'un des deux états, sans incognito. Tout se passa en règle quant aux visites réciproques auxquelles le Roi mit une exactitude scrupuleuse. Il y eut plusieurs banquets, et l'on remarqua qu'après l'arrivée du Roi de Wurtemberg, on laissa prendre à celui-ci le rang qu'on attribuait à l'ancienneté de la couronne; il passa le premier au banquet et se plaça de même sous le dais, au bal de l'hôtel-de-ville, le 2 décembre, jour du couronnement; mais on faisait de préférence pour le Roi de Saxe tout ce qui pouvait marquer une attention personnelle. C'est ainsi que l'Impératrice, en toutes occasions, se faisait conduire par lui. Le public manifestait les mêmes sentiments, et le Roi était accueilli, au spectacle et partout, avec des marques non équivoques de respect, d'intérêt et de bienveillance. Il avait demandé à M. de Senfft dans leur premier tête à tête, en partant de Mayence, s'il conviendrait qu'il changeât quelque chose à son costume avant d'arriver à Paris; question qui, pour n'être pas d'un roi, n'en peignait pas moins d'une manière touchante une âme pleine de candeur et dépouillée de tout sentiment personnel. M. de Senfft s'empressa de lever tout scrupule à ce sujet, en assurant que tout le monde souhaiterait de voir Sa Majesté telle qu'on la connaissait par ses portraits qu'on était habitué à regarder avec vénération. En effet, le Roi avait dans la simplicité de son extérieur et dans la bonté qu'exprimait chacune de ses actions et de ses paroles, je ne sais quoi de touchant qui attachait, tout en excluant la familiarité, et inspirait un respect tendre, enfin quelque chose qui semblait rappeler le prestige dont on avait vu entourés jadis les souverains des anciennes races. Telle fut l'impression que sa présence produisit en général à Paris. Il avait adopté la distribution des heures de cette capitale, et s'y trouvait à son aise, si l'on en excepte peut-être les moments passés auprès de l'Empereur, dont l'ascendant lui imposait cette sorte de gêne qu'exprime si bien le mot italien „soggezione“.

Le Roi voyait les curiosités et les merveilles de Paris avec assez d'indifférence; à peine connaissait-il à Dresde ses propres galeries de tableaux et d'antiques. Mais il jouissait beaucoup de la société des hommes auxquels il reconnaissait du mérite ou qui avaient un nom célèbre. Son lever, qui se tenait à neuf heures, était fréquenté par les hommes les plus marquants, et le cercle en était toujours nombreux. Il retenait parmi eux deux ou trois personnes à son déjeûner et en réunissait ordinairement cinq ou six à dîner chez lui. Les soirées qui n'étaient pas prises par quelque fête, se passaient ordinairement depuis neuf ou dix heures chez l'Empereur, aux entrées particulières duquel étaient admis cet hiver-là, outre sa famille et les rois ses hôtes, le cardinal Fesch, le grand-maréchal du palais, et par un retour de faveur, le prince de Bénévent. Le Roi fut frappé dans ces soirées des emportements de l'Empereur dans ses disputes avec le cardinal Fesch sur les affaires de l'Eglise, et de l'attitude impassible de M. de Talleyrand dans ces occasions. L'Empereur se retirait communément vers onze heures, et la conversation continuait alors plus librement sous les auspices de l'Impératrice Joséphine. Cette princesse savait captiver les cœurs par la grâce répandue dans sa personne et par l'amabilité de son esprit. Elle donna au Roi, à la Malmaison, une fête arrangée avec beaucoup de goût; elle mettait du soin à lui plaire, et elle lui fit enfin la confidence du sort qui la menaçait. Le bruit sourd du divorce qui allait avoir lieu, s'était déjà répandu à Paris, et c'était la famille du Roi qui semblait menacée de la nouvelle alliance. Celui-ci, par des motifs religieux, en éprouvait les plus vives inquiétudes, et la communication de l'Impératrice, accompagnée de la prière de plaider sa cause auprès de l'Empereur, lui donna une sorte d'effroi. Il promit à Joséphine de parler dans le sens de ses intérêts, si son époux entamait ce sujet. Heureusement cela n'arriva pas, et le Roi pressa son départ en partie pour échapper au moment où cette affaire devait éclater.

Les mœurs de la cour de Saxe sont si simples, qu'on ne s'y fait pas

d'idée de bien des choses qu'on voit chaque jour dans un monde plus corrompu. Aussi rien n'égalait la surprise que causaient au Roi les attaques de nerfs de la princesse Pauline et tout le manége de sa coquetterie langoureuse. Il y revenait souvent avec l'expression de l'étonnement, mais sans se refuser à reconnaître l'attrait de la société de cette princesse, qui lui donna un bal dans son palais, ainsi que la Reine de Hollande dans le sien. Toutes ces fêtes furent en l'honneur du Roi de Saxe seul. Après l'arrivée du Roi de Wurtemberg, il y eut encore concert dans les petits appartements de l'Impératrice aux Tuileries, et une partie de chasse dans la forêt de Saint-Germain. On chassait régulièrement, depuis que le Roi était remis de son rhumatisme, une ou deux fois par semaine au bois de Boulogne.

On mettait du prix à établir comme un point d'étiquette, que les têtes couronnées feraient à Paris visite aux princes grands dignitaires de l'empire. M. de Senfft, souhaitant d'éviter cette démarche, surtout vis à vis de Cambacérès, dont le nom devait réveiller des souvenirs amers chez un proche parent de Louis XVI, laissa tomber les insinuations officieuses que M. de Ségur lui fit itérativement et qui étaient rendues plus claires encore par l'attention suivie que le prince archichancelier mettait à faire sa cour au Roi à son lever, par son intention de donner une fête à ce souverain, et même par la remarque que la démarche indiquée serait agréable à l'Empereur. Mais il ne put plus éviter d'en parler au Roi quand le grand-maréchal du palais lui en eut témoigné le désir de la part de son maître, et surtout lorsqu'on revint sur ce sujet au bout de quelques jours, en lui demandant s'il en avait fait part à Sa Majesté Saxonne. Ce prince ne voulut point s'y refuser; mais pour accorder le moins possible en fait d'étiquette, il commença par faire une visite à la princesse de Neuchâtel, sa nièce, chez laquelle il demanda à voir le prince qui ne se trouva pas chez lui. Il passa un autre jour chez le prince de Bénévent qui ne voulut pas y être, et protesta avec une politesse du meilleur goût qu'il ne pou-

vait ajouter foi à ce qu'on lui disait de l'intention qu'avait eue Sa Majesté de venir le voir. Les princes archichancelier et architrésorier, qui, par leur rang, pouvaient former les premières prétentions, furent les derniers satisfaits; on y passa quelques jours plus tard, après s'être assuré de leur absence. Tout cela se passa avant l'arrivée du Roi de Wurtemberg, qui n'hésita pas à faire ces mêmes visites, ainsi que le Roi de Bavière.

Le Roi fit faire à Paris son portrait en pied par Gérard; ce fut le cadeau qu'il destina à M. de Talleyrand en reconnaissance de la commission qu'il avait remplie auprès de Sa Majesté à Meaux. M. de Senfft, qui suggéra cette idée, eut à s'applaudir du succès et de la manière dont M. de Talleyrand s'y montra sensible.

Les autres présents que le Roi fit distribuer furent fort magnifiques. Les boîtes données à M. Maret, à M. de Champagny et à M. de Montesquiou; un solitaire en bague que reçut le duc de Frioul; les parures remises à Mmes de Larochfoucauld et de Luçay, qui avaient présenté à Sa Majesté les dames du palais de l'Impératrice; le médaillon à portrait surtout, que le Roi envoya à son départ avec un billet à Mme la princesse de Neuchâtel, étaient des pièces distinguées par le choix et la valeur. M. de Senfft, qui dirigea l'arrangement de ces cadeaux, y mit peut-être trop de cette mesure large prise sur les habitudes de Paris, et qu'il appliqua depuis à la tenue de sa maison et à l'échelle de sa dépense particulière en Saxe où, ne produisant d'effet favorable que sur les esprits polonais, cette manière d'agir déplut et irrita contre lui le caractère sobre et un peu morose de ses compatriotes. Ce goût des choses grandement faites, qui éclatait dans l'arrangement de ses affaires particulières, faisait sans doute croire dans le public que les mesures qu'il pouvait faire prendre pour les dépenses de l'état, s'écarteraient également de cet esprit d'une sage économie qui fait la base d'une bonne administration. On se trompait cependant; car si, par sa faute, le voyage de Paris coûta peut-être cent mille francs de trop, ce que le comte Marcolini ne manqua pas de publier et de faire sonner

bien haut, M. de Senfft n'eut guères à se reprocher d'ailleurs d'avoir engagé le Roi à aucune dépense inutile et exagérée; et il était incapable de perdre de vue un seul moment, dans les grandes questions administratives, la considération essentielle de l'ordre et de l'épargne dans les finances.

Deux cousines du Roi, reconnues comme telles, mais non comme princesses du sang à lacour de Dresde, Mme la princesse de Carignan et Mme la duchesse d'Esclignac, se trouvaient à Paris lors du voyage de Sa Majesté, et réclamèrent son appui en faveur de leurs intérêts. L'une et l'autre avaient sur M. et Mme de Senfft les droits de l'amitié; Mme d'Esclignac avait de plus ceux de l'infortune; elle se trouvait avec ses enfants dans une véritable détresse. Le Roi s'intéressa vivement pour elle; il en parla à l'Empereur et plusieurs fois à l'Impératrice, et M. de Senfft eut la satisfaction de lui voir accorder, après le départ de Sa Majesté, par l'intérêt actif et suivi qu'y mit M. le duc de Bassano, une rente perpétuelle de cinquante mille francs sur le grand-livre, qui lui fut attribuée comme seule héritière régnicole du prince Xavier son père, et qui la mettait au-dessus du besoin. Ses sœurs, riches d'ailleurs et domiciliées à Rome, qui n'était pas encore réunie à l'empire, furent regardées comme étrangères et exclues à ce titre de cette disposition.

Mme de Carignan défendait un apanage de quatre cent mille livres de rente, que son fils mineur possédait en Piémont, tandis qu'une branche cadette et à peine reconnue de la maison de Carignan en réclamait une portion, et qu'il s'était élevé dans le conseil d'état des doutes sur la légalité des titres de cette possession. M. le duc de Bassano assurait positivement à M. de Senfft que Mme de Carignan n'avait tout au plus à craindre que la défalcation d'un quart du revenu de cet apanage en faveur de M. de Savoie-Villefranche. L'Empereur lui avait donné les promesses les plus solennelles dans plusieurs audiences qu'elle avait obtenues à Turin et à Paris. Il avait répondu d'une manière toute satisfaisante aux sollicitations que Mme la princesse

Elisabeth lui avait adressées à Dresde, avec la noble confiance du cœur, en faveur de sa nièce chérie. On savait à la vérité par l'aveu que l'Empereur avait fait un jour lui-même au cardinal Fesch à propros d'un décret obtenu en faveur de quelque congrégation religieuse, „qu'en affaires d'état, il se regardait toujours comme mineur!“ Mais celles de Mme de Carignan avaient alors une apparence si favorable en tout point, que, tout en témoignant à l'Empereur l'intérêt qu'il y prenait et que cette princesse eut du reste occasion d'invoquer elle-même devant les deux souverains, réunis un jour de chasse au bois de Boulogne, le Roi de Saxe crut superflu d'y mettre plus d'insistance. La juste attente qu'on avait à cet égard fut trompée par un décret qui parut un an plus tard et qui, déclarant l'apanage de la maison de Carignan réuni au domaine de l'état, réduisit M. de Carignan, dont la fortune avait été libérée de dettes par les soins de sa tutrice, mais demeurait encore chargée d'une foule de pensions viagères, à cent mille livres de rente avec un titre de comte, et donna un revenu net de trente mille francs à M. de Savoie. Tout pouvoir arbitraire aime mieux donner là où il ne doit rien strictement, comme c'était le cas pour M. de Savoie et à certains égards aussi pour Mme d'Esclignac, qu'accorder ce qui est réclamé au nom d'une justice sévère comme celle sur laquelle s'appuyaient les droits du jeune prince de Carignan. Il faut observer que la mère de celui-ci avait peut-être nui à ses intérêts en réclamant pour sa maison, par un sentiment de fierté digne de son nom et de l'élévation naturelle de son caractère, mais auquel ne répondait guères d'ailleurs l'attitude qu'elle avait prise depuis la révolution, les prérogatives des princes étrangers, telles que les ducs de Bouillon, par exemple, les avaient conservées sous l'ancienne monarchie après la réunion de Sédan; Mme de Carignan eut mieux fait de solliciter un titre de duc de nouvelle création, ainsi qu'on le lui avait insinué.[a]

---

[a] Le jeune prince de Carignan est monté sur le trône de Sardaigne en 1831; c'est le Roi Charles-Albert. La princesse, sa mère, ayant déclaré en 1820 son mariage avec M. de Montléart, élevé au rang de prince par l'empereur d'Autriche, a

Il est temps de revenir aux affaires d'état qui furent traitées pendant le séjour du Roi à Paris. La partie de la Gallicie et des salines de Wieliežka, cédée par la paix de Vienne, fut remise au gouvernement du Roi par une convention signée à Paris, le 30 novembre, entre M. de Senfft et M. de Bourgoing. Les comptes de l'administration provisoire établie pendant la guerre devaient être rendus au Roi. L'Empereur se réservait une valeur de dix millions en domaines, pour en disposer en faveur de ses généraux ou d'autres de ses sujets français, et ces domaines devaient être déterminés par des commissaires impériaux avec la concurrence d'une commission du duché de Varsovie. Le premier soin du Roi, relativement à cette nouvelle partie de ses états, fut dirigé sur le cours du papier-monnaie autrichien. M. de Senfft causa de cette matière délicate avec M. Louis, l'un des administrateurs du trésor impérial, ancien abbé, depuis conseiller d'état, et ami de l'archevêque de Malines qui les avait mis en rapport. C'était un homme d'un esprit singulièrement vif et pénétrant qui avait bien saisi les grands principes fondamentaux de l'économie politique et qui avait, en fait d'administration et de finance, des vues bien plus profondes que son chef, M. Mollien, homme d'ordre et de routine, mais esprit médiocre et superficiel. M. de Senfft fut confirmé par l'abbé Louis dans l'opinion qu'il suffisait d'une loi qui fit cesser le cours des billets de la banque de Vienne comme *monnaie*, en ne les laissant subsister que comme marchandise et en établissant, pour les obligations légalement contractées en papier, une échelle de réduction d'après le cours que ce papier avait eu à différentes époques sous le gouvernement autrichien. Le Roi voulut que M. Maret fût encore consulté sur cet objet. Celui-ci prit conseil d'un de ses amis et

pris, depuis ce temps, le nom de son second époux. La branche de Savoie-Villefranche, issue d'un mariage inégal, mais appuyée en France par son alliance avec la maison de la Vauguyon, a été reconnue en 1831 par la cour de Sardaigne comme ayant droit de succession à la couronne, et porte depuis sans contestation de titre de la maison de Carignan.

remit à M. de Senfft un mémoire fort bien fait, dont l'auteur ne voulut pas être nommé, mais qu'on a deviné être sorti de la plume de M. Béranger, conseiller d'état, directeur de la caisse d'amortissement. Après avoir établi des principes analogues à ceux qui faisaient la base du plan de M. de Senfft, il apportait à son exécution une modification essentielle, en laissant au papier-monnaie, pendant six mois, un cours forcé à raison de cinq pour cent au-dessous de celui de ce même papier vis à vis du numéraire sur la place de commerce autrichienne la plus voisine. Cette idée fut suivie, et sans adoucir sensiblement l'opération, elle ne produisit pas non plus d'inconvénients graves dans une province qui n'a pas de relations commerciales fort compliquées. M. de Senfft eut à rédiger l'ordonnance que le Roi signa à Paris sur cette affaire ainsi que toutes celles qu'il fallut rendre pour les règlements transitoires que nécessitait le changement de gouvernement en Gallicie. Ces réglements furent traduits en Polonais, les uns par le colonel Pakosz, et les autres, plus importants, par le comte Moslowski dont M. de Senfft fit alors faire la connaissance au Roi. Il fut aussi question d'une récompense publique pour le prince Joseph Poniatowski, à qui l'on devait la conquête de la Gallicie. M. de Senfft désirait que le Roi lui donnât le bâton de maréchal; mais il fallut encore consulter M. le duc de Bassano, qui se souvint que l'Empereur n'avait pas paru voir avec plaisir cette dignité conférée par son frère à quelques officiers-généraux en Hollande, trouvant qu'elle pouvait gêner pour le commandement des troupes de ses alliés. Il fallut donc renoncer à ce projet, et l'on y substitua un don en terres de quarante mille francs de rente.

L'accroissement que le duché de Varsovie avait reçu par la paix de Vienne, venait de réveiller la jalousie de la Russie sur l'essor que pouvait prendre l'esprit d'indépendance des Polonais appuyé sur ce centre de nationalité. Si l'Empereur Napoléon se plaignait de l'inaction de l'armée auxiliaire russe dans la campagne de 1809, la cour de Saint-Pétersbourg se montrait sensible à l'indifférence avec laquelle son allié avait accueilli son

désir de ne point voir agrandir le duché de Varsovie, seul vœu qu'elle eût énoncé relativement à la négociation de la paix avec l'Autriche. Elle demandait des garanties contre le rétablissement de la Pologne; elle exigeait que le duché de Varsovie ne fût point regardé comme un état distinct de la Saxe, mais traité comme faisant partie intégrante de celle-ci; que les noms de Pologne et de Polonais y disparussent de tous les actes publics; qu'enfin les ordres de Pologne ne fussent plus donnés par le Roi. Ces points furent communiqués par M. de Champagny à M. de Senfft, en lui recommandant surtout les deux derniers, pour lesquels il s'agissait de se conformer au vœu de la Russie, sans rien prononcer publiquement à ce sujet. Le cordon bleu que le Roi avait donné à M. de Senfft au moment de son arrivée à Paris, était devenu un sujet de plainte de la part de l'Empereur Alexandre. En attendant, l'ambassadeur de France avait signé à Saint-Pétersbourg une convention portant les quatre articles ci-dessus mentionnés; mais on éleva à Paris des difficultés sur la rédaction du premier de ces articles, l'Empereur Napoléon se faisant scrupule de donner sa garantie absolue du non-rétablissement de la Pologne, qui pourrait ne pas dépendre de la France, et voulant borner sa promesse à ne pas contribuer à cet événement. Il refusa sa ratification sous ce prétexte, et ce fut là la première origine du refroidissement entre les deux puissances.

Au reste l'Empereur des Français ne se cachait pas trop de ses projets sur le Nord; et en disant au Roi qu'il lui serait facile de réunir un jour le reste de la Gallicie au duché de Varsovie, en indemnisant l'Autriche par la restitution des provinces illyriennes, il trahit peut-être plus que jamais depuis, ses vues personnelles sur la couronne de Pologne. Car, certes, ce n'eût jamais été pour agrandir l'un de ses alliés, qu'il aurait conçu la pensée de sacrifier des provinces qui étaient sous sa domination directe. Il n'avait pas davantage envie de se dessaisir de la possession d'Erfurt, dont il présentait l'amorce au Roi, lui disant un jour à Paris de son propre mouvement, „qu'il *pourrait* le lui donner,

que M. de Champagny et M. de Senfft en traiteraient ensemble.“ Celui-ci courut sur ce propos chez le duc de Cadore qui déclara n'avoir pas reçu d'ordres à ce sujet. Journellement sollicité par M. de Senfft, pressé par le Roi, ce ministre n'en resta pas moins sans instructions.

Le Roi, impatient de se retrouver près des siens et de reprendre son cours de vie habituel, crut devoir résister aux invitations qui lui furent faites de prolonger son séjour; il fixa son départ au 13 décembre, et, refusant l'invitation du prince de Neuchâtel à une partie de chasse à Grosbois, il se mit en route sans son ministre, qui resta à Paris dans l'espoir de terminer sous peu de jours l'affaire d'Erfurt et de rejoindre Sa Majesté avant son arrivée à Dresde. Le voyage fut assez lent; il avait été convenu avec le grand-maréchal du palais que le Roi éviterait à son retour les grands honneurs, et cesserait d'être défrayé par l'Empereur en prenant l'incognito sous le nom de comte de Landsberg. Il passa par Strasbourg et arriva à Dresde le 23 décembre, jour anniversaire de sa naissance.

Pendant ce temps, M. de Senfft n'avançait pas dans sa négociation. M. de Champagny commençait même à lui faire entendre qu'il n'y avait pas eu de promesse faite par l'Empereur au sujet d'Erfurt. M. de Senfft avait remis ses lettres de rappel dans une audience qu'il avait eue au commencement de décembre. Il crut alors devoir préférer les devoirs de son nouveau poste à une attente indéterminée. Il se présenta au lever de l'Empereur, où il avait été admis, ayant les grandes entrées pendant le séjour du Roi, et où il était convenu qu'il prendrait congé. Ayant demandé les ordres de Sa Majesté Impériale pour Dresde: — „Vous voulez donc en effet nous quitter?“ répondit le monarque. — „Oui, Sire, et le Roi désire que j'y sois bientôt après son arrivée; je n'ai point de temps à perdre; mais je me flatte encore que Votre Majesté me mettra à même d'apporter au Roi quelque résultat agréable.“ — „Vous avez encore le temps; il ne vous faut que quatre jours d'ici à Dresde.“ — „Pardon, Sire, il

en faut six ou sept à mes courriers.“ — „Ah, non! c'est que vous emmenez Mme de Senfft.“ — En prononçant ces mots, il se tourna vers un voisin.

M. de Senfft n'en voulut pas moins partir. Il alla avec Mme de Senfft prendre congé de l'Impératrice le jour même où le divorce éclata. Cette princesse, sur le point de quitter à jamais les Tuileries et de monter en voiture pour la Malmaison, les reçut avec un attendrissement qui ne sortira jamais de leur mémoire, non plus que la grâce avec laquelle elle donna, le même jour, à Mme de Senfft, son buste en porcelaine de Sèvres. Elle devait avoir le cœur déchiré; car elle avait été trahie par l'amitié: des personnes qui lui devaient de la reconnaissance, trop sévères dans le moment du malheur pour des fautes d'inconséquence et des manques de procédé qu'elles relevaient avec aigreur, l'abandonnèrent alors et la traitèrent avec une sécheresse qui, en excitant jusqu'au déplaisir de l'Empereur, manqua même le prix de la faveur en dépassant le but. Le public de Paris, dont le tact est toujours juste en fait de sentiments, observa mieux les convenances à l'égard de l'adversité, et la société ' mpressa à cette époque de rendre à l'Impératrice Joséphine l'hommage dû à l'intérêt de sa position, sans s'arrêter à la diversité d'opinions qu'il pouvait y avoir sur ses qualités personnelles.

M. de Senfft alla enfin prendre ses passeports chez M. le duc de Cadore; mais quand il dit à ce ministre qu'un autre négociateur viendrait au bout de quinze jours reprendre à sa place le fil de l'affaire d'Erfurt: — „Je suis fâché de votre départ à cause de cette affaire,“ répliqua-t-il; „elle est de celles pour lesquelles le moment qu'on laisse échapper peut ne pas se retrouver.“ — A ces mots, le parti de M. de Senfft fut pris: il ne crut pas pouvoir prendre sur lui de compromettre par un départ précipité un intérêt auquel le Roi et l'opinion générale du pays tenaient également. Mais l'impatience que lui donnait sa maison désorganisée et presque démeublée, et l'ennui des adieux faits et renouvelés à plusieurs reprises, le portèrent à ne pas rester à Paris. Il alla



s'établir dès le soir du même jour à Versailles, faisant des courses à Paris; mais cessant d'aller dans le monde et prenant l'attitude d'attendre uniquement la décision de l'Empereur pour Erfurt. Cette décision n'est jamais arrivée, et M. de Senfft est encore à deviner, s'il doit se reprocher le non-succès de l'affaire, au sujet de laquelle son impatience aurait donné de l'humeur, ou si l'intention de l'Empereur n'a jamais été sérieuse à cet égard, et n'a servi que de prétexte pour le retenir, soit afin de l'avoir à portée, si l'on choisissait, pour le nouveau mariage, une princesse de la maison de Saxe, idée à laquelle ou n'avait pas encore renoncé alors;[a] soit qu'on voulût l'empêcher de se maintenir en possession de ce crédit prépondérant dont il avait joui pendant le séjour du Roi à Paris, et dont on pénétrait peut-être les inconvénients pour le système français, lequel se trouvait mieux assuré par le caractère timoré du Roi livré à lui-même, ou placé entre plusieurs ministres dont aucun ne jouirait d'un crédit sans partage, et ne se trouverait, par conséquent, à même de soutenir une marche suivie et courageuse.

M. de Senfft avait eu quelques préventions à surmonter auprès du Roi avant de faire agréer le choix du comte d'Einsiedel pour le poste de Paris. Sa nomination fut cependant signée à la fin de novembre, et l'Empereur lui-même en témoigna sa satisfaction à M. de Senfft. Celui-ci avait écrit au comte d'Einsiedel au mois d'octobre; il lui adressa une nouvelle lettre au moment où le Roi venait de le nommer; il ne reçut qu'en janvier une réponse assez froide, qui contenait la demande d'une avance d'argent de la part du Roi pour le paiement de ses dettes à Saint-Pétersbourg. Le rapport de M. de Senfft fit accorder sur le champ ce secours, genre de grâce assez difficile à obtenir en Saxe. Mais pré-

[a] Il est probable qu'on ne retint M. de Senfft à Paris que pour tenir le public dans l'incertitude sur la direction des négociations entamées pour le mariage de l'Empereur. On n'a jamais songé sérieusement qu'à l'alternative d'une grande-duchesse de Russie et d'une archiduchesse. Mais on voulait que l'on crût encore à l'existence d'une troisième chance *saxonne*.

voyant malgré cela un délai considérable avant l'arrivée du comte d'Einsiedel à Paris, il insista de nouveau sur l'envoi du baron de Just pour remplir l'intérim, proposition au sujet de laquelle le Roi avait montré quelque répugnance. On s'y décida enfin, et le baron de Just, nommé conseiller intime, arriva à Paris en février 1810, muni de pleins pouvoirs pour l'affaire d'Erfurt et pour une convention qui venait d'être proposée par la France, dans le but de régler les arrérages de la dette du duché de Varsovie, telle qu'elle avait été déterminée par la convention de Bayonne, et de fixer de nouveaux termes de paiement répartis sur un espace de dix ans.

La difficulté de faire rentrer les créances prussiennes cédées à Bayonne s'était révélée depuis la publication de l'état de M. Daru. Le gouvernement prussien réclamait la plus grande partie des sommes portées sur cet état, comme appartenant, non à l'état, mais à des établissements publics, tels que la banque de Berlin, la caisse des veuves, etc. M. de Brockhausen fut chargé de parler de cette affaire à M. de Senfft pendant le séjour du Roi à Paris. Mais M. de Champagny, avec lequel il fallut en conférer, ne cessa de répéter que toutes les caisses qui s'étaient trouvées en Prusse sous la direction du gouvernement, devaient être regardées comme propriétés de l'état, et que celui-ci en répondait vis à vis des particuliers intéressés aux dites propriétés; M. de Senfft, trop peu instruit sur le fond de cette matière pour laquelle il n'avait pas les données nécessaires entre les mains, dut remettre cette discussion à son arrivée à Dresde. Il ne s'agissait alors que d'une prolongation des termes stipulés entre le duché et la France, et cette affaire fut réglée sous ses yeux, par une convention signée entre M. de Champagny et le baron de Just, le 28 février 1810. Ce fut là le dernier acte auquel M. de Senfft participa pendant son séjour en France. Il lui paraissait convenable d'annoncer son départ à l'Empereur et de demander encore ses ordres. M. de Champagny ne partageait pas cette opinion, observant qu'il ne fallait pas prendre congé deux fois, et que M. de Senfft avait même

trop insisté depuis deux mois sur son ncognito pour revenir sur cette forme. M. de Ségur, qui se chargea d'en parler à l'Empereur, rapporta une réponse négative dans laquelle M. de Senfft crut alors apercevoir de l'humeur, mais qui peut-être ne tenait qu'à la conséquence des principes que le ministre des relations extérieures avait énoncés. Il partit le 5 février, le lendemain du jour où l'Empereur avait déclaré, dans un conseil de famille, le choix qu'il faisait de l'archiduchesse Marie-Louise; choix qui avait été combattu avec chaleur, disait-on, par le Roi de Naples, mais appuyé par le prince de Bénévent et le duc de Bassano. M. de Senfft annonça cette nouvelle à la cour de Dresde par un courrier. Elle fut connue par lui à Francfort où elle causa comme partout la plus vive surprise. Il quitta donc, après un séjour de près de quatre ans, cette France, pays privilégié du ciel à tant de titres, où la civilisation, plus ancienne et plus complète qu'ailleurs, a donné aux lois de l'honneur et de la probité cette fixité d'axiomes qui, sans les faire peut-être observer davantage, ne laisse en problème ni en discussion rien de ce qui appartient aux bases des rapports sociaux et du commerce des hommes entre eux; pays où le langage a une valeur mieux déterminée, où tous les ressorts de la vie sociale ont un jeu plus aisé, ce qui en fait, non comme ailleurs un combat, mais une source de jouissance.

M. et Mme de Senfft eurent à regretter en France des amis dont plusieurs ont été déjà nommés dans ces mémoires. Mais la première place dans leur cœur comme dans leur souvenir appartient à la tendresse maternelle de Mme d'Osmond pour Mme de Senfft et aux rapports qui en résultèrent avec sa famille. Le marquis d'Osmond, si respectable dans la noble simplicité de sa retraite où, pur de toute souillure, il conserva le droit de dire de l'Empereur Napoléon avec tant de vérité: „Quiconque y touche se salit“; le marquis d'Osmond était en même temps le consolateur de tous les affligés, le conseil de tous ses amis. Son grand sens, la constance et la loyauté de ses principes, le calme de son esprit, l'élévation et la délicatesse de ses sentiments en feront

toujours aux yeux de M. de Senfft le type de la vertu dans un gentilhomme français. Sa fille, Mme de Boyne, élevée par lui, joignait à une rare pénétration et à un goût exquis, la vivacité et le piquant qui font le charme de l'esprit d'une femme. Douée en même temps de tous les talents et de toutes les grâces, il ne restait à désirer pour elle que le bonheur dont le ciel n'a pas voulu récompenser le dévouement filial le plus héroïque.

M. de Senfft, en partant de Paris, laissa le soin de ses affaires particulières, compliquées par de nombreux arrérages, entre les mains d'un ami sûr, M. Karcher, qui a mis dans son attachement pour lui une persévérance qui mérite à jamais son souvenir reconnaissant. Anciennement consul, puis secrétaire de la légation de Hesse-Cassel, M. de Malsbourg le lui avait recommandé à son départ de Paris en 1806, et l'ancienne amitié du baron de Reigersberg fit obtenir à M. de Senfft pour lui, en 1807, la place de secrétaire de la légation de Wurzbourg, poste dans lequel son zèle et sa connaissance peu commune de Paris et des différents ressorts du gouvernement, depuis les bureaux jusqu'au cabinet de l'Empereur, ont rendu des services distingués.

M. et Mme de Senfft se mirent en route le 5 février 1810. Arrivés à Francfort, ils y trouvèrent le comte de Solms-Laubach qui s'y était rendu au désir de M. de Senfft, lié avec lui depuis le congrès de Rastadt. Il avait jeté les yeux sur cet ami pour lui faire donner la direction des finances en Saxe, vacante depuis la mort du comte de Langenau. Le nom du comte de Solms, en rappelant un esprit actif, prompt, pénétrant, rapide dans l'exécution, un caractère plein de feu et de courage; ce nom, garant d'une intégrité hors d'atteinte, nullement étranger en Saxe, où sa famille a de grandes possessions, suffisait sans doute pour justifier l'idée de le faire nommer à l'emploi le plus important de l'administration du pays, et pour lequel aucun des fonctionnaires saxons qui auraient pu y prétendre, ne possédait les qualités et les moyens nécessaires. Dégoûté des fausses mesures et de l'égoïsme qui avaient perdu la



cause de l'Allemagne, M. de Solms-Laubach s'était jeté en 1798, avec l'emportement d'un esprit aigri, dans ce système qui fit chercher à plusieurs membres de l'empire germanique leur intérêt dans l'appui de la France; mais il avait une âme fière et le cœur allemand. M. de Senfft lui montra la perspective de préparer en silence les moyens de secouer un jour le joug; et malgré l'objection de l'urgence de ses affaires particulières qui exigeaient son séjour dans ses domaines, il ne désespérait pas d'obtenir son consentement. Mais il ne trouva pas en Saxe les dispositions telles qu'il les avait espérées. Le Roi, ainsi qu'il a déjà été dit, lui avait témoigné la plus grande confiance pendant son séjour à Paris, et, lui parlant de toutes les branches de l'administration, paraissant content de ses vues, il avait remis l'exécution des mesures dont il avait été question jusqu'à l'époque où l'on se trouverait réuni à Dresde. En le quittant à l'Elysée-Bourbon, Sa Majesté lui avait dit „qu'elle désirait son arrivée en Saxe où, en s'entendant avec le comte de Hopffgarten, il lui serait utile dans toutes les branches.“ C'était beaucoup dans la bouche d'un souverain qui s'était toujours montré jaloux de n'accorder à aucun de ses ministres une influence générale sur les affaires. Mais les deux mois de son séjour à Paris, après le départ du Roi, avaient donné au comte Marcolini, détracteur-né de toute influence prépondérante d'un ministre du Roi, le temps d'affaiblir son crédit, de faire craindre l'étendue de ses projets, son esprit d'innovation et de dépense, sa façon de penser plus chevaleresque que prudente, la précipitation dont le soupçon paraissait autorisé par son âge, sans exemple dans le cabinet saxon; enfin on avait objecté le peu de connaissance qu'il avait été à même d'acquérir dans les derniers temps du personnel des employés et fonctionnaires en Saxe; bref, on avait su alarmer le Roi par l'idée que son ministre pourrait lui gagner la main et l'entraîner, par des plans spécieux, à un changement total dans le gouvernement. M. de Senfft trouva en conséquence ce prince en défiance et cherchant à détourner d'avance ses propositions relatives aux affaires de l'intérieur.

Il se relâcha dans la suite de cette réserve, et, trouvant plaisir à la facilité que M. de Senfft mettait dans son travail, facilité au sujet de laquelle il le louait souvent, il le consultait et lui permettait de lui ouvrir son avis sur des matières étrangères à son département. Mais le moment de la mesure décisive était passé, et M. de Senfft ne put plus reprendre son idée de faire entrer le comte de Solms dans le ministère, où il lui aurait servi d'appui et de soutien par sa tête comme par son caractère, en s'entendant avec lui dans toutes les circonstances majeures; tandis que, privé d'un pareil ami, il ne trouva parmi les fonctionnaires publics du pays qu'opposition de la part des uns, et vues étroites et partielles auprès des autres, quand même ils reconnaissaient et partageaient son désir du bien.

Le comte Marcolini tenait particulièrement à l'influence qu'il exerçait sur le département des finances. L'opinion vulgaire en Saxe le soupçonnait d'en abuser pour son intérêt particulier. Mais certes, s'il n'avait pas assez de délicatesse et d'élévation pour dédaigner les petits gains dont sa position lui présentait l'occasion, et si ces quelques avantages devaient rester secrets pour le public, il n'en dérobait aucun à la connaissance du Roi, et la part qu'il retirait pour son compte des soixante mille écus que la fabrique de porcelaine de Meissen, bien loin de donner un revenu à la couronne, coûtait sous son administration, était sans doute sanctionnée par ce souverain. Mais son amour-propre lui faisait trouver du plaisir à voir les membres du conseil des finances, privés d'un chef spécial, et ne rencontrant auprès d'un ministre de l'intérieur sans crédit, qu'apathie et indifférence pour toutes les idées neuves, accourir vers lui et solliciter son appui en faveur de leurs vues soit d'ambition, soit de bien public. Il croyait ainsi gouverner cette partie, dans laquelle il se faisait en effet beaucoup de bien pour certaines branches, telles que l'administration des forêts par exemple, dirigée par M. de Zeschwitz; mais il s'introduisait en même temps dans le département une sorte d'anarchie, un manque de plan et d'ensemble qui ne pouvait que produire dans la suite de graves

inconvénients. Le comte Marcolini était en général dévoué avec zèle et fidélité à son maître auquel il avait rendu de grands services, surtout dans sa première jeunesse, en développant et formant son physique, et en donnant à son âme la trempe qui, nonobstant sa sincère et solide piété, n'a jamais laissé prendre aux prêtres qui avaient sa confiance une influence directe sur les affaires. La nature avait doué M. de Marcolini d'un esprit fin et d'un sens exquis qui, n'étant nourris par aucune étude scientifique, s'étaient entièrement tournés vers les intérêts de la vie pratique. Une longue expérience lui avait donné assez de tact pour les affaires et de discernement pour juger les hommes; ce qui n'empêchait pas que, n'ayant aucune habitude du travail, il ne fût sans cesse entouré et exploité par des subalternes souvent infidèles auxquels les affaires de son ressort demeuraient abandonnées. Il se croyait grand politique, depuis qu'en 1790 il avait fait à l'Empereur Léopold, à Milan, des ouvertures pour un accommodement avec la Prusse, et porté auprès de ce souverain les premières paroles pour faire obtenir un accueil favorable au général Bischoffswerder, envoyé de la cour de Berlin. Au reste, bon père, bon mari, bon maître, et surtout, comme nous l'avons dit, serviteur fidèle, toutes les autres qualités du cœur d'un ordre supérieur, toutes les vertus qui tiennent au vrai courage lui étaient étrangères. De premier page de l'Electeur, il était devenu son favori en titre. Passant ainsi, par une transition immédiate, d'un état de dépendance et presque de servitude à la familiarité des souverains et à une position qui mettait tous les courtisans en demeure de rechercher sa protection, les nuances qui résultent des rapports d'égalité entre les gens du monde lui avaient échappé; il n'avait en effet jamais connu la société dont il vivait entièrement éloigné, et il était, dans ses manières comme dans sa façon de penser, plutôt grand-visir que gentilhomme. Regardant en pitié tous les sentiments généreux et chevaleresques, comme les fruits de l'illusion et de l'enthousiasme, il avait fondé sur la manière de penser de M. de Senfft (que le baron de Just avait épiée pour lui), les moyens de le déconcerter dès son début, et, en brisant

son ascendant, de n'en faire qu'un instrument utile pour la gestion des affaires. Ce qui se passa à l'égard du comte de Loss, fut l'une des manœuvres concertées d'avance à cet effet avec M. de Just, ainsi que celui-ci eut la naïveté de l'avouer à Mme de Senfft deux ans après.

M. de Senfft étant arrivé à Dresde le 12 février, sa première démarche fut d'envoyer demander des nouvelles de la santé de M. et de Mme de Loss et de leur faire savoir qu'il ne tarderait pas à aller les voir. Cette démarche lui paraissait dictée par le devoir et l'honneur, quoiqu'il sût que son prédécesseur s'était abstenu de toute relation avec le ministre disgrâcié. L'ancienne liaison de la famille de Mme de Senfft et ses rapports personnels avec le comte et la comtesse de Loss, la reconnaissance qu'inspiraient à M. de Senfft les marques de bienveillance qu'il en avait reçues, son respect enfin pour les vertus comme pour le malheur de ce vieillard, avaient dicté ses lettres au moment du changement de ministère en 1806, et à chaque renouvellement de l'année, époque où il avait coutume autrefois de se rappeler à son souvenir. Se trouvant en voiture avec le Roi au départ de Mayence, le sort du comte de Loss, qu'il savait dans l'embarras depuis la cessation des émoluments de sa place, sans pension, et plus accablé encore par le sentiment de la disgrâce et de l'éloignement personnel que lui témoignait le souverain auquel il s'était attaché par cinquante ans de service, le sort du comte de Loss, disons-nous, fut le premier sujet que M. de Senfft entama. Le Roi accueillit ses instances avec bonté et ne fit d'autre objection que celle de l'impression que pourrait faire sur l'Empereur tout retour de faveur accordé à celui que ce monarque, d'après les termes dont il s'était servi vis à vis du Roi lui-même en 1807, regardait comme son ennemi personnel. M. de Senfft avait tenté en vain, pendant le séjour du Roi à Paris, d'obtenir un mot de la part de l'Empereur qui adoucît l'effet de cette première conversation; il avait essayé de se servir de l'intervention de Mme de Montesquiou, ancienne amie de la comtesse de Loss, et alors fort bien vue à la cour des Tuileries,



mais dont les nobles sentiments étaient souvent retenus dans leur essor par l'esprit timoré de son mari. Il avait enfin parlé du comte de Loss avant de quitter Paris à M. le duc de Bassano, qui avait été d'accord avec sa manière de voir; et, armé de cette autorité, il comptait proposer au Roi d'accorder une pension à son ancien ministre et de faire cesser la manière d'exister équivoque de son fils, soit en l'admettant de nouveau aux fonctions de sa place de maréchal-intendant des palais et jardins royaux, soit en l'éloignant de la cour avec une pension. Mais dès le premier soir où M. de Senfft se trouva chez Sa Majesté à Dresde, le nom du comte de Loss étant prononcé par hasard, le Roi lui annonça son intention expresse, motivée par la crainte de voir son ministre des relations extérieures compromis aux yeux de l'Empereur Napoléon, qu'il ne vît pas ce vieillard, ne lui adressât aucun message et n'eût aucune relation avec lui. M. de Senfft réclama d'abord contre cette défense, représentant la démarche qu'il avait déjà faite et qui l'engageait au moins à une première visite, alléguant l'opinion du duc de Bassano, la manière dont en France même on savait distinguer les procédés de la vie privée des relations de l'homme public; il pria, insista, mais en vain. Le Roi fut inébranlable dans son arrêt qui s'étendait également jusqu'aux rapports de Mme de Senfft avec la comtesse de Loss. Le peu de mesure que cette dernière mettait dans ses propos et l'ascendant qu'elle exerçait sur son mari, étaient l'arme dont on s'était principalement servi pour perdre celui-ci dans l'esprit du souverain. M. de Senfft aurait dû à cette époque mettre sa place aux pieds du Roi, et conquérir à jamais, par un tel acte de fermeté, ou sa liberté, ou la confiance entière de ce prince. Indigné de l'abandon qu'on exigeait de lui, il eut d'abord, ainsi que Mme de Senfft, cette pensée. Mais ébloui encore par la perspective du bien qu'il pourrait être à même de faire, il n'apprécia pas assez les conséquences du moment décisif; il balança, différa, retenu en partie par un moment d'embarras de fortune auquel il espérait rémédier; enfin il voulut négocier et espéra obtenir dans la suite ce qu'on lui refusait alors. M. de Marco-

lini, auquel il alla se plaindre, sembla partager son opinion en tout, promit de l'appuyer auprès du Roi, et jouit secrètement de le voir subjugué.

M. de Senfft revint sans cesse auprès du Roi sur les sollicitations que le comte de Loss, informé par des amis communs de l'arrêt rigoureux qui les séparait, renouvela à plusieurs reprises par son organe; et si Sa Majesté lui fit parvenir quelques secours à l'insu de M. de Senfft, comme ce dernier est tenté de le croire, le plus profond secret en fut gardé pour éviter toute apparence d'un acte qui pût déplaire à Napoléon. Une démarche que le comte de Loss fit dans l'été de 1810 auprès de l'Empereur des Français par l'organe de M. de Champagny, auquel M. de Senfft fit remettre sa lettre par le comte Zamoyski, avec l'expression de l'intérêt personnel qu'il prenait à son objet, demeura également sans succès. Enfin ce vieillard mourut au printemps de 1811, après avoir reçu dans ses derniers jours des témoignages touchants d'intérêt de la part de l'Ordre Equestre assemblé à la diète, qui s'honora ainsi que son chef, le baron de Friesen, par ce procédé bienveillant. Mais le Roi n'accorda au comte Loss aucune marque de souvenir, et M. de Senfft vit ainsi déçu son espoir de réparer encore à ce moment solennel, une faiblesse qu'il n'a jamais pu se pardonner.

Le Roi, au moment du début de M. de Senfft au ministère, ne craignait rien tant que de lui voir prendre un essor contraire au système français; le public en Saxe l'accueillit par le même motif avec des espérances. Il arriva néanmoins qu'au bout de très peu de temps l'on passa de cette présomption à l'opinion opposée, et qu'on le regarda même, jusqu'au printemps de 1813, comme tout dévoué à la France. La suite de ces mémoires servira à développer les circonstances qui produisirent ce changement. La principale d'entr'elles fut ce torrent qui, pendant la funeste époque dont nous parlons, entraînait avec une force irrésistible toute l'Europe vers l'asservissement. Il y eut cependant encore quelques causes générales qui influèrent sur la position de M. de Senfft vis à vis de l'opinion publique et qu'il convient d'indiquer ici. La

société de Dresde, extrêmement montée dans le sens opposé à la France, fut d'abord blessée de trouver dans la maison de M. de Senfft les usages français, les heures de Paris, qu'il conserva par habitude et même par des motifs de santé, enfin un souvenir de prédilection de son séjour dans cette grande ville, que lui-même et les siens ne dissimulaient pas, et qu'on confondit avec ses sentiments politiques. Les prédécesseurs de M. de Senfft avaient été des vieillards graves, souvent d'un accès difficile, et qu'on ne voyait guères qu'en représentation. Si l'esprit du siècle avait rapproché les distances dans l'ordre social et diminué le prestige des grandes places, si le peu de considération dont jouissait le comte de Bose avait habitué le public à la critique, l'âge de son successeur et la facilité peut-être trop grande de ses manières, encourageant l'envie et faisant tomber les barrières qui restaient, les clameurs contre le système que le gouvernement ne pouvait s'empêcher de suivre ni le ministre de soutenir pour le moment, s'élevèrent de toutes parts et se tournèrent tout naturellement contre celui qui était nécessairement l'organe des déterminations prises en conséquence de ce système.

Mme de Senfft, en arrivant à Dresde, recevait tout le monde le soir à jours fixes. On accourut d'abord en foule; puis on y trouva de la prétention, on se plaignit. Le voyage de Pologne, puis des indispositions prolongées firent changer cette première habitude. Il y eut, l'hiver suivant, des invitations à dîner et des bals pendant la diète. On trouva à redire à l'habit habillé dans les premiers, et à la magnificence des uns et des autres. Chacun aurait voulu trouver la facilité d'être reçu chez le ministre individuellement et à toute heure, sans égard pour le temps réservé aux affaires, et afin de pouvoir satisfaire à son gré son amour-propre, sa malignité et son goût pour le commérage; puis on aurait aimé à s'y réunir le soir en coterie, à s'y donner rendez-vous selon son penchant, à en voir exclus tous ceux qu'on mettait sous l'anathème politique, et à se permettre les propos les plus hasardés sous l'égide du ministre des relations extérieures. Ne voyant pas ces velléités contentées, on se plaignit encore,

et l'on s'aigrit de plus en plus contre M. de Senfft qui, obligé de mettre de la mesure dans sa conduite, se trouva réduit à ne voir familièrement chez lui que quelques membres du corps diplomatique, quelques Polonais et un petit nombre de personnes du pays, parmi lesquelles fut toujours le baron de Just, dont on finit par confondre les sentiments avec la manière de penser de M. de Senfft, mais dont l'esprit haineux et persécuteur n'obtint jamais contre ceux qui se prononçaient le plus fortement dans le sens opposé au sien, les mesures de rigueur qu'il provoquait sans cesse, et qui étaient heureusement également contraires aux sentiments du ministre des affaires étrangères et au caractère du Roi, ainsi qu'à celui de M. de Bourgoing et à la politique de M. de Serra.

L'intérêt de la Pologne fut un autre grief qui s'éleva dans l'opinion contre M. de Senfft. Il avait été à Paris entouré de Polonais qui, l'ayant trouvé bienveillant pour eux, s'attachèrent également à lui lorsqu'il fut parvenu au ministère. Le Roi lui accordait une confiance presqu'exclusive pour les affaires du duché; il avait conçu au sujet de la Pologne de grandes espérances, et, quoiqu'il vît diminuer les chances favorables à leur accomplissement à mesure que les plans de l'Empereur semblaient mûrir, il ne cessa de penser que le Roi devait apporter les plus grands soins à la possession comme à l'administration du duché, soit pour la gloire de son règne, qui y était directement intéressée, et dont il eût été indigne d'admettre dans l'exercice de la souveraineté l'influence du sentiment d'une possession précaire, soit en vue de ses véritables intérêts à l'égard desquels il importait de montrer tout le prix qu'on attachait à cette possession, afin de ne pas fournir de prétexte à un dédommagement trop faible en cas d'un nouveau changement.

Le public saxon, jaloux de l'intérêt que le Roi portait au gouvernement du duché, soupçonna M. de Senfft de faire employer des sommes considérables sortant des caisses saxonnes pour soutenir les finances de Varsovie. Mais celui-ci s'en tint toujours à l'avis très sage qu'il avait un jour reçu à Paris de M. de Talleyrand, et qui lui conseillait de ne jamais

se prêter à de pareils sacrifices, lesquels seraient probablement perdus pour la Saxe. En effet, les avances faites dans les moments les plus pressants et sur l'invitation expresse de l'Empereur, ne dépassèrent jamais la somme d'un million de francs, en partie couverte par des objets de compensation.

Le Roi avait du reste une prédilection instinctive pour les Polonais, résultat probable de la communauté de religion, des impressions de sa première jeunesse et du souvenir du choix de la nation polonaise qui s'était prononcée en sa faveur en 1790. Ce prince, froid et réservé dans ses démonstrations vis à vis de ses sujets saxons, quand il paraissait au milieu de sa cour, était en public d'une prévenance marquée pour les personnages du duché de Varsovie; nuance qui s'était peut-être conservée depuis le temps où ils avaient une couronne à donner. M. de Senfft, convaincu qu'il fallait avant tout faire voir aux Polonais le visage et la volonté d'un maître qui connaît tous ses droits, fit plusieurs fois observer à Sa Majesté la préférence qu'elle accordait aux Polonais en leur adressant la parole dans les cercles du matin, ce qui blessait les Saxons qui se trouvaient négligés et mis de côté; mais il n'obtint jamais que l'habitude une fois prise fût changée. Lui-même étant le seul ministre saxon que le Roi employât aux affaires de Pologne, il s'appliqua à gagner la confiance des Polonais, ce qu'il obtint sans pourtant les ménager outre mesure lorsqu'ils laissaient paraître quelque velléité de dévier de la voie qui leur était tracée ou de s'oublier en aucune façon. Mais ses fréquentes relations avec eux n'en déplurent pas moins à ses compatriotes, qui, regardant le duché de Varsovie comme l'œuvre de l'Empereur Napoléon, en virent en lui le soutien.

Ce déplaisir fut encore excité, peu après son arrivée à Dresde, par le choix qu'il fit faire du comte Zamoyski pour aller complimenter l'Empereur Napoléon à l'occasion de son mariage. M. Zamoyski dont les grandes possessions avaient été réunies au duché par la paix de Vienne, venait d'être nommé sénateur palatin pour s'être fait remarquer

pendant la guerre de 1809 par son zèle pour la cause polonaise. Doué d'un extérieur gracieux et de formes bien faites pour la représentation, ce furent autant ces qualités et son grand nom qui firent alors jeter les yeux sur lui, que la difficulté de faire un choix convenable pour cette mission parmi les Saxons d'un rang analogue. Le comte Zamoyski réussit à Paris où il fut bien accueilli par l'Empereur, quoique traité froidement par les Autrichiens qui étaient irrités de sa défection, et jalousé par le baron de Just qui s'en trouvait écrasé.

Il était question, depuis la paix de Vienne, de renouveler les missions réciproques entre les cours d'Autriche et de Saxe. M. de Senfft, qui avait un jour parlé à Paris à Mme de Metternich du plaisir qu'il aurait à voir à Dresde le prince Paul d'Esterhazy, reçut bientôt après du comte de Metternich une lettre très obligeante par laquelle ce dernier lui annonçait comme faite la nomination qu'il avait paru désirer. Le retour du comte de Schönfeld à son poste de Vienne, où il était chéri et estimé depuis vingt-sept ans, paraissait à M. de Senfft si simple qu'il le proposa au Roi sans le moindre doute de le voir agréé; mais il trouva ce prince prévenu contre les sentiments politiques de M. de Schönfeld. Le comte Marcolini, qui n'était point des amis de celui-ci, avait fait valoir l'observation faite par un ambassadeur de France, „que le ministre de Saxe à Vienne était plus Autrichien que Saxon," et avait mentionné l'habitude du comte de Schönfeld de ne désigner l'Empereur que par le nom de Bonaparte; il convenait encore dans ce temps-là à M. de Marcolini d'exagérer et d'affecter la déférence vis à vis de la France, et de faire ressortir l'imprudence qu'il croyait voir dans la marche et dans les conseils de M. de Senfft. Le Roi donc, avant de se décider à cette nomination, voulut que le baron de Just, autre détracteur du comte de Schönfeld, dont celui-ci, homme médiocre, mais grand seigneur et d'ailleurs honnête et inoffensif, avait sans doute blessé l'amour-propre, le Roi voulut, disons-nous, que M. de Just sondât l'opinion du cabinet des Tuileries. L'ouverture en ayant été faite à M. de Champagny, celui-ci avait d'abord

promis de faire son rapport à l'Empereur, et avait témoigné ensuite „que Sa Majesté Impériale ne pouvait point avoir d'avis sur cet objet“. Le Roi, déjà prévenu, prit ces paroles pour un avis négatif, et M. de Senfft ne put réussir à les faire envisager comme l'expression de l'indifférence ou de cette délicatesse que l'Empereur affectait de temps en temps vis à vis des souverains de la Confédération, au sujet de déterminations étrangères à leurs relations avec lui. Le comte de Schönfeld eut une pension convenable, et le Roi demanda à M. de Senfft de nouvelles propositions pour la place vacante. Celui-ci jeta alors les yeux sur le comte de Schulenbourg-Closterroda avec lequel il était intimement lié depuis quinze ans, et qui, après avoir été ministre à Copenhague et à Saint-Pétersbourg, ayant quitté ce dernier poste à la suite d'une discussion d'intérêt pécuniaire, séjournait alors à Rome. Il obtint cette nomination avec quelque difficulté auprès du Roi. Avec de la pénétration et un esprit singulièrement piquant, le comte de Schulenbourg ne pouvait pas manquer de réussir dans le monde; mais animé d'une généreuse indignation contre l'arrogance du despotisme français, il était difficile qu'il échappât toujours à la vigilante et soupçonneuse jalousie de la diplomatie française. M. de Senfft jouit de ce succès obtenu pour l'amitié, ainsi que de la joie qu'éprouva la comtesse d'Einsiedel, femme douée d'un esprit supérieur et des plus nobles qualités, en voyant son frère adoré placé ainsi selon ses désirs.

Le Roi crut devoir faire cette année-là un voyage dans le duché de Varsovie pour se montrer aux provinces nouvellement acquises. On partit le 19 avril pour Cracovie, où M. et Mme de Senfft allèrent attendre L. L. M. M. en les précédant par la route de Breslau, Oppeln, Beuthen et Olkasz. Il y rencontrèrent M. de Herder dont le nom, cher à l'humanité et aux lettres, leur rappelait le souvenir précieux du séjour que son respectable père avait fait à Dresde en 1803, et dont les belles qualités et le zèle ardent pour l'exercice de ses intéressantes fonctions dans l'administration des mines, tant en Saxe qu'en Pologne, leur avait inspiré

dès leur première connaissance, faite quelques semaines auparavant à Dresde, cet attrait qui est devenu la base d'une amitié solide. Il visitèrent avec lui les souterrains de Wiliczka qu'ils revirent quelques jours après au milieu de l'effet magique d'une illumination arrangée pour le Roi. Il retrouvèrent aussi à Cracovie le prince Poniatowski qui était venu passer quelques jours à Dresde au mois de mars précédent pour soumettre au Roi des plans pour l'organisation de l'armée. M. de Senfft fit pendant ce voyage plusieurs connaissances intéressantes: le prince Henri Lubominski, alors préfet de Cracovie, qui avait cédé, en s'engageant dans la cause polonaise, à une impulsion et à un élan que ses relations de famille ne lui permirent pas de soutenir, et qui, quittant bientôt après le service du duché, alla subir à Vienne, où l'appelait la princesse-maréchale sa tante, toutes les humiliations que sa récente défection devait lui attirer; le comte Stanislaus Wódzicki, homme de beaucoup de sens, qui, nommé depuis à la place devenue vacante par la démission du prince Lubominski, justifia ce choix par une administration aussi éclairée que zélée et irréprochable; puis, parmi les membres de la nombreuse famille de Wielopolski, M. et Mme Ignace méritent aussi d'être nommés avec distinction. Enfin M. de Senfft vit aussi à Cracovie le général autrichien Meyer, homme d'esprit et d'un mérite reconnu, avec lequel il s'entendit sur différents points relatifs au règlement des frontières.

Le Roi fut accueilli par ses nouveaux sujets avec l'enthousiasme qu'inspirait alors la cause nationale. La fête de Saint-Stanislas, célébrée le 28 avril dans la cathédrale de Cracovie avec la solennité usitée autrefois dans l'année du couronnement des Rois de Pologne, semblait présager à cette cause un succès dont l'espoir ne s'est que trop tôt évanoui.

En quittant Cracovie le 5 mai, M. et Mme de Senfft vinrent passer un jour à Pulawy, domaine de la famille Czartoryski, lieu cher aux Polonais et aux hommes de goût de tous les pays, campagne charmante où un esprit conservateur respecte, comme les vieux arbres, d'anciens et utiles bâtiments qui, avec les créations les mieux entendues de l'architec-

ture moderne et un parc admirablement tracé sur les bords de la Vistule, forment un ensemble ravissant, plein de variété et d'attrait; séjour intéressant de toutes les vertus sociales, d'une bienfaisance éclairée, enfin de cette magnificence hospitalière, qui, de nos jours, ne s'est guères maintenue que là, avec tout l'éclat qui faisait la gloire et la grandeur des âges passés. Les progrès de l'ordre civil ont réduit aujourd'hui l'ambition des grands seigneurs à briguer la faveur des cours et à rechercher le pouvoir dans les grandes places de l'état; l'égoïsme a dirigé le goût de la dépense uniquement vers les jouissances personnelles du luxe moderne Ce changement s'est fait plus tard qu'ailleurs en Pologne, où le pouvoir des grands se mesurait au nombre des cliens et au crédit populaire. Il s'y est conservé plus longtemps ce beau luxe d'autrefois, qu'on pourrait appeler expansif, en l'opposant aux goûts rétrécis qui l'ont remplacé; ce luxe qui consiste à entretenir un grand nombre de personnes dans sa dépendance, à pourvoir à leurs besoins, à se les attacher par toutes sortes de bienfaits, et qui, en dépit de ce que la philosophie moderne a médit de l'inégalité des conditions sur laquelle un tel luxe est fondé, formait sans doute entre les hommes un lien plus naturel et plus solide que les théories philantropiques qu'on y a substituées.

Le respectable prince Czartoryski et la princesse, sa femme, parente de Mme de Senfft, reçurent leurs hôtes de la manière la plus aimable, et le souvenir des trente-six heures passées à Pulawy restera à jamais cher à ces derniers. Ils revirent le prince Czartoryski à Varsovie d'où les malheurs de sa patrie l'avaient tenu éloigné pendant dix-huit ans et où il vint passer quelques jours pour faire sa cour au Roi et jouir de la tendre vénération de ses concitoyens, ainsi que de l'amour reconnaissant des nombreux élèves de cette ancienne école des cadets dont il avait été si longtemps le chef et le bienfaiteur. La princesse Czartoryska fit aussi un court séjour à Varsovie avec la charmante enfant que son cœur a adoptée, la jeune Sophie Matuscewitsch. Entourée de ses deux filles, l'aimable princesse de Wurtemberg et la comtesse Zamoyska, dont le nom

rappelle la réunion de tous les dons de l'âme et de tous les charmes de l'extérieur, la présence de la princesse parut une fête où la société lui rendait avec empressement le culte dû à la grâce originale de son esprit et à la supériorité de son génie, dont l'ardente activité, tout en se trompant quelquefois dans sa direction, n'a cessé de répandre l'intérêt et le bien autour d'elle.

Ce premier séjour de M. de Senfft à Varsovie se passa d'une manière fort agréable quant aux rapports de société. On regrettait l'absence de la comtesse Stanislas Potocka, femme d'un rare mérite et d'un tact exquis, qui était aux eaux de Carlsbad. Mais la gloire du prince Poniatowski, ses manières nobles, son âme toute chevaleresque, qui vivront à jamais dans les cœurs de ses compatriotes et de ses amis, réunissaient tout le monde autour de lui, à la Blâche, en dépit de l'esprit malfaisant et immoral de Mme de Vauban qui en faisait les honneurs en l'absence de Mme Tyszkiewiez.

Les cercles de la cour étaient peu nombreux. La Reine et la princesse Auguste, loin de partager la prédilection du Roi, détestaient les Polonais et ne se gênaient guères dans la manifestation du déplaisir que leur donnait le séjour parmi eux. M. de Senfft employa principalement son temps à connaître les hommes en place et à se former une idée générale des affaires et du pays. Un tel aperçu n'aurait pas pu lui être donné par M. de Bresa, ministre secrétaire d'état, qui résidait auprès du Roi à Dresde. Protégé autrefois par la maison Jablonowski, à laquelle il avait appartenu dans une catégorie subalterne, la révolution de 1807 l'avait porté à la direction de l'intérieur qu'il avait cédée dans la suite à M. Luszezovski en échange de la place de secrétaire d'état. Sans manquer de souplesse, d'esprit, et de facilité pour les affaires, M. de Bresa n'avait ni connaissances solides ni véritable capacité. Le Roi, bon juge du mérite en affaires, ne tenait à lui que par habitude et parce que le ministre savait cacher ses vues avec assez d'art et n'appuyait jamais sur aucune opinion; cette nullité semblait commode au

Roi, qui, de plus, voulait le dédommager de l'espèce de persécution qu'il avait éprouvée en 1808 de la part du maréchal Davoust, et qui, étant parvenue à la connaissance de l'Empereur Napoléon, n'avait point été approuvée par lui. Livré d'ailleurs au commérage du comte Stanislas Potocki et à l'esprit d'intrigue du ministre de la justice, M. Lubienski, M. de Bresa était sans aucune considération dans son pays, et, ne s'élevant jamais de lui-même à des vues d'utilité générale, il ne songeait qu'à conserver sa place.

On a déjà parlé dans ces mémoires du comte Stanislas Potocki. Président du conseil d'état et de celui des ministres, il se montrait personnel, vain et sans force pour conduire les affaires, et s'endormait aux séances au lieu de suivre les discussions.

Le comte Lubienski était, de tous les ministres, celui que l'opinion attaquait le plus fortement et qui sut cependant se maintenir le plus en crédit auprès du Roi. L'astuce, la souplesse, la puissance sur soi-même, une logique subtile et une constance impertubable pour arriver à son but, voilà les traits qui formaient le caractère du ministre de la justice. Rien de plus contraire au caractère polonais que ses manières patelines et tortueuses. Avec des connaissances médiocres, il avait fait son idole et son bouclier du Code Napoléon, dont beaucoup de dispositions blessaient les idées et les usages nationaux, et à l'application rigoureuse duquel il semblait attacher toute sa gloire. Les événements de 1793 et 1795 n'avaient point fait éclater son patriotisme, et des églises luthériennes, maintenant négligées, avaient commencé à s'élever dans ses terres sous le gouvernement prussien. Depuis 1807, quoique maltraité par le maréchal Davoust, il n'y avait pas d'adulateur plus empressé de l'Empereur Napoléon. L'état de sa santé, dont il se plaignait sans cesse, mais qui ne lui manquait jamais au besoin, servait l'intérêt qu'il cherchait à inspirer à la cour. Sa nombreuse famille, ses embarras de fortune, une foule de procès qu'il avait à soutenir comme particulier devant tous les tribunaux, les capitaux enfin qu'il avait empruntés des

caisses pupillaires, faisaient naître de violents soupçons contre son intégrité. Il est sûr que, maître de toutes les nominations pour les tribunaux comme pour les places de procureur royal, il étendait partout son influence, et l'exerçait quelquefois d'une manière assez équivoque par les instructions qu'il adressait aux juges sur l'application à faire de la loi. On l'accusait de vouloir, à l'exemple de l'influence que le général Tiefenhausen avait acquise en Lithuanie par de semblables moyens, se rendre l'arbitre de toutes les fortunes dans le pays, par son ascendant sur les tribunaux. Pareille idée ne peut sans doute se former qu'au milieu d'une nation tellement étrangère aux notions qui constituent la base de l'administration de la justice en tout autre pays, que le juge des tribunaux d'autrefois, érigeant la *partialité* en principe, aurait cru agir contre les devoirs de la reconnaissance et de l'honneur, en donnant sa voix autrement que dans le sens de l'intérêt de la famille sur le crédit de laquelle il s'appuyait, et qui l'avait porté à sa place. Il était difficile qu'un ministre de la justice échappât à la critique d'un public imbu de cette manière de voir. M. Lubienski prêtait à ses adversaires le projet de relever l'influence de la maison Czartoryski aux dépens de l'autorité royale. Mais quelque chimérique que fût cette accusation, il pouvait être utile de conserver dans le ministère, tant que le Roi ne plaçait point un ressort plus fort dans le gouvernement du duché, un homme étranger et même opposé aux pensées de tous ses collègues, à portée de les observer et d'empêcher une coalition dangereuse. Néanmoins M. de Senfft combattit toujours la trop grande influence de M. Lubienski sur l'esprit du Roi, et il venait d'obtenir, lorsqu'il quitta le ministère, l'agrément de ce prince pour un réglement important qui, autorisant les tribunaux à présenter une triple liste de candidats pour les places vacantes dans leur sein, devait faire acquérir à la magistrature l'indépendance qui lui appartient.

M. Luszczewski, ministre de l'intérieur, était un homme plein de connaissances et de probité. Eloquent, appliqué au travail, mais irrésolu

et se perdant dans les détails, les grandes affaires étaient en stagnation, sa surveillance manquait d'énergie et il s'abandonnait, pour prendre les décisions, à des subalternes dont il faisait souvent lui-même l'ouvrage dans les bureaux.

Le renom que s'est acquis le prince Poniatowski suffit à son éloge comme militaire et comme gentilhomme. Comme chef de l'administration la plus importante de l'état, puisqu'elle absorbait les deux tiers de ses revenus en temps de paix, il manquait de l'habitude du travail nécessaire à une surveillance active; et cette confiance des âmes généreuses, qui est une si belle qualité dans les rapports de la vie privée, le livrait à des hommes peu délicats qui abusaient de son nom et parmi lesquels se trouvait plus d'un intrigant dangereux.

Le ministre de la police, Alexandre Potocki, devait sa place à la vanité de son cousin, le comte Stanislas, qui avait désiré en 1807 avoir quelqu'un de son nom dans le ministère. C'était un homme sans caractère, sans capacité et sans la moindre considération.

M. Węglinski était le seul ministre de la nomination du Roi, et avait été choisi sur la foi d'une réputation acquise sous son prédécesseur qui lui avait abandonné en grande partie la gestion du ministère des finances. Il montra dans ce ministère assez de facilité et de la fécondité en ressources; mais sans aucune solidité d'esprit, sans suite dans ses plans, sans ordre dans la comptabilité, sans vigueur pour la perception des impôts, il manquait entièrement de cet aplomb de caractère qui seul inspire de la confiance, et de cette élévation de sentiments qui met au-dessus du soupçon. On rappelait des souvenirs équivoques de sa vie privée et toutes les voix s'élevaient contre sa personne et contre son administration. Il était difficile sans doute d'administrer les finances d'un état chargé de l'entretien d'une armée de cinquante mille hommes, dépense qui épuisait tous les moyens, tandis que la guerre maritime privait le pays de la possibilité d'exporter ses produits, et qu'un grand nombre de propriétés étaient entre les mains de possesseurs français qui

en consommaient les revenus à l'étranger. En général, les propriétés n'étant point assez divisées et les terres de faible rapport, la rentrée des impôts directs était difficile et rencontrait partout une opposition telle, que les arrérages s'accumulaient et devenaient bientôt inexigibles. Il aurait fallu en Pologne une main de fer pour vaincre ce relâchement de l'organisation sociale, cette négligence dans l'exécution des ordres supérieurs, ce manque d'obéissance à l'autorité, fruits de deux cents ans d'anarchie, mais qui ne s'étaient que trop assimilés avec l'esprit même de la nation et qui trouvaient partout de l'appui et du moins de l'indulgence.

M. de Senfft proposait au Roi d'éloigner du ministère M. M. Potocki et Węglinski, mesure nécessaire à la bonne gestion des affaires autant qu'à la considération du gouvernement; mais il n'en obtint l'exécution que dans l'automne de 1811. Il fit créer, pour servir d'appui et de contrôle aux parties du ministère qu'il voyait le plus en souffrance, les directions-générales du trésor, des domaines nationaux et de l'administration de la guerre, et les confia aux conseillers d'état Tuba, Baduin et au général Wielhorski, que l'opinion générale désignait comme des hommes propres à ces emplois. Le premier d'entr'eux, M. Tuba, ne put entrer en fonctions qu'au bout de dix-huit mois, pendant lesquels il fut retenu à Vienne pour régler, conjointement avec M. de Herder, les affaires concernant la possession des salines de Wieliczka en commun avec l'Autriche, affaires où il montra un esprit plus difficile que juste, et une humeur hargneuse plutôt qu'un zèle éclairé pour les intérêts qui lui étaient confiés.

Cependant M. de Senfft se convainquit de plus en plus que la concentration du pouvoir pouvait seule donner de la vigueur au gouvernement du Roi. Les Polonais avaient besoin, plus encore que toute autre nation, d'avoir devant les yeux l'image de l'autorité royale qui, partagée en l'absence du souverain entre les différents ministères, s'affaiblissait dans leurs mains incertaines. Il fallait que la présence d'un vice-



roi, en réunissant ces rayons divergents, imposât à tous et mît fin à ces ménagements, à ces complaisances mutuelles, à cette crainte de toucher aux abus dont les ramifications s'étendaient au loin, ou de braver les intérêts particuliers des propriétaires, dans la personne desquels le ministre, comme tous les fonctionnaires, voyaient leurs égaux, lorsqu'il s'agissait de les empêcher de se soustraire aux charges publiques.

Le prince Antoine, frère du Roi, quoique sans expérience et ne paraissant posséder aucune capacité pour les affaires, aurait pu prêter son nom à cette autorité que M. de Senfft pouvait se flatter d'exercer avec succès sous le titre de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté près le vice-roi, par analogie à ce qui se pratiquait autrefois à la cour de Bruxelles. Conservant en même temps le ministère des affaires étrangères, dont les fonctions courantes auraient été remplies en son absence par le baron de Just, il bâtissait sur le fondement de cette double influence l'espoir de pouvoir mûrir les pensées politiques qui l'occupaient. Le Roi, jaloux d'une délégation d'autorité aussi concentrée, jaloux peut-être surtout des occupations de détail que lui donnaient les rapports des différents ministères et dans lesquelles il se complaisait, était peu disposé à goûter cette idée; mais sa principale objection était fondée sur le doute de l'approbation de l'Empereur. M. de Senfft voulut lever cet obstacle en communiquant confidentiellement une partie de ses projets au baron de Just pour que celui-ci en parlât au duc de Bassano; mais soit que M. de Just n'y eût pas mis assez de zèle, soit qu'il n'entrât pas dans les vues de la France de laisser acquérir plus de force au gouvernement du Roi dans le duché, il ne reçut jamais de réponse à ces ouvertures.

Une combinaison fondée sur un soulèvement spontané des anciennes provinces polonaises, à la faveur de la guerre que la Russie soutenait alors contre les Turcs; sur le ressentiment récent de l'Autriche contre la cour de Pétersbourg; sur l'intérêt de la Suède; sur la guerre d'Espagne enfin, qui occupait une partie des forces de la France, tandis que les pla-

ces de Danzig, de Custrin et de Glogau, gardées par des troupes polonaises et saxonnes qui pouvaient s'en rendre maîtresses sans difficulté, auraient assuré une barrière sur l'Oder et la Vistule, et une communication facile avec l'Angleterre, cette combinaison, disons-nous, semblait présenter des chances de succès. On ne pouvait pas compter, il est vrai, sur la participation du prince Poniatowski que M. de Senfft avait sondé par quelques allusions, mais qui, avec un génie peu entreprenant, était trop captivé par les démonstrations flatteuses de l'Empereur Napoléon pour entrer dans des vues contraires à la France. On aurait plus facilement pu engager les généraux Dąlatowski, Zaiączek et Rożniecki. M. de Senfft s'entendit sur cet objet avec le comte Félix Potocki, revenu depuis peu d'Espagne où il commandait un régiment polonais et où sa santé altérée ne lui avait pas permis de rester. Ils convinrent qu'attendre le rétablissement de la Pologne d'une guerre qu'on ne pouvait pas douter que Napoléon ne méditât contre la Russie, c'était livrer le sort de la nation et le fruit de ses efforts à l'arbitraire d'une politique étrangère. Il fallait donc prévenir cette époque, et M. Potocki, petit-fils du maréchal de la confédération de Bar, patriote ardent, lié avec tout ce qu'il y avait en Pologne d'hommes dévoués à la cause de la patrie, promettait de préparer le réseau d'une révolution qui, à un signal donné par l'armée du duché, éclaterait en même temps depuis Kiew jusqu'aux bords de la Dwina. On ne pouvait espérer l'approbation du Roi que lorsque, tous les ressorts étant montés, on se trouverait à même de lui soumettre un plan tout prêt pour l'exécution. M. de Senfft considérait l'été de 1811 comme le terme propre pour l'entreprendre avec espoir de succès. Mais le sort ne laissa pas vivre le comte Potocki jusqu'à cette époque. Après avoir passé avec M. de Senfft le temps où celui-ci séjourna en Pologne, et l'été ainsi qu'une partie de l'automne entre Dresde et Carlsbad, il alla mourir à Varsovie au commencement de 1811, laissant à son ami le regret de ne plus avoir ni confident ni témoin de ses vœux les plus chers. La Pologne perdit en lui un de ses citoyens les plus zélés; s'il

y avait quelquefois un peu de fiel dans la sévérité de ses jugements, e d'exagération dans ses principes républicains, il rachetait ces erreurs, qui promettaient du reste de n'être que passagères et qui étaient sans doute en partie l'effet de la maladie, par une grande droiture d'esprit et un courage qui s'élevait au-dessus de tous les sacrifices. Les circonstances se sont pressées depuis avec une rapidité que rien n'a pu arrêter, pour entraîner la puissance française vers sa chute, et la Pologne vers l'évanouissement total de ses espérances.

Il faut encore rapporter au séjour de Varsovie en 1810 la dernière apparition du comte Stumberg de Kolontay, mort en 1811. L'histoire de cet homme, célèbre dans les révolutions de 1791 et 1794 par son ambition audacieuse et un caractère que n'arrêta jamais le choix des moyens, n'appartient pas au sujet de ces mémoires. Son nom était encore en Pologne le mot de ralliement de ces esprits républicains qu'on taxait de jacobinisme, mais parmi lesquels on trouvait des hommes instruits et quelques têtes fortes dont le courage ne se laissait point subjuguer par les vociférations de la multitude ni par le crédit des grands, lorsqu'il s'agissait de la grande œuvre nationale de l'affermissement de l'ordre politique. Il est vrai aussi, que c'étaient en partie des esprits inquiets et indociles, plus attachés à leurs systèmes qu'affectionnés au gouvernement établi, et dont, en les employant, il aurait toujours fallu surveiller la marche et réprimer la fougueuse effervescence. Le Roi, qui avait un grand éloignement pour ce parti dont il suspectait l'attachement à sa personne, regardait toute liaison avec lui comme un titre d'exclusion pour les emplois importants. M. de Kolontay se borna alors, outre quelques réclamations pour ses intérêts particuliers tant auprès du gouvernement autrichien qu'auprès de celui du duché, à communiquer à M. de Senfft ses vues sur l'instruction nationale dont le plan, adopté en 1790 et généralement applaudi à cette époque, était son ouvrage. Ce grand objet était alors entre les mains du comte Stanislas Potocki qui faisait de sa direction un aliment de sa vanité, et n'y appor-

tait que des vues mesquines, tandis que le ministre de la justice cherchait, pour favoriser des intérêts particuliers, à rendre précaires, par une application plus que hasardée des principes du Code Napoléon, les fonds consacrés à l'instruction publique, et qui étaient assignés sur les anciennes possessions des jésuites. M. de Senfft réussit dans la suite à faire maintenir le droit de la chambre d'éducation par une décision royale prise en 1812. Quant à l'instruction publique même, il lui a toujours paru que l'on ne produirait aucun bien solide en multipliant les écoles primaires avant d'avoir rétabli sur un pied solide les fonds et l'organisation de l'université de Cracovie, vrai centre et source de l'instruction pour la Pologne, et sans s'occuper concurremment avec le soin de l'éducation de la génération naissante, de la civilisation de la masse des habitants des campagnes, dont l'abrutissement mettra toujours, par la force de l'exemple et des habitudes de la famille, un obstacle invincible au succès des efforts qu'on prodiguerait pour l'instruction de l'enfance. La disposition merveilleuse du peuple polonais à se former et à se développer par la discipline militaire, qui produit en peu de semaines un changement à peine concevable chez les individus les plus dépourvus de culture, a donné à M. de Senfft la conviction que rien n'avancerait aussi promptement l'ouvrage de la civilisation chez cette nation si richement douée par la nature, que la formation de gardes nationales qui soumettrait périodiquement toute la population au service, au régime et à l'usage de l'habit militaire, et lui donnerait ainsi des habitudes d'ordre et de propreté, en faisant en même temps éclore le germe de ce sentiment d'honneur qu'on remarque si éminemment chez le soldat polonais lorsqu'il est commandé dans sa langue et par des officiers de sa nation. Il avait même pensé qu'on pourrait dans la suite attacher au service d'une garde nationale d'élite la possession de petites propriétés prises, d'après une loi générale, sur les domaines soit de l'état, soit de la noblesse, et qui, en fournissant par le choix qu'on ferait des cultivateurs, des modèles nationaux d'industrie et de bonne économie, répandraient avec le temps

parmi le peuple des campagnes le goût de ces vertus que l'exemple des colons étrangers leur prêche vainement, et dont l'absence s'oppose, bien plus que la volonté des seigneurs, à la division de la propriété territoriale entre les mains de la classe des cultivateurs et à la véritable émancipation de ces serfs dont les fers n'ont été rompus qu'en apparence par la constitution de 1807. Mais ces vues, arrêtées d'abord par les événements qui absorbèrent l'attention générale depuis 1811, se sont évanouies avec les espérances de la régénération de la Pologne.

Il reste à parler des relations que le premier séjour à Varsovie établit entre M. de Senfft et le baron de Serra, alors résident de France en Pologne. Ce noble génois avait toujours passé dans sa patrie pour être l'un des chefs du parti français. Nourri de l'étude des anciens, il s'était imbu de ces grands traits de caractère qui se font remarquer et souvent admirer dans l'antiquité, ainsi que des principes qui leur servent de base, mais dans lesquels disparaissent les nuances. Son esprit, son caractère, ses sentiments, ses manières même, tout en lui avait pris cette trempe. Il aimait ce qui était fort et prononcé; ce penchant pour les extrêmes devait le rapprocher en tout pays, et particulièrement en Pologne, de ceux qu'on désignait par le nom de jacobins. La force de volonté et le génie militaire de l'Empereur Napoléon avaient captivé son admiration, et on en retrouve l'expression dans les commentaires qu'il a laissés et qui sont remarquables par l'énergie de l'expression et des pensées, autant que par une latinité du meilleur goût. Intégrité, générosité, bienveillance, toutes ces vertus prises séparément n'entraient point dans la trempe de son caractère; mais l'élévation de l'âme lui tenait lieu de toute autre qualité. Il a pu, comme on l'a dit, se permettre dans sa jeunesse quelque manque de délicatesse dans des affaires d'intérêt; mais quoique toujours attaché à l'argent et plus tenace que libéral, il était assurément au-dessus de tout intérêt sordide et insensible à une corruption vulgaire. Son esprit était riche en traits lumineux et en conceptions profondes; mais les nuances lui échappaient dans la

conversation comme dans les affaires; ce qui le rendait souvent lourd, quelquefois obscur et sujet aux erreurs les plus graves dans l'application de ses principes. Il montrait dans la société des formes originales qui, soit dédain, soit distraction, devenaient fréquemment roides et même blessantes. Le trait dominant de son caractère était cet amour-propre confiant et avantageux qu'on peut appeler fatuité d'esprit. Il savait louer avec abandon et d'une manière très flatteuse; mais, quoique trop fier pour cacher sa mésestime, il n'aimait cependant dans ses amis que l'admiration qu'il croyait leur inspirer ou leur déférence pour son opinion. Arrivé à Varsovie en 1807, il avait bien saisi ce que le caractère et la position de la nation avaient de grand, et, s'identifiant avec leurs intérêts, il s'était fait aimer des bons patriotes. Il s'était attaché au maréchal Davoust soit par calcul de politique pour affermir son crédit, soit par une certaine conformité de vues et un commun penchant pour les mesures violentes. Néanmoins il avait adouci plusieurs des démarches et combattu avec succès quelques-unes des préventions du maréchal, particulièrement à l'égard du prince Poniatowski, et s'il avait pris parfois à cette époque un ton trop haut et trop tranchant, il en était revenu, sur les observations qui lui avaient été faites à la suite des plaintes, toutefois très modérées, que M. de Senfft avait été chargé de porter à ce sujet à Bayonne et plus tard à Paris. Il avait cependant contre lui à Varsovie tous les hommes dont la conscience ou l'amour-propre craignaient sa pénétration. La vanité du comte de Bose avait été blessée par ses manières, et ce ministre avait donné au Roi les plus fortes préventions contre lui. M. de Senfft s'entendit fort bien avec lui, tant sur les personnes que sur les mesures nécessaires dans le gouvernement du duché, et un attrait réciproque forma entre eux une liaison personnelle dans laquelle M[me] de Senfft entra avec le même sentiment. Il fut rappelé de Varsovie et nommé à la mission de Stuttgard au printemps suivant, et vint passer avec eux à Dresde, en se rendant à son nouveau poste, quelques jours qui les lièrent davantange et donnèrent lieu à une

correspondance amicale et suivie jusqu'à l'époque de son retour à la cour de Saxe où nous le retrouverons dans l'automne de 1811.

M. de Senfft quitta Varsovie pour retourner à Dresde le 27 juin 1810, veille du départ du Roi. Le comte d'Einsiedel, rappelé de Saint-Pétersbourg dès le mois de novembre précédent, arriva à Varsovie vers la fin de ce séjour. Il avait prolongé le sien en Russie, malgré des ordres réitérés, sous les prétextes les plus frivoles et presque sans donner d'excuse, uniquement par irrésolution et par une sorte d'humeur qui se plait à contrarier l'autorité. Le Roi, qui ne savait guères accorder de récompenses que celles que lui arrachait l'importunité des demandes, savait tout aussi peu faire sentir son mécontentement à un serviteur négligent qui oubliait son devoir. Il accueillit le comte d'Einsiedel presque sans faire mention de son retard, et celui-ci crut dès lors avoir beau jeu vis à vis du chef du département quant à l'exactitude et à l'ordre du service. M. de Senfft l'avait connu inappliqué; mais il avait été loin de lui supposer un système raisonné d'insubordination, et un esprit assez mal fait pour se livrer à un jaloux ressentiment contre celui dont il allait dépendre par sa place, mais qui, dès son début au ministère, l'avait comblé de procédés propres à lui faire oublier que de son cadet au service, il était devenu son chef. Ce fut pourtant là le sentiment dominant qui se manifesta constamment depuis dans leurs rapports, dans l'insouciance qu'il opposa à tous les avis que M. de Senfft fut dans le cas de lui donner, par ordre même du Roi, mais surtout dans les dégoûts dont il abreuva M. Blumner, homme très intelligent et indépendant par sa fortune, qui s'était chargé par amitié pour M. de Senfft et avec un parfait désintéressement, de remplir à Paris les fonctions de secrétaire de légation pour suppléer à l'occasion au peu de disposition que l'on connaissait au comte d'Einsiedel pour entretenir la correspondance suivie que désirait le Roi et que demandait l'ordre du service. Mais le comte, loin de se servir de la bonne volonté de son secrétaire, le traita avec si peu de délicatesse qu'il fut bientôt obligé de demander son



rappel. M. de Senfft, mal soutenu par le Roi, ne put que lui faire accorder sa demande, et il eut pour toute récompense de son zèle le titre de baron, qu'il reçut d'ailleurs du propre mouvement de Sa Majesté.

L'inexactitude de la correspondance du comte d'Einsiedel tenait au moins autant à du caprice qu'à de la paresse. Affaibli par une crapule habituelle, il n'était capable d'aucun effort soutenu. Il ne suivait aucune affaire et ne rendait compte d'aucune. Les siennes propres n'avaient à cet égard aucun privilége sur celles du Roi. Mais il ne permettait pas davantage qu'un de ses subalternes s'occupât de celles-ci. Il laissait souvent passer plusieurs semaines sans écrire ni répondre aux dépêches qui lui étaient adressées. Ses lettres étaient d'ordinaire courtes et insignifiantes. Se présentait-il une occasion de courrier à son gré, il se mettait à écrire ou à dicter des dépêches de trente ou quarante pages, où il se rencontrait des aperçus ingénieux et des notions curieuses, mais qui manquaient toujours d'ensemble, de justesse et de précision. Son style, quelquefois trop fleuri, était souvent obscur et mystérieux sans raison, et il ne présentait jamais des vues saines et claires sur les objets d'un intérêt essentiel. Il acquit à Paris cette considération qui ne manque pas aux esprits d'une certaine trempe, auprès d'un public si bon juge de tous les genres de mérite. Mais, ne vivant ni avec ses collègues, ni avec les gens en place, ni avec la bonne compagnie, il y resta étranger à tous les rapports par lesquels il aurait pu être utile au service de son souverain, et M. de Senfft n'eut qu'à se repentir d'un choix qu'il avait provoqué, mais que le Roi soutint dans la suite contre ses représentations avec la constance qu'il mettait à maintenir les titulaires dans leurs places, comme dans une sorte de propriété. M. d'Einsiedel partit pour Paris à la fin de juillet et le baron de Just en revint au mois de septembre. Le général Watzdorff, parent de M. de Senfft, avait été nommé au poste de Saint-Pétersbourg, où il se rendit dans l'automne. M. de Senfft, occupé de l'arrangement de l'hôtel qu'il avait loué à Dresde, habita cet été-là une petite maison de campagne sur la

route de Pillnitz. Il fut obligé, par la volonté expresse du Roi, d'y donner une fête avec bal, feu d'artifice et illumination pour le jour de la fête de Napoléon, le 15 août; on avait également exigé de lui, à peine débarqué à Dresde dans un appartement provisoire, au mois de mars précédent, de célébrer par un dîner de cérémonie le jour du mariage de l'Empereur. Le comte de Bose avait introduit avec un empressement déplacé l'usage de faire ainsi les honneurs de ces jours, qu'il appartenait au ministre de France seul de fêter, et le Roi, appréhendant une impression fâcheuse du moindre changement à cet égard, ne voulut jamais s'en départir.

Sa Majesté consentit à cette époque, sur la demande de M. de Senfft, à porter au double le chiffre de ses appointements qui avait été jusques-là de douze mille écus, et à l'insuffisance desquels les sacrifices qu'il avait faits à Paris, à l'aide de la fortune de Mme de Senfft, ne lui permettaient plus de suppléer. La moitié de cette augmentation fut assignée sur les fonds ordinaires, et les autres six mille écus, dont on prétendit garder le secret, furent portés sur l'état de la cassette du Roi.

Le cour de Berlin renoua à Dresde, dans l'été de 1810, la négociation concernant les créances de Bayonne, et en chargea M. Zerboni de Sposetti, homme intelligent et d'un esprit fécond en ressources, avec lequel M. de Senfft s'entendit fort bien dans la discussion. Celui-ci avait fort à cœur de voir terminer à l'amiable ce différend, dans lequel il y avait beaucoup d'injustice de la part du gouvernement du duché, et qui avait beaucoup aigri les esprits de part et d'autre. Les protestations de la Prusse, ses refus de livrer les titres des créances contestées, et surtout la menace qu'elle avait faite à tous les débiteurs, et qu'elle avait même réalisée à l'égard de quelques-uns, de poursuivre partout dans ses états le paiement qui lui était dû en s'en prenant aux biens et aux personnes de ceux qui auraient payé au trésor de Varsovie, avaient engagé le Roi, sur le rapport du comte de Bose, à frapper de séquestre tous les paiements en capitaux et intérêts dus à des créanciers prussiens sur des hypothèques situées dans le duché de Varsovie. Cette mesure eut pour

suite des représailles de la part de la Prusse, et les relations entre les deux pays furent troublées pendant plus de dix-huit mois d'une manière désastreuse pour beaucoup de particuliers. L'on s'entendit bientôt sur la cessation de ces entraves réciproques, laquelle fut stipulée par une convention expresse signée en novembre 1810, entre M. Zerboni et M. Guenther, garde des archives de la couronne, auquel M. de Senfft avait fait donner les pleins pouvoirs du Roi pour cet acte. On avait également négocié à propos des créances dont la Prusse prétendait invalider la cession qui avait été faite par la convention de Bayonne, et elle s'était désistée de son opposition à l'égard de l'objet principal, c'est-à-dire les capitaux de la Banque de Berlin, qui, quoique formée en grande partie des fonds avancés par des particuliers, n'est cependant qu'une entreprise administrée pour le compte du Roi, et dont les créances avaient été comprises comme propriétés royales dans la cession faite par le traité de Tilsit, et dans l'article 8 de la convention de Paris, du 7 septembre 1808. On traitait au reste alternativement, soit pour racheter toutes les créances prussiennes dans le duché, moyennant des paiements directs à faire par la cour de Berlin pour une somme de six millions d'écus, opération que la cour de Prusse désirait de préférence, la regardant surtout comme favorable au crédit de sa Banque; soit pour faire seulement cesser la saisie d'une partie des créances portées sur l'état de M. Daru, qu'on s'accorderait à ne point regarder comme propriétés du gouvernement. Cette dernière marche semblait à M. de Senfft plus naturelle et plus conforme à la dignité du souverain du duché et à l'intérêt des débiteurs, ses sujets; mais la première plaisait davantage au Roi, fatigué de la difficulté toujours croissante de faire rentrer les paiements sur ces créances. On allait cependant conclure sur l'une ou l'autre de ces bases, et deux rédactions du traité étaient prêtes à être soumises au choix et à l'approbation du Roi, lorsque ce prince, frappé de l'idée que cette transaction pourrait déplaire à l'Empereur Napoléon, voulut le consulter avant de rien terminer. Une lettre autographe du

Roi à ce monarque, accompagnée d'un mémoire explicatif, fut envoyée par courrier à Paris. La réponse ne se fit guères attendre. Elle était datée du 9 octobre. L'Empereur y témoignait les plus fortes préventions contre le cabinet prussien, qui ne signait des traités, disait-il, qu'avec l'intention d'en renverser les stipulations ou de les regarder comme non-avenues. Sans vouloir gêner le Roi dans ce qu'il croirait devoir faire, (c'était là son expression) pourquoi, ajoutait-il, ce prince accorderait-il à un voisin dangereux une sorte de juridiction dans ses états? „Tout ce que vous faites pour la Prusse, disait-il, vous le faites contre vous-même.“ Il alléguait la rentrée des créances de l'électeur de Hesse, que lui-même avait obtenue sans avoir les documents en main, et prétendait démontrer par là que l'opposition de la Prusse dans cette affaire n'avait aucune importance réelle. Effrayé par cette lettre, le Roi ne voulut plus entendre parler de négociation. On se pressa de conclure la convention concernant la saisie des hypothèques des particuliers, et M. Zerboni fut renvoyé avec la déclaration qu'on n'entendait traiter des capitaux de Bayonne que sur le principe de l'examen spécial des créances.

Le ministre de la justice du duché produisit dans le cours de l'hiver suivant une liste de plus de trois millions d'écus d'hypothèques inscrites sur les registres judiciaires pour des particuliers qu'il soupçonnait, d'après différents indices, être des prête-noms de la Banque de Berlin et d'autres caisses royales prussiennes. Le principal de ces indices était d'une nature générale: il se fondait sur une lettre originale de M. de Stein, ministre des finances de Prusse et chargé de la direction de la Banque lettre écrite en mai 1806 et trouvée dans les archives de Varsovie, et qui attestait le fait que la Banque avait à cette époque pour six millions et demi d'écus de ses fonds placés sur des terres de la Prusse méridionale, soit directement, soit par l'entremise de différents intermédiaires. Or, les états de M. Daru ne présentaient qu'environ quatre millions et demi de capitaux appartenant à cet établissement. Il était donc clair que des sommes considérables lui avaient échappé; et, la cour de

Berlin ne s'étant pas expliquée sur le fondement de cette différence, il fallut saisir par mesure de sûreté la masse des créances dont les propriétaires nominaux prêtaient à la supposition d'avoir été les prête-noms de la Banque. Cette mesure, devenue publique en mars 1811, occasionna de nouvelles plaintes de la part de la Prusse, et M. Küster, chef d'une section du ministère des affaires étrangères à Berlin, qui venait de remplir pendant quelque temps le poste de ministre à Cassel, homme de mérite et de probité, fut envoyé à Dresde l'été suivant pour reprendre l'affaire en question. Mais le Roi crut, d'après les vues que lui avait communiquées l'Empereur, devoir se refuser à toute négociation de cour à cour sur cet objet, et l'on finit par s'entendre sur une prolongation du terme péremptoire fixé par les décrets de Sa Majesté, et dans les délais duquel toutes les réclamations particulières contre les listes publiées jusques-là des capitaux de Bayonne, devaient être portées devant le conseil d'état de Varsovie, pour y être discutées contradictoirement, et soumises ensuite à la décision souveraine du Roi. Ce terme fut prolongé jusqu'au 30 octobre 1811, et ce fut vers cette époque que M. Zerboni reparut à Varsovie où nous reprendrons le fil de cette affaire.

Il convient de rapporter à l'automne de 1810 le contenu d'une pièce intéressante qui parvint à la connaissance de M. de Senfft quelques mois plus tard par l'obligeance de M. Karcher. C'était un rapport fait à l'Empereur par le duc de Cadore, au mois d'octobre de cette année, sur les relations de la France avec la Prusse, qui, continuellement alarmée pour son existence, ne cessait de solliciter un traité d'alliance avec la cour des Tuileries. L'opinion de M. de Champagny était contraire à cette alliance, et il appuyait son avis dans son rapport par des arguments du machiavélisme le plus profond, exposés avec la plus grande force de logique, et tendant à prouver que la conservation de la Prusse était essentiellement contraire au système de l'Empereur, et qu'il fallait, dans la perspective d'une guerre avec la Russie, songer à écraser



cette puissance, et à faire de ses dépouilles un appât pour les autres alliés de la France, au lieu de s'engager avec elle dans une alliance qui ne serait d'aucune utilité. Il développait avec beaucoup d'ensemble et une rare sagacité, la marche de l'esprit d'indépendance qui se formait dans le Nord de l'Allemagne et se répandait de là au midi et dans la monarchie autrichienne; les dispositions des étudiants dans les universités allemandes, les associations secrètes, les travaux de M. de Stein, dont le génie, planant sur l'opinion publique, tenait d'une main ferme et attentive les fils qui la dirigeaient; enfin, tous les éléments divers qui tendaient à une explosion contre la prépondérance française, et dont la puissance prussienne formait le principe, pour ainsi dire, central, le point d'appui et de ralliement. Ces vues étaient sans doute les seules conformes au véritable intérêt du monstrueux empire dont M. de Champagny était le ministre. Abandonnées sous le ministère de son faible successeur, cette déviation contribua d'une manière décisive à faire avorter les projets de monarchie universelle conçus par Napoléon; et sans doute aussi, la Providence, qui permet de temps en temps l'élévation des tyrans, amène leur chute selon ses desseins, en ne permettant pas que leur marche soit toujours conséquente.

Un nouveau degré d'oppression vint peser sur la Confédération du Rhin en octobre 1810, par le développement que reçut le système continental à la suite du décret de Trianon du 5 août. On formula les demandes exorbitantes, 1° de soumettre les denrées coloniales à l'impôt créé par ce décret, 2° d'exiger cet impôt même des marchandises déjà introduites et déposées dans les magasins, enfin 3° d'enlever et de livrer aux flammes les produits de fabrique anglaise qu'on trouverait chez les négociants, inventions d'un despotisme aussi insensé que violent, qui se débattait vainement contre l'ascendant des éléments et contre la marche naturelle du commerce du monde, et qui, en écrasant l'Allemagne sous un nouveau monopole qu'il cherchait à créer en faveur de la France, appauvrissait celle-ci, et n'obtenait que quelques

secours mesquins pour son trésor par l'odieuse mesure des licences. Toutes ces demandes se succédèrent rapidement auprès de toutes les cours confédérées et de celle de Prusse. M. de Senfft se doit le témoignage d'avoir senti que, sûrs dans ce moment du soutien de la nation, révoltée par l'insulte qu'on faisait à ses souverains en leur demandant de briser la prospérité de leurs peuples et de violer jusqu'aux droits de propriété de leurs sujets, tandis qu'en France même on n'exécutait point la loi dans son sens rétroactif, M. de Senfft sentit, disons-nous, que les gouvernements de l'Allemagne réunis auraient pu s'opposer à cette mesure. Mais rien n'était disposé pour s'entendre mutuellement, et la juste défiance qu'inspiraient quelques-uns de ces gouvernements, rendait même dangereuse, et par là impossible, une première démarche à cet égard. Isolément, aucun ne pouvait résister; aussi tous baissèrent-ils la tête, et la Suisse eut alors seule la gloire, de voir son landamman, M. de Watteville, réussir au moins à écarter le plus odieux des actes prescrits, celui de brûler les marchandises anglaises, en faisant sentir l'inconvénient de soumettre une pareille mesure à une discussion publique de la diète. Le cabinet saxon prit d'abord dans le sens le plus circonscrit la demande d'introduire le tarif du décret de Trianon, et ne voulut l'appliquer qu'à l'importation future des denrées coloniales. Mais des explications plus précises ne lui laissèrent bientôt plus le choix, et il fallut donner tout leur développement aux principes du nouveau système. Le Roi parut affecté du caractère d'injustice dont un acte de son règne allait être entaché par l'effet rétroactif donné à un règlement de commerce. Il chercha avec peine et voulut que M. de Senfft l'aidât à trouver des arguments pour combattre cette réflexion importune. Néanmoins il craignait trop Napoléon pour vouloir seulement permettre qu'on la fît ressortir dans les notes officielles adressées à la mission de France.

La Saxe, il est vrai, et surtout le commerce de Leipzig, attiraient particulièrement les regards jaloux de l'Empereur, et l'on pouvait



redouter, après ce qui venait de se passer à Magdebourg et à Brunswick, que l'apparence d'une déviation de son système ne provoquât quelque mesure extrême, telle que l'intervention directe des douanes françaises. Ce fut pour détourner du commerce ce coup mortel, que les principaux négociants de Leipzig, tels que M. Frege, sollicitèrent eux-mêmes l'application des principes dans toute la rigueur prescrite. Ils ne purent être adoucis que par le choix qu'on fit des hommes les plus probes et les plus éclairés pour l'exécution de ces mesures, choix qui maintint la confiance en écartant toutes sortes de vexations et de duretés inutiles, ainsi que par les termes éloignés de paiement qui furent accordés aux négociants pour l'acquittement de l'impôt à percevoir sur leurs approvisionements.

M. de Bourgoing, tout en gémissant des ordres dont il était l'organe, en aggravait peut-être l'effet par sa disposition craintive et par les vues étroites qu'il apportait à la surveillance de leur exécution. M. de Serra, pénétré de leur inutilité comme de leur injustice, en homme qui avait approfondi les vrais principes de l'économie politique, avait à cet égard une manière de voir plus large; ce qui n'empêche pas qu'en 1811 il ne fût obligé de provoquer la nouvelle perception de l'impôt continental sur les denrées munies de certificats portant que l'impôt avait déjà été acquitté en Prusse, certificats qu'on voulut frapper d'un soupçon général de collusion. Mais le commerce, tout languissant qu'il était à cette époque, avait néanmoins déjà préparé des moyens d'éluder ce coup dirigé contre la cour de Berlin, par la fabrication de faux certificats de tous les pays, régulièrement organisée dans plusieurs villes de commerce.

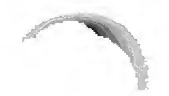
L'application du décret de Trianon dans le duché de Varsovie fut un objet moins important qu'en Saxe, en raison du peu de part que le premier de ces pays prenait alors au grand commerce. Le décret y fut du reste exécuté avec ce manque d'ordre et de suite à laquelle on devait s'attendre de la part d'un ministre tel que M. Węglinski.

Le système continental introduit en Allemagne, marque une époque décisive pour l'esprit public de cette contrée. Tous les intérêts particuliers se trouvant blessés au vif en même temps que le sentiment national, la France ne compta plus dès lors un seul partisan sincère en Allemagne, et il ne lui resta que ceux dont des avantages individuels achetaient la complaisance, ou dont l'esprit était subjugué par la crainte. Tous les autres individus de toutes les classes rongeaient impatiemment le frein qui les retenait, et n'attendaient que l'occasion de secouer le joug. L'opinion prit alors ce caractère énergique qui la rend maîtresse des événements; et c'est ainsi que le grand mouvement qui a abattu la puissance gigantesque créée par la révolution, loin de démentir l'esprit primitif de celle-ci et le génie du siècle, n'a fait que déployer le principe fondamental de l'une et de l'autre, sous de plus nobles auspices et dans une direction plus heureuse. Ce fut la constance héroïquement résignée de la nation russe qui donna aux conseils d'Alexandre I[er] cette trempe jusques-là étrangère à un caractère vain et habitué à se laisser guider par les feux follets des idées philanthropiques: ce fut elle qui brisa à la fois et la puissance de Napoléon et le prestige d'illusion dont seize ans de triomphes l'avaient vainement entouré. Ce fut le peuple prussien qui éleva au-dessus de lui-même un Roi, homme de bien et de cœur, mais de moyens bornés, et un ministre qui s'était prêté à trop de rôles divers pour que le germe de ce qui s'est fait de grand sous son administration, pût être sorti de son propre fonds. L'avenir décidera, si ces mouvements populaires. qui se sont communiqués à tout le nord de l'Allemagne s'arrêteront au triomphe de la liberté nationale, où si les nations, parvenues au sentiment de leur force et de leur dignité, réclameront vis à vis des gouvernements qui leur doivent leur existence et leur gloire, des droits politiques nullement étrangers aux vues de ceux qui, remplis au moins d'indifférence pour les souverains, ont su diriger jusqu'ici par des fils encore peu connus, la marche de l'esprit public.

Les loges des francs-maçons n'ont point été sans influence dans cette importante époque. Celles de Berlin avaient gagné un grand ascendant sur la plupart de ces sociétés répandues dans le nord de l'Allemagne et sur une partie de celles de la Pologne. On voulut former des loges de la Saxe une réunion générale et indépendante, dans la vue de les dégager des liens qui les attachaient à Berlin; mais ce projet rencontra des obstacles dans la société même, et n'atteignit jamais sa maturité. Il s'était établi à Varsovie un Grand-Orient qui correspondait avec celui de Paris, et l'on y provoquait des mesures de police contre les loges qui ne voulaient pas cesser leurs rapports avec celles de Prusse. M. de Senfft ne pouvait qu'applaudir aux soins qu'on se donnait pour rendre la maçonnerie, dans les états du Roi, indépendante de celle de la Prusse, dont la tendance politique, à moins d'événements alors impossibles à prévoir, ne pouvait mener, si elle venait à éclater par un mouvement imprudent tel que celui dont Schill avait donné l'exemple, qu'à river davantage les fers de l'Allemagne et à la priver des moyens qu'il s'agissait de préparer en silence pour le moment d'une circonstance favorable. Lui-même, engagé par circonstance à prendre les grades dans la loge de Sainte-Caroline à Paris, n'avait jamais assisté à d'autres assemblées que celle de sa réception, et ne voulut suivre ces relations ni à Varsovie ni à Dresde, où l'on vint lui offrir la Grande-Maîtrise qui échut depuis au baron de Rachnitz, premier maréchal de la cour. Son esprit, peu disposé à la curiosité et à un enthousiasme vague, n'y trouvait aucun appât; et il savait de plus qu'une participation suivie de sa part à ces travaux aurait pu lui nuire dans la confiance du Roi, qui, prévenu contre la maçonnerie par des motifs religieux, voyait avec déplaisir ses ministres à Varsovie, à l'exception de celui de la justice, s'y livrer avec plus ou moins de zèle.

Le terme usité pour assembler les états de la Saxe, qui étaient convoqués en diète tous les six ans, arrivait le 6 janvier 1811. Les besoins de l'état exigeaient une augmentation des revenus et on allait

demander quelques sacrifices au pays. L'opinion générale réclamait pour ces nouvelles charges une répartition plus égale et plus équitable que celle qui subsistait à l'égard des anciens impôts, entre les différentes classes des citoyens et des propriétés. Il était de plus aussi naturel que juste, que la demande de nouveaux secours fût précédée d'une révision des diverses branches du revenu actuel, dont plusieurs et surtout celle des impôts indirects, dirigée par des hommes de peu de capacité, semblaient susceptibles d'être considérablement augmentées par des réformes utiles. Les hommes les plus éclairés désiraient que ces deux objets fixassent l'attention du Roi et fussent mis en discussion, soit dans les différents départements, soit dans un comité formé *ad hoc*, pour mûrir les propositions à porter à la délibération de la diète. Ce vœu ne fut guères accueilli par le comte de Hopffgarten, ministre de l'intérieur, qui redoutait sans examen tout ce qui pouvait toucher à la marche établie dans les affaires, soit par suite de cette raideur que l'âge donne en général aux esprits peu étendus, soit par une crainte jalouse de voir les avantages de la classe privilégiée parmi les propriétaires, atteints par quelque innovation. On s'adressa à M. de Senfft pour l'engager à parler au Roi sur la nécessité de préparer les délibérations de la diète par un examen approfondi des intérêts qui allaient en faire l'objet. Il le fit, mais sans succès. Le Roi regardait le corps des états comme un département de plus à consulter, et loin de se persuader que cette assemblée, par son nombre et sa composition, était plus propre à fournir des notions importantes sur la position du pays et à perfectionner par ses remarques les plans qu'on pouvait lui soumettre, qu'à en former elle-même sur les objets de son ressort, il aimait à en attendre les avis, qui ne pouvaient naturellement qu'être très imparfaits sur des matières faites pour être préparées et mûries dans le silence du cabinet. Le Roi craignait d'ailleurs de contrarier son ministre de l'intérieur, et il partageait à un certain point avec celui-ci l'appréhension d'être entraîné trop loin vers les innovations par le comité qu'on lui proposait de former. La diète s'assembla



donc sans autre travail préalable que celui d'une évaluation assez peu exacte des besoins de l'état pour les six années suivantes.

La famille des comtes de Loeser, investie de la dignité de maréchal héréditaire du royaume, étant éteinte à un individu près, qui n'avait ni la volonté ni les moyens d'exercer sa charge, le baron de Friesen, proche parent de Mme de Senfft, fut nommé président de l'assemblée. M. de Senfft n'avait pas concouru à cette nomination; il reconnaissait à M. de Friesen des intentions honorables toutes portées vers le bien public, mais il ne le croyait pas suffisamment préparé par des études assez solides pour aborder les questions ardues de l'économie politique, sans être exposé à se laisser entraîner à de dangereuses illusions. Le nouveau président débuta par un discours conçu avec dignité et prononcé avec noblesse.

Les meilleures dispositions animaient l'assemblée; un attachement tendre et plein de confiance pour le Roi, le désir du bien public et la bonne volonté d'y concourir par des sacrifices, étaient dans tous les cœurs. Les sacrifices et les charges qu'on devait avoir à supporter n'étaient pas encore spécifiés; l'intérêt particulier, les anciennes jalousies ne s'étaient point encore réveillées. Ils ne le furent que trop tôt par les manœuvres d'une ambition indiscrète, et détruisirent cette heureuse harmonie qui semblait d'abord présider aux délibérations.

Le baron de Friesen crut illustrer sa présidence en plaçant dans l'un des premiers écrits des états, le vœu d'une union générale des différentes parties du royaume, gouvernées jusque-là d'après des lois et des constitutions différentes. Le Roi, religieux observateur de ses engagements vis à vis de ses sujets, avec lesquels il n'avait jamais eu qu'un même intérêt, et dont il n'avait jamais éprouvé d'opposition, était loin de se prévaloir de ces principes de souveraineté absolue que d'autres cours de l'Allemagne prétendaient faire dériver de la dissolution de l'empire germanique. Il avait garanti par des déclarations qu'il ne cessait point de regarder comme obligatoires, les constitutions particulières des deux Lusaces, des évêchés de Meissen, Mersebourg et

Naumbourg, de la principauté de Querfurt et de celle de Henneberg, toutes plus ou moins détachées du corps principal de l'état, formé par les sept cercles; et les formes de ces différentes constitutions étaient si rigoureusement tracées qu'on se trouvait embarrassé de faire entrer, soit dans celle des états héréditaires, soit dans celle de la basse Lusace, le cercle de Cottbus, détaché par la paix de Posen des états prussiens, et formant depuis un pays entièrement séparé du reste du royaume de Saxe. Les hommes portés pour des réformes utiles dans l'administration, voyaient dans cette diversité un obstacle à toute vue salutaire fondée sur des mesures générales et énergiques. Mais le comte de Hopffgarten, gardien jaloux des anciennes institutions, envisageait l'union proposée comme une entreprise dangereuse qui allait renverser les bases de l'ordre social et ébranler le crédit de l'état, fondé sur l'opinion de l'immutabilité de ses institutions. M. de Senfft apercevait quelque chose de vrai dans cette dernière manière de voir, toute exagérée qu'elle était; il aurait préféré au principe général de l'union, prononcé d'une manière abstraite qui ne pouvait manquer de blesser les préjugés et les amour-propres, et qui laissait subsister bien des difficultés d'application, il aurait préféré voir tomber l'une après l'autre, par des réformes successives d'une utilité généralement reconnue, les barrières qui séparaient les différentes provinces. On lui représenta que, le principe venant à être adopté du consentement des états de ces provinces, ces réformes en résulteraient comme des conséquences nécessaires, tandis que, proposées isolément, elles rencontreraient des obstacles insurmontables; et on l'entraîna ainsi à se déclarer pour l'union. La lutte fut engagée par une protestation des représentants des évêchés de Mersebourg et de Naumbourg, présents à la diète, à laquelle la majorité du corps équestre répliqua dans un écrit éloquent, mais où les amour-propres n'étaient point ménagés; et dès lors parurent à la diète deux partis dont l'opposition se manifesta dans toutes les délibérations. La discussion se continuait dans le cabinet du Roi, qui écoutait ses deux ministres sur les points contestés. Les hommes les plus



éloignés du système français, désirant le succès de leurs vues, pressèrent M. de Senfft de se servir dans cette discussion de l'argument politique tiré de l'analogie du principe de l'union avec les maximes d'administration et les vues générales de la cour de France, qui toutefois n'énonçait par son ministre aucune opinion sur les objets en litige. Cet argument répugnait à la manière de penser de M. de Senfft, qui s'est reproché depuis d'avoir cédé trop facilement à des instances motivées par un but d'utilité publique, mais qui cependant n'autorisait pas l'emploi d'un moyen aussi équivoque. Le Roi, après de longues délibérations, déclara enfin son assentiment au principe de l'union. Mais ce ne fut qu'à la fin de la diète; il n'était plus temps de rien entreprendre pour l'exécution; l'affaire fut remise entre les mains du conseil privé, et n'eut d'autre suite que la convocation des députés des différentes provinces, dont la réunion, toujours différée par les circonstances, n'a jamais eu lieu et n'a plus été pressée par M. de Senfft lui-même, qui reconnut depuis que l'ascendant du principe d'inertie, en dénaturant la mesure en question et en paralysant son exécution, ne ferait qu'en anéantir l'utilité et la décolorer aux yeux du public.

Le principal objet des délibérations de la diète était de couvrir les dépenses extraordinaires de l'état pendant les six années suivantes. Les frais de la construction de la forteresse de Torgau, évalués à cinq millions d'écus, était l'article le plus important de ces dépenses. L'Empereur Napoléon avait donné au Roi, à l'époque de la paix de Vienne, le conseil de faire raser les ouvrages qui entouraient Dresde, et de fortifier la place de Wittenberg pour avoir un point d'appui sur l'Elbe contre un ennemi venant du nord. La première idée fut adoptée de suite, et se trouvait déjà en partie exécutée quand M. de Senfft arriva à Dresde; il ne put que gémir de la lenteur, du peu d'intelligence et de l'indulgence pour le gaspillage des subalternes qui se manifestaient dans la marche de la commission qui en était chargée, sous l'influence du mauvais goût, des vues étroites et de l'économie mesquine du comte Marcolini. L'événement n'a mal-

heureusement que trop mis en évidence le tort de ceux qui ont retardé l'accomplissement de cette mesure. Il était nécessaire sans doute que, Dresde devenant une ville ouverte, la Saxe eût une autre place d'armes, et le printemps de 1813 a fait voir de quelle importance elle aurait pu être pour donner au souverain le moyen de prendre avec dignité une attitude indépendante. Mais Wittenberg présentait, d'après l'avis des hommes du métier, des obstacles qu'on n'aurait pu surmonter que par des dépenses très considérables. Torgau offrait, avec une moindre dépense, une position peut-être moins avantageuse il est vrai pour les vues offensives de l'Empereur, mais plus intéressante pour la Saxe par sa situation centrale et la proximité de Dresde. M. de Langenau fut envoyé à Paris dans l'été de 1810 pour y faire agréer ce changement, et il réussit complètement à déterminer l'opinion de l'Empereur en faveur de Torgau. Cette mission le rapprocha de M. de Senfft, et c'est de cette époque que date la liaison intime qui a subsisté entr'eux tant qu'ils ont été au service de Saxe, et qui a toujours eu pour base un zèle également ardent et pur pour le bien de leur patrie et la gloire de leur souverain. La construction de Torgau fut conduite avec une activité étonnante, et, tant que le colonel Langenau y présida, avec ordre et régularité; un gaspillage scandaleux s'y introduisit quand il fut obligé de suivre l'armée pendant la campagne de 1812. Les travaux languirent vers la fin de cette année. Mais ils ne parurent que trop avancés, lorsqu'ils devinrent en 1813 un nouveau moyen de destruction pour le pays que cette place de Torgau était destinée à défendre.

Dès que les secours à accorder au gouvernement furent mis en délibération, tout le monde fut d'accord sur le principe que ces nouvelles charges extraordinaires devaient être réparties sur toutes les classes, sans en excepter celles qui jouissaient de l'immunité pour les anciens impôts fonciers, immunité qu'on convint de sanctionner expressément quant à ces derniers. Les terres jusques-là privilégiées n'étaient comprises dans aucun cadastre, et ceux d'après lesquels les anciens impôts étaient

perçus sur les autres biens-fonds, manquant d'une base uniforme, il était difficile d'établir une juste proportion pour la participation des premières aux nouveaux impôts. Car, quoique l'on eût lieu d'espérer que la plus grande partie des besoins de l'état serait couverte par un emprunt qu'on comptait ouvrir à cet effet, il fallait encore pourvoir au reste et assurer le paiement des intérêts de cet emprunt. M. F., député de la ville de Zwickau, produisit alors le projet d'un impôt général et unique sur tous les genres de propriétés, impôt dont il avait fait l'application avec succès pour la répartition des charges de la guerre de 1806 à 1807, dans le cercle des montagnes dont il gérait les affaires en qualité de membre du comité des états de ce cercle. Ambitieux, et d'un caractère fougueux, il était cependant assez maître de lui-même pour savoir se plier à tous les genres d'intrigues; avec des connaissances peu profondes et des vues politiques peu étendues, il avait un génie entreprenant, plein de ressources, prompt et décidé dans l'emploi des moyens, dont le choix lui était assez indifférent, et il entraînait par son ascendant les esprit faibles avec lesquels il se trouvait en contact. Il eût été digne, par son audace et le genre même de son talent, de figurer dans ces premiers comités incendiaires qu'avait produits la révolution française. Son plan avait plus d'éclat que de solidité; M. de Senfft n'en fut séduit qu'au premier moment; mais la commission des états chargée de faire des propositions pour la répartition des nouveaux impôts, en fit la base de son travail. Lorsque cet ouvrage parut, il excita de violents murmures à la diète. On y apercevait en effet tous les défauts d'un travail précipité sur une matière qui, plus que toute autre, a besoin d'être mûrie par des réflexions profondes appuyées sur les données de l'expérience. On observait avec raison que l'impôt qu'on proposait sur les fortunes mobilières des citoyens, allait conduire à des mesures inquisitoriales sur l'état des affaires des particuliers, mesures dont l'inexactitude des résultats serait le moindre inconvénient en comparaison de la démoralisation, de la fraude, et de la haine d'une loi odieuse, qui allaient saper jusqu'à leurs bases l'ordre civil

et l'intégrité du caractère national. On reprochait de plus à ce plan de ne point embrasser l'étude des impôts indirects et des moyens d'en augmenter le revenu, ce qui à la vérité aurait exigé des recherches dont la brièveté du temps n'avait pas permis à la commission de s'occuper. On s'échauffait sur des questions accessoires, telles que la participation des créanciers hypothécaires aux charges imposées aux terres qui leur servaient de sûreté, la défalcation des anciens impôts dans l'évaluation du rapport des terres, rapport sur lequel les nouveaux impôts devaient être assis dans une proportion égale, et autres de même nature. L'intérêt particulier se montra dans toutes ces discussions et surtout dans l'opposition qu'un parti formé parmi les membres de la noblesse par le comte de Hopffgarten, élevait contre l'établissement d'une base commune pour l'impôt sur les terres privilégiées et roturières, base dont on craignait la permanence, et à laquelle on aurait voulu substituer une proportion quelconque, mais arbitraire, entre ces deux classes de biens-fonds, qu'on voulait à tout prix empêcher d'être confondues.

Ce parti cherchait à jeter sur ceux qui différaient de son opinion tout l'odieux auquel prêtait la personne de M. F.; et ce dernier, enhardi par les torts de ses adversaires, entreprit de porter des coups audacieux contre le comte de Hopffgarten, intentions qui furent accueillies et encouragées par dessous main par le comte Marcolini.

M. de Senfft, guidé par son éloignement naturel pour tout ce qui annonçait des vues intéressées, et ne voyant présenter aucun autre plan pour être substitué à celui de la commission, crut d'abord devoir soutenir celui-ci. Mais bientôt convaincu de ses défauts, il opina pour n'arrêter que la thèse générale d'une répartition proportionnelle des nouveaux impôts sur toutes les classes des citoyens, et de la concurrence de toute propriété foncière à ces charges, d'après un tarif fondé pour toutes sur le même principe; il proposa d'abandonner ensuite à la sagesse du Roi, éclairé par l'examen de la question (examen dont Sa Majesté pourrait charger une commission de son choix), l'application de cette thèse, à

laquelle se rattacherait en même temps la révision du système de régie des impôts indirects. Cette opinion réunit les suffrages de la diète, et fut agréée par le Roi qui nomma une nouvelle commission, composée des hommes les plus éclairés des différents départements, pour rédiger un plan définitif de l'assiette des impôts extraordinaires. Cette commission acheva la première partie de son travail, concernant les impôts directs, au printemps de 1812; mais l'exécution de son plan, commencée dans l'automne de la même année, et dont le résultat devait faire cesser le mode de répartition provisoire adopté jusqu'alors, fut interrompue par les événements qui, en 1813, firent de la Saxe le théâtre de la guerre. Cette œuvre avait encore de grandes imperfections, et on eut toujours à regretter qu'elle n'eût pas été préparée avant la diète, dans le calme d'une délibération dont la marche n'aurait pas été affectée par l'agitation des intérêts et des préventions de toute nature que firent naître les discussions de cette assemblée.

On ne saurait terminer la partie de ces mémoires qui concerne la diète de 1811, sans faire mention des talents qui s'y distinguèrent; des discours remplis de sel et de traits saillants dans lesquels M. de Wurmb développa les arguments contraires à l'union; des mouvements d'éloquence et du zèle d'un patriotisme désintéressé qui brillèrent dans les écrits de M. de Schönberg, rédigés dans le sens opposé; enfin des vues profondes et du raisonnement solide et précis avec lesquels M. de Carlowitz combattit la proposition d'augmenter la masse du papier-monnaie, et soutint les avantages de la voie de l'emprunt.

Il convient encore de rappeler ici le refus des princes et comtes de Schönbourg de soumettre leurs possessions à la participation aux nouvelles charges de l'état, refus qui fut soutenu par le comte de Hopffgarten, cédant lui-même à l'influence de ses bureaux, composés de légistes nullement étrangers à la corruption commune à leur classe, et dont ils étaient les principaux protecteurs. Ce refus était appuyé sur la promesse contenue dans les actes qui avaient terminé les anciennes discus-

sions sur les possessions de la maison de Schönbourg, par leur entière soumission à la souveraineté de la cour de Saxe, promesse qui leur assurait l'exception de toutes charges publiques, présentes et à venir, à la réserve de celles expressément stipulées dans les mêmes actes. On opposait à cet argument la disproportion évidemment injuste qui résulterait aujourd'hui de cette immunité vis à vis des autres provinces avec lesquelles les seigneuries des comtes de Schönbourg partagent la protection et tous les autres avantages que leur assure le gouvernement commun; on observait surtout que les pactes conclus avec cette maison du temps de l'empire germanique, laissaient encore subsister la chance d'un impôt général dont l'empire pouvait frapper, pour les besoins extraordinaires de la défense et de la protection communes, tous ses membres immédiats ou médiatisés, en autorisant les états de l'empire d'y faire contribuer ceux-ci, nonobstant leurs privileges; chance qui aurait également atteint la maison de Schönbourg, mais qui, loin d'être éteinte par la dissolution de l'empire, ne pouvait qu'être censée subsister dorénavant en faveur du gouvernement du Roi, seul chargé aujourd'hui de cette part de protection et de défense dans les cas extraordinaires, qui était autrefois dans les attributions de l'empire. Cette discussion fut moins intéressante en elle-même que par la manière dont elle fit paraître la consciencieuse et délicate attention du Roi pour tout ce qui portait la couleur d'un droit acquis et fondé sur les conventions. Quoique convaincu de la force des arguments par lesquels on combattait les prétentions des comtes de Schönbourg, il ne voulut jamais décider d'autorité la question, et se borna à ordonner qu'on traitât avec eux pour convenir d'un nouvel arrangement basé sur les circonstances qui devaient modifier l'application des anciens pactes, sans porter atteinte à leur validité. Tant ce bon prince était pénétré du principe que si la souveraineté est d'origine divine, la parole des rois est sacrée; vérité dont les deux parties, essentiellement liées entre elles, renferment en effet tout ce qu'un raisonnement sain peut tirer de vrai et d'applicable des théories du droit

public, tandis qu'en se livrant à une analyse indiscrète des éléments de la société, l'on est conduit avec une égale évidence, soit aux rêves du contrat social et du droit dangereux qu'il veut donner aux peuples de juger les rois, soit aux maximes d'un pouvoir absolu auquel il faut tout soumettre en dernier ressort pour ne pas laisser dissoudre l'ordre social. Il résulte de cette observation, que les idées fondamentales auxquelles tient l'existence de l'homme, présentent généralement à l'examen rigoureux deux points de vue opposés, également faux dans leurs conséquences extrêmes, et qui ne peuvent être conciliés et réduits à leur juste valeur qu'en s'en tenant aux aperçus simples du bon sens naturel, au delà desquels il n'est pas accordé aux mortels de remonter; qu'enfin les rapports les plus intimement liés à notre bonheur sont placés, comme les mystères de l'amour, les traits de la beauté et les lois de l'honneur, au-dessus des subtilités d'une logique orgueilleuse.

La réunion à l'empire français des villes hanséatiques et du duché d'Oldenbourg, à la fin de 1810, en portant au comble l'indignation contre le pouvoir arbitraire qui foulait aux pieds les habitudes, les intérêts et les rapports les plus chers et les plus intimes des peuples, fut le signal de l'intention de l'Empereur de rompre avec la Russie. Cette réunion avait été précédée de celle de la Hollande, événement qui doit faire rappeler ici le passage du Roi Louis à Dresde, en juillet 1810, son séjour à Téplitz, son projet de se fixer en Saxe, la commission dont fut chargé M. de Bourgoing de le presser de rentrer en France, et la noble constance avec laquelle ce malheureux prince voulut rester étranger aux iniquités de son frère, sans devenir étranger ni à sa famille ni à cette Hollande, sa patrie d'adoption. Le parti de l'Empereur Napoléon était pris, mais il lui fallait du temps pour les préparatifs de la guerre qu'il méditait de porter dans le nord; il fallait aussi une discussion diplomatique avec la cour de Saint-Pétersbourg pour colorer ces préparatifs. L'affaire d'Oldenbourg en fournit l'occasion; et les dispositions de l'Empereur Alexandre, que les événements seuls ont pu relever de l'impression des

désastres de la guerre de 1807, et ramener au sentiment de la vraie puissance de son empire, garantissaient au cabinet des Tuileries tous les délais qu'il pouvait souhaiter.

Le duc de Cadore fut sacrifié pour pouvoir démentir les assurances qu'il avait données au duc d'Oldenbourg de la conservation de ses états. Il perdit sa place sans perdre la faveur de son maître. Celui-ci, en choisissant son successeur, parut donner à l'Europe la mesure du cas qu'il faisait de ses relations avec elle, par celle des facultés de ses ministres, dont l'échelle allait toujours en baissant à partir du ministère de M. de Talleyrand. Avec un esprit superficiel, M. le duc de Bassano avait du goût et de la netteté dans la rédaction, et une prodigieuse facilité dans le maniement des affaires. Sans avoir cette énergie de l'âme qui fixe l'amitié, la bienveillance de son caractère, quoiqu'un peu banale, lui donnait de nombreux et de chauds partisans parmi ceux qu'il avait eu occasion d'obliger. Son attachement à l'Empereur tenait moins de l'adulation intéressée, que de l'illusion et de cette foi implicite dont il faisait des aveux assez naïfs, au point d'assurer, qu'instruit par expérience que l'opinion de l'Empereur était toujours la meilleure, il avait renoncé désormais à lui opposer jamais la sienne, quelque fondée qu'elle pût lui paraître au premier moment. Il avait désiré le ministère des relations extérieures pour diminuer l'assujétissement personnel où le tenait sa place de ministre secrétaire d'état, et par ce goût de vanité qui faisait aimer à Mme Maret la représentation et la société des étrangers.

Le duc de Bassano avait toujours favorisé la cause des Polonais; il mettait de l'amour-propre à être regardé comme leur appui auprès de l'Empereur; sa nomination n'était donc pas un indice de rapprochement vis à vis de la Russie. Le cœur reconnaissant de M. de Bourgoing jouit vivement de cet événement par lequel celui qu'il regardait comme son bienfaiteur, devenait son chef. Ce fut là sa dernière jouissance; atteint depuis l'hiver d'une maladie de langueur, il mourut au mois de

juin, à Carlsbad, où il espérait se rétablir. Sa veuve, dont la juste affliction était généralement partagée en Saxe, et sa fille, jeune personne d'un rare mérite et qui avait été l'idole de son père, allèrent à Paris s'ensevelir dans une modeste retraite au faubourg Saint-Germain, et ses fils suivirent tous la carrière des armes. M. de Serre, nommé ministre à Stuttgard, avait quitté au mois d'août Varsovie, où il laissa des regrets universels. Il y fut remplacé par M. Bignon, avocat de Rouen, ancien protégé de M. de Talleyrand, et qui avait été l'instrument de l'expulsion de l'électeur de Hesse à Cassel, et des exactions de la guerre de 1807 à Berlin; puis, envoyé à la cour de Bade, il avait fait des vers pour la princesse Stéphanie. Il ne manquait pas de quelque talent, ni de connaissances; mais avec un caractère vulgaire et sans principes, il avait une fatuité et une insolence qui allaient mal au pays où sa nouvelle destination l'appelait. Aussi n'y eut-il aucun ami, et outre le scandale d'un divorce et l'abandon honteux de celle qui en avait été la victime, ses faits et gestes s'y bornèrent à diriger l'espionnage de tout ce qui se passait en Russie, dans le sens qu'il croyait convenir le mieux aux idées de l'Empereur et du duc de Bassano, mais faisant en même temps germer de plus en plus dans les cœurs polonais la défiance et le mécontentement contre la France. M. de Senfft, qui venait de perdre sa belle-mère, ne le vit lors de son passage à Dresde, en avril 1811, que dans quelques conférences d'affaires. Le retrouvant dans l'automne à Varsovie, il le tint de même à distance, et jamais il ne s'établit entr'eux aucun rapport de confiance.

Il arriva au printemps de 1811 un événement auquel M. de Senfft eut part, et qui mérite d'être rapporté, puisqu'il s'agissait des jours de celui dont il n'était point permis de trancher la vie par un assassinat, mais dont l'oppression devait finir d'une manière plus éclatante. M. de Sahla, jeune gentilhomme de la haute Lusace, dont la famille était alliée à celle de M. de Senfft, et qui s'était fait remarquer par une imagination exaltée et par sa conversion à la religion catholique, s'était échappé de

Leipzig, où il faisait ses études, pour aller à Francfort recevoir, avait-il dit, aux fêtes de Pâques, le sacrement de la confirmation. Mais son oncle, M. de Burgsdorff, l'un des référendaires au conseil-privé, eut connaissance de plusieurs circonstances qui ne laissaient pas de doute sur l'intention qu'avait ce jeune homme de se rendre à Paris pour attenter à la vie de l'Empereur. Après avoir fait part de ses soupçons au baron de Just, il vint en rendre compte à M. de Senfft, qui, en ayant informé le Roi, eut ordre de dépêcher un courrier à Paris pour prévenir le duc de Rovigo de cette découverte. L'avis parvint peu après l'arrivée du jeune Sahla, qui, arrêté sur le champ, avoua son projet qu'attestaient un poignard et des pistolets trouvés sur lui. Il fut conduit au donjon de Vincennes, où il est resté prisonnier et où ses parents ont pu lui faire parvenir quelques secours, jusqu'à la catastrophe qui a mis fin au règne de Napoléon. M. le duc de Rovigo envoya à Dresde un commissaire-général de la police de Strasbourg, nommé Popp, en l'adressant à M. de Senfft, pour découvrir les fils d'un complot qu'on soupçonnait au fond de cette entreprise. Ces soupçons se dirigèrent sur quelques prêtres de Leipzig, dont l'un avait fourni à M. de Sahla de l'argent pour son voyage. Mais les indices trouvés contre eux ne furent nullement convaincants, et l'on ne reconnut dans les papiers du malheureux jeune homme que les traces d'un enthousiasme provoqué par l'indignation contre une tyrannie honteuse pour le genre humain, et réprouvée par le juge suprême.

Ce fut à la même époque que l'Empereur Napoléon fit adresser au Roi, par une ouverture verbale du ministre français à Dresde, la demande de mettre ordre aux affaires du pays d'Anhalt-Cöthen, où l'extravagance du duc avait tout mis en désordre. Ce prince, livré au mépris et ruiné de santé par ses mauvaises mœurs, était sujet à des accès de démence pendant lesquels il se permettait les plus grandes folies. Il avait conçu le projet d'obtenir les bonnes grâces de l'Empereur des Français, et de s'élever par son appui et aux dépens des ducs de Dessau et de

Bernbourg, ses cousins, en organisant son petit état d'après le modèle du grand empire. Il avait trouvé, pour exécuter ses vues, un ambitieux complaisant dans la personne de M. Dabelow, pédant de l'université de Halle, auteur de quelques ouvrages de droit assez estimés, et qui avait singé de son mieux à Cöthen les institutions françaises. Ce qu'il y avait de sérieux dans cette scène burlesque, c'était la cassation des droits des états, sur lesquels reposaient le crédit public et les fortunes des créanciers du prince; c'étaient de plus les nouvelles dettes que celui-ci se croyait en droit de contracter sans mesure, en vertu de sa souveraineté absolue. Le baron de Just et M. de Brenn, référendaire au conseil-privé, furent envoyés au duc de la part du Roi pour mettre des bornes à ses folies. Ils rétablirent une espèce d'ordre dans le gouvernement du pays; mais les principes de M. de Just favorisèrent trop les formes françaises, et ne lui firent pas non plus saisir, ainsi que le permettait le genre d'ouverture reçu de la part de la France, la nuance convenable à donner à cette affaire, c'est-à-dire le caractère d'une intervention spontanée de la part d'un voisin intéressé au bon ordre et à la tranquillité dans la proximité de ses frontières, au lieu de la faire paraître comme l'exécution d'une commission reçue de l'Empereur Napoléon. La mort du duc, qui survint l'année suivante, arrangea le tout pour le mieux, en faisant passer le gouvernement du duché de Cöthen dans les mains du respectable doyen de la maison d'Anhalt, le duc de Dessau.

La naissance d'un prince, fruit du mariage de l'Empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, faisait accourir en France des ambassades de félicitation de toutes les cours du continent. Le Roi, sur la proposition de M. de Senfft, chargea de cette mission le prince Joseph Poniatowski, qui en avait le vif désir, et dont la présence à Paris pouvait être utile dans un moment où la guerre avec la Russie paraissait inévitable et prochaine. L'Autriche semblait à cette époque se laisser aller au torrent; elle se rapprochait de plus en plus de la France, et comptait alors, comme l'a fait voir l'alliance du 14 mars 1812, réparer en servant

les projets de cette puissance, les pertes qu'elle avait faites par la guerre. La Prusse, agitée entre la crainte de se voir accablée par Napoléon et le désir de se relever par sa protection, tantôt sollicitait à Paris par M. de Krukmark et avec l'appui bienveillant de M. de Saint-Marsan, une alliance à laquelle la défiance du cabinet français se refusait; tantôt, s'abandonnant au désespoir, se jetait dans des armements qui n'auraient pu que prolonger de bien peu une lutte alors trop inégale. Voyant cette marche des cours voisines, quelle pouvait être la politique de celle de Dresde, sinon de tirer parti des chances que les succès de l'Empereur Napoléon pouvaient lui offrir, de tout faire en conséquence pour se les rendre favorables, et d'attendre d'un avenir qui ne pouvait plus se calculer, la possibilité de tourner un jour ses moyens vers l'accomplissement du vœu qui était au fond de tous les cœurs, l'indépendance d'un joug étranger? Le Roi aurait craint sans doute de s'avouer alors à lui-même cette dernière pensée, qui du reste ne pouvait guères influer sur les mesures du moment. Le prince Poniatowski fut longtemps retenu à Paris; l'armée polonaise était, en attendant, constamment entretenue sur le pied de guerre; le nombre des combattants de toute arme fut augmenté, et la France se chargea des frais de cette augmentation ainsi que de la solde des garnisons de Danzig et de Custrin. Des sommes considérables furent employées à construire la forteresse de Modlin, et à perfectionner les places de Thorn et de Zamosc.

Les embarras des finances du duché de Varsovie faisaient l'objet de la constante sollicitude du cabinet saxon. En vain avait-on espéré, d'après une promesse faite à M. de Senfft par le duc de Bassano en janvier 1810, que l'Empereur mettrait à la disposition du Roi un certain nombre de licences pour le port de Danzig, qui, en ouvrant un débouché aux productions du pays, auraient pu faciliter les rentrées en faveur du trésor. Toutes les sollicitations à ce sujet furent vaines; et quand à la fin on accorda, non au gouvernement du duché, mais au général Rapp, gouverneur de Danzig, quelques licences à employer au profit du trésor

impérial, ce fut à un prix si exorbitant et avec de telles restrictions, que le commerce de Danzig même, et à plus forte raison les habitans du duché, ne purent en profiter. Les représentations réitérées que le Roi fit faire à l'Empereur sur l'impossibilité de continuer à faire face à la dépense causée par l'entretien de l'armée, ne reçurent pour toute réponse que le conseil de faire ouvrir à Paris un emprunt qu'on promettait de soutenir. M. Dufour, négociant de Leipzig, homme aussi loyal qu'éclairé, qui séjournait en France depuis 1810 pour les affaires de sa maison de commerce de Lyon, fut chargé de négocier cet emprunt pour la somme de douze millions de francs, hypothéqués sur les salines de Wieliczka, à six pour cent d'intérêts annuels auxquels on ajouta un et demi pour cent en prime de loterie, et sous la promesse d'un remboursement successif, qui devait avoir lieu d'après l'ordre déterminé par le sort dans l'espace de douze ans, à compter du 31 décembre 1813. La direction de cette affaire fut commise à M. Lafitte, chef de la maison Perrégaux, Lafitte et Cie, à Paris; mais malgré l'appât d'un gain considérable et la conclusion du traité avec l'Autriche, signé à Vienne au mois de novembre 1811, et qui réglait l'administration des salines de Wieliczka, l'emprunt n'acquit aucune confiance dans le public, et il ne rentra par ce moyen que quatre ou cinq millions que l'Empereur Napoléon y fit verser de son trésor, soit directement soit sous des noms d'emprunt.

En attendant, le terme constitutionnel où devait se tenir la seconde diète du duché approchait, et le Roi se préparait à se rendre vers la fin de l'été à Varsovie, lorsque le prince Poniatowski revint de Paris, où il avait eu tous les genres de succès, et d'où il rapporta la certitude d'une guerre prochaine avec la Russie. Lui-même brûlait de rentrer dans une carrière où il espérait venger d'anciennes injures, et où il n'a trouvé qu'une mort glorieuse à la tête des restes de cette brave armée, alors si belle et si brillante, qui devait son excellent esprit, tant aux qualités de son chef devenu l'idole du soldat, qu'à cette noblesse d'épée nombreuse et pauvre, qui, vraie base de tout état militaire, composait alors un corps d'offi-

ciers incomparable. A partir de ce moment, toutes les notions sur l'état des choses en Russie, recueillies soit par l'état-major-général polonais, soit par la police, furent communiquées directement au résident de France à Varsovie, et également transmises par M. de Senfft au ministre de l'Empereur à Dresde. Le cabinet saxon ne se chargeait point d'un examen critique de ces notions qui étaient d'une valeur fort inégale; mais on doit au prince Poniatowski le témoignage qu'il mit toujours la plus grande mesure dans ce qu'il avançait dans ses rapports sur l'aspect du voisinage, et qu'il se garda soigneusement de donner une couleur exagérée aux faits qui pouvaient servir à précipiter la guerre.

M. Matuszewic, alors conseiller d'état, revint en même temps que lui de Paris, où il avait passé quelques mois pour consulter les médecins sur l'état de sa vue, et surveiller l'éducation de son fils. C'était, de tous les Polonais, celui qui réunissait le plus complètement les qualités d'un homme d'état. Avec du goût et une imagination féconde qui lui avait valu des succès littéraires, il était doué par la nature d'une éloquence qu'il avait nourrie par de fortes études. Calme, mesuré, aimant le travail et l'ordre, dont il donnait l'exemple dans la gestion de ses propres affaires; ami chaud et constant, il aimait par dessus tout sa patrie, à laquelle il avait rendu des services essentiels lorsqu'il avait été envoyé au quartier-général de l'Empereur comme membre de la députation gallicienne avant la paix de Vienne. C'était lui que M. de Senfft proposait au Roi pour le ministère des finances; ce fut à l'époque de son retour de Paris qu'il réussit à fixer la détermination de Sa Majesté en sa faveur, et c'est d'alors que date cette amitié intime qui les unit par la conformité des principes et l'accord de leur manière de voir dans toutes les circonstances importantes. Allié à la maison Czartoryski, M. Matuszewic[a] a toujours professé le plus grand attachement pour cette illustre famille.

---

[a] M. Matuszewic fut maintenu dans son poste par l'Empereur Alexandre. L'état de sa santé l'obligea de donner sa démission en 1825; il est mort à Bologne en 1827.

Ces liens d'amitié et de parenté furent pour M. Bignon un motif de faire à M. de Senfft, au moment de l'arrivée du Roi à Varsovie, en septembre 1811, des représentations contre le choix d'un ministre dévoué à une maison qui avait des relations avec la cour de Russie. On lui fit sentir combien cette objection avait peu d'importance dans un pays où les possessions de toutes les grandes familles étaient la plupart du temps situées, partie dans une province et partie dans une autre, dépendant ainsi de gouvernements différents, ce qui rendait ce prétendu inconvénient inévitable. M. de Senfft fut chargé de la pénible mission de redemander à M. Węglinski, de la part du Roi, le portefeuille du ministère des finances, qu'il échangea contre le titre de ministre d'état avec une place au conseil d'état. Il eut bientôt après une semblable mission à remplir auprès du comte Alexandre Potocki, qui fut nommé sénateur palatin, en conservant une pension extraordinaire, et remplacé au ministère de la police par M. Ignace Sobolewski, conseiller d'état, homme d'une loyauté reconnue et d'une rare modestie, rempli de connaissances, écrivant et parlant avec autant de pureté que de précision, apportant dans les discussions d'affaires une rectitude de jugement et une pénétration remarquables, homme enfin auquel la douceur de son caractère et ses qualités domestiques et sociales conciliaient tous les suffrages. L'opinion de M. de Senfft, qui décida sa nomination, a été d'autant plus impartiale à son égard, que les circonstances n'ont jamais fait naître entre eux aucune intimité.

Ces deux choix relevèrent dans le public la considération du ministère, rendirent au gouvernement du Roi la confiance de la nation, ébranlée surtout par les plaintes et les soupçons auxquels avait donné lieu l'administration de M. Węglinski, et servirent à préparer le succès de la diète, qui n'aurait guères pu réussir avec un ministre des finances atteint de la défiance générale. Une commission, composée des membres du conseil d'état les plus distingués par leurs talents, avait été chargés dès l'année précédente de faire une révision générale de toutes les

parties de l'administration et de présenter des plans pour leur amélioration. Le travail de cette commission donna lieu à quelques discussions avec les ministres, jaloux de la critique qu'elle se permettait sur leur gestion. Son rapport général, terminé au printemps de 1811, renfermait des parties distinguées par le style autant que par la solidité des vues. Les considérations générales qui servaient d'introduction à ce travail, et qui, rédigées par M. Matuszewic, furent traduites en français par M. Sobolewski, étaient un morceau d'une grande éloquence et rempli de pensées également justes et profondes. Le chapitre qui traitait des finances, ouvrage de M. Sobolewski, contenait des idées fort utiles dont on tira parti dans le plan qui fut présenté à la diète. D'autres parties étaient plus faibles. M. Linowski s'était chargé de celle qui avait pour objet les rapports généraux des autorités constituées entre elles, et il se perdait dans les déclamations générales, dans les subtilités d'une vaine théorie et dans des projets de changements que son amour-propre lui suggérait sous l'apparence de vues essentielles au bien public. Honnête homme et patriote zélé, M. Linowski avait de l'esprit, plus d'imagination que de connaissances, plus d'ardeur que d'application, un caractère atrabilaire et une ambition ombrageuse qu'il se cachait à lui-même. Il était le partisan le plus passionné de la constitution de 1790, à la rédaction de laquelle il avait été employé. Le penchant pour les formes de cette constitution était universel en Pologne, et il se révélait dans plusieurs propositions de la commission, tendant à substituer les formes collégiales dans l'administration des affaires, à la hiérarchie ministérielle introduite en 1807, d'après le modèle des institutions de l'empire français. Cette dernière forme, qui offre sans doute les moyens les plus convenables à l'exécution des volontés d'un gouvernement fort et vigoureux, mais qui se relâche encore plus facilement entre des mains faibles, était appuyée par le traité du 22 juillet 1807, garant de la constitution donnée par Napoléon. Mais il aurait sans doute été utile de se rapprocher dans la suite de la forme collégiale,

plus conforme au caractère sage et doux d'un souverain tel que le Roi Frédéric-Auguste, et qui aurait moins excité de jalousie contre le pouvoir et rendu plus facile l'établissement d'un système étranger à l'habitude trop invétérée des ménagements personnels, en empêchant l'odieux des mesures administratives de retomber sur un seul individu.

La diète s'assembla enfin en décembre 1811. M. de Senfft, qui avait obtenu après la mort du président du sénat, le respectable comte Gusakowski, le nomination du comte Ostrowski à sa place, tandis que M. Lubienski aurait désiré faire nommer le comte Stanislas Potocki, pour arriver lui-même à la présidence du conseil d'état et des ministres, M. de Senfft, disons-nous, ne put pas empêcher le choix du comte Soltyk pour la dignité de maréchal de la diète ou président de la chambre des nonces, nomination au sujet de laquelle le ministre de la justice avait su se faire donner la parole du Roi en passant à Pillnitz, à son retour de Carlsbad au mois d'août précédent. M. Soltyk, homme de beaucoup de moyens, plein d'ambition et d'esprit d'intrigue, manquait de cette dignité dans la tenue que ne peuvent donner que la conscience de l'intégrité et une réputation intacte, et qui seule peut maintenir l'ordre dans une assemblée tumultueuse. L'opposition se manifesta dans celle-ci, conformément au caractère de la nation, toujours plus disposée à se livrer à des sentiments de jalousie et de défiance envers les personnes, qu'à s'attacher à l'examen et à la discussion des principes. Le Code criminel français fut proposé à l'adoption, mais les préventions contre M. Lubienski venant à l'appui de celles qu'inspirait une législation étrangère, il fut trouvé convenable de retirer cette proposition sans entrer dans la discussion détaillée des changements à apporter à ce code, pour le rendre applicable à la Pologne; changements qui n'avaient pas été suffisamment préparés et mûris par le ministre de la justice et le conseil d'état. L'ensemble du plan financier était conçu avec beaucoup de sagesse, et malgré l'intérêt particulier qui l'agita sur quelques points, il n'y eut que quelques détails à changer pour

le faire passer, appuyé comme il l'était de l'éloquence de M. Matuszewic et de la confiance qu'inspirait son ministère. Un nonce du département de Lonika, M. Godtewski, se fit cependant remarquer dans l'opposition par le feu de ses discours et l'audace des attaques qu'il dirigeait contre tous les ministres, et surtout contre l'administration de la guerre, attaques qui lui acquirent une sorte de popularité. Le prince Alexandre Sapieha, homme sans principes et chez lequel la corruption faisait tourner en abus tous les dons de la nature, tous les avantages de la fortune et d'une instruction peu commune, cherchait, sans être membre de la diète, à semer la division et à souffler la discorde à Varsovie, où il était venu dans cette seule intention, sans même se présenter au Roi, quoique revêtu d'une charge de grand-officier de la cour. Il avait inspiré dès 1807 un intérêt particulier à M. Maret qui n'était pas heureux dans le choix des objets de son affection en Pologne, où les noms de M.M. Krasnicki, Bronikowski, Mósocki et Bronié ne pouvaient guères faire attacher grand prix à la préférence qu'il accordait. On aime mieux sans doute, en parlant de cette famille des Sapieha, évoquer le souvenir des vertus de la princesse Sapieha, sœur du comte Zamoyski, femme aussi distinguée par son mérite que malheureuse par une union dont elle réussit à rompre l'influence sur elle et ses enfants environ un an avant la mort de son mari.

La diète, dont la session était bornée par la constitution à une durée de quinze jours, se termina le 23 décembre. Le Roi quitta l'assemblée de clôture aux acclamations universelles des nonces et du public. L'attachement et le respect pour sa personne étaient des sentiments généralement répandus dans la nation; néanmoins les obstacles qui entravaient la prospérité publique, les abus qu'une administration plus vigoureuse aurait pu réprimer, le désappointement des espérances qu'éprouvait à cet égard le public, et celui plus sensible encore (quoique le gouvernement n'y pût rien) des prétentions de beaucoup d'individus; mais surtout ce manque de confiance dans la stabilité du gouvernement,

qui, habituel à la nation polonaise, n'était que trop justifié alors par les circonstances; toutes ces causes avaient donné aux esprits une nuance d'incertitude et de mécontentement qui se faisait remarquer jusques dans les rapports de société. On était mal à son aise comme dans les moments qui précédent un orage. En effet, on croyait une explosion de la part de la Prusse imminente, vu les préparatifs de guerre qu'on y faisait, et la disposition des esprits, agités de ce désespoir que nous avons déjà caractérisé.

La position alors très désavantageuse en apparence de cette puissance, n'avait point empêché le Roi de Saxe de prêter les mains aux nouvelles propositions que M. Zerboni vint faire, pour terminer d'après des principes de justice les différends subsistant encore au sujet des créances de Bayonne. Cette affaire désespérait le cabinet saxon par les difficultés de tout genre dont elle était hérissée. Les terres hypothéquées, déjà évaluées trop haut du temps du régime prussien, pour servir aux spéculations, soit des propriétaires, soit des juifs agents de la banque de Berlin, avaient perdu par les circonstances du temps la moitié de leur valeur, et ne pouvaient se vendre à aucun prix, vu la défiance avec laquelle tout le monde envisageait les conjonctures du moment; les débiteurs, hors d'état de rembourser les capitaux, ne payaient, pour la plupart, pas davantage les intérêts, que les uns ne pouvaient retirer de leurs possessions chargées d'impôts et de productions impossibles à vendre, et que d'autres retenaient à la faveur des ménagements qu'ils se faisaient accorder par les tribunaux et les fonctionnaires chargés de poursuivre ces rentrées. En attendant, le trésor impérial pressait les termes échus des sommes stipulées par la convention de Bayonne et par celle de Paris, du 8 février 1810, et l'on décomptait ces arrérages avec usure dans les sommes pour lesquelles la France s'intéressait à l'emprunt de M. Laffitte. M. de Senfft avait fait adopter par le Roi, sur l'avis du conseil des ministres, dans l'automne de 1810, le projet d'un système de crédit qui offrait aux débiteurs la facilité d'éteindre par des paiements

successifs le capital de leurs dettes au bout de quarante ans, et promettait au trésor des fonds suffisants pour faire face aux paiements stipulés envers la France pendant les dix années de leur durée, tout en lui fournissant, pour le cas de besoins extraordinaires, la ressource de la vente de cédules hypothécaires, payables au porteur, tandis que le cours au-dessous du pair de ces mêmes cédules aurait présenté aux débiteurs un moyen avantageux de se libérer par une somme en argent comptant, fort inférieure à celle de leurs dettes. Ce projet, dont la première idée avait été suggérée par M. Zerboni, était peut-être trop compliqué pour un pays où les bases du crédit n'étaient point assez solides, et où la sûreté des hypothèques se trouvait affaiblie par la législation du Code Napoléon; mais dans tous les cas, s'il avait été bon en 1810, il ne pouvait plus l'être à la fin de 1811, où les circonstances politiques avaient achevé de détruire toute confiance pour les transactions publiques et particulières, dans un pays qui allait être le théâtre ou du moins le grand atelier de la guerre qui se préparait.

Un petit nombre de débiteurs accéda au système de crédit, et les rentrées n'y gagnèrent pas. Tous les autres moyens qu'on imagina et les efforts qu'on fit pour obtenir des résultats plus satisfaisants, demeurèrent également infructueux. Il ne restait donc plus rien à faire pour le moment, que de purger au moins les listes des capitaux saisis comme créances du gouvernement prussien de cette foule d'injustices qui frappaient aussi bien quelques établissements publics prussiens qu'un grand nombre de particuliers, sujets de la Prusse et du duché même; mais ces injustices ne pouvaient être constatées que par des explications que la Banque de Berlin était seule en état de donner.

M. Zerboni fut admis à porter devant le conseil d'état de Varsovie les réclamations, soit des établissements publics, soit des particuliers prussiens qui revendiquaient comme propriété privée une partie des capitaux saisis. On convint bientôt de lever cette saisie quant aux créances appartenant à la caisse générale des veuves, aux universités et à d'autres

fondations pieuses de la monarchie prussienne; et un décret royal du mois de novembre 1811 mit fin à ce juste grief de la cour de Berlin. On ne put d'abord s'accorder sur la caisse des veuves d'officiers, qui, étant formée en partie des fonds fournis par l'état pour se libérer de la charge des pensions, ne pouvait être considérée entièrement comme une fondation de propriété particulière; mais l'on s'entendit bientôt sur le partage à faire, d'après une certaine proportion, des sommes appartenant à cette caisse, lesquelles s'élevaient à près d'un million et demi d'écus, et dont la plus grande partie devait ainsi être rendue à sa première destination. Enfin la question des créances de la Banque, la plus compliquée de toutes, et qui avait trait à tous les capitaux portés sous des noms de particuliers qu'on regardait comme les prête-noms de cet établissement, fut abordée par l'exhibition faite par M. Zerboni d'un état des créances que la Banque avouait lui appartenir et dont elle était prête à faire l'abandon. Néanmoins, en examinant cet état, on s'aperçut qu'un grand nombre de ces créances avaient été réalisées par différents moyens au profit de la Banque depuis la paix de Tilsit, terme où les traités en avaient fait passer la propriété à l'Empereur des Français, dont le Roi avait acquis les droits. Il fallut donc, à travers mille difficultés qui obscurcissaient la question, trouver une somme approximative de l'état effectif des dites créances avant l'époque du mois de juin 1807, et l'on convint que la Banque fournirait les titres de pareilles sommes, en hypothèques sur des terres du duché d'une valeur et d'une sûreté équivalentes à celles des créances primitives; moyennant quoi le gouvernement du duché accorderait main-levée de la saisie de toutes les créances portées dans les livres d'hypothèques sous des noms de particuliers, lesquelles créances se trouvaient comprises dans les listes des capitaux de Bayonne. Cet arrangement, conduit à son terme par M. de Senfft avec le concours de M. Sobolewski, fut rédigé en projet et adopté, mais seulement comme tel, de part et d'autre, le 26 décembre, à Varsovie; M. Zerboni n'ayant pas les pleins pouvoirs nécessaires pour

terminer définitivement l'affaire. Il promit d'apporter incessamment à Dresde les pièces qui lui manquaient et le nouvel état complet des hypothèques que la Banque devait remettre au trésor du duché. Mais son arrivée tarda; il allégua d'abord les longueurs qu'entraînait le dressement de l'état en question; mais bientôt on ne songea plus à ce prétexte, et la cour de Berlin, s'attendant probablement à quelque changement dans l'état des choses en Pologne, dont elle pourrait tirer avantage, jugea à propos de laisser entièrement tomber cette affaire, dans laquelle le cabinet saxon, malgré les apparences que lui avaient données des circonstances fâcheuses et des difficultés inhérentes à la question, n'eut à se reprocher aucun refus volontaire d'accorder tout ce qui était juste en soi, et tout ce qui pouvait s'allier avec les obligations contractées vis à vis de la France.

Le Roi partit de Varsovie le 28 décembre; il passa le jour de l'an à Posen et se rendit à Dresde par la route de Fraustadt, Glogau et Sorau. Les alarmes que répandaient alors les armements de la Prusse étaient si vives, que l'on voulut faire naître des inquiétudes sur la sûreté du passage de Sa Majesté en Silésie. M. de Senfft ne partagea point ces soupçons injurieux, et l'on se borna à envoyer en avant sur la route un aide-de-camp de Sa Majesté, dont les rapports achevèrent de tranquilliser les voyageurs.

M. de Serra, rappelé de Stuttgardt pour remplacer M. de Bourgoing, avait rejoint la cour peu après l'arrivée à Varsovie où il fut accueilli par la société polonaise avec un empressement que méritait son zèle éclairé pour les intérêts de la nation, et que faisait ressortir encore davantage l'indifférence générale pour M. Bignon; il suivit de près le Roi à Dresde, où, depuis la mort de son prédécesseur, les fonctions de chargé d'affaires vaient été remplies par M. Lajard, qui fut nommé depuis premier secrétaire d'ambassade à Varsovie à la suite de M. l'archevêque de Malines.

Il convient de rappeler ici la rivalité de rang et de préséance entre

les ministres de France et de Russie, rivalité qui ne s'élevait guères que lorsqu'il s'agissait de donner le bras à Mme de Senfft aux dîners diplomatiques. M. de Bourgoing avait fait part confidentiellement à M. de Senfft des instructions qu'il avait reçues de prendre le pas en toutes occasions sur le ministre de Russie, conséquence du principe que venait d'adopter le cabinet de Paris, surtout vis à vis des cours de la confédération. M. de Senfft sentant l'inconvénient de faire éclater sur cet objet une dispute qui pouvait priver sa cour de l'agrément d'avoir chez elle les ministres des grandes puissances, vue qui peut-être n'était pas étrangère aux intentions de l'Empereur Napoléon, mit tous ses soins à éviter ou à éluder la concurrence des deux seuls rivaux; car le prince d'Esterhazy, mettant la plus grande aisance dans son attitude, n'annonçait aucune prétention, et la cour de Vienne prenait sans doute le parti de regarder comme étant sans aucune conséquence tout ce qui se passait à cet égard entre des ministres de second rang, tandis qu'elle n'avait d'ambassade à cette époque qu'à Paris même. Mais il fallait quelquefois réunir le corps diplomatique en entier, et l'expédient d'inviter quelques princes étrangers ou des ministres du Roi qui pussent prendre le pas sur les envoyés, était usé et ne pouvait pas toujours s'appliquer. Il arriva une ou deux fois que, les deux adversaires se trouvant en présence, M. de Canicoff, très honnête homme, mais faible et peu décidé, fit remarquer son embarras et M. de Serra éclater son assurance, au succès de laquelle M. de Senfft était obligé d'applaudir. Cette circonstance, légère en elle-même, était à l'unisson avec l'impression générale que produisait alors cette guerre où la France entraînait l'Europe entière avec elle, et qui n'avait point l'aspect d'une lutte douteuse. Tout retentissait des immenses préparatifs de l'Empereur Napoléon, et les rapports de Paris y ajoutaient des détails fabuleux qui faisaient naître sérieusement chez beaucoup de gens la pensée que, réunissant sous sa bannière l'Autriche, la Prusse, (admise enfin à l'alliance française au moment même où elle allait se précipiter dans un parti désespéré et où le

maréchal prince d'Eckmühl, acharné contre elle, croyait déjà lui porter le coup mortel;) entraînant peut-être même la Russie étonnée, Napoléon, cet homme extraordinaire, allait fondre sur l'empire ottoman ou renouveler les expéditions fameuses de Bacchus et d'Alexandre, pour attaquer dans ses racines cette puissance que les mers ne lui permettaient pas d'atteindre.

Sans doute, d'autres auront éprouvé, comme M. de Senfft à cette époque, une sorte de pressentiment que provoquait le souvenir de ces entreprises qui, par l'immensité des moyens où tout paraissait prévu pour assurer le succès, semblaient défier le fortune en ne voulant rien lui abandonner, et qui, telles que les armées de Xerxès et la flotte invincible de Philippe II, sont devenues le jouet des éléments, ou ont échoué contre cette énergie incommensurable que la Providence donne aux peuples dans les moments marqués par elle pour leur affranchissement et leur gloire. Il voyait de plus dans cette réunion de toutes les puissances de l'Europe, marchant en contradiction avec leurs propres intérêts à une guerre que le pays menacé attendait dans un calme auguste, sans la provoquer, prêt même à la détourner par des sacrifices, et ne fournissant aucun prétexte d'agression à l'ennemi qui avait résolu de l'accabler; il voyait, disons-nous, dans cette réunion monstrueuse, un caractère d'immoralité et de superbe qui semblait appeler cette puissance vengeresse que les Grecs ont nommée Némésis, et dont les jugements divins empruntent le caractère dans l'histoire de tous les temps. M. de Senfft confia ces réflexions à quelques-uns de ses amis; il ne les cacha pas même au Roi. Mais elles ne pouvaient guères influer sur la marche de la politique de ce dernier. Il ne dépendait pas de la Saxe de résister au torrent; il y avait d'ailleurs quelque chose de juste dans le seul côté de cette guerre qui l'intéressât en particulier: c'était le rétablissement de la Pologne dont, en tout cas, elle devait espérer des avantages pour elle. On écouta sans doute beaucoup trop cet intérêt, en dépassant les strictes bornes des obligations que les traités

imposaient à la Saxe. Quand le contingent de ce royaume fut mis en réquisition, en février 1812, pour entrer en position sur la frontière, où le général Reynier devait venir en prendre le commandement, vingt et un mille hommes de l'armée saxonne, formant deux divisions, étaient réunis sur l'Elbe. Deux régiments d'infanterie, composés de trois mille hommes, faisaient partie de la garnison de Danzig. On pouvait donc réduire à dix-sept mille hommes le contingent à mettre à la disposition de la France, en déduisant ces régiments du total stipulé par le traité d'accession à la Confédération du Rhin, comme le fit depuis la Bavière, tandis que la cour de Stuttgard fournit son contingent au complet, sans décompter le régiment qu'elle avait également à Danzig. L'état-major saxon, tenant à la formation et à l'ensemble de ses deux divisions et ambitionnant d'avoir le plus de part possible à la gloire des succès qu'on espérait, s'opposait à toute réduction, et M. de Senfft suivit, trop légèrement sans doute, cette impulsion dont les suites sont tombées sous sa responsabilité et lui ont causé d'amers regrets. Il a souvent senti depuis, en se reprochant la perte de deux beaux et braves régiments de ses compatriotes, combien l'usage adopté dans le cabinet saxon de ne traiter que de vive voix avec le souverain les questions les plus importantes, pouvait quelquefois entraîner de graves inconvénients, et combien il est plus utile pour le prince et plus sûr pour le ministre, de s'astreindre constamment à faire des rapports par écrit, dont la rédaction, usitée à Dresde seulement pour les affaires extraordinairement compliquées, prévient des oublis essentiels et des déterminations trop précipitées, en forçant, pour ainsi dire, l'attention à se porter avec méthode sur toutes les parties de la question; tandis qu'en rédigeant les expéditions, ce que M. de Senfft faisait lui-même dans toutes les matières importantes, on envisage communément l'affaire comme étant toute décidée.

Il n'était malheureusement plus temps de revenir sur celle du nombre du contingent saxon, lorsqu'une lettre du prince de Neuchâtel, arrivée après que le général Reynier avait déjà pris le commandement

des troupes, fit voir qu'à Paris même, on n'avait compté que sur dix-sept mille hommes en sus des régiments en garnison à Danzig, dont on se servit depuis séparément dans le corps d'armée du duc de Bellune, et qui furent presque entièrement détruits dans la dernière partie de la campagne.

En attendant l'armée bavaroise et celle d'Italie, commandées par le général Gouvion de Saint-Cyr et le duc d'Abrantès, les corps de cavallerie du général Grouchy et une partie des gardes de l'Empereur, sous les ordres du maréchal duc de Danzig, passèrent à Dresde. Les généraux y furent reçus avec hospitalité; et le mouvement qui résulta de ce passage, la superbe tenue des troupes et les souvenirs de cette longue suite de succès attachés à leurs drapeaux, firent oublier pendant quelque temps les maux qui se préparaient, et diparaître le doute sur l'issue de cette guerre. La marche des différents corps était bien réglée; M. de Senfft avait réussi à mettre de l'ensemble dans la direction des préparatifs à faire dans le pays, en chargeant de ces soins des hommes actifs et entendus. Aussi tout se passa sans embarras et presque sans plainte.

Enfin le voyage de l'Empereur fut annoncé. On l'attendait depuis le mois de mars. On sut par une ouverture que M. le duc de Bassano fit au comte d'Einsiedel, le jour fixé pour le départ, l'intention de Sa Majesté Impériale de passer quelques jours à Dresde avec l'Impératrice, et le rendez-vous donné à l'Empereur d'Autriche. Un officier d'ordonnance apporta une lettre de l'Empereur Napoléon qui annonçait au Roi sa visite. M. de Canonville vint régler les logements. Cependant, le jour de l'arrivée n'était point déterminé; on le présumait entre le 16 et le 18 mai. Le baron de Friesen, grand-chambellan, et le général Gersdorff se trouvaient à la frontière pour y recevoir l'Empereur; le Roi, ne voulant pas marquer moins d'empressement dans cette occasion qu'en 1807, se rendit le 16 avec la Reine à Freiberg, à huit lieues de sa capitale.



Les avis se succédaient et faisaient regarder l'arrivée de L. L. M. M. I. I. comme prochaîne. On fut sur pied une partie de la nuit, et M. de Senfft, pour obtenir que le Roi consentît à prendre quelque repos, campa sur un fauteuil dans son salon. Le lendemain se passa encore en attente jusqu'à cinq heures, où les voyageurs arrivèrent. On dîna rapidement, la parade des mineurs illumina la scène à l'entrée de la nuit; on partit à huit heures du soir. Mmes de Montebello et de Bassano étaient dans la suite de l'Impératrice; le duc de Frioul, le duc de Vicence et le duc d'Istrie accompagnaient l'Empereur. Le premier monta dans la voiture de M. de Senfft, et le mécanisme du séjour fut réglé en route. L'Empereur voulut avoir son ménage dans le palais du Roi, et on fut obligé d'y accéder. Il accepta le service d'honneur saxon dirigé par le grand-chambellan; le prince de Schönbourg, qui venait d'être nommé conseiller intime actuel, fut mis à la tête de la maison de l'Impératrice. Bientôt, M. de Montesquiou, grand-chambellan de France, le comte de Beauharnais, chevalier d'honneur de l'Impératrice, et le prince Aldobrandini, son premier écuyer; Mmes de Beauvau et de Brignole, et un grand nombre de chambellans, d'écuyers, d'aides-de-camp et d'officiers d'ordonnance vinrent joindre cette cour si brillante. Le duc de Bassano, le comte Daru, ministre secrétaire d'état, M. de Pradt, archevêque de Malines, arrivèrent successivement, et le premier amena dans sa suite M. Lelorgne d'Ideville, auditeur au conseil d'état et depuis secrétaire au cabinet de l'Empereur, qui connaissait la Russie par des voyages antérieurs et par un séjour fait à Saint-Pétersbourg avec le général Savary en 1807. Il savait la langue russe ainsi que l'allemand, et il avait été très lié avec M. de Senfft pendant tout le temps du séjour de celui-ci à Paris, où les souvenirs de la Saxe, que M. Lelorgne chérissait et où il était chéri, les avaient rapprochés.

Le grand-duc de Wurzbourg, chez qui L. L. M. M. I. I. avaient passé un jour, suivit ses hôtes à Dresde où il fut accompagné de M. Karcher. La Reine de Westphalie enfin, dont l'époux avait déjà traversé la Saxe

sans passer à Dresde, pour prendre un commandement en Pologne, et qui avait obtenu avec quelque difficulté l'assentiment de l'Empereur pour ce voyage, vint avec une suite de courtisans plus brillants par leurs broderies que par leur mérite, et accompagnée de la princesse de Hesse-Philippsthal et de la comtesse de Löwenstein; elle se fit remarquer par ses manières hautaines et dédaigneuses autant que par le rôle de suppliante qu'elle joua sans succès auprès de l'Empereur pour en obtenir quelques secours d'argent.[a]

Le Roi avait reçu à Freiberg une lettre de l'Empereur d'Autriche qui lui annonçait son arrivée et celle de l'Impératrice. On observa en tout les mêmes formes que pour l'arrivée de l'Empereur des Français: même réception à la frontière, même service d'honneur, même cérémonial à l'arrivée à Dresde, même nombre de cent et un coups de canon. Le Roi, ne pouvant quitter son palais dont il faisait les honneurs à d'autres hôtes, n'était pas allé à la rencontre de L. L. M. M. autrichiennes, et se fit excuser par le prince Antoine et la princesse Thérèse qui se rendirent à la première poste. Le prince Antoine céda ses appartements à l'Empereur, son beau-frère. On avait dîné en famille chez le Roi le lendemain de l'arrivée de l'Empereur Napoléon; celle des L. L. M. M. apostoliques fut célébrée par un banquet dans les appartements de la Reine. Le duc de Weimar, arrivé dans l'intervalle, se plaignit, ainsi que le prince de Neuchâtel, de n'avoir pas été invité à ce dernier repas qui s'était borné aux membres des familles royale et impériales. Ces deux réclamations coïncidentes prouvèrent qu'on avait bien fait d'exclure l'une et l'autre prétention; mais le duc de Weimar, piqué de cette exclusion, ne parut pas à un concert, donné dans la grande salle de l'Opéra, splendidement illuminée, et où des sièges pareils à ceux des princes portant le

[a] Cette princesse a effacé les souvenirs peu honorables de l'époque du règne éphémère de son époux par sa noble conduite dans les revers qu'a subi sa fortune, et par l'attitude pleine de dignité qu'elle garda pendant sa résidence à Florence où elle est morte en 1834.



titre d'Altesse Royale étaient préparés pour lui, le prince de Mecklenbourg-Schwerin, son guide, le prince de Neuchâtel et le duc de Cobourg. Ces derniers vinrent les occuper; mais le duc de Weimar quitta Dresde sans attendre deux dîners de famille qui eurent lieu, l'un la veille du départ de l'Empereur Napoléon, l'autre avant celui de l'Impératrice, et où le duc de Cobourg fut également invité. On dînait régulièrement les autres jours à huit heures chez l'Empereur, et après son départ chez l'Impératrice. L'Empereur et l'Impératrice d'Autriche y étaient invités tous les jours; le Roi et la famille du prince Max alternaient avec le prince Antoine et les princesses Thérèse, Marianne et Elisabeth. Les grands officiers, les ministres, les dames du palais, les grands officiers et ministres de l'Empereur d'Autriche et du Roi de Saxe, garnissaient tour à tour le reste de la table. On passait le reste de la soirée jusqu'après onze heures dans le salon de l'Empereur, où les dames du palais des souveraines étrangères, la grande-maîtresse de la Reine de Saxe, les princes de la Confédération du Rhin, les ministres et grands officiers français, les comtes de Metternich, de Wrbna et d'Althann, enfin le comte Marcolini et M. et Mme de Senfft, furent admis tous les soirs, comme jouissant des entrées particulières. Une partie de ces soirées était employée à écouter des morceaux de musique exécutés sous la direction de Paër par quelques artistes de la chapelle royale. On formait des parties de jeu pour les Impératrices et les autres princesses, pendant lesquelles les deux Empereurs se promenaient seuls au fond du salon. Ces conversations, qui duraient souvent au delà d'une heure, assez fatigantes pour l'Empereur d'Autriche, étaient toujours fort animées de la part de l'Empereur des Français, qui appelait quelquefois le comte de Metternich à y prendre part, quand celui-ci n'était pas occupé au jeu.

La présence du Roi de Prusse qui, après beaucoup de négociations dont le prince de Hatzfeld avait été chargé auprès du souverain français, vint passer à Dresde les trois derniers jours qui précédèrent le départ de

sans passer à Dresde, [illegible] l'emploi
qui avait obtenu [illegible] remarqué
pour ce voyage, vint [illegible] son
leurs broderies que [illegible] qui
Hesse-Philippsthal [illegible]
par ses manières [illegible]
suppliante qu'elle [illegible]
quelques secours [illegible]

Le Roi [illegible]
qui lui annon[illegible]
tout les mêm[illegible]
même récept[illegible]
monial à l'a[illegible]
Le Roi, [illegible]
d'autres h[illegible]
et se fit [illegible]
dirent à l[illegible]
pereur, [illegible]
de l'arri[illegible]
fut cél[illegible]
duc de [illegible]
de Neu[illegible]
borné au[illegible]
mations [illegible]
l'autre pr[illegible]
ne parut pa[illegible]
didement ill[illegible]

---

[a] Cette prince[illegible]
éphémère de son ép[illegible]
par l'attitude pleine [illegible]
est morte en 1834.

que méritait son
lui fit beaucoup de
forces et les moyens
critique dans le juge-
genre, mais surtout à
ff, doué d'une excellente
sser les détails, possédait
que son zèle infatigable et
précieux et utile. Il a eu à
aquelle il parla alors à l'Em-
ser la Russie, et des difficultés
fficultés que le duc de Vicence,
e cessait de représenter à son
me il s'en expliqua alors de même
de Senfft. Celui-ci n'entendit pas
s de Narbonne, qui vint, en ancienne
ez lui à Dresde au retour de sa course
on dit à cette époque à M. de Metter-
Narbonne „lorsqu'il ne s'agissait que de
l avait sans doute oublié quand il le nomma
uit mois après, mais qui peignait très bien cet
grâce et la gaîté piquante, assaisonnées de ce
régime, dont notre génération conserve à peine la
tes pour charmer ses amis et la société qui l'entourait
reux si, se bornant à ce rôle si bien tracé par ses qua-
cédents, il fût resté loin des affaires dont il n'avait pas
sir le fond, tout en y mettant beaucoup d'esprit; et s'il n'eût
gué le courage d'un chevalier français pour une cause étran-
anciennes relations, à son langage, à ses formes même, et dont
venu la victime.

L'Empereur partit de Dresde le 28 mai. La veille, en quittant son

Napoléon, n'amena pas de changement dans l'emploi du temps. Le monarque prussien faisait sa partie de jeu. On remarqua sa froideur particulière vis à vis du Roi de Saxe, et généralement son aspect sombre et sa tenue silencieuse qui répondaient aux sentiments qu'un cœur noble devait éprouver dans une situation comme la sienne, mais qui contrastaient avec l'air ouvert et l'aimable aisance par lesquels le prince de Prusse gagnait tous les suffrages. Le Roi de Prusse fit à M. de Senfft, dans l'audience qu'il lui donna, quelques plaintes sur les bruits défavorables à la Prusse, qui avaient été, prétendait-il, répandus à Dresde, et transmis à Paris accompagnés d'insinuations malveillantes. M. de Senfft répondit avec le sentiment de n'avoir rien à se reprocher à cet égard, sinon d'avoir vu la position de la Prusse comme elle avait paru à cette époque aux yeux de toute l'Europe. Le monarque prussien avait d'ailleurs éprouvé quelque déplaisir de ce que le général Zeschau, envoyé au devant de lui pour le complimenter, avait été chargé de lui suggérer le refus des grands honneurs militaires à son arrivée à Dresde, où il fut néanmoins reçu par le Roi et la cour assemblée, avec toutes les démonstrations faites aux autres têtes couronnées. C'est l'Empereur Napoléon qui, affectant sans doute de ne regarder que l'Empereur d'Autriche comme son égal en rang, et ne voulant pas en conséquence qu'aucun autre souverain fût reçu pendant son séjour au bruit du canon, avait fait témoigner, par le grand-maréchal du palais, son désir que la réception du Roi de Prusse ne différât pas de celle de la Reine de Westphalie qui avait refusé cet accueil bruyant. On crut devoir déférer à cette insinuation, tandis qu'on avait pris soin d'égaliser en tout point les honneurs rendus aux têtes couronnées, soit pour le nombre et le rang des personnes attachées à leur service d'honneur, soit pour la forme des sièges dans leurs réunions, où toutes eurent des fauteuils, les chaises à dossiers étant accordées aux Altesses Impériales et Royales, de même qu'aux princes allemands d'anciennes maisons. On observa entre ceux-ci et les nouveaux princes de la Confé-

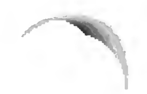
dération du Rhin, tels que les princes de Reuss, qui ne jouissaient d'aucuns honneurs particuliers, une nuance qui n'existait pas dans le cérémonial français, mais qu'on fonda sur la possession où se trouvaient à cet égard certaines familles princières dans l'ancienne étiquette de la cour de Saxe, à laquelle on ne crut pas devoir déroger.

Toutes les attentions de l'Empereur Napoléon étaient pour l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche. Il cherchait par tous les soins imaginables à captiver celle-ci, qui cachait avec peine la gêne qu'elle éprouvait et dont elle s'épanchait quelquefois avec la Reine de Saxe. Une cantate, donnée au théâtre de la cour, et dont la rédaction avait échappé à M. de Senfft par un caprice du comte Marcolini, déplut à l'Empereur des Français par l'encens qui lui était prodigué hors de toute proportion avec les phrases adressées à l'Empereur, son beau-père. S'entretenant un jour avec le Roi de Saxe, Napoléon cita avec complaisance comme un trait de caractère du monarque autrichien, l'aveu que ce dernier lui avait fait d'avoir entrepris la guerre de 1809 „parce qu'il croyait avoir trouvé le moment de prendre sa revanche!“ L'Empereur des Français avait également dit précédemment au sujet du Roi de Prusse, que s'il l'avait connu avant d'avoir pris à Tilsit aucun engagement avec l'Empereur de Russie, il ne lui aurait jamais rien rendu. Il fut sans doute peu satisfait de l'intérêt que le public de Dresde marquait hautement en toute occasion pour ce prince infortuné, qui, partout où il se montrait, était accompagné des acclamations du peuple, expression naturelle du sentiment qu'inspiraient cette dignité dans le malheur et ce noble caractère du chef d'un état voisin, lié à la Saxe par l'analogie de ses mœurs et de sa culture intellectuelle et morale. L'Empereur Napoléon sortait peu; il ne trouvait autour de lui dans ses courses que le silence morne d'une haine mal réprimée par la crainte qu'il inspirait. Ce sentiment n'était pas moins répandu à la cour et dans la famille royale que dans le public, et il commença alors à s'étendre jusque sur M. et Mme de Senfft, qu'on voyait, par leur position ou par leurs anciennes

liaisons personnelles, dans de constantes relations avec cette cour de France qui déplaisait à tous, et blessait et offusquait la vue des personnages allemands de toutes les nuances. Le grand-cordon de la Légion d'Honneur, que le duc de Bassano fit donner à M. de Senfft la veille du départ de l'Empereur, nomination que ce monarque motiva vis à vis du Roi par l'attachement qu'il se plaisait à reconnaître chez M. de Senfft pour son souverain, n'ajouta peut-être pas moins à cette malveillance, que les malentendus d'étiquette qui s'élevèrent à l'occasion de la présentation des dames saxonnes à l'Impératrice d'Autriche, (présentation dont cette dernière avait fait prier Mme de Senfft de vouloir bien se charger,) ainsi qu'au sujet de l'ordre de préséance des dames d'honneur de la Reine, qui s'étaient montrées blessées de ne pas partager les entrées particulières.

L'Empereur marqua pendant ce séjour assez peu d'intérêt pour les princes, neveux du Roi. Quoiqu'il eût l'habitude de considérer le prince Frédéric comme héritier présomptif de la couronne, et de le nommer ainsi sans paraître songer aux droits de son père et du prince Antoine, son oncle, il ne le vit, ainsi que ses frères, que deux fois en particulier, et ne leur fit de questions que sur leur instruction militaire. Leur éducation était en général parfaitement soignée sous le rapport du savoir, moins cependant sous celui de l'usage et de l'extérieur. Mais cela tenait tellement aux idées reçues à la cour de Saxe, à ses habitudes peu sociales, au caractère du prince Max, à l'indécision du Roi, enfin à la difficulté du choix à faire dans l'armée saxonne d'un bon gouverneur catholique pour remplacer M. de Forett, que M. de Senfft, gêné d'ailleurs par la jalousie du comte Marcolini pour tout ce qui touchait à l'intérieur de la cour et de la famille royale, n'y put faire adopter aucun changement.

En attendant, les transactions diplomatiques avec la Russie approchaient de leur dénouement. Le général de Watzdorff était revenu en congé de Saint-Pétersbourg, où il avait joui des bontés particulières



de l'Empereur Alexandre, et de la juste considération que méritait son caractère honorable et loyal. L'Empereur Napoléon lui fit beaucoup de questions, et l'écouta avec intérêt et attention sur les forces et les moyens de la Russie. Quoique manquant quelquefois de critique dans le jugement des faits, et sujet aux préventions de tout genre, mais surtout à celles d'un engouement personnel, M. de Watzdorff, doué d'une excellente mémoire et d'une grande facilité à saisir et à classer les détails, possédait un talent peu commun d'observation, talent que son zèle infatigable et la confiance qu'il savait inspirer, rendaient précieux et utile. Il a eu à s'applaudir depuis de la franchise avec laquelle il parla alors à l'Empereur des forces que pourrait lui opposer la Russie, et des difficultés immenses de la campagne projetée, difficultés que le duc de Vicence, seul de tout l'entourage impérial, ne cessait de représenter à son souverain avec une égale force, comme il s'en expliqua alors de même à plusieurs reprises vis à vis de M. de Senfft. Celui-ci n'entendit pas un langage pareil du comte Louis de Narbonne, qui vint, en ancienne connaissance de Paris, loger chez lui à Dresde au retour de sa course à Wilna. L'Empereur Napoléon dit à cette époque à M. de Metternich, qu'il envoyait M. de Narbonne „lorsqu'il ne s'agissait que de faire des phrases“; mot qu'il avait sans doute oublié quand il le nomma ambassadeur à Vienne, huit mois après, mais qui peignait très bien cet esprit aimable, dont la grâce et la gaîté piquante, assaisonnées de ce bon goût de l'ancien régime, dont notre génération conserve à peine la tradition, étaient faites pour charmer ses amis et la société qui l'entourait à Paris; trop heureux si, se bornant à ce rôle si bien tracé par ses qualités et ses antécédents, il fût resté loin des affaires dont il n'avait pas la force de saisir le fond, tout en y mettant beaucoup d'esprit; et s'il n'eût point prodigué le courage d'un chevalier français pour une cause étrangère à ses anciennes relations, à son langage, à ses formes même, et dont il est devenu la victime.

L'Empereur partit de Dresde le 28 mai. La veille, en quittant son

salon, on prenait congé de ceux qui allaient au devant de nouveaux dangers, avec une émotion que l'événement a depuis fait paraître prophétique. L'Empereur lui-même semblait très préoccupé, et son départ ayant tardé fort au-delà de l'heure pour laquelle il l'avait fixé, les allées et les venues dans ses appartements et dans ceux de l'Impératrice, trahissaient de l'agitation. Le Roi ne s'était point couché pour prendre congé de son hôte, et, averti par M. de Senfft qui avait veillé pour observer le moment du départ, il fit ses adieux sur l'escalier. La voiture roula à quatre heures et demie du matin. Le Roi de Prusse partit le soir du même jour, après avoir pris congé du Roi à la promenade, où ils se rencontrèrent. L'Empereur et l'Impératrice d'Autriche se mirent en route pour Prague le surlendemain. L'Impératrice Marie-Louise resta avec le grand-duc de Wurzbourg et la Reine de Westphalie jusqu'au 12 juin, continuant le même genre de vie que pendant le séjour de son époux, s'amusant à faire de longues promenades et des courses à la campagne, et conservant ce naturel et cette aisance qui avaient toujours paru en elle en présence de l'Empereur, et qui faisaient voir que, si elle portait des chaînes, le poids en était adouci par l'affection.

M. de Senfft voyait journellement chez lui à dîner, pendant cette époque, ce qu'il y avait de distingué dans les différentes cours rassemblées à Dresde. Souvent, en sortant des soirées de l'Empereur et de l'Impératrice, quelques personnes se réunissaient soit chez Mme de Senfft, soit chez Mme de Brignole, logée au palais, pour causer encore quelques heures; et sous le rapport de la société, cette époque ne manqua ni d'éclat ni d'agrément. Aussi les personnes de la suite de l'Impératrice Marie-Louise firent-elles entre leur séjour à Dresde et l'accueil qui leur fut fait depuis à Prague, des comparaisons peu avantageuses à ce dernier séjour, que la haine universelle contre la France rendit de glace pour la cour des Tuileries, comme le faisait déjà présager à Dresde la froide réserve des dames du palais de l'Impératrice d'Autriche, parmi lesquelles Mme de Metternich, qui se retrouvait avec plaisir en Saxe, et

Mme d'Althann, distinguée par ses manières obligeantes, faisaient toutefois exception.

Mme de Brignole, dont l'esprit supérieur et la tête vraiment forte servaient avec un zèle égal ses propres intérêts et ceux de sa famille et de ses amis, était depuis trente ans intimement liée avec son compatriote M. de Serra. Le voyant peu accueilli par le duc de Bassano, elle s'entendit avec M. de Senfft, qui, en rendant témoignage de sa conduite et de sa droiture, (lesquelles avaient entièrement effacé dans l'esprit du Roi toute impression contraire à sa personne,) le soutint auprès du ministre français, tout disposé à provoquer son rappel, si la cour de Saxe avait paru le désirer. Son amie sut enfin si bien employer son crédit en sa faveur, qu'il obtint avant le départ de l'Empereur Napoléon la grande décoration de l'ordre de la Réunion, et fut traité par ce souverain pendant les derniers jours avec une bienveillance marquée. M. de Senfft éprouva encore, pendant la réunion de Dresde, l'inconvénient qui, lors du séjour du Roi à Paris en 1809, avait absorbé son temps et lui avait enlevé la liberté d'esprit nécessaire pour traiter les affaires importantes: celui d'être accablé par les détails matériels et, comme nous l'avons dit ailleurs, par le mécanisme de chaque journée. L'importance que le Roi attachait aux arrangements les plus minutieux, la confiance exclusive que Sa Majesté lui accordait pour ces objets, les communications continuelles avec le comte Marcolini, retenu au lit dès le troisième jour après l'arrivée de l'Empereur, par une indisposition vraie ou feinte, (communications dont la délicatesse du Roi, si touchante dans les ménagements qu'il avait pour ceux qui l'entouraient, et qui l'était doublement à l'égard de son ami, faisait un devoir à M. de Senfft); une brouillerie entre le comte Marcolini et le baron de Just, qui empêchait de se servir de celui-ci comme intermédiaire; l'humeur que M. de Just lui-même avait prise, de ne pas se voir assez employé dans les premiers moments; enfin l'incapacité des autres courtisans, toutes ces circonstances réunies augmentaient tellement le fardeau de cette foule de petites affaires, que souvent

la fatigue en devenait insoutenable. Le moment était d'ailleurs bien moins favorable pour les affaires d'état qu'on aurait pu le penser. On était trop absorbé par les grands intérêts qui se traitaient, pour se livrer à des discussions d'une moindre importance. Aussi les conversations que M. de Senfft eut avec le comte de Metternich et avec l'Empereur d'Autriche lui-même, sur la valeur d'une donation d'un domaine dans la Gallicie occidentale, faite au prince Ferdinand de Wurtemberg avant la cession de cette province, et sur la possession disputée d'un village enclavé dans la haute Lusace, n'eurent-elles d'autre résultat que de provoquer de la part du Roi quelques dispositions plus favorables quant au premier point, et de faire voir, à l'occasion du second objet, l'étonnante sagacité avec laquelle Sa Majesté Impériale avait approfondi les moindres détails d'une affaire singulièrement compliquée. Il eût été plus désirable sans doute de s'entendre sur les véritables intérêts communs des états; mais chacun se sentait entraîné par le torrent, et placé dans une position forcée où l'on cherchait à s'étourdir soi-même et à réprimer et étouffer ses pensées les plus intimes. Cette disposition excluait toute confiance réciproque, et rendait impossible de s'ouvrir les uns aux autres.

Quant au cabinet français, il couvrait ses plans d'un voile impénétrable aux yeux de ses alliés, et quelque fût l'intérêt que la cour de Saxe eût à connaître les véritables vues de l'Empereur à l'égard de la Pologne, il fut impossible de les approfondir. S'il y avait d'une part de fortes apparences qui faisaient croire que cette couronne n'était point destinée à être réunie à la Saxe, il convenait sans doute d'autre part de ne point aller, en manifestant de l'incertitude, au-devant des desseins que l'Empereur Napoléon pouvait avoir à ce sujet, et qui n'étaient peut-être pas encore bien déterminés; l'on ne put donc mieux faire que d'attendre les chances avantageuses que les événements pouvaient amener, sauf à tirer plus tard le meilleur parti possible du sacrifice qu'on pourrait demander un jour des droits que donnait au Roi la possession du duché

de Varsovie, mais auxquels Sa Majesté était d'avance bien décidée à ne jamais sacrifier la couronne de Saxe. Il fut donc résolu de continuer autant que possible à tenir d'une main ferme le gouvernement du duché, de se prêter aux mouvements qui auraient la Pologne pour objet, comme à un moyen de guerre, mais de ne marquer aucune prétention précoce qui pût donner l'air d'anticiper sur les dispositions de l'Empereur à l'égard de ses conquêtes.

Le Roi s'était enfin convaincu de l'utilité qu'il y aurait à placer à Varsovie le prince Antoine, son frère, en qualité de vice-roi, et il lui destinait M. Matuszewic pour premier et principal conseil. Mais il n'était plus temps d'opérer ce changement sans la participation de la France; il fallut en parler au duc de Bassano qui, après en avoir rendu compte à son maître, objecta l'inconvénient qu'il y aurait pour la délicatesse du Roi à faire exécuter, sous les auspices immédiats d'un de ses frères, des démarches auxquelles il conviendrait mieux de donner un caractère populaire de spontanéité. Il proposa en conséquence de donner des pouvoirs illimités au conseil des ministres, pour mettre celui-ci en état d'agir selon l'urgence des circonstances, et il annonça la nomination d'un ambassadeur extraordinaire à Varsovie dans la personne de l'archevêque de Malînes, en faveur duquel il demanda l'entrée au conseil des ministres, afin de faciliter les communications directes et verbales avec ce corps qui allait représenter le souverain. Le Roi adopta ces mesures en ajoutant toutefois au décret qui étendait les pouvoir de ses ministres, les clauses convenables pour les tenir dans une juste dépendance de son autorité, et soumettre toutes leurs démarches à sa ratification. L'archevêque de Malînes remit ses lettres de créance en audience particulière dans le cabinet de Sa Majesté, et le fait de son admission au conseil resta secret pour le moment. L'ambassadeur partit immédiatement après pour Varsovie, muni des indications que M. et Mme de Senfft, qui venaient de resserrer leurs anciennes relations avec lui, avaient été à même de lui fournir sur les personnes qu'il lui importait le plus de connaître dans sa

nouvelle résidence. Ce fut après son départ que le duc de Bassano voulut réunir chez lui M. de Senfft avec M. M. de Serra, de Breza, le général Sakolinski, officier instruit qui s'était distingué par de beaux faits d'armes dans la campagne de 1809, mais homme vain, sans principes, et cerveau brûlé, qui entra depuis au service de la France et fut chargé en 1812 et 1813 de la direction de l'espionnage, désigné au quartier-général sous le nom de „service spécial"; enfin M. Batowski, grand-échanson titulaire du duché, homme du monde assez adroit pour savoir ménager à la fois la faveur de M. de Talleyrand et celle du duc de Bassano, dont la recommandation l'avait fait nommer ministre du Roi en Espagne; mais n'ayant pu se rendre à son poste, il allait alors figurer à Varsovie à la tête du service d'honneur formé éventuellement pour le cas d'un séjour de l'Empereur dans cette capitale. Le but de cette conférence était de discuter les moyens de former une confédération générale de la Pologne; mais les individus appelés à donner leur opinion, n'étaient point en état de répandre des lumières satisfaisantes sur un objet de cette nature. M. de Senfft eut soin d'empêcher que l'autorité royale ne fût négligée dans les transactions qu'on méditait; mais le plan de tous ces projets devait être l'ouvrage de M. Matuszewic.

Ce ministre s'était rendu à Posen au passage de l'Empereur dont il avait reçu des paroles encourageantes et la promesse de vingt, trente et même quarante millions pour soutenir les efforts de la Pologne. Ces espérances furent réduites dans le langage officiel de l'ambassade française à Varsovie, à quatre millions de francs, dont trois furent fournis successivement dans le cours de l'été en monnaie de billon du Piémont d'un débit difficile et désavantageux, et le quatrième remis au trésor polonais par M. le duc de Bassano, en décembre 1812, et consistant en papier-monnaie russe qu'on prétendait avoir été enlevé des caisses publiques en Courlande, mais qui, frappé du soupçon d'une fausse fabrication quand il fut présenté sur la place de Brody, envoyé ensuite à Dresde, et offert par les banquiers Frege et Bassenge sur tous les

marchés de l'Allemagne, ne put jamais être réalisé en valeurs quelconques et resta en dépôt chez M. Frege à Leipzig.

Ce fut pendant son séjour à Posen que M. Matuszewic reçut une lettre de M. de Senfft écrite à la demande du duc de Bassano, pour engager le prince Czartoryski à se rendre à Varsovie, et à prendre part au mouvement général, en l'assurant de l'assentiment de l'Autriche à tout ce qui allait être entrepris en Pologne. A peine arrivé, ce respectable vieillard fut élu nonce de Varsovie, à la suite de la démission volontaire du comte Pierre Lubinski, puis nommé maréchal de la diète qu'on venait de convoquer, et proclamé le 28 juin maréchal de la confédération générale du royaume de Pologne, constituée par cette diète. Il n'entre point dans le cadre de ces mémoires de peindre le mouvement qu'excita ce mot chéri et solennel de *Polska Zyis*, dans tous les cœurs polonais. Hélas! l'illusion n'en fut que trop passagère, et le peu de succès des opérations militaires en Volhynie, les ravages affreux que l'indiscipline des troupes fit commettre en Lithuanie, désenchantèrent bientôt la nation en lui ôtant les moyens de concourir en masse au rétablissement de la patrie, et en lui faisant voir combien sa cause était subordonnée à d'autres vues dans les plans de celui qui se disait son libérateur.

Le rapport publié au nom de la commission de la diète qui proposa la formation de la confédération, était l'ouvrage de M. l'archevêque de Malînes, qui y avait mis beaucoup de déclamation et de faux brillant; M. de Senfft regretta de voir ce rapport substitué à un travail préparé pour cet objet par M. Matuszewic, et rempli de pensées solides et de traits d'une véritable éloquence. Il reçut bientôt après la communication des pièces de la correspondance de cet ami avec le prince Adam Czartoryski fils. Sommé alors d'embrasser la cause nationale, celui-ci, tout en applaudissant au mouvement de ses compatriotes, s'y refusa avec une délicatesse chevaleresque qui honorait d'autant plus son caractère, que, partageant l'illusion commune, malgré la connaissance qu'il devait avoir des forces

de l'empire russe, il déplorait déjà le sort d'un monarque auquel l'unissaient les liens de l'amitié et de la reconnaissance, et dont il voyait le trône menacé d'être brisé par l'orage prêt à fondre sur lui. L'acte de la confédération fut porté au Roi par une députation solennelle, avec la prière d'y accéder; et certes ce n'était pas dans de pareilles conjonctures que Sa Majesté aurait pu songer à s'y refuser. Son accession fut annoncée aux députés par le Roi lui-même dans des termes touchants, et reçue par la nation avec un enthousiasme que le chef de la députation, le sénateur palatin prince Jablonowski, ému lui-même ainsi que ses collègues, sut saisir et exprimer avec sensibilité. L'acte d'accession donné par Sa Majesté fut contresigné par M. de Senfft conjointement avec M. de Breza, par la raison que l'objet, tout en concernant le royaume de Pologne, était étranger à la souveraineté du Roi sur ce pays. Les rapports du gouvernement de Frédéric-Auguste dans le duché de Varsovie avec cette confédération composée de ses sujets, mais qui était censée représenter toute la nation polonaise, présentaient sans doute une anomalie difficile à concilier avec les notions reçues du droit public. Mais la partie conquise de la Lithuanie étant soumise à un gouvernement provisoire tout à fait séparé, et les attributions de la confédération générale, étrangères à tout pouvoir administratif, se bornant à formuler la volonté nationale, la marche des affaires ne fut guères troublée par les difficultés qui se présentaient en théorie. Le conseil-général de la confédération, présidé par le prince Czartoryski, exprima au Roi dans une adresse le désir de compter M. de Senfft au nombre de ses concitoyens, et Sa Majesté, qui lui avait conféré au mois d'avril précédent le titre de comte, usant pour la première fois de ce droit de sa couronne, lui accorda par décret du 17 août 1812, celui de citoyen du duché de Varsovie, titre auquel se rattache pour M. de Senfft le souvenir reconnaissant des sentiments d'intérêt et de bienveillance avec lesquels son zèle et ses soins furent généralement reconnus dans le pays.

M. de Serra reçut avec la nouvelle du passage du Niémen, qui s'était

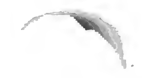
effectué le 22 juin 1812, l'ordre d'engager le Roi à ne plus reconnaître M. de Canicoff comme ministre de Russie. Il vint un dimanche matin en faire l'ouverture à M. de Senfft qui, en ayant rendu compte au Roi, eut ordre de prévenir M. de Canicoff de l'état de guerre où l'on se trouvait avec sa cour, et des conséquences qui s'en suivaient à l'égard de sa qualité diplomatique. Cette commission fut exécutée sur le champ dans une entrevue que M. de Senfft se ménagea avec le ministre de Russie, présent en ce moment au palais, où il avait assisté au cercle des princes, frères du Roi. La communication qu'il venait de recevoir empêcha M. de Canicoff de paraître à celui de Sa Majesté, ce qui lui parut un ménagement convenable à la circonstance pour éviter de l'embarras de part et d'autre. Néanmoins, on répandit alors dans le public, et on insinua peut-être depuis à M. de Canicoff lui-même, que cette abstention avait ajouté à une mesure inévitable une forme tranchante que M. de Senfft n'avait pas entendu y mettre, ayant toujours été avec M. de Canicoff en relations personnelles des plus amicales. Celui-ci lui ayant témoigné le désir de rester encore quelque temps à Dresde pour l'arrangement de ses affaires, il fut loin de presser son départ, et ce ne fut qu'après la bataille de Borodino et l'entrée des Français à Moscou, que ses passe-ports lui furent envoyés sur la demande du ministre de France, et qu'il se rendit en Bohême.

Les bruits qui s'étaient répandus vers cette époque de la destination du Roi de Westphalie au trône de Pologne, (bruits fondés sur les soupçons que faisait naître la dilapidation démesurée des domaines et autres revenus du royaume de Westphalie, laquelle semblait indiquer l'intention d'un prochain changement,) mais qui s'évanouirent tout aussitôt, ne mériteraient pas d'être rappelés ici, s'ils ne pouvaient servir à caractériser la légèreté de ce prince qui manqua aux convenances et à tout sentiment de délicatesse, en s'oubliant jusqu'au point de recevoir, dans les états même du Roi, son allié, les félicitations que ses courtisans lui adressèrent et lui firent adresser par quelques hommes

légers et crédules sur son avènement prochain au trône de Pologne. Le Roi Jérôme faisait d'ailleurs entretenir sa cour et sa maison aux frais du pays avec une licence qui, de la part d'un simple général commandant un corps d'armée, aurait excité de justes plaintes comme un abus indécent.

La mission de Saxe à Vienne devint vacante au printemps de 1812 par le rappel du comte de Schulenbourg. Ce rappel avait été provoqué par les plaintes que l'Empereur Napoléon fit porter au Roi à son sujet, en donnant ordre au duc de Bassano de s'en ouvrir au comte d'Einsiedel. Tout cela était la suite des dénonciations de M. Otto, dont la pédanterie avait pris ombrage des propos plus piquants que dangereux de l'envoyé saxon contre le système français, propos qui tenaient plutôt à un entraînement de société qu'à une opposition politique; M. de Senfft avait essayé en vain, de concert avec le comte de Metternich et avec M. de Narbonne, ami personnel du comte de Schulenbourg, d'adoucir, pendant le séjour de Dresde, les impressions défavorables qui subsistaient à l'égard de celui-ci. Une fois rappelé, il préféra à une autre mission qui lui fut offerte, une pension de quinze cents écus et sa liberté, dont il alla jouir à Rome. Le général de Watzdorff fut destiné à le remplacer; la cour de Vienne, prévenue de ce choix, dont elle était satisfaite, ne fit aucune difficulté d'accepter le délai apporté à l'arrivée du nouveau ministre, qu'on envoya pour le moment en Pologne pour suivre le quartier-général, qu'il atteignit tout aussi peu que les agents des autres cours alliées, retenus comme lui à Wilna auprès du duc de Bassano.

Le Roi de Prusse avait été accompagné à Dresde par le baron de Hardenberg, le comte de Golz et le prince de Wittgenstein, son grand-chambellan. Le mépris inspiré par la conduite de ce dernier dans l'affaire de M. de Stein éloignait M. et Mme de Senfft de toute relation avec lui, et la froideur des rapports entre les deux cours s'était fait remarquer par le peu d'empressement que les deux premiers mirent à



répondre aux attentions qui leur furent témoignées. Cependant M. de Senfft avait eu avec M. de Golz une conversation qui l'avait confirmé dans l'opinion que M. de Thiollaz, ministre de Saxe à Berlin, était un obstacle à la bonne intelligence avec la cour de Prusse qu'il choquait par son attachement servile à la cause de la France, attitude que ses formes lourdes n'étaient pas faites pour adoucir. Sentant combien il importait de ne se donner aucun tort volontaire vis à vis de ses voisins, et de maintenir en même temps dans les rapports avec eux une dignité qui ne donnât aucune prise à leur jalousie, M. de Senfft proposa au Roi de rappeler M. de Thiollaz avec une bonne pension de retraite, méritée par de longs services, et de le remplacer par le baron de Just; il jugeait ce dernier capable de bien observer ce qui se passerait autour de lui, et d'obtenir en même temps la considération personnelle nécessaire pour se maintenir dans les nuances difficiles d'une conduite à la fois sage, conciliante et ferme. Cette proposition rencontra quelque difficulté auprès du Roi; mais elle aurait été finalement approuvée si le choix du baron de Just n'eût trouvé une opposition soutenue de la part du comte Marcolini. M. de Senfft espérant vaincre à la fin cet obstacle, et ne voulant pas porter au poste de Berlin un homme qui n'eût que médiocrement rempli son but, différa un changement qui, accompli à ce moment, au ait pu beaucoup adoucir l'aigreur subsistant entre les deux cours, et avoir une grande influence sur les événements postérieurs. Eloigner le baron de Just de Dresde, eût en même temps écarté bien d'autres inconvénients et prévenu sa mission à Paris, qui a porté un préjudice réel à la dignité comme aux intérêts de la cour de Saxe.

Ce fut quelque temps avant l'arrivée de l'Empereur Napoléon à Dresde, que M. de Just, essayant de s'émanciper de l'espèce de dépendance où le tenait depuis tant d'années le comte Marcolini, s'avisa de prendre dans la maison de celui-ci un ton arrogant au sujet des propos politiques tenus par quelques personnes qui y étaient admises. M. de Marcolini, (qui avait peut-être été, dans ces derniers temps, rendu

plus confiant à son égard, en voyant la familiarité que lui accordait M. de Senfft,) sans rompre publiquement avec lui, l'écarta de son commerce habituel et pria M. de Senfft de ne plus se servir de lui comme intermédiaire dans leurs communications réciproques. Celui-ci se trouvait alors engagé à faire obtenir au baron de Just un titre qui lui donnât accès au cabinet, et il le soutint en dépit des difficultés que M. de Marcolini fit naître dans l'esprit du Roi. Mais le poste de Berlin fut l'écueil contre lequel il échoua constamment; et il est à remarquer que M. de Marcolini qui, jusqu'à cette époque, avait renchéri sur tout ce qui pouvait marquer une déférence sans bornes pour la France, commença depuis à laisser prendre plus d'essor aux sentiments opposés, (qu'entretenaient sa femme et son entourage) et à encourager sous-main ceux qui, représentant M. de Senfft comme le principal soutien du système français, cherchaient à le rendre odieux au public. M. de Just, pour se donner de l'importance, le pressait d'organiser une surveillance générale de la marche de l'opinion publique, des mouvements qu'elle pouvait faire naître et qui auraient pu compromettre le gouvernement ainsi que les individus qui se seraient livrés à quelque éclat imprudent. Cette idée ayant été agréée par le Roi, on fit choix dans les réffidentes parties du royaume, des hommes les plus éclairés et les plus probes, pour entretenir avec eux sur cet objet une correspondance suivie, qui fut dirigée par M. de Just. Cette mesure, maintenue par M. de Senfft dans l'esprit le plus libéral, et comprise de même par les personnes qui furent chargées de son exécution, n'eut en elle-même presqu'aucun résultat; mais elle fit naître l'idée d'une police secrète, jusque-là inconnue en Saxe; elle produisit par là un effet fâcheux sur l'esprit public, et fit un tort positif à M. de Senfft dans l'opinion.

Les dépenses de la guerre exigeant de nouveaux sacrifices de la part du pays, une députation des Etats fut convoquée en septembre 1812 pour pourvoir aux moyens de faire face aux besoins d'argent, et on convint de les couvrir par des anticipations de l'emprunt ouvert par la der-

nière diète, en évitant aussi longtemps que possible la suspension des termes du remboursement de l'ancienne dette de l'état.

En attendant, les troupes saxonnes soutenaient avec honneur et courage, sous le commandement sage et paternel du général Reynier, une lutte ingrate et presque toujours inégale sur les bords du Bug et de la Narew. Le colonel Langenau, nommé général pendant la campagne, acheva d'y former par l'expérience ce coup-d'œil qui, joint aux qualités dont la nature l'avait doué et à la force de son caractère, l'a élevé au premier rang parmi les capacités militaires. M. de Funk, général peu utile sur le champ de bataille, ayant déplu au général Reynier et s'étant brouillé avec l'état-major-général, fut rappelé de l'armée et traité peut-être trop durement par le Roi qui, excité contre lui par le comte Marcolini, ne voulut pas songer à utiliser ses moyens. Le général Thielmann reçut le titre de baron et une augmentation d'appointements pour prix de sa conduite brillante à la bataille de la Moscowa. Enfin cette funeste campagne, destructive pour les troupes qui y prirent part, acheva cependant de communiquer aux armées allemandes cette trempe que le ressort moral de la révolution avait d'abord donnée aux Français, que les succès et la gloire de l'Empereur avaient entretenue, et dont le génie militaire de ce monarque avait su tirer jusque-là le plus grand parti; malheureusement, des succès inouïs firent changer de nature l'objet des guerres que faisait la France, et altéra également l'esprit de ses soldats qui devinrent, de défenseurs exaltés d'une liberté imaginaire, les satellites dévoués du despotisme le plus absolu. Quant à l'élan du courage et à la force du moral, ils étaient restés au niveau des plus grands dangers, des plus grandes souffances et des plus grands efforts dont la nature humaine soit susceptible; et certes, à cet égard, les bornes de ce qui, jusques-là, paraissait possible à la guerre, avaient été reculées. L'immensité des moyens, des efforts et des pertes que révéla cette expédition de Russie, porta au comble l'effet tragique de la guerre — *καθαρρεῖν δε᾽ ἔλεον καὶ φόβον* — et les Allemands ont

montré dans la campagne suivante, qu'animés par le grand mobile du patriotisme réveillé, ils savaient égaler leurs maîtres.

On venait d'apprendre à Dresde la retraite des Français et la bataille de la Bérézyna, mais on était loin de connaître toute l'étendue des malheurs qui avaient accablé cette Grande-Armée, la terreur du monde, lorsque l'Empereur Napoléon arriva à Dresde, seul avec le duc de Vicence, dans la nuit du 16 au 17 décembre. M. de Serra était encore à minuit chez M. et Mme de Senfft, lorsqu'on lui annonça un courrier qui précédait le grand Empereur de France. Il crut d'abord qu'il était question du général de Nansouty, premier écuyer, dont on attendait le passage à Dresde. Rentré chez lui, et informé de la vérité, il s'était livré aux préparatifs indispensables pour recevoir ses hôtes. L'Empereur étant arrivé vers deux heures, on avait couru chez le comte Marcolini fils, pour demander une voiture en remplacement de celle d'un gentilhomme des environs de Wilna, dont les voyageurs s'étaient servis jusques-là et qui venait de se briser. On était allé réveiller le Roi qui s'habilla à la hâte, et se rendit sur l'invitation de l'Empereur chez M. de Serra; lui, qui jamais à Dresde n'était entré dans aucune maison particulière! M. de Senfft, averti à quatre heures par ordre de Sa Majesté, ne la trouva plus au palais et arriva chez M. de Serra pendant que les deux souverains s'entretenaient ensemble. L'Empereur pendant cet entretien était couché dans le lit de son ministre, qui se trouvait être celui de la comtesse de Loss, dont M. de Serra habitait alors l'hôtel; rapprochement bizarre, dont le Roi lui-même donna l'explication à son allié sur les questions que lui fit ce dernier. Au bout d'une heure et demie de conversation, le Roi se retira; l'Empereur lui avait parlé en termes généraux de ses pertes, de ses ressources, de cent mille hommes qu'il avait sur le Niémen et qui devaient suffire pour défendre la ligne de la Vistule. Il avait témoigné des craintes pour les dispositions de l'Autriche qu'il désirait que l'on observât attentivement; de la confiance à l'égard de la Prusse, et aucune inquié-

tude pour la Saxe et pour le Roi, auquel il avait demandé s'il était toujours content de M. de Senfft; il avait promis enfin de revenir bientôt avec de nouvelles forces, pour réparer les désappointements de cette campagne. Il parut bientôt au salon, tout habillé pour le départ. Il entra en fredonnant une chanson d'un air goguenard qui, en voulant affecter l'insouciance au milieu d'une grande calamité, n'était point l'expression convenable du courage d'une grande âme, et trahissait peut-être un manque véritable d'élévation dans sa façon de penser. Cette tournure d'esprit tenait probablement à l'ordre des idées que sa première éducation avait laissées en lui, et qui lui étaient devenues familières. Ce côté du caractère peut subsister au milieu du développement des plus grandes capacités; mais, manquant d'une magnanimité véritable, il se trahit enfin dans les grandes crises telles que celle où nous avons vu pâlir et s'évanouir d'une manière à peine concevable ce fantôme qui avait si longtemps fait trembler l'univers.

Il adressa aux personnes présentes quelques questions, la plupart relatives à sa route, s'entretint encore un moment avec le Roi, fit un repas rapide, et monta à sept heures, avec le duc de Vicence, dans une voiture de la Reine, placée sur un traîneau, et derrière laquelle deux maréchaux-des-logis de la garde saxonne furent établis pour lui servir d'escorte jusqu'à Erfurt. Il n'y avait avec lui qu'une voiture de suite avec deux officiers d'ordonnance, et M. de Serra, en remontant l'escalier, ne put s'empêcher de dire „qu'il y avait sans doute en Allemagne bien des gens qui, s'ils savaient ce que renfermait ce léger véhicule, seraient tentés de lui jouer quelque mauvais tour.“ Cependant, telle était l'idée de grandeur et de puissance attachée au nom de Napoléon, que, même en apprenant successivement les détails qui faisaient connaître l'étendue de la calamité dont son entreprise avait été frappée, on ne pouvait encore se persuader que sa puissance en fût ébranlée et qu'il ne reparût bientôt aux bords du Niémen. L'art avec lequel le 29[e] bulletin était rédigé ne manqua pas de donner, aux yeux d'un public encore

fasciné par le passé, un caractère de grandeur à la franchise apparente de ces aveux, tandis qu'on était loin de deviner combien ils étaient incomplets. Le comte de Beust, qui représentait à Dresde le grand-duc de Francfort, hableur indiscret et désagréable à la cour par ses manières déplacées et ridicules, s'étant permis dans une société des propos inconvenants et peu mesurés sur la fuite de l'Empereur et sur la catastrophe que cet événement présageait à son empire, le ministre de France, auquel ces propos avaient été rapportés par M. de Stölting, chargé d'affaires de Westphalie, en porta plainte à M. de Senfft; celui-ci fut obligé d'en rendre compte au Roi qui voulut à la fois donner satisfaction à la France et réprimer les élans indiscrets de l'opinion par un témoignage public de sa manière de voir dans cette conjoncture; il jugea donc à propos de faire sentir son déplaisir au comte de Beust en passant sans lui adresser la parole au cercle du dimanche suivant. Cet envoyé aurait pu prévenir les suites de la marque du mécontentement royal, en abordant lui-même la question auprès du cabinet saxon. Il négligea ce moyen, et une explication directe avec la cour de Francfort devint par là indispensable. M. de Senfft eut ordre d'en écrire au baron d'Eberstein, ministre des affaires étrangères du grand-duc, et cette démarche fut suivie du rappel de M. de Beust qui quitta Dresde sans être regretté ni de ses collègues, ni de la société.

M. de Watzdorff revint à Dresde à la fin de l'année, et ce fut par lui et par le général Thielmann qu'on eut la mesure des pertes de l'armée française et de l'état de dissolution où elle était réduite. Il revint à peine deux cents hommes des régiments saxons qui s'étaient trouvés à la Grande-Armée; c'était le reste de quatre beaux régiments de cavalerie et de deux d'infanterie qui avaient été détachés du septième corps, que commandait le général Reynier. Il y avait apparence que des négociations de paix seraient entamées durant l'hiver, et il était important de ne point négliger en ce moment les intérêts du Roi à Paris. Le comte d'Einsiedel en était revenu en congé au mois de juin précédent.

Il avait obtenu l'augmentation d'appointements qu'il avait demandée; au moment de repartir, il avait fait dans l'automne une maladie qui avait paru menacer sa vue, et, soit irrésolution, soit crainte réelle pour ses yeux, il ne se croyait pas assez rétabli pour voyager, et opposa des délais à l'ordre de départ qu'il reçut après le passage de l'Empereur. M. de Senfft proposa alors au Roi de charger le baron de Just d'une mission temporaire qui le mettrait à même d'exercer les fonctions ministérielles à Paris jusqu'à l'arrivée de M. d'Einsiedel. Cet expédient fut agréé par le Roi avec quelque difficulté. Mais à peine M. de Just fut-il à Paris, que l'on fut informé d'abord par lui-même, puis par une ouverture de M. de Serra, et enfin par une lettre directe de l'Empereur au Roi, du désir du souverain français de le voir accrédité pour résider auprès de lui. M. de Senfft fut désagréablement surpris de cet incident, et sans en avoir jamais acquis la preuve matérielle, il l'a toujours regardé comme le fruit de quelque intrigue ourdie par l'ambition du baron de Just. Il s'agissait donc de déplacer sans motif apparent un homme considéré par sa naissance et sa fortune, et d'imposer au Roi pour le poste diplomatique le plus important, un ministre qui devait d'autant plus se regarder comme la créature de l'Empereur des Français, que la classe d'où il sortait en Saxe et les dispositions personnelles de Frédéric-Auguste à son égard, ne lui auraient guères permis d'espérer un pareil poste du libre choix de ce prince. Cependant, rien ne put arrêter ni même retarder la détermination du Roi quand il sut les intentions de l'Empereur, et quoiqu'aucune raison de mécontentement n'eût été articulée de la part du cabinet français contre le comte d'Einsiedel, à peine M. de Senfft put-il obtenir un mois de délai pour son rappel en forme et l'envoi des lettres de créance de M. de Just, afin de laisser au comte le temps de colorer la demande supposée de sa retraite aux yeux du public par un prétexte de santé.

M. de Watzdorff partit pour Vienne vers la fin de janvier. Ses

instructions furent conçues par M. de Senfft dans le sens d'un attachement inaltérable au système français; et effectivement, loin de prévoir alors la tournure des événements ou d'imaginer que jamais la cause de la France pût être séparée de celle de Napoléon, le ministre saxon, ne voyant dans un revers de fortune qu'un motif de persévérance, crut la conduite de sa cour tracée à l'avance en tout état de cause par l'alternative, soit du triomphe de l'Empereur, ce qui n'admettrait pas la possibilité de se soustraire à son influence; soit d'un succès de la part des alliés, succès qui, en mettant un terme à la domination de Napoléon en Allemagne, aurait néanmoins laissé la France assez puissante pour soutenir ses alliés, (comme elle l'avait fait à l'égard de la Bavière en 1714), surtout placée comme elle l'est de manière à rester l'appui naturel des souverains de l'Allemagne contre leurs voisins au nord et à l'est.

Le passage de l'Empereur Napoléon à Varsovie avait été marqué par une conversation qu'il avait eue avec son ambassadeur et avec MM. Stanislas Potocki et Matuszewic, qu'il avait fait appeler à l'auberge où il était descendu, après avoir traversé la ville à pied et dans le plus parfait incognito. La teneur de cet entretien, assez original dans sa tournure, mais roulant toujours sur le texte du 29e bulletin, parvint à Dresde par les correspondances du comte Potocki avec M. de Breza, et de M. Matuszewic avec le comte de Senfft. Celui-ci apprit par un avis particulier de son ami, qu'en provoquant de nouveaux efforts de la part des Polonais, l'Empereur avait dit ces mots: „La question de la Pologne devient très-difficile; mais le duché de Varsovie restera, qu'il soit au Roi de Saxe ou à un autre!" Ces dernières paroles, adressées à deux fonctionnaires au service de Sa Majesté, marquaient une indélicatesse si révoltante, que Frédéric-Auguste, à qui M. de Senfft en rendit compte, en fut vivement frappé; confirmées depuis par le témoignage de M. Niemuwiez qui les tenait du comte Stanislas lui-même, elles contribuèrent le plus à ébranler les sentiments de Sa Majesté pour la France.

Chaque jour amenait à Dresde de nouveaux témoins des affreuses

calamités de la dernière campagne. Les Français, frappés de terreur au seul nom des cosaques, y apportaient leur découragement; les Allemands, les Bavarois surtout, leur profond ressentiment contre la coupable ambition et la légèreté extravagante qui avaient attiré sur eux tant de maux et méprisé ensuite leurs souffrances. Le général de Wrède, qui y passa quelques jours, ne ménageait pas, à la cour même, ses propos sur les fautes de l'Empereur et la juste indignation qu'elles provoquaient. Le comte Pac, polonais, général au service de la France, donnait des détails frappants sur la dissolution de tous les liens de l'ordre et de la discipline, sur le manque d'ensemble, sur l'incurie et la négligence dans le service qui s'étaient manifestés dans l'armée française, et enfin sur l'insouciance de l'Empereur, livré à une pernicieuse sécurité par la confiance que lui inspiraient ses succès passés et l'immensité de ses moyens, à ce point que toutes les mesures de précaution propres à assurer le sort de l'armée dans le cas d'une retraite avaient été omises. L'armée polonaise s'était couverte de gloire ainsi que son noble chef. Seul de tous les corps, le *cinquième* avait sauvé et ramené, par les soins des officiers et les efforts inouïs de la troupe, toute son artillerie, augmentée même de plusieurs canons pris à l'ennemi. Mais tous avaient le cœur navré de l'insolence des autorités françaises et de l'indignité du traitement que, dans des moments d'humeur, l'Empereur lui-même leur avait fait éprouver. Cette armée polonaise, entrée en campagne au nombre de soixante-douze mille hommes, était réduite à moins d'un quart de ce nombre, dont une partie, formant une division du dixième corps, sous les ordres du maréchal duc de Tarente, fut enfermée à Danzig. Le reste fut mis en cantonnement dans les départements du duché pour se recruter et se pourvoir de tout ce qui était nécessaire pour une nouvelle campagne.

En attendant, la ligne du Niémen avait été abandonnée. Le vice-roi d'Italie, commandant en chef après le départ du Roi de Naples qui avait passé à Dresde sans voir personne, se soutenait avec peine sur la Basse-

Vistule; le prince de Schwarzenberg et le général Reynier s'étaient concentrés près de Varsovie, et on prévoyait l'abandon de cette capitale. Le Roi fit préparer alors, (c'était dans les derniers jours de décembre), une proclamation à ses sujets polonais; il voulait, en leur parlant en souverain, essayer de soutenir leur esprit national et leurs espérances par le souvenir de leur ancienne gloire, et par la confiance dans le génie de l'Empereur, paroles dont le prestige subsistait encore à un certain point parmi les masses. Cette pièce, dont la publication fut retardée à Varsovie par suite des délais apportés à l'évacuation de cette ville qui n'eut lieu qu'à la fin de janvier, produisit une sensation défavorable en Saxe, où elle fut connue par une traduction fautive qui reproduisait plusieurs passages dans des termes inexacts et injurieux pour les Russes; la jalousie qu'on nourrissait contre les Polonais était du reste telle, qu'elle faisait voir avec déplaisir jusqu'au terme de „frères“ employé dans la proclamation, et surtout la promesse que le Roi y faisait que les Saxons, ainsi que les autres troupes alliées, combattraient de nouveau pour la défense du duché.

Le conseil des ministres quitta Varsovie avec les armées autrichiennes et saxonnes. M. l'archevêque de Malînes, qui avait encouru le mécontentement de son souverain par le peu de succès des levées générales en Pologne, résultat qu'on mettait sur son compte, et encore davantage peut-être par l'autorisation qu'il avait donnée à la publication d'un compte-rendu du ministre des finances, présentant le tableau des sacrifices immenses que le pays avait faits depuis un an pour soutenir la guerre, et qu'on était fâché de voir si bien étalés depuis que le but était manqué, M. de Pradt, disons-nous, avait été, peu après le retour de l'Empereur, rappelé du poste de Varsovie, où, quoique resté étranger au génie de la nation que M. de Serra avait si bien su saisir, il s'était concilié l'opinion du public par l'éclat de son talent et par le caractère de bienveillance qu'il avait mis dans ses communications et dans tous ses rapports, tout en étonnant souvent par la franchise et la

hardiesse de son langage. Il avait été remplacé momentanément, jusqu'à la nomination d'un nouvel ambassadeur qu'on annonçait comme devant être prochaine, par M. Bignon, que son ton impérieux et éloigné de tout ménagement avait rendu odieux dans le pays. M. de Pradt se retira avec le conseil des ministres à Pétrikau et plus tard à Cracovie. M. Matuszewic avait précédé ses collègues pour se rendre à Dresde, où le Roi l'avait mandé afin de l'envoyer à Paris veiller, de concert avec la mission de Saxe, aux intérêts de son pays. Il vint demeurer chez M. de Senfft, ainsi que M. Niemuwiez, secrétaire du sénat, leur ami commun, le compagnon d'armes, de captivité et d'exil de l'illustre Koszciuszko; revenu d'Amérique à la voix de la patrie renaissante en 1807, il fuyait pour la seconde fois devant ces Moscovites que sa verve patriotique dépeignait avec de si noires couleurs. La nation polonaise s'honorait du talent poétique de M. Niemuwiez, et certes, si une imagination riche et brillante, un tour original dans les pensées, et cette naïveté d'un cœur pur et innocent qui rappelle le charme touchant de l'enfance peuvent former le génie du poète, cet homme aimable et bon méritait éminemment ce nom, trop souvent prodigué. Son séjour sous le toit de M. et Mme de Senfft, celui de M. Matuszewic, et l'arrivée de Mme Tyskiewicz, qui vint chercher un asile en Allemagne quand elle vit la Pologne prête à être envahie, prêta à cette époque d'alarmes et de crises un charme consolateur qui en a adouci le souvenir. Mais ces circonstances, ainsi que la présence simultanée de ces hôtes étrangers exaspérèrent singulièrement le public de Dresde, et un plaisant de cette ville crut sans doute fortement injurier le ministre des relations extérieures en plaçant de nuit à la porte de sa à la porte de sa demeure un placard portant l'inscription: *Hôtel de Pologne.*

M. de Senfft conçut alors avec M. Matuszewic le plan de travailler au maintien du duché de Varsovie, et peut-être au rétablissement futur de la Pologne, en engageant le prince Adam Czartoryski à se rendre en Angleterre pour intéresser le cabinet britannique en faveur d'un pays qu'on voyait prêt à être sacrifié par la politique de l'Empereur Napoléon.

Cette démarche, qui n'aurait pu rester entièrement ignorée de l'Empereur de Russie, dont le prince Adam n'aurait point négligé de demander l'agrément pour son voyage, aurait pu amener dès lors un rapprochement avec la Russie, rapprochement qui eût peut-être donné une direction différente à la politique et changé le sort de la Saxe. Mais, présentée au Roi par M. de Senfft avec le projet d'une lettre contenant des instructions rédigées par M. Matuszewic pour le prince Czartoryski, cette affaire trouva des obstacles insurmontables dans la timidité qui liait ce prince à la plus stricte observation de ses engagements vis à vis de l'Empereur Napoléon. M. Matuszewic partit donc pour Paris, sous le prétexte d'affaires particulières, sans caractère public, mais muni d'une lettre à l'Empereur, dans laquelle le Roi exprimait la pensée que ce ministre pourrait être utile pour donner des renseignements sur l'état et les intérêts du duché.

Il s'était établi, depuis le retour de l'Empereur à Paris, une correspondance suivie entre le Roi et lui, d'après la demande qu'il avait faite à son fidèle allié de lui faire part confidentiellement de ce qui parviendrait d'intéressant à sa connaissance sur les événements du voisinage, et même sur les armées françaises. Ces nouveaux rapports, assez délicats à ménager, n'eurent aucune conséquence.

Mais le moment critique pour la Saxe approchait. Un corps d'observation saxon, composé en grande partie de nouvelles levées, était réuni en Basse-Lusace, pendant que le général Reynier ramenait par une retraite savante les débris du contingent du royaume, et livrait à Kalisz un dernier combat glorieux, mais accompagné de nouvelles pertes. La Prusse armait et concentrait ses forces en Silésie où le Roi Frédéric-Guillaume se rendit en partant brusquement de Berlin. Le parti vers lequel les conjonctures poussaient cette cour n'était peut-être pas encore pris, et peut-être ses conseils flottants s'arrêtaient-ils encore à la neutralité armée de la Silésie. Mais l'événement ne pouvait être douteux aux yeux d'un observateur qui savait apprécier

la force des circonstances et l'ascendant de l'opinion publique, auquel le cabinet prussien s'était livré en provoquant un armement national qui ne pouvait en aucun cas être dirigé contre la Russie. M. de St. Marsan continuait cependant à s'abuser ou à dissimuler sa conviction sur l'état des choses, et l'on tenait à Paris un langage conforme au sien afin d'entretenir au moins aussi longtemps que possible une confiance illusoire dans le public et auprès des cabinets alliés. M. de Thiollaz eut ordre de suivre la cour à Breslau, et un officier intelligent, homme sage et loyal, y fut envoyé pour observer la marche des affaires. M. de Senfft chargea celui-ci de combattre dans les conversations particulières dont ses liaisons personnelles pouvaient lui fournir l'occasion, les préventions qu'on entretenait en Prusse contre le gouvernement saxon, et surtout l'idée qu'on s'y faisait de son animosité contre la cour de Berlin, et de son dévouement aveugle et absolu à la France. M. de Thiollaz reçut dans la suite l'ordre de quitter Breslau sous prétexte d'un congé obtenu pour des affaires particulières, afin d'éviter l'éclat d'un départ au moment de la rupture avec la France. Le Roi de Prusse allait depuis longtemps au-devant de cette résolution, peut-être sans s'en rendre compte lui-même, et il s'y vit enfin décidé par l'ascendant du génie de M. de Stein et par la visite de l'Empereur de Russie à Breslau. Ces événements prévinrent toutefois l'effet de la mesure prise à l'égard du ministre de Saxe qui ne put demander ses passeports qu'en même temps que M. de St. Marsan.

Entraînés jusqu'au mois de mars par le récit des événements qui amenèrent la déclaration de la Prusse, nous allons reprendre au mois de janvier ceux qui se passèrent en Saxe, où l'on prévoyait une invasion prochaine à laquelle les armées françaises n'étaient point en état de s'opposer. La multitude désirait que le Roi restât dans sa capitale et se jetât entre les bras des alliés. Cette opinion, assez indiscrètement soutenue par quelques hommes en place, s'appuyait sur une fausse application de ce qui s'était passé en 1806; mais la façon de penser du Roi

repoussait cet avis; d'un autre côté il paraissait à M. de Se
à la dignité comme à l'intérêt de son souverain, de se livre
à la prépondérance peut-être momentanée que le sort des ar
aux alliés, et de se ranger parmi les ennemis de la Franc
contre celle-ci des griefs pareils à ceux de la Prusse, et av
puissance en Allemagne pût être regardée comme abattue. I
dix mois après à Francfort le témoignage le plus satisfaisant de
de sa manière de voir à cet égard, de la bouche même de l'Em
Russie, qui lui dit qu'à cette époque-là, se déclarer contre la F
été de la part de la Saxe imprudent et même peu convenable,
seul parti que sa situation lui permît de prendre, avait été de s
à l'Autriche, ainsi que M. de Senfft l'avait conseillé bientôt apr
s'agissait donc que du choix de la retraite du Roi et des me
prendre pour le gouvernement pendant son absence. Le comte M
proposait de se rendre à Prague où il avait sa famille et de nomb
relations; et en effet, cette ville offrait les avantages de la proxi
d'une sécurité parfaite, étant située dans les états d'une puissance
à la vérité de la France, mais dont le territoire était respecté p
parties belligérantes. M. de Watzdorff transmit en même temps l
que faisait l'Empereur d'Autriche au Roi du château de Prague
lui et sa famille, et cette offre fut renouvelée quelques temps apr
une lettre de Sa Majesté Impériale, lettre que le prince Esterhazy re
Roi peu de jours après l'arrivée de ce souverain à Plauen. M. de Se
pouvait douter que l'Empereur Napoléon ne vît dans le choix d'un
en Bohême une déviation du système que la Saxe avait suivi jusqu'
c'est dans ce sens que M. de Serra s'en était expliqué vis à vis de lui, e
ouverture officielle de ce ministre qui eut lieu à Plauen constata d
la justesse de cette prévision. Or, tout en envisageant encore un
prochement vers la politique de l'Autriche comme possible, il ne cr
qu'on dût se permettre une démarche qui pourrait déplaire à la Fr
et altérer l'union avec elle, avant qu'on pût juger plus clairemen

fond qu'il y avait à faire sur le système de la cour de Vienne. L'armée autrichienne avait agi, il est vrai, assez mollement dans la dernière campagne, et depuis les désastres de l'armée française, tout engagement avait été évité entre elle et les Russes; et en leur cédant pied à pied le terrain d'une manière qui se trouvait justifiée par la position générale des affaires, il était cependant clair qu'on s'entendait assez amicalement avec eux. L'Autriche avait fait de plus, par l'envoi du baron de Wessenberg à Londres, un pas qui la rapprochait de l'attitude de la médiation et de la neutralité. Mais elle ne s'était pas encore expliquée sur ses desseins. Le cabinet autrichien a été élevé à son tour au niveau des circonstances par la force de l'opinion publique qui l'entourait, comme l'avaient été auparavant le cabinet prussien et cet Empereur de Russie qui, en 1808, disait au Roi de Saxe à Erfurt, „qu'il se sentait meilleur après chaque conversation avec l'Empereur Napoléon, et qu'une heure d'entretien avec ce grand homme, l'enrichissait plus que dix années d'expérience!“ Les grands événements des années 1812, 1813, 1814 ont été l'ouvrage des nations qui partout ont provoqué et amené la révolution des idées dans les cabinets. Ceux-ci se débattirent longtemps dans leurs fers, et ne se relevèrent que peu à peu et avec effort de l'asservissement où le passé semblait encore tenir leurs esprits. Le caractère de fausseté qu'on a prétendu trouver dans leur langage à cette époque, tenait encore moins de l'art qui cherchait à cacher ses desseins, que de l'embarras qui se cherchait soi-même dans un rôle nouveau.

On ne crut donc pas devoir accepter dans le premier moment les propositions de la cour de Vienne, et s'engager ainsi avec elle sans avoir obtenu aucune explication ou garantie de sa part. On lui fit une réponse obligeante, témoignant que la direction de la Bavière, qui présentait au Roi la chance la plus favorable à son désir de prolonger son séjour dans ses états, avait été choisie et préalablement annoncée à la cour de Munich, vis-à-vis de laquelle on se trouvait ainsi éventuellement engagé. On mit dans cette même réponse une nuance qui marquait

indirectement qu'on ne renonçait pas à faire usage dans la suite des offres de l'Empereur, si les circonstances mettaient le Roi dans le cas de pouvoir en profiter. Telle était en effet l'intention de M. de Senfft, et il s'en expliquait ainsi avec le comte Marcolini, tandis que le Roi prétendait entièrement écarter la chance de quitter la Confédération du Rhin. M. de Senfft s'opposa de la manière la plus décidée au parti proposé par M. de Serra, et appuyé depuis par les offres directes de l'Empereur Napoléon, de suivre comme en 1809 la direction de Francfort et de Mayence, ce qui n'aurait laissé en cas d'événements aucun autre refuge que la France. De plus, séparant entièrement le Roi de son pays (avec lequel au contraire il lui restait en Bavière une communication facile par la Bohême,) l'adoption de cette dernière direction vers le Rhin aurait produit l'effet le plus fâcheux sur l'esprit de la nation, en excitant de justes alarmes sur la liberté personnelle de son souverain. Néanmoins M. de Marcolini prit plaisir à publier la divergence des avis qui avaient partagé le conseil du Roi, et à rejeter sur M. de Senfft la cause du déplaisir que le public, anticipant sur la marche de la politique, éprouvait de ne pas voir le Roi se détacher de la France pour s'abandonner tout de suite à l'Autriche, sinon aux alliés du Nord.

Lors du voyage du Roi à Francfort en 1809, l'administration était restée entre les mains du conseil-privé. Celui-ci avait envoyé, au moment de l'invasion autrichienne, l'un de ses référendaires solliciter des ménagements pour le pays auprès de l'archiduc Charles et de l'Empereur d'Autriche. Cette démarche avait déplu au Roi qui, se croyant compromis aux yeux de l'Empereur Napoléon, lui fit faire des excuses, et même, à l'instigation du comte de Bose qui ne connaissait pas de bornes dans ses empressements serviles, fit publier dans les journaux la désapprobation de cet acte, par lequel, s'il était en effet répréhensible, le conseil-privé avait seulement dérogé à sa position en agissant, suivant l'expression de l'Empereur Napoléon, comme une municipalité. Mais ce corps avait perdu par-là à jamais la confiance du Roi, et M. de

Senfft n'avait pas travaillé à la lui faire rendre, en le voyant composé de quatre individus dont trois, sans être dépourvus de mérite, manquaient entièrement de tact politique, de connaissances du monde et de force de caractère, et se laissaient sans cesse entraîner par leur quatrième collègue, le comte de Hohenthal-Königsbrück, homme à vues étroites, animé de bonnes intentions, mais emporté et imprudent. Ce n'était pas à un conseil de cette sorte qu'il fallait abandonner les rênes dans ce moment critique où l'opinion publique prenait un essor qu'il convenait de ménager, sans permettre qu'il dépassât les bornes du devoir et des convenances. M. de Senfft proposa en conséquence de laisser le conseil-privé dans la sphère de ses attributions ordinaires, et de confier ce qui avait rapport aux circonstances du moment et aux arrangements à prendre avec les généraux français ou ennemis, sous la surveillance de la haute police, à une commission qui ne recevrait d'ordres que du Roi, et qui, autorisée à agir d'après ses propres lumières dans des cas pressants, devait être obéie par toutes les autorités locales. Cette commission fut composée de quatre membres, dont le premier, chargé des fonctions de président, était M. de Globig, doyen du conseil-privé, et dont la concours en formant un lien entre ce corps et la nouvelle commission, servit à ménager l'amour-propre du premier. Le baron de Friesen, grand-chambellan, avait trop marqué par les fonctions qu'il avait remplies à la diète, pour pouvoir être exclu dans cette occation. Mais l'on comptait le plus sur les lumières du baron de Manteuffel et de M. de Zeschwitz, l'un et l'autre membres du conseil des finances. M. de Manteuffel qui réunissait presque toutes les fonctions directoriales de ce département, et qui jouissait de l'appui et de l'amitié du comte Marcolini, était un esprit vulgaire, sans élévation et sans profondeur. Mais dévoré d'ambition, il avait acquis une grande connaissance du mécanisme des affaires et beaucoup de facilité pour leur maniement. Doué de ce coup-d'œil froid qui passe ordinairement pour de la prudence et tient souvent lieu de sagesse, il était toujours prêt à s'attacher au plus fort, c'était là toute sa politique.

Elle semblait nécessaire pour modérer l'ardeur de M. de Zeschwitz, qui possédait à un degré éminent toutes les qualités de la tête et du cœur qui manquaient à son collègue, mais dont le noble enthousiasme ne lui laissait pas toujours conserver l'aplomb nécessaire dans les grandes crises.

M. de Burgsdorff qui avait remplacé le baron de Just dans le soin de la correspondance établie pour connaître et surveiller l'esprit public, et qui était spécialement chargé d'une surveillance pareille dans la capitale, (où il fallait suppléer ainsi à l'incapacité du directeur de la police,) M. de Burgsdorff, disons-nous, fut mis en rapport avec les membres de la commission, à laquelle son intelligence pouvait être utile; tandis que mis, comme il l'a été dans la suite, à la disposition directe des autorités françaises, il a pu devenir entre leurs mains un instrument nuisible ou du moins odieux. Ses rapports faisaient voir à cette époque de février 1813 la fermentation toujours croissante des esprits, excitée déjà par les revers et le découragement des troupes françaises, et encore augmentée par la présence d'une foule de réfugiés polonais et lithuaniens que la haine publique accusait d'être les auteurs de cette guerre. La société et la cour ne se contenaient plus; le comte Marcolini devenait populaire et toutes les voix s'élevaient contre M. de Senfft qui n'avait à leur opposer que celle de sa conscience et la force que lui donnaient des intentions pures et la confiance inébranlable du Roi. Ce prince était vivement agité de l'appréhension d'un coup de main qui pourrait le surprendre dans la capitale. On cherchait à le rassurer par la position que le général Reynier avait prise dans la Basse-Lusace et par celle que le prince vice-roi défendait encore en avant de Berlin. Mais quand la frontière fut entamée du côté de Lauban par un parti de cosaques commandé par le colonel Brendt, rien ne put plus le retenir, et après un conseil tenu avec les généraux Thielmann et Gersdorff, le départ, résolu le 24 février à dix heures du soir, eut lieu le lendemain matin à six heures. Une proclamation publiée le même jour exhortait



les habitants au calme, à la confiance dans les soins du Roi, dont le système politique avait, depuis sept ans, sauvé l'état de tous les dangers dont il avait été menacé. On n'y prononçait rien sur la continuation de ce système, et on ne nommait pas l'Empereur Napoléon. Cette pièce, sans satisfaire complètement, calma pour le moment le public de Dresde. C'était tout ce qu'on pouvait faire alors. Les circonstances malheureuses des dernières années avaient affaibli les sentiments qui attachaient autrefois le peuple saxon à son souverain, dans lequel il ne voyait plus que l'instrument d'un pouvoir détesté qu'on cessait même désormais de craindre. Cependant ces sentiments d'affection existaient encore et pouvaient se raminer, et si le Roi de Prusse avait été reçu avec de vives acclamations en Lusace, où il passa en se rendant à Breslau, il n'y avait du moins aucun cœur honnête qui osât applaudir aux vues ambitieuses et jusqu'alors assez bien cachées du duc de Weimar, qui ne rougissait pas d'intriguer en Russie pour se faire donner la couronne de Saxe, tandis qu'il la sollicitait en même temps auprès de l'Empereur Napoléon, dans la supposition que le Roi serait élevé au trône de Pologne. A peine la voix de quelques misérables folliculaires anonymes osa-t-elle s'élever en Saxe en faveur de ce prince, tandis que le cœur généreux de la grande-duchesse Marie, sa belle-fille, repoussait loin d'elle ce projet attentatoire aux droits du chef de la maison de Saxe.

M. de Senfft resta à Dresde deux jours après le Roi. Si on avait eu quelque ressentiment sérieux contre lui, on aurait pu le satisfaire. Tout cependant demeura tranquille, et il partit le 27 pour rejoindre Sa Majesté à Plauen. Ce prince était accompagné de la Reine et de la princesse Auguste. Le reste de la famille royale, à l'exception de Mme la princesse Elisabeth, tante du Roi, restée à Dresde à cause de son grand âge, avait devancé L. L. M. M. à Bayreuth. Le comte Marcolini, le général Gersdorff, M. de Cerrini et M. de Breza étaient dans la suite du Roi. Le comte de Hopffgarten, parti en même temps que Sa Majesté, était resté malade à Freiberg, où M. de Senfft le vit en passant et où il mou-

rut quelques jours après, justement regretté pour son sens droit et sa parfaite probité. On trouvait en lui une trempe de caractère antique, qui en faisait un ministre utile au service du Roi et du pays, en dépit des préventions et des préjugés auxquels il tenait quelquefois avec obstination, et de cette lenteur de conception qui mettait souvent obstacle aux affaires, et donnait à ses subalternes trop d'empire sur lui. M. de Senfft qui s'était rapproché de lui dans les derniers temps, avait vu avec peine l'éloignement que le Roi avait conçu pour lui, éloignement qui s'était manifesté au mois de décembre précédent dans la froideur du souverain à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée au service du comte de Hopffgarten, et dans la désapprobation du concours de tous les ordres de l'état à la célébration de cette fête; circonstance qui fit dire au Roi ces mots: „Que restera-t-il donc à faire pour mon jubilé?“ — Hélas! le 17 décembre 1813, cet infortuné prince l'a passé prisonnier à Berlin!

Le portefeuille du ministère de l'intérieur fut donné provisoirement à M. de Senfft, et il avait l'espérance, en le conservant pendant quelque temps, d'être en état de favoriser l'exécution de quelques idées utiles et importantes pour le pays. Mais il n'en eut pas moins à regretter la perte d'un ami sûr et d'un appui solide dans les moments de crise qui l'attendaient. Le général Thielmann venait d'être nommé gouverneur de la place de Torgau, et le général Zeschau, homme d'honneur et de probité, avait reçu le commandement de Königstein, qui servait de dépôt à une partie des caisses royales et de celles du pays, aux archives et aux effets précieux de la cour. Un demi-bataillon des grenadiers de la garde faisait la garnison de cette dernière place. Un autre demi-bataillon accompagnait le Roi. Le second bataillon faisait partie de la garnison de Torgau, où l'on avait fait entrer toutes les nouvelles levées formées en bataillons provisoires, dont une petite partie seulement avait renforcé le contingent commandé par le général Lecoq sous les ordres du général Reynier, le portant par cette augmentation à environ deux mille cinq cents hommes présents sous les

armes, tandis que les hôpitaux renfermaient plus du double de ce nombre, et qu'un détachement de mille hommes, la plupart cavalerie, séparé du reste du corps au combat de Kalisz, et conduit par le général de Gablenz, avait rejoint l'armée polonaise aux environs de Cracovie. Le régiment des cuirassiers de la garde qui n'avait pas fait la dernière campagne, un autre régiment de la même arme et de nouvelle levée, et enfin le dépôt général de la cavalerie légère qui formait environ six ou huit escadrons, étaient indépendants de ces divers commandements, et avaient été postés, sous les ordres du général Liebenau, en avant de Dresde pour soutenir le corps du général Reynier, avec l'ordre de suivre le Roi aussitôt que les armées françaises se seraient retirées derrière l'Elbe.

Le général Langenau, revenu à Dresde, et relevé de son poste de chef de l'état-major du contingent, fut envoyé avec une commission auprès du prince vice-roi qui venait de quitter sa position de Berlin et de se replier sur l'Elbe en portant son quartier-général à Leipzig. Il était chargé de bien reconnaître l'état des choses, et avait ordre de se rendre ensuite auprès du Roi, qui le nomma à cette époque son aide-de-camp général. M. de Serra, fidèle à ses instructions de s'opposer à toute mesure propre à augmenter le découragement dans le public, avait vainement tâché de faire différer le voyage du Roi à Plauen; il prolongea son séjour à Dresde en motivant assez légèrement ce retard, et en montrant dans ses lettres une humeur à laquelle M. de Senfft répondit avec quelque sécheresse, ce qui amena un commencement de refroidissement dans leurs rapports. Le ministre français fut précédé à Plauen par M. de Pfeffel, ministre de Bavière, et fut suivi de près par le prince Esterhazy, chargé de remettre au Roi la lettre de l'Empereur d'Autriche dont il a été parlé plus haut. La loyauté, les lumières, l'esprit calme et rassis qui distinguaient M. de Pfeffel, joints à une rare bonté de cœur, à une sensibilité exquise et à un tact parfait, lui avaient valu l'estime générale et l'entière confiance de M. de Senfft. Leur amitié datait de 1799, où il avait

rempli les fonctions de chargé d'affaires de sa cour à Dresde. Un intérêt plus tendre encore, celui de la compassion, s'y était joint depuis la perte qu'il venait de faire à Dresde même, dans l'automne de 1811, d'une femme angélique et adorée. Ce fut dans une conversation confidentielle avec ce ministre, que M. de Senfft prononça pour la première fois le vœu de voir son souverain et son pays, comme toute l'Allemagne, délivrés des fers honteux de la Confédération du Rhin. M. de Pfeffel lui fit part des instructions dont le ministre d'Autriche venait de lui faire la confidence, et qui dévoilaient la pensée du cabinet de Vienne de détacher les cours confédérées du système de la France; ils discutèrent ensemble les moyens et les obstacles de cette entreprise, et surtout les arguments de droit à alléguer pour annuler ce lien dont l'abus de la part de l'Empereur Napoléon n'était que trop évident.

Le prince Esterhazy, certain d'après cette conversation (qui lui fut rapportée) des dispositions où il allait trouver M. de Senfft, vint lui proposer de la part de sa cour une démarche que le Roi ferait simultanément avec les cours de Munich et de Stuttgard, pour représenter à l'Empereur des Français l'urgence de la paix que l'Autriche lui conseillait, et dont l'épuisement de leurs états comme les dispositions de leurs peuples motivaient amplement le désir. M. de Senfft après avoir rendu compte au Roi de cette ouverture, répondit officiellement que Sa Majesté avait plus d'une fois exprimé à l'Empereur Napoléon ses vœux pour la paix, qu'elle ne manquerait pas de les lui renouveler, qu'elle appréciait avec reconnaissance l'intérêt et les soins que Sa Majesté l'Empereur d'Autriche témoignait pour la pacification générale et surtout pour le repos de l'Allemagne, mais qu'elle ne pouvait se défendre de quelque appréhension au sujet de l'impression que ferait sur le cabinet français cette apparence d'un concert formé entre plusieurs cours pour lui adresser en commun des instances du paix.

Il ajouta confidentiellement au prince Esterhazy le développement des motifs particuliers qu'avait la Saxe de ménager l'amitié de l'Em-

pereur Napoléon, qui était la seule garantie qu'elle eût de la possession du duché de Varsovie déjà envahi par la Russie, et il lui fit entendre que ce ne serait qu'en voyant la garantie de la cour de Vienne substituée à celle de la France pour le même objet, ou du moins pour un équivalent, qu'il pourrait prendre sur lui d'engager le Roi à un rapprochement plus intime avec cette cour.

Le prince Esterhazy parut satisfait de ces vues, et appelé à Vienne par ses affaires particulières, il se chargea d'en rendre compte lui-même à M. de Metternich. Ils doutaient alors également l'un et l'autre de la sincérité, ou du moins de l'énergie de volonté de ce dernier ministre pour s'écarter du système français, qu'il avait seul soutenu jusqu'alors à Vienne; mais ils pensaient qu'en tous cas la force des circonstances amènerait sous peu le triomphe du système opposé.

Le général Langenau était dès ce moment rempli de la conviction que l'époque fatale à la domination française était arrivée, et qu'elle ne se relèverait plus en Allemagne; il s'entendit donc avec M. de Senfft sur les moyens d'en détacher le Roi d'une manière conforme à sa dignité et à ses principes, et ils agirent désormais de concert pour parvenir à ce but. M. de Langenau avait prévu le premier à Dresde la possibilité qu'on ordonnât la destruction d'une partie du pont de l'Elbe, dans le cas où le général Reynier, pressé dans sa retraite, serait obligé de prendre position sur la rive gauche de ce fleuve. Il fut chargé de faire auprès du vice-roi des représentations sur le peu d'utilité de cette mesure, comparativement au mal qu'elle ferait, et à l'impression fâcheuse qui en résulterait dans l'esprit des habitants, attachés d'affection à ce beau monument. Il rapporta à Plauen de belles paroles et des promesses vagues. Le général Reynier ayant pris position à Dresde, fit commencer une mine dans l'une des piles du pont, et ces travaux provoquèrent la scène du 10 mars, où la populace, encouragée par quelques hommes légers et inconsidérés d'une classe supérieure, brisa les fenêtres de la maison où demeurait le général, et, irritée contre tout ce qui

lui semblait tenir au système français, voulut aller également insulter l'hôtel de M. de Senfft. Le général Reynier se conduisit dans cette occasion avec autant de dignité que de modération. La commission immédiate, autorisée par le Roi, envoya à Königstein une dizaine d'individus convaincus d'avoir pris part aux voies de fait. On évita de nommer à Sa Majesté un homme en place, plat valet du système français quand Napoléon était le plus fort, et qui avait animé le peuple à ces excès.

Le Roi voulut croire que les travaux commencés au pont n'avaient que la valeur d'une démonstration, dans le but de détourner l'ennemi de la direction de Dresde, en lui faisant craindre de trouver le passage rompu. Il écrivit dans ce sens au général Reynier et au prince Eugène, témoignant sa volonté de se prêter à tout ce qui pouvait servir au succès des opérations, mais répétant les arguments qui devaient faire regarder comme inadmissible l'exécution du projet de faire sauter le pont. Il reçut de part et d'autre des protestations de l'intention où l'on était d'éviter cet inconvénient à moins d'une nécessité absolue et urgente; et le prince d'Eckmühl ayant pris le commandement de l'aile droite, (que le général Reynier avait quittée pour se rendre au quartier-général du vice-roi à Leipzig,) et ayant marché sur Dresde avec son corps d'armée, le Roi renouvela sa démarche auprès de ce maréchal, qui déclara à la commission immédiate chargée de lui faire des représentations verbales, qu'il ne se porterait à faire sauter les deux piles et l'arche minées du pont, „que lorsque trente mille hommes viendraient l'attaquer de l'autre côté du fleuve.“ Mais il venait déjà de signaler en Saxe cette humeur destructive qui s'était exercée peu auparavant dans le rayon de Thora. Arrivé avec ses troupes à Meissen, il trouva les Bavarois qui gardaient ce point occupés, d'après les ordres du général Reynier, à faire démolir, en en conservant les matériaux, le pont de bois qui relie les deux rives de l'Elbe. Aucun ennemi ne se montrait, et l'ouvrage allait être achevé en peu d'heures. Mais de pareils ménagements convenaient peu à son humeur, et il fit mettre sur-le-champ le feu à ce pont qui fut consumé

en peu d'instants. Non content de cet exploit, il fit brûler en même temps, entre Meissen et Torgau, quinze moulins flottants qui ne pouvaient guère par leur construction fournir des moyens de passage à l'ennemi, mais dont dépendaient les fortunes d'autant de propriétaires et la subsistance des environs. Il arriva à M. de Senfft de manifester à cette occasion et en pésence de M. de Serra, sa vive indignation sur la manière dont il voyait les états du Roi traités par ses alliés. L'envoyé de France en parut affecté; mais M de Senfft lui cacha encore moins son vif ressentiment, lorsqu'il reçut quelques jours après deux lettres de Pologne, dont les enveloppes avaient été ouvertes: il fut constaté que le proconsul français avait eu l'insolence de s'en emparer à la poste de Dresde pour en prendre lecture, sans que la faible complaisance de M. de Manteuffel y eût mis d'obstacle. M. de Serra fut atteint quelques jours après d'un érésipèle à la jambe droite, qui ne lui permit plus de quitter sa chambre pendant le séjour de Plauen. M. de Senfft alla alors régulièrement le voir, autant par intérêt personnel que pour ne point laisser apercevoir de différence dans son attitude et dans ses rapports avec le ministre français.

En attendant, le général Reynier était arrivé à Plauen avec l'intention de se rendre à Paris pour soigner sa santé altérée par la dernière campagne. Quoiqu'un peu refroidi à l'égard du général par l'idée de la destruction projetée du pont de Dresde, le Roi l'accueillit cependant avec l'empressement que méritaient les soins qu'il avait pris de l'armée saxonne en Pologne, et qui lui avaient concilié l'amour du soldat, malgré son abord froid et sec, si différend des formes du prince de Ponte-Corvo. Mais il reçut à Plauen même l'ordre de retourner à Dresde reprendre le commandement de l'aile droite que le maréchal Davoust allait quitter; il hésitait pourtant encore, et dans ses conversations confidentielles avec M. de Senflt, il s'expliquait assez franchement sur les chances de cette guerre, toutes contraires à la France, et sur la politique des cours confédérées qui devait immanquablement se tourner vers

l'Autriche dès que les armées de l'Empereur seraient repoussées jusqu'au Rhin. Il montrait du reste l'intention de conserver le pont de Dresde, lorsqu'un hasard, ou plutôt le zèle d'un des commis des affaires étrangères, et la fidélité d'un employé au château où le général Reynier était logé, firent tomber entre les mains de M. de Senfft une lettre du prince vice-roi à ce général, perdue par un de ses aides-de-camp, et qui portait l'ordre froid et sec de faire sauter le pont de Dresde en se retirant devant des forces supérieures, et en se dirigeant vers le point de ralliement indiqué à Cassel. Il n'était donc plus douteux qu'on ne se fît un jeu de ce que le Roi avait déclaré être l'objet de sa vive sollicitude, et que peut-être on y était d'autant plus indifférent qu'on méditait déjà, ainsi qu'il était échappé à M. de Serra de le dire à Mme de Senfft, de dépouiller ce souverain de la Saxe, où il était, disait-on, peu aimé, et de „lui donner quelque chose qui lui conviendrait mieux", en complétant ainsi de plus en plus l'application qu'on faisait aux trônes du grand principe de la révolution de faire changer de main les propriétés.

Le prince d'Eckmühl faisait continuer et hâter le travail des mineurs au pont de Dresde, et il ne restait plus de doute qu'il ne voulût accomplir cet acte gratuit de vandalisme. La capitale était dans la consternation: l'armée murmurait; la commission immédiate reçut l'ordre de continuer à faire des représentations au maréchal. Mais si ces représentations restaient inutiles, elle devait déclarer, au moment même où on apprendrait la détermination de Davoust, l'opposition formelle du Roi et la violation de ses ordres; espèce de protestation, qu'elle pourrait faire connaître au public après l'accomplissement de l'œuvre de destruction. Cette instruction fut remplie. Ce fut le 23 mars, à cinq heures du matin, que l'on fit sauter une arche et deux piles de ce beau pont de Dresde. Les mines avaient été si bien dirigées par les ouvriers saxons, que l'explosion fut à peine sensible, et qu'au moins la crainte généralement répandue de l'ébranlement des bâtiments voisins ne se réalisa point. Néanmoins, on prétend qu'un ministre d'état, que cette appré-

hension avait poussé à se réfugier dans une cave avec sa famille, y demeura jusqu'au soir dans l'attente de cette explosion, dont on n'était pas venu l'avertir, attendu que personne n'osait sortir pour s'en informer. Le maréchal Davoust n'était pressé par aucun ennemi lorsqu'il commit cet acte odieux et inutile, mais il ne voulait rien laisser à faire en ce genre à son successeur; il était parti de Dresde avec son corps d'armée immédiatement après l'exécution de son dessein, laissant le commandement au général Durutte qui avait sous ses ordres les restes du septième corps, composés des Saxons, d'une division française et d'une division bavaroise, commandée par le général Rechberg, qui occupait le poste de Meissen.

M. de Senfft apprit la catastrophe du pont le même soir, peu avant minuit. Il fit appeler le général Langenau, et leur commune indignation s'exhala contre l'oppression dont cette brutalité venait de combler la mesure, en insultant à la fois le Roi et la nation avec une légèreté dédaigneuse, rendue plus odieuse encore par son inutilité comme mesure militaire. M. de Senfft avait déjà proposé au Roi de retirer le corps du général Lecoq et de l'envoyer à Torgau dans le cas où l'on se permettrait la destruction du pont de Dresde. Il regardait cette mesure comme convenable à la dignité du Roi, qui ne pouvait laisser plus longtemps ses troupes sous un commandement qui avait montré une négligence si outrageante pour ses volontés. C'était en même temps une satisfaction à accorder à la nation et aux troupes, dans lesquelles on remarquait quelque fermentation, et qui auraient par là l'avantage de se réunir à leurs dépôts et de recevoir dans leurs cadres les nouvelles levées formées à Torgau. M. de Senfft soutint cette mesure avec chaleur, et ayant entraîné à son avis M. de Marcolini et le général Gersdorff, il réussit à détruire les scrupules du Roi, et obtint l'ordre pour le général Lecoq de prendre avec ses troupes une position rapprochée de Torgau, en continuant toutefois à prêter son concours aux troupes alliées, pour la défense de la ligne de l'Elbe entre cette place et Meissen, autant qu'il le pourrait sans être

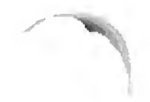
séparé de la première, dans laquelle il devait se retirer si les ennemis effectuaient le passage du fleuve. Cet ordre fut exécuté malgré l'opposition du général Durutte, au moment où celui-ci venait de remettre aux Russes la ville neuve de Dresde, à la suite d'une convention par laquelle on s'entendit en même temps sur une cessation des hostilités sur toute la ligne du fleuve à deux lieues au-dessus et au-dessous de la capitale. Ce premier acte de ressentiment et d'indépendance fut accueilli avec une vive satisfaction par le public en Saxe. Il n'y eut que M. de Manteuffel qui en écrivit à M. de Senfft une lettre remplie d'alarmes et de craintes. Le général Reynier, en apprenant ce qui venait de se passer, éleva de vives réclamations, et se plaignit qu'au moment où il allait reprendre son commandement, on venait d'y soustraire le corps saxon; il éclata surtout en reproches contre le général Langenau qui semblait se détacher de lui, et partit brusquement dans la direction de Dresde. Mais un nouvel accès de rhumatisme lui fournit le motif ou le prétexte de s'arrêter à une petite distance, et ayant résolu de partir pour Paris, il repassa peu de jours après à Plauen, où il prit amicalement congé de M. de Senfft; en apprenant sa mort en mars 1814, celui-ci a voué de sincères regrets au souvenir de cet esprit sage et éclairé, qui ne s'est jamais abaissé à mêler sa voix à celles des adulateurs de Napoléon, dédaignant d'acheter la faveur de ce prince au prix de l'estime que l'Empereur lui-même n'a pas pu refuser à son caractère.

Le baron de Just avait été tenu au courant de ce qui s'était passé relativement au pont de Dresde. La nouvelle du 23 arrivée, le Roi écrivit à l'Empereur Napoléon pour se plaindre de cet acte de violence entrepris sans urgence sous le rapport militaire, et contre sa volonté expressément déclarée. Il réclama de la justice de Sa Majesté Impériale qu'elle en témoignât sa désapprobation envers le maréchal Davoust, en éloignant cet officier de tout commandement qui pût le mettre en contact avec les autorités et les troupes de la Saxe. Enfin, en protestant de son attachement à l'alliance, il annonça la marche du corps

du général Lecoq sur Torgau comme une mesure utile pour la formation de l'armée dont les nouveaux éléments étaient réunis dans cette place. On recommanda à M. de Just de faire entendre que des considérations relatives aux dispositions du pays et de l'armée, avaient influé sur le parti que l'on avait pris à cet égard. Il était chargé de remettre la lettre du Roi dans une audience particulière, et d'insister avec force sur la satisfaction due à Sa Majesté à propos de cette affaire. Le comte Charles de Schulenbourg, aide-de-camp du général Langenau, expédié en courrier avec ces dépêches, arriva à Paris au bout de quatre jours, et précisément la veille du jour fixé pour l'audience où le baron de Just devait remettre ses lettres de créance, audience qui avait été retardée par différentes circonstances. Embarrassé par cet incident, M. de Just, au lieu de demander une audience particulière après celle de cérémonie qu'il allait avoir, se hâta de communiquer au duc de Bassano le contenu de la lettre du Roi, dont il avait reçu copie pour son instruction seulement. Le ministre des relations extérieures fut assez habile pour l'entretenir dans l'espérance que l'Empereur, étant prévenu, lui demanderait la lettre du Roi dans son audience solennelle. Mais Napoléon se borna à lui dire: „J'apprends qu'on a fait sauter le pont de Dresde; j'en suis fâché; c'est une sottise; au reste c'est quatre à cinq cent mille francs!" M. de Just ne répondit rien, et donna en sortant au duc de Bassano la lettre qu'il avait sur lui, et à laquelle on avait ainsi cavalièrement répondu d'avance. Lorsque M. de Senfft rendit compte au Roi de la manière dont cette audience s'était passée, Sa Majesté appuya sur le tort qu'avait eu M. de Just de s'écarter des instructions qu'il avait reçues, ce qui avait fait manquer le but qu'on se proposait; il voulut même qu'on témoignât son mécontentement à son envoyé.

Celui-ci ne cessait de décrire dans ses rapports les immenses préparatifs de l'Empereur; mais les termes dont le duc de Bassano s'était servi vis à vis de lui, indiquaient assez que ce n'était qu'au mois de mai qu'on pouvait s'attendre à l'ouverture de la campagne. Napoléon

confirma lui-même cette supposition en promettant, dans la lettre où il invitait le Roi à se réfugier à Mayence ou à Strasbourg, de le ramener au mois de mai dans sa capitale. Cependant, la nouvelle armée française consistant presque entièrement en conscrits, le manque de cavaliers et d'artilleurs solides et instruits faisait douter les militaires les plus éclairés de la possibilité d'un succès dans cette nouvelle campagne. Il était clair que le vice-roi ne pouvait pas se soutenir sur l'Elbe, et qu'il faudrait en conséquence bientôt quitter le séjour de Plauen. Rien n'annonçait de la part de la Russie et de la Prusse l'intention d'accorder la neutralité de cette ville, en faveur du séjour du Roi, et encore eût-il été difficile de s'arranger à ce sujet avec la France. Les princes, frères du Roi, reçurent donc l'ordre de se rendre de Bayreuth à Ratisbonne, où l'on fit préparer aussi des logements pour L. L. M. M. et leur suite. Enfin, le regret de quitter ce dernier point du royaume, pays dont la population, intéressante par son industrie, donnait au Roi des preuves touchantes de son attachement, dut céder à la nécessité, et aussi à la considération qu'une invitation réitérée de l'Empereur Napoléon de se retirer vers le Rhin pouvait causer de l'embarras, et qu'on aurait peut-être de la peine à décider le Roi à un refus. Le départ fut donc résolu aussitôt que l'on eut appris que quelques partis de cosaques avaient passé l'Elbe au-dessous de Meissen, et que les Prussiens étaient entrés en Lusace. Le Roi arriva à Ratisbonne le 30 avril, et M. de Senfft l'y rejoignit le lendemain. Le Roi de Bavière accourut deux jours après avec un empressement vraiment aimable, pour revoir le Roi son beau-frère et la Reine sa sœur, après dix-sept ans de séparation, et leur présenter le prince Charles, son fils cadet. Cette entrevue fut tendre et touchante, en dépit du contraste que formaient l'abandon dans les manières du Roi de Bavière et les formes roides de la cour saxonne. Ce prince parlait assez librement des torts du cabinet français et des justes griefs des cours de l'Allemagne; mais sa défiance habituelle à l'égard de la maison d'Autriche, et la haute idée des moyens de Napoléon dont son esprit



était frappé, l'attachaient encore au système de la France, et donnaient à ses propos politiques ce caractère d'inconséquence qu'on lui a toujours reproché et qui a fait de lui le jouet aveugle des volontés de son ministre. M. de Senfft en fut surtout frappé dans une longue conversation qu'il eut avec lui en tête à tête, et qui lui fit comprendre qu'il n'était pas encore temps de se livrer à des rapports intimes avec la Bavière.

M. de Pfeffel venait d'être chargé de proposer un concert confidentiel entre les deux cours, pour régler à l'avenir leurs démarches en commun, et établir leurs rapports d'alliance avec la France sur un pied d'indépendance plus conforme à leurs vrais intérêts. On répondit à cette ouverture avec obligeance, et on promit de communiquer ses vues à la cour de Bavière et de s'entendre avec elle sur tous les objets d'un intérêt commun; mais on observa que la conclusion d'une convention par écrit à ce sujet pourrait facilement, si elle était connue, donner un ombrage qu'il convenait d'éviter. En effet, il était dans l'intérêt de la Bavière de gagner du temps en ménageant ses moyens, jusqu'au moment où elle pourrait voir clair dans l'événement, ou y influer elle-même d'une manière décisive, et ce moment a été saisi depuis par elle avec autant d'habileté que de succès. La Saxe au contraire, immédiatement compromise, était obligée de prendre sur le champ une décision qui, après l'événement, ne pouvait plus avoir de prix aux yeux du vainqueur. Elle refusait en conséquence de prendre part à la guerre du côté de la France avec ce qui lui restait de troupes disponibles. Les deux régiments de cuirassiers et les dépôts de la cavalerie avaient suivi le Roi en Bavière. Impatients de voir prendre une détermination conforme à leurs vœux qui les portaient à combattre contre les Français, les premiers témoignèrent leur mécontentement en passant devant le Roi à Ratisbonne dans un morne silence. Le major Fabrice venait de quitter sans ordre positif le corps du général Durutte avec un reste de cavalerie saxonne qui y était resté attaché. Le général Thielmann avait refusé

au maréchal Davoust, pour son corps d'armée venant de Dresde, le passage dans la place de Torgau, et ne lui en avait accordé l'entrée que pour sa personne. Renforcé par les troupes du général Lecoq, qui s'était jeté dans Torgau après le passage de l'Elbe et l'occupation de Dresde par les Russes et les Prussiens, M. de Thielmann refusa de recevoir aucun ordre des autorités militaires françaises par rapport aux magasins et arsenaux de la place, et ne voulut pas fournir un certain nombre de pièces de canon qu'on lui demandait pour la défense de Wittenberg. Entraîné par cette impulsion spontanée de tous les éléments de son gouvernement, pressé par les instances qui lui parvenaient de Dresde de la part des membres de la commission immédiate, craignant les charges que les alliés imposeraient à la Saxe en la considérant comme pays ennemi (ce dont on commençait déjà à se ressentir), inquiet enfin des dispositions de la nation qui, prenant d'elle-même parti pour la cause de la liberté, pouvait s'éloigner à jamais de lui, le Roi ne se dissimulait plus la nécessité d'un changement de système. Il ne voulait dans aucun cas franchir le pas aussi brusquement que l'avait fait la Prusse, dont la conduite pouvait se justifier par d'autres griefs, d'autres relations avec la cour de France, et d'autres nuances dans le langage antérieur. Il acquiesça donc au parti de s'attacher à l'Autriche, parti que M. de Senfft avait fait pressentir dans sa correspondance avec M. de Watzdorff, auquel il écrivait le jour même de la catastrophe du pont „qu'en disant dans ses instructions, que l'on resterait attaché à la France *en tout état de cause,* il avait entendu faire la réserve de la loi de l'honneur, et que cette loi commandait de ressentir l'outrage et la légèreté du procédé de l'Empereur Napoléon."

Ce fut sur ces entrefaites que le général Heister, dépêché de Breslau avec une lettre du Roi de Prusse, arriva à Ratisbonne. La lettre dont il était porteur, était conçue dans des termes assez vagues, et se rapportait à la proclamation du général Kutusow qui avait été répandue dans toute l'Allemagne; en un mot, c'était une espèce d'apostrophe en style



prophétique qui dévouait aux vengeances des peuples les princes allemands qui refuseraient d'adhérer au système des alliés. Ce n'était pas vis à vis d'une cour qui avait quelque droit à être traitée par la Prusse sur un pied d'égalité, qu'il fallait tenir ce langage. Aussi la réponse que le Roi fit à Sa Majesté prussienne fut-elle conçue en termes polis, mais très généraux. Cependant, M. de Senfft dit au général Heister que la cour de Saxe partageait les sentiments des cours allemandes, et qu'il y avait un moyen de se rapprocher qui ne serait point négligé. M. de Heister comprit sans doute cette phrase, qui faisait allusion à l'Autriche.

Cette puissance professait encore l'alliance de la France, mais elle s'annonçait en même temps comme médiatrice; une fois reconnue comme telle par les deux parties, elle serait conduite par-là, d'abord à la neutralité, et ensuite à la guerre contre celle des puissances qui ne s'entendrait pas avec elle sur les conditions de la paix qu'elle allait proposer. Embarassée encore dans son langage, et jalouse de ménager les apparences vis à vis de la France, elle représentait sa position à l'égard de cette dernière puissance comme une alliance subsistante, mais suspendue dans ses effets par les soins de la médiation. Elle justifiait ses armements, encore assez arriérés, par l'encouragement que l'Empereur Napoléon lui-même y avait donné, dans l'espoir, à la vérité inconcevable de sa part, d'engager la cour de Vienne à employer toutes ses forces en Silésie et en Pologne contre la Russie et la Prusse. Mais les instructions données au prince de Schwarzenberg à son retour à Paris, et dont un extrait fut communiqué au général de Watzdorff, faisaient assez voir par leur teneur vague que l'Autriche s'entendait déjà avec les alliés du Nord, et ne cherchait qu'à gagner du temps pour ses préparatifs. La dissolution du lien qui réunissait les embouchures de l'Ems, du Weser et de l'Elbe à l'empire français, l'indépendance de l'Allemagne sous la garantie de toutes les puissances, la consolidation de la puissance prussienne, le droit de tous les états de régler chez eux le

commerce de leurs sujets d'après leurs propres intérêts, telles étaient les bases indiquées, et elles laissaient encore une grande marge pour ce qui regardait les avantages directs de l'Autriche, à laquelle la restitution des provinces illyriennes avait été assurée pour l'époque de la paix générale, par une stipulation secrète du traité d'alliance du 14 mars 1812. On voyait sans doute avec peine s'évanouir, par une suite du système que l'Autriche elle-même venait d'adopter, une dernière occasion de réunir l'Allemagne sous un seul chef, en retenant la Prusse au rang d'une puissance de troisième ordre, et au même niveau que la Saxe et la Bavière; position où les événements de 1806 et de 1807 l'avaient placée. Les représentations à ce sujet ne furent pas épargnées alors à la cour de Vienne; mais d'ailleurs les bases indiquées plus haut étaient équitables, et devaient suffire pour justifier l'accession de la Saxe au système qui s'y rattachait, et qui promettait la paix au continent en jetant dans la balance le poids de la puissance autrichienne.

Le Roi, déjà porté à adhérer à cet avis, ne voulait plus que voir lever par une discussion minutieuse les scrupules qui lui restaient, et voilà de quoi M. de Senfft eut à s'occuper dans une longue suite d'entretiens où il fut soutenu par le général Langenau, le comte Marcolini et même le général Gersdorff, qui remit à ce sujet un écrit où le Roi remarqua toutefois avec déplaisir des principes trop hasardés. M. de Watzdorff annonçait depuis plusieurs jours le départ de prince Esterhazy pour Ratisbonne; il y était attendu avec impatience. Enfin il arriva le 16 avril, et montra à M. de Senfft des instructions par lesquelles, tout en lui recommandant la mesure nécessaire à garder vis à vis d'un prince d'un caractère sûr mais timoré, et d'un ministre pour les sentiments duquel on n'avait pas encore de garantie, on l'autorisait cependant à proposer une convention secrète par laquelle la Saxe s'engagerait, 1° à réunir ses moyens à ceux de l'Autriche afin de soutenir le système adopté par celle-ci pour le rétablissement de la paix générale; 2° à ne plus concourir à la guerre du côté de la France; 3° à ne disposer

de ses place fortes que de concert avec l'Autriche. Celle-ci garantissait de son côté l'intégrité de la Saxe, promettait son intervention pour la, cessation de toute exaction hostile dans ce royaume de la part des alliés, s'obligeait à procurer au Roi une indemnité convenable en échange du duché de Varsovie, si le sacrifice de ce pays devenait nécessaire, et s'engageait spécialement à veiller à ce qu'aucune disposition ne puisse avoir lieu à l'égard d'Erfurt, ou des petites souverainetés de Reuss, de Schwarzbourg, d'Anhalt et de la ligne ducale saxonne, sinon à l'avantage de la couronne de Saxe. Il semblait entrer essentiellement dans les vues de la cour de Vienne que le Roi et la famille royale se rendissent à Prague. Elle offrait en même temps une libre retraite en Bohême aux troupes saxonnes qui avaient suivi Sa Majesté. Ces idées était devenues dès lors familières à ce prince, comme elles étaient en effet les conséquences nécessaires d'un changement de système.

M. de Senfft avait déjà conçu et soumis au Roi le projet d'une transaction semblable à celle qui lui était offerte, avec cette différence que la base générale, celle de l'accession à la médiation de l'Autriche, devait avoir la forme d'un traité d'alliance public accompagné des autres stipulations comme articles secrets. Le prince Esterhazy ne faisait pas d'objection à cette modification, et l'on était d'accord sur le fond de la convention à conclure; mais le ministre d'Autriche n'avait point de pleins-pouvoirs pour signer, et demandait que la conclusion fût renvoyée à Vienne. Cependant M. de Senfft avait conçu l'idée un peu romanesque d'aller lui-même annoncer de la part du Roi à l'Empereur Napoléon l'adhésion de la Saxe au système de l'Autriche, c'est à dire à celui de la paix, dont il comptait plaider la cause et peut-être amener l'adoption par l'impression que devait produire la déclaration imprévue d'un allié dont l'Empereur n'avait point jusqu'alors révoqué en doute l'attachement à sa cause.

Le Roi avait adopté cette idée; mais M. de Senfft s'aperçut bientôt qu'elle excitait quelque hésitation du côté de l'Autriche, dans les vues

de laquelle il n'entrait pas de provoquer une solution si prompte, ni même des explications aussi précises que celles qu'une pareille démarche pouvait amener. Le projet en fut aussitôt abandonné; mais l'impression qu'il avait fait sur le prince Esterhazy et surtout sur son conseiller de légation, le baron Frédéric de Binder, esprit étroit et singulièrement timoré, empêcha peut-être que la signature n'eût lieu à Ratisbonne en dépit du manque de pleins-pouvoirs, ce même 17 avril, samedi saint, qu'on avait passé presqu'en entier en conférences dans l'appartement du général Langenau, lieu choisi pour mieux dérouter les observations des curieux. On se borna donc à rédiger en commun le projet du traité d'après la forme proposée par M. de Senfft, et il fut envoyé à Vienne la nuit suivante, de la part du prince d'Esterhazy par M. de Binder, et de la part du cabinet saxon (qui y joignit les pleins-pouvoirs nécessaires pour M. de Watzdorff,) par M. Breuer, jeune homme récemment placé dans les bureaux, plein de zèle et d'intelligence, et qui jouissait de toute la confiance du ministre des relations extérieures. Celui-ci insistait toujours sur la proposition de rendre le traité d'alliance public, mais séparé des autres stipulations faites pour rester secrètes; mais le Roi, se croyant déjà détaché de la France et cherchant avec empressement un nouvel appui, voulut que tout obstacle à la conclusion de l'arrangement fut levé, et ordonna expressément d'ajouter aux instructions de M. de Watzdorff l'autorisation éventuelle de réunir toutes les stipulations dans une même convention tenue secrète, si la cour de Vienne tenait à cette condition.

M. de Serra ne pénétrait rien de ce qui se traitait en ce moment entre l'Autriche et la Saxe. Resté quelques jours après le Roi à Plauen, et s'étant encore arrêté à Bayreuth à cause de son indisposition, il était arrivé à Ratisbonne vers le 6 avril. Il débuta par les plaintes qu'il avait été chargé de formuler au sujet des dispositions du général Lecoq, qui, en ne se conformant pas aux ordres du général Durutte, avait facilité, disait-on, le passage de l'Elbe aux Russes. On opposait à cela les ordres donnés au général Lecoq de se tenir à proximité de Torgau. Le ministre de

France se plaignait de même du refus du général Thielmann de fournir de l'artillerie pour la défense de Wittenberg, refus qui fut justifié par l'obligation où on était de ne point dégarnir la place que ce général commandait. Enfin il réclamait contre l'insubordination du major Fabrice, qui s'était permis d'abandonner sans ordre le corps de Durutte avec la cavalerie saxonne qu'il commandait dans ce corps; on annonça comme une sorte de disgrâce infligée au major Fabrice et comme une satisfaction accordée à la France, le renvoi de cet officier de l'état-major-général, et sa nomination à un régiment de hussards. M. de Serra, alléguant les ordres les plus positifs, pressait sans cesse la jonction de la cavalerie qui avait suivi le Roi en Bavière, avec le corps que le maréchal Ney formait à Wurzbourg; mais on répondait à ses instances et à celles du maréchal lui-même, que ces troupes, destinées en partie à servir de garde au Roi, ne pouvaient encore entrer en campagne, leur formation n'étant point achevée, et que Sa Majesté désirait ne plus voir ses troupes employées à un service séparé, avant qu'elles pussent être réunies au contingent qui se formait à Torgau. Lors de la présence du général Heister auprès du Roi, la jalousie de M. de Serra avait été excitée un moment par les rapports de quelques réfugiés polonais; mais les communications de M. de Senfft le calmèrent bientôt.

Les affaires du duché de Varsovie étaient également un sujet de discussion. Le ministre Sobolewski s'était laissé entraîné, par suite de dénonciations de M. Bignon, à mettre sous la surveillance de sa police le prince Antoine Radziwill, époux de la princesse Louise de Prusse, arrivé à Cracovie sur l'invitation du prince Poniatowski à qui il avait demandé un rendez-vous en passant dans le voisinage de cette ville. Les vives réclamations du prince Joseph avaient fait cesser cette mesure contre laquelle le comte Stanislas Potocki s'était prononcé avec vigueur dans le conseil des ministres, qui n'avait pas même été consulté. Le prince Antoine Radziwill s'était éloigné; mais M. Sobolewski, au désespoir de la démarche inconsidérée à laquelle il avait été entraîné, demandait à

donner sa démission, et le Roi en le consolant, lui accorda un congé pour soigner sa santé aux eaux de Carlsbad. L'indignation qu'excitait cet odieux procédé retomba donc sur M. Bignon seul et sur son gouvernement, et M. de Serra lui-même partagea ce sentiment. Ce dernier fut sans doute embarrassé de la commission qu'il reçut environ à la même époque de marquer le mécontentement de l'Empereur au sujet de la convention qui venait d'être arrêtée à Vienne, et signée par M. de Watzdorff au commencement d'avril, relativement au passage à travers les états autrichiens des troupes polonaises obligées de se retirer de Cracovie, par suite de l'évacuation du territoire du duché, mouvement auquel l'armée autrichienne s'était déterminée à l'approche des forces supérieures des Russes. Cette convention prescrivait le désarmement de l'infanterie polonaise, mais avec des ménagements parfaitement honorables, et qui réduisaient cette mesure à une simple formalité reconnue nécessaire pour maintenir le principe de la neutralité du territoire. M. de Serra, avec qui M. de Senfft avait causé de cette affaire lorsqu'il en fut question pendant le séjour de Plauen, était si loin d'y voir de l'inconvénient, qu'il citait alors l'exemple analogue des troupes sardes qui, en passant sur le territoire génois pour se rendre à Oneille, avaient été chaque fois obligées de déposer leurs armes. Mais l'Empereur Napoléon, qui aurait sans doute été bien aise de voir l'Autriche compromise vis à vis de la Russie par le passage en armes accordé à des troupes ennemies, trouva cette condition contraire à l'honneur de l'armée du duché, et fit écrire au prince Poniatowski „qu'il s'attendait à le voir recourir plutôt aux dernières extrémités que de se soumettre à une loi déshonorante“. Le Roi de son côté, avait ordonné au prince de se conformer à la convention quand sa retraite en Autriche deviendrait nécessaire; il lui fit savoir de plus, lorsqu'il apprit le sentiment contraire de l'Empereur, qu'il espérait que la volonté de son souverain lui suffirait pour le tranquilliser sur tout ce qui regardait l'honneur des armes polonaises. Mais le mouvement de l'armée en Gallicie était déjà exécuté et la

formalité de déposer les armes accomplie, lorsque ces instructions contradictoires arrivèrent au commandant en chef.

En attendant, l'esprit public se prononçait de plus en plus en Saxe. M. de Senfft avait écrit de Plauen au général Thielmann que la Saxe était l'alliée naturelle des défenseurs de la liberté et de l'indépendance de l'Allemagne; mais que, son système devant se prononcer d'une manière conforme à la dignité du Roi, l'adhésion à la politique de l'Autriche semblait le seul moyen convenable. Le ministre ajoutait que l'idée de se soumettre à une suprématie prussienne étendue sur tout le nord de l'Allemagne, ne pouvait pas entrer dans le cœur d'un bon Saxon. Le général reçut en même temps les ordres les plus positifs de n'ouvrir la place qu'il commandait à aucune troupe étrangère. Il répondit en conséquence aux sommations prussiennes dans plusieurs conférences qu'il eut avec le général Kleist; il s'expliqua de même à Dresde, vis à vis de l'Empereur Alexandre, qui l'avait invité à s'y rendre. Le Roi approuva sa conduite, et apprenant par les fréquents messages qui lui furent secrètement expédiés de Dresde à Ratisbonne par la Bohême, (messages dont plusieurs fonctionnaires très considérés se firent volontairement porteurs par dévouement pour la famille royale) qu'on retenait avec peine l'élan d'un grand nombre de jeunes gens des premières familles, qui demandaient à s'enrôler ou à lever eux-mêmes des corps francs pour la cause qui s'annonçait comme celle de l'Allemagne, il fit informer le général Thielmann et les membres de la commission immédiate, de l'union intime qu'on allait former avec l'Autriche et du prochain départ de la cour pour Prague, comme d'autant de motifs faits pour empêcher un éclat prématuré qui aurait porté atteinte à la dignité du gouvernement et au caractère de la nation.

Le départ pour Prague était en effet résolu, et devait avoir lieu dès que la convention qui allait être signée à Vienne, serait entre les mains du Roi. Ce prince, peu disposé au voyage de Munich, auquel on s'était engagé vis à vis du Roi de Bavière, balançait encore sur le nécessité

de le faire auparavant. Mais le 18 avril, M. de Senfft entrant à neuf heures du matin dans l'antichambre du Roi, y trouva le comte Marcolini avec une lettre qui venait de lui être communiquée par la direction des postes, et qui, écrite par un sous-officier français des environs de Wurzbourg, annonçait la marche rapide de plusieurs régiments français sur Ratisbonne. M. de Marcolini, croyant alors la puissance française complètement abattue, était ravi de la tournure générale des affaires, et en avait plusieurs fois remercié M. de Senfft avec attendrissement et en manifestant la résolution généreuse de s'exposer volontiers à la perte de ses terres en Italie, pourvu qu'il vît le Roi délivré du joug odieux de Napoléon. Aussi se montra-t-il fort alarmé de cette dernière nouvelle dont on pouvait augurer quelque dessein sur la personne du Roi. On avait déjà eu précédemment cette appréhension: mais des officiers placés sur différentes routes à l'ouest et au nord de Ratisbonne observaient les corps français réunis dans ces directions, et M. de Senfft était loin de partager les alarmes qu'on affectait dans ce moment, et qu'on avait déjà su faire partager au Roi peut-être dans l'impatience de se voir à Prague, peut-être aussi par le désir d'éviter le voyage de Munich. Il ne crut pas cependant devoir combattre plus longtemps la résolution de quitter Ratisbonne, et le départ du Roi fut fixé au mardi 20 avril. Les mauvais chemins, la difficulté de réunir le nombre nécessaire de chevaux, et surtout la crainte de trop s'approcher des points où se trouvaient les troupes des deux parties belligérantes sur les confins de la Saxe et du pays de Bayreuth, firent préférer à la route directe par Waldmünchen et Pilsen, celle de Linz et de Budweiss. Les immenses bagages qu'on traînait avec soi, (quoique la Reine et la princesse Auguste voyageassent sans avoir une seule dame à leur suite,) prirent la première route sous l'escorte des troupes saxonnes qui marchaient dans la même direction vers la Bohême. Le Roi adressa à l'Empereur Napoléon une lettre où il lui témoigna que, ne pouvant s'empêcher d'adhérer aux vues de l'Empereur d'Autriche pour la paix générale, vues qui

lui avaient été communiquées, il n'hésitait plus à accepter l'asile qui lui était offert à Prague, et qui, en le rapprochant de ses états, le mettrait à même de soutenir le bon esprit de ses sujets contre l'influence étrangère qui travaillait à l'altérer. Cette lettre fut expédiée par M. de Taubenheim, capitaine dans le régiment des cuirassiers de la garde, qui la remit à l'Empereur à Mayence; le baron de Just fut simplement prévenu par le même courrier du changement de séjour du Roi.

Sa Majesté écrivit en même temps au Roi de Bavière pour s'excuser de quitter ses états sans lui faire la visite annoncée à Munich, en motivant cette omission par la double confidence de son rapprochement avec l'Autriche et de la disposition de l'esprit public en Saxe. Néanmoins, la cour de Munich informée des préparatifs du départ du Roi avant l'arrivée de cette lettre, en parut blessée, et M. de Pfeffel qui avait passé huit jours à Munich, revint à Ratisbonne le 20 avril, tout intimidé par la politique du comte de Montgolaz, politique dont M[me] de Montgolaz avait donné un échantillon pendant un court séjour qu'elle venait de faire à Ratisbonne, en soutenant hautement la probabilité des succès de la France, et en s'égayant, avec les airs d'arrogance qu'on lui connaît, sur l'inaction de la cavalerie saxonne.

Le Roi était parti pour Linz le 20 avril. Ce moment fut marqué par le contentement sincère qu'il témoigna du parti qu'il venait d'embrasser, et qui lui faisait espérer de ne plus voir sa politique dans une contradiction forcée avec les vrais intérêts de ses peuples; souvenir touchant qui s'est souvent représenté à l'esprit de M. de Senfft en pensant aux infortunes où le parti contraire a depuis entraîné ce malheureux prince. Ce moment fut remarquable encore par la disposition toute opposée de la Reine et de la princesse Auguste, qui, autrefois si animées contre la France, et ayant encore ressenti à Plauen bien plus vivement que le Roi l'affront de la destruction du pont, furent alors saisies de terreur et de crainte, et, annonçant comme certain le triomphe de Napoléon, exhalèrent leur désapprobation contre les

auteurs du conseil qui allait soustraire le Roi à l'influence française. Ce changement d'humeur subit qu'on a peine à s'expliquer, (si ce n'est par l'impression qu'avaient faite les discours du Roi de Bavière,) persista encore à Prague, et influa beaucoup sur la malheureuse tournure que prirent les affaires pendant le séjour du Roi dans cette ville.

M. de Senfft partit de Ratisbonne le 20 avril au soir, après avoir dit un adieu qu'il ne croyait pas long à son ami M. Niemuwiez, et pris congé de Mme la princesse de Latour, des comtes de Görz et de Thurn, et des autres connaissances qu'il y avait revues avec un vif intérêt au bout de quinze ans d'absence, et après les revirements dont cette ville et ses habians avaient tant souffert. Il rejoignit le Roi le 21 à Linz, où le prince Esterhazy l'avait précédé de quelques heures. Il y vit arriver bientôt après M. Breuer, porteur de la convention signée par M. de Watzdorff avec la stipulation du secret pour la totalité de la transaction, mais avec plusieurs nuances qui ne répondaient pas entièrement aux vues du cabinet saxon, et sur lesquelles son envoyé, pressé de conclure, et engoué de tout ce qu'on lui disait à Vienne, avait passé un peu légèrement. Néanmoins, le Roi l'approuva, et l'acte de ratification fut expédié sur le champ dans les formes convenues deux ans auparavant pour maintenir de la part de la Saxe la prétention de l'alternat sans que l'Autriche l'accordât formellement. Il fut résolu que pendant le voyage du Roi à Prague, qui allait prendre plusieurs jours, M. de Senfft irait passer secrètement quelques heures à Vienne, pour s'entendre avec M. de Metternich sur différents objets, et surtout sur les relations à établir dorénavant avec la Russie et la Prusse. Le ministre saxon jugeait en outre utile aux affaires, dans la nouvelle direction qu'elles prenaient dès lors, d'établir par une conversation confidentielle ses relations personnelles avec le ministre autrichien, et il attacha peut-être trop de prix à cet avantage précaire qui, en faisant différer la mission du général Langenau, le priva au moment décisif du 6 mai de l'assistance si nécessaire de cet officier.

Ce fut le 23 avril, à dix heures du soir, au moment où M. de Senfft quittait le Roi pour monter en voiture, qu'arriva le général de Flahaut, aide-de-camp de l'Empereur Napoléon, avec une lettre de ce monarque qui insistait de nouveau sur la jonction de la cavalerie saxonne avec l'armée qu'il allait lui-même conduire en Saxe. M. de Flahaut, introduit sur le champ chez Sa Majesté, ajouta de vive voix les plus fortes représentations; le Roi se référa aux motifs déjà allégués, motifs que M. de Senfft retraça dans la réponse qu'il soumit au Roi, et qui fut expédiée le même soir. Quand M. de Flahaut témoigna qu'il avait ordre d'aller faire l'inspection des régiments de cavalerie en question, on lui apprit qu'ils venaient de passer en Bohême. Il se remit donc en route le lendemain pour Mayence, après le départ de M. de Senfft, et sans se douter de la direction du voyage de celui-ci, qui resta effectivement assez longtemps secret tant à Prague qu'à Vienne même. Arrivé dans cette capitale avec Mme de Senfft le 25 au matin, et descendu à l'hôtel de la couronne de Hongrie sous un nom d'emprunt, M. de Senfft donna un rendez-vous à M. de Watzdorff qu'il trouva inquiet en apparence pour le secret de son séjour, mais peut-être au fond un peu jaloux de sa présence. Il se ménagea avec le comte de Metternich un entretien qui eut lieu à deux heures dans le jardin de ce dernier, et dont il fut impossible d'écarter M. de Watzdorff, présence gênante comme l'est toujours dans une conversation confidentielle celle d'un tiers, quelqu'entière que soit la confiance qu'il inspire. Il fut facile à M. de Senfft de démêler que la cour d'Autriche n'avait aucun espoir sérieux pour la paix, ni de plan fixe pour les conditions à proposer, et était au fond décidée à la guerre contre la France; on ne cherchait donc, suivant l'expression de M. de Metternich lui-même, qu'à amuser le tapis et à gagner du temps pour achever les préparatifs qu'on annonçait devoir être terminés de manière à pouvoir entrer en campagne à la fin de mai. L'Autriche souhaitait en conséquence que le cabinet saxon, sans se refuser à des communications que les circonstances pouvaient exiger avec la Russie et la Prusse, évitât avec le plus

grand soin tout ce qui pouvait mener à un éclat avec la France. Peut-être le comte de Metternich ne comptait-il pas assez sur le besoin qu'avait l'Empereur Napoléon de ménager l'Autriche et de gagner lui-même du temps pour préparer les coups qu'il méditait de porter aux alliés du nord. Au moins cette réserve prescrite à la Saxe, et qui empêchait celle-ci de s'expliquer franchement sur sa position, fournit-elle à l'Empereur des Français l'occasion de lui adresser un langage qu'il n'aurait pas pu tenir à l'alliée avouée de la cour de Vienne, et laissa-t-elle ouverte au Roi lui-même la chance de se rapprocher de la France, en faisant passer pour non-avenue une transaction qui n'avait eu aucun éclat et était restée sans effet aux yeux du public. Le ministère autrichien était très indifférent aux intérêts de la Pologne; mais M. de Senfft n'en croyait pas moins voir jour à plaider avec succès la cause des Polonais dans des négociations avec la Russie et même avec l'Angleterre, soit pour la conservation des droits du Roi, soit au moins pour celle de l'existence nationale de la Pologne sous un autre gouvernement, objet qui intéressait également les sentiments et la dignité de Sa Majesté.

M. de Senfft quitta Vienne le 26 à midi, assez peu content de cette course qui n'avait produit aucun résultat important. Il rejoignit le Roi à Prague le 29 au matin, lendemain de l'arrivée de Sa Majesté dans cette ville, où elle avait été reçue avec la plus grande solennité et un vif empressement de la part des habitants. Le général Langenau fut expédié de suite avec une lettre conforme à la circonstance que le Roi adressa à l'Empereur d'Autriche. Ce général était en même temps chargé de concerter avec le ministère impérial les mesures militaires à prendre de la part de la Saxe. Le prince Poniatowski avait été instruit en termes généraux des nouveaux rapports dans lesquels on se trouvait dès-lors avec l'Autriche. Le général Thielmann avait reçu l'ordre de renouveler la déclaration que la place de Torgau ne pouvait être ouverte à aucune troupe étrangère, et d'ajouter que les dispositions du Roi à cet égard seraient prises désormais de concert avec l'Autriche.

M. de Senfft avait fait connaître à M. Matuszewic que le Roi désirait qu'il se mît incessamment en route pour venir rejoindre Sa Majesté, et ce ministre était parti de Paris aussitôt après la réception de cet avis.

Le Roi avait reçu à Budweis par son aide-de-camp, le colonel Heineken, revenu de Mayence où il avait porté de Ratisbonne une première lettre d'excuse à l'Empereur au sujet de la jonction de la cavalerie saxonne, la réponse par laquelle ce monarque renouvelait cette demande et témoignait combien il ressentait la diminution apparente de l'amitié du Roi, qu'il ne fallait attribuer qu'aux conseils des ennemis que la cause commune de la France et de la Saxe avait dans le cabinet même de Sa Majesté. Il s'était expliqué dans des termes plus forts encore de vive voix, vis à vis de M. Heineken, et avait témoigné le plus vif mécontentement de la conduite de son ministre, M. de Serra, qu'il avait alors l'intention de rappeler. Bientôt après, arriva à Prague un courrier du duc de Saxe-Weimar avec une lettre de ce prince écrite à la demande expresse de l'Empereur Napoléon, pour avertir le Roi de l'urgence d'une détermination qui fît connaître s'il était pour ou contre la France; cette lettre ajoutait que la perte totale de la Saxe serait la suite d'une décision contraire à la politique suivie jusqu'alors.

Le Roi répondit à cette lettre ainsi qu'à celle apportée par M. de Heineken, en en appelant à la justice de l'Empereur relativement aux principes et aux motifsexposés danss es précédents messages, et surtout dans celui dont M. de Taubenheim avait été porteur, communication qui expliquait toutes les dernières démarches, que le seul désir du bien de ses peuples avait dictées à Sa Majesté, mais qui n'altéraient aucunement les sentiments personnels qu'elle avait voués à son allié.

Cette lettre fut transmise au duc de Saxe-Weimar avec une simple lettre d'envoi contenant la prière de la faire parvenir à son adresse. Le Roi écrivait en même temps à l'Empereur de Russie et au Roi de Prusse pour leur faire connaître son adhésion au système de l'Autriche,

en témoignant l'espérance que ces souverains ne verraient plus dans la Saxe l'auxiliaire de la France, et qu'ils ne voudraient plus ôter au Roi les moyens d'exécuter dans ses états les mesures qu'il se proposait de prendre pour remplir ses engagements vis à vis de la cour de Vienne, et dans la vue de la pacification générale. Il était fait mention dans la lettre au Roi de Prusse de l'occupation du cercle de Cottbus qui avait eu lieu de la part de ce prince malgré la cession faite par le traité de Tilsit, et le Roi faisait entendre, conformément à ce qui avait été convenu avec l'Autriche, qu'il s'attendait à voir reconnue sa possession légitime de cette province.

Ces lettres furent portées à Dresde par le colonel de Carlowitz, officier attaché au général Thielmann, qu'on avait laissé passer comme parlementaire, mais qui n'arriva dans cette capitale qu'après le départ des deux souverains. La lettre adressée au Roi de Prusse fut ouverte par le chancelier d'état, baron de Hardenberg, qui se borna à dire à M. de Carlowitz après l'avoir parcourue, „qu'elle ne contenait rien qui fût de conséquence.“ L'Empereur de Russie ne reçut la sienne qu'après la bataille de Lützen par le comte de Nesselrode, qui ne fit aucune réponse à un mot obligeant que M. de Senfft lui avait écrit en souvenir de leur ancienne connaissance à Paris.

La grande-duchesse Catherine, sœur de l'Empereur de Russie, était arrivée à Prague peu après le Roi. Logée dans une maison particulière, elle observait l'incognito sans faire aucune démarche vis à vis de la famille royale de Saxe. M. de Senfft en fit la remarque au comte de Kolowrat qui faisait les honneurs de Prague au Roi avec beaucoup d'obligeance, et qui était chargé des mêmes fonctions auprès de la grande-duchesse. Ayant su par lui que cette princesse avait exprimé le désir de faire la connaissance de L. L. M. M., il convint avec M. de Kolowrat de proposer une rencontre avec le Roi en lieu tiers, amenée en apparence par le hasard, et qui serait suivie d'une visite de la grande-duchesse chez la Reine. Mais un rendez-vous avec sa sœur, la grande-

duchesse Marie, princesse héréditaire de Weimar, appela la grande-duchesse Catherine à Téplitz, ce qui fit manquer l'arrangement projeté. En attendant, M. de Serra, qui au moment du départ de Ratisbonne avait marqué autant de surprise que de regret de la marche que suivaient la politique de la cour de Saxe et particulièrement les vues de M. de Senfft, devenues étrangères, disait-il, à l'utile familiarité établie jusque-là entre eux, M. de Serra avait annoncé sa détermination de ne pas suivre le Roi en Bohême, à moins d'en recevoir l'ordre exprès de son souverain. Il parut néanmoins à Prague le 4 mai, et M. Lajard, expédié par M. Bignon de Cracovie au quartier général français, y arriva presque en même temps que lui. M. Lajard apportait la découverte d'un acte de soumission à la Russie aux conditions de la constitution du 3 mai 1791, projeté par M. Moslowski avec la participation présumée de M. Matuszewic, et remis entre les mains du prince Adam Czartoryski qui venait de quitter sans passeport autrichien son séjour en Gallicie, pour se rendre auprès de l'Empereur de Russie. Cet avis confirmait une dénonciation faite au Roi dans le même sens par le ministre de la justice, qui avait envoyé son fils cadet à Plauen avec une déposition du sieur Karski, employé dans les bureaux du ministère de l'intérieur, au sujet de la confidence que M. Moslowski avait faite au dit Karski des craintes que lui causait l'arrestation d'un secrétaire du prince Czartoryski, auquel ses papiers avaient été enlevés par la police autrichienne sur la frontière russe. M. Moslowski, croyant dès-lors le projet en question saisi parmi ces papiers et déjà transmis à Paris, avait marqué l'intention de se retirer en Russie, idée qu'il avait abandonnée ensuite sur l'avis que les papiers enlevés ne déposaient point contre lui. M. de Senfft, n'ajoutant foi ni au témoignage de M. Karski, connu comme un homme inquiet, ambitieux et peu sûr, ni à la critique de M. Lubienski, porté par sa jalousie contre ses collègues à accueillir des indications calomnieuses, avait proposé alors au Roi de charger le prince Poniatowski de l'examen du fait. Mais sa Majesté différa sa détermination;

l'affaire n'eut point de suite à cette époque, et il ne paraît pas encore constaté que l'avis de M. Bignon ait eu une autre source que l'intrigue formée par M. Karski avec le ministre de la justice, qui avait entretenu de tout temps des relations assez intimes avec le ministre de France. Des indices affirmatifs à propos de cette affaire parvinrent à la vérité de Vienne à M. de Senfft par le général Langenau; il semble cependant que l'acte dont il s'agit n'a jamais été qu'un projet vague. M. de Senfft, en quittant le ministère, écrivit à M. Matuszewic revenu alors à Ratisbonne de son voyage de Paris, pour l'avertir de l'accusation portée contre lui. Néanmoins ce ministre n'a pas craint, ainsi que M. Moslowski, de se mettre entre les mains de l'Empereur Napoléon, sans qu'aucune mesure de rigueur ait été prise à leur égard.

M. de Serra débuta à Prague par des plaintes et des conseils qu'il disait uniquement dictés par son zèle pour le service du Roi et le salut de la Saxe; il prétendait avoir pris sur lui de se rendre à Prague sans en attendre l'ordre formel. Mais bientôt, demandant une audience du Roi pour s'acquitter de communications reçues de sa cour, il renouvela dans un discours pathétique la double demande que la cavalerie saxonne fût mise à la disposition de l'Empereur, et que la place de Torgau dépendît de ses ordres. Il faisait entrevoir qu'en cas de réponse négative, il avait des instructions ultérieures à remplir. Le Roi ne l'écouta pas sans quelque émotion, mais ses résolutions n'en furent point encore changées; il répondit qu'il réfléchirait à l'objet que M. de Serra venait de lui exposer, et celui-ci remit le lendemain au ministre des affaires étrangères une note de la même teneur que son discours. M. de Senfft se croyait au comble de ses désirs: il n'avait jamais pu se résoudre à partager l'espèce de résignation de ceux qui n'espéraient l'affranchissement de l'Allemagne et de l'Europe que de la mort de Napoléon, dont l'Empire devait alors se dissoudre comme ceux de Charlemagne et d'Alexandre sous leurs successeurs. Il lui avait toujours paru qu'une pareille émancipation, due au hasard plutôt qu'à l'esprit de liberté et

aux efforts des peuples, laisserait ceux-ci comme entachés de la marque de l'esclavage; que pour laver cette tache, c'était l'injure reçue qu'il fallait venger sur son auteur lui-même, c'était le fantôme de sa toute-puissance qu'il fallait détruire de son vivant. Ce vœu a été rempli; mais hélas! il n'a pas été accordé à son souverain et à sa patrie d'y prendre la part honorable qu'il leur destinait.

Des bruits d'abord favorables aux alliés, puis contradictoires, se répandirent à Prague sur l'issue de la bataille livrée dans les plaines de Lützen, presque sur les propriétés de Mme de Senfft. Un officier polonais expédié du quartier-général français, le 2 mai à midi, par le général Sokolinski, et qui se rendit à Cracovie en passant par Prague, apporta la nouvelle de la victoire de l'Empereur. Elle ne fut pas crue d'abord, au moins dans toute son étendue. M. de Senfft avait écrit au comte Georges d'Einsiedel par le colonel de Carlowitz pour l'inviter à venir à Prague prendre les ordres du Roi pour une mission qui lui était destinée auprès de l'Empereur de Russie. Sa réponse arrivée le 6 mai vers le soir, annonça une défaite totale des alliés, leur retraite en désordre au-delà de l'Elbe, et finissait par exprimer la supposition que dans ces circonstances son voyage ne serait plus nécessaire.

A la réception de cette lettre, M. de Senfft se sentit frappé d'un funeste pressentiment qui accabla son esprit. Il la porta au Roi qui se récria contre les conseils qu'il avait suivis depuis Ratisbonne, rappelant avec douleur la peine qu'il avait eue à vaincre alors ses scrupules motivés par les engagements positifs qui le liaient à la France, et qui auraient dû l'empêcher d'en prendre de contraires avec l'Autriche. Les malheurs de son pays, la ruine de Leipzig, les menaces de l'Empereur se présentèrent vivement à l'imagination de cet infortuné prince; M. de Senfft dans ce moment critique ne trouva pas en lui-même la force de combattre ses alarmes. Le Roi ayant le premier soulevé la question de savoir si Napoléon lui rendrait encore son appui et son amitié, M. de Senfft eut le malheur ou le tort de se désarmer lui-même en déclarant qu'un

nouveau changement de système le mettrait hors d'état de remplir sa place avec honneur et par conséquent avec utilité. Le Roi combattit d'abord cette idée, puis proposa à M. de Senfft de se charger du ministère de l'intérieur, que celui-ci refusa en observant que ce ne serait là qu'un changement apparent dans ses fonctions, qui ne l'éloignerait pas des conseils de Sa Majesté. Enfin, sa retraite fut regardée comme arrêtée, et le retour au système français résolu. Il fallait dès-lors livrer Torgau et la cavalerie saxonne, répondre affirmativement à la note de M. de Serra, faire partir le général Gersdorff avec ces résolutions pour Dresde où devait être déjà l'Empereur, suivre soi-même de près ce message, et enfin déclarer à l'Autriche que la rapidité des événements ne permettait pas de suivre la marche qu'elle-même ne paraissait pas encore en mesure de pouvoir soutenir, et qui ne ferait que l'entraîner dans une guerre qu'il était encore possible d'éviter. M. de Senfft insistait pour que ces déterminations fussent au moins suspendues jusqu'à l'arrivée du comte de Stadion annoncé depuis plusieurs jours comme chargé de commissions pour le Roi à son passage par Prague en se rendant au quartier-général de l'Empereur de Russie. En s'entendant avec ce ministre, on aurait peut-être pu trouver moyen de tourner la difficulté sans rompre avec l'Autriche, et M. de Senfft espérait même encore, avec l'appui de M. de Stadion, pouvoir retenir le Roi dans le système qu'il avait adopté à Ratisbonne. Mais d'autres lettres arrivées de Dresde le même soir, le comte de Hohenthal-Döllkau, témoin oculaire de la bataille de Lützen, qui vint donner le tableau détaillé de la retraite des armées russes et prussiennes et de l'ascendant repris par Napoléon, tout cela ajouta à l'impression qu'avaient faite les premières nouvelles. La Reine et la princesse Auguste y joignirent leurs instances; et quand M. de Senfft revint chez le Roi le lendemain matin, le comte de Marcolini, de nouveau subjugué par la terreur, avait déjà été annoncer à M. de Serra l'accession du Roi à ses dernières demandes. Ce prince était brisé d'émotion, mais la crainte du ravage et de la perte de

la Saxe l'emportait sur tout autre sentiment. Il demanda à M. de Senfft de rédiger les expéditions nécessaires pour Dresde et Vienne. Celui-ci n'eut pas la force de s'y refuser, et il s'exposa par là aux remarques critiques de M. de Binder, qui causèrent le lendemain quelque froideur dans l'accueil du comte de Stadion. A partir de ce moment, M. de Senfft refusa constamment de signer aucune des pièces émanant du ministère des relations extérieures, et le portefeuille en fut remis à M. de Cerrini, ministre de la guerre.

Le général Gersdorff venait de partir pour Dresde, le 7 mai à cinq heures de l'après-midi, quand M. de Serra apprit la démission de M. de Senfft. Il vint lui en faire les plus vifs reproches, déplorant leur séparation, tâchant de l'engager à revenir sur sa démarche, et le voyant inébranlable, il demanda le lendemain dans une note officielle, que le Roi lui ordonnât de communiquer encore avec lui par rapport aux éclaircissements nécessaires à fournir sur le passé. M. de Senfft ne méconnut point ce que cette demande pouvait avoir d'insidieux, mais il ne pouvait s'y refuser, et tout en y accédant il restait maître de la mesure à garder dans ses communications.

Le comte de Stadion arriva ce jour-là même; informé par M. de Binder de ce qui s'était passé, il eut chez le Roi une audience très-courte, dans laquelle il ne crut devoir rien toucher des rapports mutuels des deux cours. Le départ de Sa Majesté pour Dresde était fixé au lendemain matin; la nomination du comte Detlef d'Einsiedel au ministère de l'intérieur avait été décidée sur la proposition de M. de Senfft, persuadé que ce choix était fait pour resserrer les liens affaiblis par l'opinion entre le souverain et son peuple. Il avait assez franchement observé au Roi que le poste de ministre des relations extérieures devenait peu important dans un moment où la Saxe asservie allait cesser d'avoir une politique à elle. On avait cependant songé au comte Georges d'Einsiedel pour le remplir. Dans une conférence avec M. de Serra qui eut lieu le soir, le ministre de France cherchait à obtenir quelques

renseignements sur la position et les armements de l'Autriche, au sujet desquels M. de Senfft était très-déterminé de ne pas se laisser pénétrer, lorsque la conversation fut interrompue par l'arrivée de M. Anatole de Montesquieu, envoyé par l'Empereur Napoléon de Dresde avec des dépêches destinées à être ouvertes par M. de Senfft en cas d'absence de M. de Serra. Elles portaient la triple demande, 1° de l'ordre formel de mettre la place de Torgau et sa garnison à la disposition de l'Empereur et aux ordres du général Reynier, et de faire marcher sur-le-champ vers Dresde la cavalerie saxonne cantonnée en Bohême; 2° d'une déclaration expresse et signée du Roi, portant que Sa Majesté était prête à remplir toutes ses obligations comme membre de la Confédération du Rhin, et qu'elle n'avait avec aucune puissance un traité contraire à ces obligations; enfin, 3° d'une explication précise sur les relations avec l'Autriche auxquelles faisait allusion la déclaration que le général Thielmann avait faite en réponse à la sommation du général Reynier de lui ouvrir la place de Torgau. Un délai de six heures était prescrit pour l'acquiescement à toutes ces demandes, M. de Montesquieu en était informé, et M. de Serra avait ordre de demander ses passeports à l'expiration du terme fixé par cet ultimatum si l'on manquait d'y obtempérer. En outre, un exprès saxon venait d'annoncer la prochaine arrivée du comte Georges d'Einsiedel, chargé de la part de l'Empereur d'appuyer ces ouvertures auprès du Roi.

On travailla durant la nuit à rédiger les expéditions qui devaient être soumises à Sa Majesté. M. de Senfft représenta dans une note verbale les relations qui avaient eu lieu avec l'Autriche comme un accord confidentiel formé au moment de la retraite du Roi en Bohême, pour s'entendre sur l'emploi des forces disponibles de la Saxe dans un but de pacification. Les ordres pour Torgau et pour les régiments qui se trouvaient en Bohême furent expédiés dans les bureaux du ministre de la guerre avec une promptitude qui, en laissant du vague dans les instructions envoyés aux commandants des troupes, causa quelques désordres au moment de leur

départ; cela donna lieu à des plaintes de la part des autorités du pays avec lesquelles les officiers saxons négligèrent de se concerter. Enfin, le Roi, levé à quatre heures dans l'intention de partir à cinq, signa la lettre à l'Empereur qui contenait la déclaration demandée, et qu'il crut pouvoir donner après avoir rompu ses engagements avec l'Autriche. Le comte d'Einsiedel arriva peu de moments après; l'objet de son voyage se trouvait déjà rempli: il rapporta les discours menaçants de l'Empereur, dont les membres de la commission immédiate donnèrent en même temps le détail, et où M. de Senfft et le général Langenau n'étaient pas ménagés. Le Roi, retenu par ses entretiens avec le comte d'Einsiedel et avec M. de Serra, qui s'était rendu à la cour, ne partit qu'à huit heures. Sa Majesté n'avait cessé de donner à M. de Senfft des marques non-équivoques d'attendrissement et de regret de leur séparation. Mais ayant appris les termes dans lesquels l'Empereur Napoléon venait de s'exprimer au sujet de son ministre, ce prince ne crut plus devoir témoigner ces sentiments en public, et en sortant de ses appartements pour monter en voiture, il évita de paraître faire aucune attention à sa présence.

Le Roi était accompagné du comte Marcolini fils, son chambellan, et suivi de deux aides-de-camp. Le comte Georges d'Einsiedel se mit en route une heure plus tard, après avoir témoigné à M. de Senfft son éloignement d'accepter le ministère des relations extérieures et son extrême désir de retourner à son poste de Paris. Le général Langenau revint de Vienne le lendemain; son entrevue avec M. de Senfft après la chute de leurs espérances fut déchirante. Dès la veille, M. de Senfft avait prévenu le Roi du parti que son ami prendrait de quitter son service. Il ne s'était pas trompé; la demande du congé fut faite à l'instant et accordée peu après. M. de Langenau rapporta à Vienne l'acte de ratification de la convention du 23 avril, ainsi que les autres papiers et renseignements qui lui avaient été confiés par le cabinet autrichien. Il y porta surtout ses vues, son coup-d'œil, son talent qui

furent si utiles depuis, et qui lui méritèrent d'honorables injures de la part de Napoléon. Un officier envoyé à Prague par le général Thielmann, et arrivé après le départ du Roi, apporta à MM. de Senfft et de Langenau l'avis que l'Empereur avait déclaré qu'il ferait „pendre l'un et fusiller l'autre" quand il les aurait en son pouvoir.

Le prince Esterhazy à qui on avait permis d'attendre les couches de sa femme à Ratisbonne, au lieu de suivre dans un moment si important la cour où il était accrédité, accourut au bruit de ce qui s'était passé à Prague. Son indignation, ses témoinages d'amitié et ceux de M. de Pfeffel apportèrent quelque consolation à M. et Mme de Senfft, mais restèrent désormais stériles pour le succès de la cause à laquelle ils s'intéressaient. Le moment de la crise fatale avait trouvé M. de Senfft sans aucun appui et entièrement isolé de ses amis. M. de Nostitz, ami fidèle et plein de sens, qui était venu le voir à Prague, et dont la voix aurait contribué à le soutenir dans cette épreuve, était reparti le 5 pour Dresde, résistant aux instances qui lui furent faites pour prolonger son séjour. M. de Senfft ne fut plus occupé que de préparer son départ pour la retraite momentanée qu'il s'était choisie à Gratz, en Styrie. Il vendit ses chevaux, congédia sa maison, prit congé des employés de ses bureaux, dont il reçut des marques touchantes de regret et d'attachement. Il fut accueilli avec une bonté et un attendrissement extrêmes par la Reine et la famille royale; le comte de Kolowrat lui donna aussi des preuves nombreuses d'intérêt et d'amitié. Enfin il quitta Prague le 13 mai, avec le regret de n'avoir pu attendre plus longtemps son ami M. Matuszewic, pour lequel il avait vainement prolongé de deux fois vingt-quatre heures ce pénible séjour. Il avait fait auprès du comte de Metternich les démarches nécessaires afin de s'assurer de l'aveu de la cour de Vienne pour son séjour dans les états autrichiens, aveu qu'il obtint dans les termes les plus obligeants. Il devait à l'Autriche, dans ce moment où venait d'être rompue une transaction solennelle conclue avec cette puissance par son intermédiaire, il se devait

également à lui-même, de marquer aux yeux du public le caractère et les motifs de sa retraite, et de faire voir aux Saxons que si leur gouvernement méritait le reproche de quelque faiblesse, il n'avait du moins pas été de mauvaise foi au moment des engagements contractés avec l'Autriche. M. de Senfft consacra à ces soins les deux mois suivants; mais la guerre étant sur le point d'éclater, il crut devoir des ménagements à la fortune de Mme de Senfft située en Saxe, et au Roi qui venait de lui destiner une pension de trois mille écus, qu'il était cependant résolu de ne point accepter. Il ne voulut donc pas rester dans les états autrichiens, et se rendit en Suisse; après avoir passé quelques semaines à Genève, il se fixa à Lausanne quand les hostilités eurent commencé. Apprenant la victoire de Leipzig qui avait brisé les fers de l'Allemagne, il accourut à Francfort pour offrir de nouveau ses services à son infortuné souverain. Mais voyant son empressement accueilli avec quelque embarras, une juste délicatesse le porta à se mettre hors de relations avec ceux qu'il paraissait gêner; et, recevant des bontés de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche un titre qui le met au rang de ceux qui ont l'honneur de servir ce monarque, il put considérer désormais comme close cette partie de sa carrière qu'il avait passée au service de sa patrie et de son prince, auxquels son cœur demeure à jamais dévoué.

ORGANISATION POLITIQUE

DE LA

SUISSE.

Depuis mon entrée au ministère en 1810, je n'avais pas perdu de vue un seul instant le dessein de briser le joug honteux qui pesait sur ma patrie. Je n'avais à la vérité point compté sur l'impulsion de la Russie ni de la Prusse pour obtenir ce résultat; j'espérais voir ce but atteint par les efforts réunis de l'Autriche, de la Suède, d'une partie de l'Allemagne, et surtout de la Pologne, soutenus par l'Angleterre et alliés avec la Porte Ottomanne; en un mot, par un mouvement (dirigé dans le sens de la politique autrichienne de 1809) du centre de l'Europe contre les deux colosses qui la pressaient à l'est et à l'ouest. En attendant le moment propre à cette heureuse combinaison, il fallait suivre le torrent auquel rien ne résistait, et songer à tirer le meilleur parti possible des avantages que les circonstances semblaient offrir à la Saxe, et qui, en créant en Pologne un centre nouveau d'une grande force nationale, pouvaient servir utilement un jour la cause de la liberté générale. L'hiver de 1812 à 1813 trompa tous les calculs de ceux qui n'avaient pu croire Napoléon assez imprudent pour attaquer le centre de la puissance russe avant de s'être assuré de la Pologne. Il devenait désormais possible de se soustraire à une alliance oppressive, et dès-lors on ne devait plus se permettre de la soutenir; la Bavière et le Wurtemberg regardaient encore cette détermination comme trop hasardeuse en avril 1813. Mais la Saxe ne pouvait différer de prendre un parti; le premier succès de part ou d'autre lui ôtait la liberté et le mérite du choix, ainsi que la disposition des moyens qu'elle avait en son pouvoir.

L'Autriche, placée comme médiatrice entre les parties belligérantes, mais déjà décidée à renfermer l'ambition de Napoléon dans de justes

16

limites, offrait son alliance et sa garantie; elles furent acceptées. Le Roi retiré à Prague refusa ses troupes à Napoléon; Torgau lui ferma ses portes.

Tels furent les derniers actes de mon ministère. Mais l'Autriche après avoir engagé le Roi au secret sur ses relations avec elle, négligea d'entretenir des communications actives qui auraient pu soutenir le courage de ce prince dans une circonstance aussi critique, et, cédant de nouveau, après la bataille de Lützen, à la terreur des armes ét des menaces de Napoléon, Frédéric-Auguste retourna à Dresde. La faiblesse de cette démarche devait trouver son excuse devant un tribunal dont les membres n'avaient pas le droit d'être sévères; et ma retraite du ministère justifiait au moins le cabinet saxon du soupçon de mauvaise foi dans ses relations avec la cour de Vienne.

En quittant Prague, je n'avais d'autre ressource pécuniaire que le produit de la vente de mes chevaux et de ma vaisselle; les calamités du temps annulaient le revenu de la fortune de Mme de Senfft, déjà grevée par les sacrifices qu'avait nécessités notre position à Paris et à Dresde. Telle privation que l'on soit décidé à s'imposer, la perte de vingt-quatre mille écus d'appointements cause du dérangement. Le gouvernement saxon cependant, ne parut pas songer à mes besoins ni à mon embarras du moment: et lorsque deux mois plus tard, on m'offrit trois mille écus de pension, après s'être assuré de l'approbation de Napoléon, je crus devoir refuser de jouir de ce bienfait tardif qui aurait semblé m'imposer l'obligation de servir encore, si l'on m'y avait rappelé, une cause que repoussait ma conviction.[a]

Je m'étais rendu de Prague à Gratz en Styrie, et ayant quitté ce séjour au mois d'août 1813, je venais de me fixer pour l'hiver à Lausanne lorsque la nouvelle de la bataille de Leipzig m'apprit la chute du

---

[a] Nous croyons devoir ajouter que M. de Senfft accepta cependant plus tard cette même pension, sur l'offre réitérée qui lui en fut faite par le Roi Frédéric-Auguste, qui n'oublia jamais les grands services que son ancien ministre lui avait rendus.

système politique qui avait rendu le service de mon pays incompatible avec mes principes. Je partis sur le champ pour rejoindre le Roi, prisonnier à Berlin, en me dirigeant d'abord vers Francfort, où je pouvais m'éclairer sur les dispositions des souverains alliés. J'y fus personnellement bien accueilli de l'Empereur de Russie et du Roi de Prusse. „Le Roi de Saxe,“ me dit le premier, „se serait bien trouvé de suivre vos conseils ; c'étaient les seuls qui convinssent à sa position. Ni les convenances, ni la prudence ne permettaient alors, vu l'attitude où se trouvait encore Napoléon, de se jeter dans nos bras, et il ne vous restait d'autre parti à prendre que de vous attacher à l'Autriche.“ Mais il fut impossible d'obtenir que le Roi fût de suite remis en possession de ses états. M'assurant cependant de l'intérêt de l'Autriche, j'obtins de l'Empereur François que la famille royale fût recueillie à Prague afin de la soustraire au pouvoir des ennemis de la dynastie, et je concertai avec le prince de Metternich des mesures propres à conserver la Saxe à ses souverains. L'Empereur d'Autriche promettait de recevoir les princes, neveux du Roi, à son quartier général pour faire la campagne contre la France, et d'appuyer par son ambassadeur à Londres l'envoi d'un ministre saxon en Angleterre pour se concilier l'intérêt de cette puissance. Je rendis compte de ces offres au Roi qui, guidé par une confiance illusoire en de vagues promesses de l'Empereur de Russie, ne voulut point en faire usage.

Sa Majesté, incertaine sans doute sur l'opinion des cours alliées à mon sujet, avait fait répondre par son ministre à mes offres de service faites au moment de mon départ de Lausanne, „que sa position ne lui permettait point de m'employer.“ En recevant à Francfort ce refus sèchement énoncé, j'appris aussi l'envoi d'un plénipotentiaire saxon au quartier-général dans la personne du général de Watzdorff, que je venais à la vérité de proposer moi-même pour cet emploi, mais dont l'apparition hâtée et qu'on semblait vouloir me dérober, m'annonçait un désaveu formel à la face de l'Europe, pour prix du zèle qui m'avait fait sacrifier

jusqu'à mes dernières ressources pécuniaires pour voler au service de mon souverain.

Pressé par l'embarras d'une telle position, obligé de chercher un asile contre l'animosité que me témoignait alors M. de Stein, hostile comme il l'était à la cause de la Saxe, et ne pouvant pas en un mot me retirer tranquillement chez moi, je me décidai à accepter les propositions qui m'avait été faites par le ministère autrichien et à entrer au service de cette puissance. J'avais contracté ce nouvel engagement au moment de l'arrivée de M. de Watzdorff à Francfort, et je n'étais déjà plus libre, lorsque, peu de jours après, le Roi informé de l'accueil qui m'avait été fait au quartier-général, me fit connaître par une lettre autographe son intention de me confier le soin de ses intérêts auprès des cours alliées.

M. de Metternich m'avait parlé, ainsi que l'Empereur, de la position de la Suisse par rapport à la campagne qui allait s'ouvrir. Je n'avais passé que peu de temps dans ce pays, et j'y avais vécu dans une profonde retraite; cependant je savais que l'Empereur Napoléon n'y comptait guères de partisans que parmi les membres des gouvernements des nouveaux cantons qui lui devaient leur existence; que l'influence française était en horreur à la nation, et que, si le passage par le territoire fédéral était reconnu nécessaire pour assurer le succès des opérations, il pourrait être entrepris sans résistance de la part de la Suisse, où personne n'aurait voulu tirer l'épée pour s'opposer à une attaque dirigée contre la France. Le langage diplomatique de Zurich, tel que le faisait connaître M. de Lebzeltern, était différent sans doute: mais on me crut, et le passage par la Suisse fut résolu. Le grand âge et la mauvaise santé de M. de Schrant me fit choisir pour la direction des relations politiques avec ce pays, affaires dont Berne allait devenir le centre, vu les mouvements militaires qui se portaient de ce côté-là.

Il n'était encore question d'aucun changement dans la constitution de la Suisse. M. de Metternich savait par les ouvertures de quelques

membres du gouvernement de Berne, (ouvertures que j'avais recueillies à mon passage par cette ville,) que l'on désirait que les limites naturelles de la Suisse fussent rétablies du côté du Valais, de Genève, de Neuchâtel et du Porentruy, et que l'Empereur des Français fît disparaître de ses titres celui de „médiateur de la confédération helvétique,“ dans lequel on voyait l'affectation d'une autorité permanente. On ne m'avait parlé que vaguement de quelques arrangements relatifs aux affaires intérieures de la confédération, et qu'on ne plaçait qu'en seconde ligne dans le nombre des résultats à obtenir par l'intervention des puissances alliées. Ce n'est qu'à Fribourg en Brisgau, où j'arrivai vingt-quatre heures avant M. de Metternich, que j'eus connaissance des plans du comité des aristocrates suisses qui, le comte Jean de Salis-Soglio à leur tête, s'y étaient rendus de Waldshut, où ils avaient été rassemblés jusques-là. M. de Salis, homme plein de zèle pour les principes que professait son parti, réussit à persuader au ministre autrichien que le rétablissement de la constitution de la Suisse sur ses anciennes bases était également nécessaire pour la sûreté des opérations de la campagne prochaine, et pour la solidité future du système politique sur ce point de l'Europe. On représentait avec raison les gouvernements des nouveaux cantons comme peu considérés chez eux, et attachés par intérêt et par reconnaissance à la France révolutionnaire. Ce seraient, disait-on, des ennemis secrets qu'on laisserait derrière soi, et qui pourraient devenir dangereux au moindre revers qu'éprouveraient les armées alliées en France; ce seraient de même à l'avenir des alliés constants de cette puissance, qu'on ne séparait pas encore à ce moment de la personne et de la politique de Napoléon. Pour porter remède à ces inconvénients il fallait rendre à Berne son ancienne prépondérance et en faire le boulevard opposé à la France du côté de l'ouest, en y réunissant le pays de Vaud et l'Argovie. Les peuples de ces districts, qui devaient au gouvernement bernois des siècles de prospérité, allaient être satisfaits par la part qu'on devait accorder à leurs représentants à la

législation civile et criminelle et au vote des impôts; leurs principales familles devaient être admises au patriciat de Berne; en un mot il ne s'agissait, selon M. de Salis et ses collègues, que d'articuler le rétablissement de l'état des choses de 1798. Les conseils de Berne n'attendaient que la cessation de l'influence française, pour déclarer nul tout ce qui devait son origine au joug étranger, et toute la Suisse allait y applaudir. M. de Metternich, accueillant cette manière de voir, l'exposa dans un rapport à l'Empereur dont il obtint l'approbation. Il me le fit lire: c'était la base de mes instructions dont on promettait de s'occuper plus tard. On fit partir le 16 décembre un courrier par lequel on chargea M. de Schrant de déclarer aux patriciens bernois „que l'on verrait avec plaisir que le gouvernement actuel de la république remît lui-même le pouvoir entre les mains des anciennes autorités, composées en grande partie des mêmes personnes, et qu'il reprît possession du pays de Vaud et de l'Argovie, en prenant des mesures pour assurer les droits politiques des habitants de ces districts.“ On prévenait en même temps M. de Schrant de ma mission, en lui marquant qu'instruit des intentions de la cour, je lui ferais connaître ce qu'il y aurait à faire. Enfin on pressa mon départ pour le 17. Je devais d'abord me rendre à Aarau, où était le quartier-général du landamman de Watteville, pour le prévenir de l'entrée de l'armée autrichienne, fixée au 20, et le disposer à faire retirer le cordon de troupes suisses qui garnissaient les frontières, en donnant aux commandants des postes de Bâle et de Schaffouse, l'autorisation nécessaire pour conclure une convention militaire. Me rendant ensuite à Berne, je devais suivre le mouvement aristocratique qu'on croyait suffisamment préparé par les soins de M. de Salis et les instructions données à M. de Schrant, mais qu'il importait de voir accompli avant l'époque de l'entrée des troupes autrichiennes, dont la présence lui aurait ôté son caractère de spontanéité.

On ne trouva pour moi, ni le temps de voir l'Empereur, ni celui de faire dresser mes instructions par écrit. Il fut question de la forme dans

laquelle je pourrais être accrédité à Berne; mais comme on ne pouvait me donner convenablement de lettres de créance, ni pour le gouvernement qui allait être dissous, peut-être dès avant mon arrivée, ni pour celui qui n'existait pas encore, il fut convenu que M. de Schrant prendrait jusqu'à nouvel ordre la responsabilité de tout ce que je serais dans le cas d'articuler au nom de la cour. Le prince de Metternich paraissait fort satisfait de pouvoir mettre cette affaire en train pendant l'absence de l'Empereur de Russie, retenu à Carlsruhe par les revues qu'il faisait de ses troupes. „Après le succès, disait M. de Metternich, ce prince me dira que je suis le premier ministre de l'Europe." Je ne pouvais donc pas douter que l'on ne fût sûr d'obtenir l'assentiment de la Russie, et c'est dans cette persuasion que je partis.

Ma conférence avec M. de Watteville eut un plein succès, et j'expédiai d'Aarau, le 18, un courrier au prince de Schwarzenberg pour lui annoncer l'acquiescement du général suisse au passage de l'armée autrichienne. Arrivé à Berne le 19, j'appris par M. de Schrant qu'il avait donné copie de la dépêche du prince de Metternich du 16 décembre à M. de Steiguer de Rigisberg pour les patriciens, et à M. de Mullinen, ancien avoyer, pour les principaux membres du gouvernement. Il m'assura que tout le monde était d'accord pour le changement qu'on avait en vue, et que l'exécution n'en rencontrerait aucune difficulté. En effet, en m'abouchant avec l'avoyer en charge, M. de Freudenreich, et avec les membres du conseil d'état, je trouvai les mêmes dispositions pour le fond de la question; on ne me fit d'objection que sur le moment d'agir, moment qu'on désirait remettre jusqu'après l'arrivée des troupes autrichiennes, pour ne pas se donner aux yeux des autres cantons l'apparence de les avoir appelées. Mais on céda bientôt aussi sur ce point, sur l'assurance que je donnai que l'entrée de l'armée aurait irrévocablement lieu le 20 ou le 21, et sur l'observation que je fis que la spontanéité du mouvement en faisait tout le mérite, et que l'acte de médiation ne pouvait être considéré par les alliés que comme une loi imposée à la Suisse par la violence, laquelle loi devait

perdre toute force après le renversement de la puissance de Napoléon. On convint que le rétablissement de l'ancien gouvernement de Berne serait proposé le lendemain matin au petit et au grand conseil, et personne ne doutait du succès. Cependant la jactance de quelques-uns des patriciens éloignés jusque là des affaires avait réveillé la jalousie démocratique; les partisans du landamman de Watteville s'étonnaient de voir leur chef, honnête homme, mais faible, et vain de la représentation dont il jouissait sous le régime de la médiation, rester étranger au mouvement qui se préparait. Enfin des lettres de Zurich, de Schaffouse et du pays de Vaud avaient fait naître des doutes sur les intentions de l'Empereur de Russie : ces différents motifs causèrent une hésitation qui se manifesta le lendemain dans les conseils. On se disait toujours d'accord pour le fond de la question et on ne voulait que différer l'exécution. M. de Schrant avait donné, à la demande de M. Freudenreich, une note par laquelle il prêtait sa créance à toutes nos communications. Les intentions de ma cour étaient donc déclarées, et son intervention engagée par les instructions que l'envoyé d'Autriche avait publiées avant mon arrivée. Je crus alors devoir presser l'exécution d'une mesure qu'on faisait toujours regarder comme déjà résolue; je répétai par écrit les considérations que j'avais d'abord exposées de vive voix, et qui ne portaient toutes que sur le moment d'agir, non sur l'action même. Enfin, l'on se décida le 23 au matin, après une séance assez orageuse du grand conseil. Les proclamations des anciennes autorités rentrées en activité, concertées d'avance avec M. de Schrant et moi, éprouvèrent dans la discussion publique quelques modifications qui présentaient des inconvénients; mais il parut plus convenable d'y remédier dans la suite que de perdre du temps en reprenant le travail. Les troupes autrichiennes entrèrent à Berne le 24 décembre. Les esprits dans le pays de Vaud et dans l'Argovie, étaient alors tout disposés à la soumission. Les familles considérables des deux pays se tenaient éloignées du gouvernement cantonal, et se seraient contentées de la perspective d'une constitution libre et de

l'espoir de se voir admises au droit de bourgeoisie de Berne ; le peuple, en se voyant assurer l'abolition des dimes, préférait au fond les anciens souvenirs de la domination bernoise, aux gouvernements éphémères de son choix. Mais les scrupules qui avaient d'abord arrêté le mouvement principal, firent encore différer les mesures que le gouvernement bernois était à même de prendre avant l'arrivée des troupes étrangères ou au moment même où elles entraient à Aarau et à Lausanne ; et à la faveur de cette hésitation, les autorités cantonales retrouvèrent la résolution et l'attitude de la résistance. L'empereur de Russie s'étant fortement prononcé, à son arrivée à Fribourg, en faveur de l'indépendance du pays de Vaud et de l'Argovie, le cabinet autrichien s'était arrêté dans sa marche. Il n'avait point donné à M. de Lebzeltern, qui continuait d'être accrédité à Zurich, des instructions analogues aux miennes. On ne songea pas non plus à arrêter ma marche dès les premiers jours; on ne s'alarma qu'en voyant l'impression que les rapports arrivés de Zurich sur ce qui se passait à Berne, produisaient sur l'Empereur de Russie. On m'envoya le 25 M. de Floret pour faire ralentir les mesures qui m'avaient été dictées: il trouva tout achevé, ainsi que cela devait être, avant l'entrée de l'armée. Il ne resta donc d'autre expédient que de me rappeler, en désapprouvant vaguement la manière dont s'était opéré le changement, (auquel on ne pouvait pas refuser son assentiment pour le fond,) et en renvoyant à un arrangement à l'amiable la réunion des cantons de Vaud et d'Argovie avec celui de Berne. Le prince de Metternich m'écrivit le 1er janvier „que j'avais péché dans le principe en allant en avant, là où il n'aurait fallu que *suivre*." — „L'Empereur ne vous en veut pas, ajoutait-il, car ses sentiments sont conformes à vos principes suisses; mais nous ne sommes pas seuls; ce mot suffit pour vous donner de fortes indications". — Ce mot me fit croire en effet que le sacrifice momentané de ma position était nécessaire au bien général, et je me soumis sans murmure.



FIN.



LEIPZIG
GIESECKE & DEVRIENT, IMPR.



